



# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

## 2023-2027

*Volvestre*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CARBONNE  
ville-carbonne.fr



CAPENS



LAFITTE  
VIGORDANE



Cavelanet  
de Comminges



LONGAGES



MARQUEFAVE



Mauzac  
Un cœur qui bat



MONTBRUN-BOCAGE



MONTÉQUIÉ  
VOLVESTRE



NOÉ



MAIRIE de  
Peyssies



VILLE - CITÉ - DE - RIEUX



ST - JULIEN-sur-GARONNE



Saint Sulpice  
sur Lèze



SALLES-sur-GARONNE



Entre :

- La caisse des Allocations familiales de la Haute-Garonne représentée par le Président de son Conseil d'administration, Monsieur Laurent NGUYEN et par son Directeur, Monsieur Jean-Charles PITEAU, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

Et

- La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud représentée par la Présidente de son conseil d'administration, Madame Laurence d'ALDEGUIER et par son Directeur Général, Monsieur Sébastien BISMUTH-KIMPE, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la MSA-MPS » ;

Et

- Le Conseil départemental de la Haute-Garonne représenté par son Président, Monsieur Sébastien VINCINI, dûment autorisé à signer la présente convention ;

Ci-après dénommé « le Conseil départemental »

Et

- L'Etat, ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports,  
- services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne, sise 75 rue saint Roch  
- 31400 TOULOUSE représentés par Monsieur Arnaud LECLERC, Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de Haute-Garonne ;

Ci-après dénommé « L'Éducation nationale » ;

Et

- La Communauté de communes du Volvestre, représentée par son Président, Monsieur Denis TURREL, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil communautaire ;

Ci-après dénommée « la communauté de communes » ;

Et

- La commune de Carbonne, représentée par son Maire, Monsieur Denis TURREL, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La Commune de Capens, représentée par son Maire, Monsieur Richard DANES, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Lafitte-Vigordane, représentée par son Maire, Madame Karine BRUN, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Lavelanet de Comminges, représenté par son Maire, Monsieur Jean CHALUC, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal

Et

- La commune de Longages, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Michel DALLARD, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Marquefave, représentée par son Maire, Monsieur Éric PAYEN, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Mauzac, représentée par son Maire, Monsieur Éric SALAT, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Montbrun-Bocage, représentée par son Maire, Monsieur Christian SENECLAUZE, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Montesquieu-Volvestre, représentée par son Maire, Monsieur Frédéric BIENVENUE, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Noé, représentée par son Maire, Monsieur Max CAZARRE, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Peyssies, représentée par son Maire, Monsieur Daniel GRYCZA, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Rieux-Volvestre, représentée par son Maire, Madame Maryse VEZAT, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Saint-Julien-sur-Garonne, représentée par son Maire, Monsieur Patrick LEFEBVRE, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;



Et

- La commune de Saint-Sulpice-sur-Lèze, représentée par son Maire, Madame Sylvette CONDIS, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Et

- La commune de Salles-sur-Garonne, représentée par son Maire, Pierre CAILLET, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des caisses d'Allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de la Caf de la Haute-Garonne en date du 22 décembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la décision du Conseil départemental de la Haute-Garonne en date du 7 juillet 2022 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la décision de la Commission Paritaire de l'Action Sanitaire et Sociale de la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud en date du 16 novembre 2023, figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la communauté de communes du Volvestre en date 16 novembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Carbonne en date du 19 décembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Capens en date du 23 novembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Lafitte-Vigordane en date du 5 décembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Lavelanet de Comminges en date du 23 novembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Longages en date du 14 novembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Marquefave en date du 14 décembre 2023 en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Mauzac en date du 22 novembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Montbrun-Bocage en date du 23 novembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Montesquieu-Volvestre en date du 6 novembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Noé en date du 30 novembre 2023 en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Peyssies en date du 12 décembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Rieux-Volvestre en date du 14 novembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Saint-Julien-sur-Garonne en date du 22 décembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Saint-Sulpice-sur-Lèze en date du 20 décembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du Conseil communal de la commune de Salles-sur-Garonne en date du 1 décembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

## PREAMBULE

**Les Caf** sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vue progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les quatre missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

**La Mutualité Sociale Agricole**, deuxième régime de protection sociale en France, assure la protection sociale de l'ensemble de la population agricole (non-salariés et salariés, actifs, retraités et ayants droits).

Acteur des territoires ruraux, elle a pour mission de :

- Gérer le régime obligatoire des ressortissants agricoles (immatriculation, appel des cotisations, versement des prestations santé, famille et retraite) ;
- Assurer le fonctionnement de l'action médicale (médecine préventive, médecine du travail) ;
- Mettre en place le contrôle médical ;
- Organiser la prévention des risques professionnels (accidents du travail et maladies professionnelles) ;
- Proposer une action sanitaire et sociale.

Son intervention privilégie la méthodologie de développement social local (DSL) qui s'appuie sur des principes fondateurs :

- La participation des acteurs locaux (associations, élus...) et de la population ;
- L'inscription dans une logique territoriale ;
- La mobilisation des élus de la MSA-MPS notamment via ses échelons locaux ;
- La valorisation des actions menées auprès des ressortissants MSA-MPS des territoires concernés.

Sa politique d'action sanitaire et sociale, dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion 2021-2025 se décline autour de trois axes :

- La famille ;
- Les actifs fragilisés ;
- Les personnes âgées.

En tant que chef de file de l'action sociale, **le Conseil départemental de la Haute-Garonne** a fait de la Solidarité une de ses missions prioritaires.

Les 30 Maisons des Solidarités (MDS) et leurs annexes assurent la mise en œuvre de l'ensemble des compétences sociales du département avec plus de 1400 professionnels de l'action sociale et médico-sociale qui répondent aux besoins des usagers : personnes en situation de précarité, de pauvreté, enfants/jeunes, familles, personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Grâce à son réseau de 30 Maisons des Solidarités, le Conseil départemental intervient au plus près des populations sur l'ensemble du territoire départemental et agit pour :

- L'accueil, l'information et l'accès aux droits pour l'ensemble de la population, à tous les âges de la vie ;
- La prévention et la lutte contre la pauvreté et toutes formes d'exclusion ;
- La prévention et la protection sanitaire de la famille et de l'enfant ;
- La protection de l'enfance et de la jeunesse ;
- Le maintien dans l'autonomie des personnes âgées ou personnes en situation de handicap ;
- La protection des personnes vulnérables et en danger ;
- L'animation et la mise en œuvre de démarches de développement social avec les habitants et les partenaires.

L'action des Maisons des solidarités repose sur les principes de gratuité, de proximité, d'équité et de confidentialité.

Les équipes accueillent ou se déplacent au domicile des usagers avec une approche personnalisée, mettant en œuvre un travail social individuel et/ou collectif. Elles travaillent en étroite coordination, afin de prévenir et de résoudre des problématiques multiples. Elles collaborent avec un vaste réseau de partenaires locaux et associatifs.

Pour le Conseil départemental la démarche de convention territoriale globale s'inscrit dans la territorialisation de l'action sociale et dans le développement des projets sociaux de territoire. Les projets sociaux de territoire permettent de prendre en compte les spécificités des territoires en apportant des réponses précises et adaptées aux problématiques rencontrées. À travers ces PST, le Conseil départemental souhaite impulser une approche collective et transversale des enjeux sociaux du territoire.

La démarche mise en place par le Conseil départemental concourt à :

- Une co-construction avec les acteurs du territoire, partenaires et habitants ;
- Un renforcement de la proximité et du service rendu aux habitants ;
- Une démarche de développement social qui permet aux citoyens de participer activement aux projets de développement ayant un impact positif sur leurs territoires.

Ces démarches se réfèrent aux différents schémas adoptés par la collectivité (enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, amélioration de l'accessibilité des services publics). Elles peuvent aussi s'appuyer sur les actions mises en œuvre par le département dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, de protection de l'enfance mais également du Pacte territorial d'Insertion.

## **L'Éducation nationale**

L'État et les collectivités se partagent aujourd'hui des compétences très complémentaires en matière d'éducation, dans un partenariat quotidien avec les élus des communes, des départements et des régions. Cette complémentarité fait la richesse du système éducatif français et symbolise l'unité de la Nation autour de l'enjeu de la réussite de tous les élèves et plus largement de la jeunesse.

L'École se mobilise aux côtés de ses partenaires pour transmettre des valeurs républicaines fondatrices du système éducatif : laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination. Elle adapte son action pour répondre aux défis de notre époque (transition écologique, école inclusive, décrochage scolaire...).

## **La Communauté de Communes du Volvestre et les communes signataires**

La communauté de communes du Volvestre, située dans le département de la Haute-Garonne à la frontière avec le département de l'Ariège, regroupe 32 communes et près de 31 000 habitants, réparties sur une superficie de 408 km<sup>2</sup>. Elle appartient au canton d'Auterive.

Désireux de créer un véritable espace de solidarité, 28 communes se sont regroupées en 1996 pour former la Communauté de Communes du Volvestre. Puis en 1997, est née la Communauté de Communes Garonne-Louge constituée des communes de Longages, Noé et Capens. La commune de Mauzac en est devenue membre en 2014.

En réponse à la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015, dite loi NOTRe, et de grandes lois de décentralisation successives, ces deux intercommunalités ont fusionné en janvier 2017 pour devenir la Communauté de Communes du Volvestre (CCV).

La CCV appartient à la couronne périurbaine de Toulouse (4ème par sa population et 2ème par son dynamisme économique). Ce territoire est contrasté puisqu'il longe la voie rapide A64 « axe Toulouse/Saint Gaudens », favorisant le développement économique avec plusieurs zones d'activités, mais est aussi marqué par son caractère rural, avec une activité agricole développée. Neuf communes au sud du territoire sont classées en ZRR.

C'est un bassin de vie dynamique avec une mixité sociale du public, plus marquée sur certaines communes que d'autres.

Dans le champ d'activité « branche famille » de la caisse d'Allocations familiales de la Haute-Garonne, la CCV a pour compétence la petite enfance. Six multi-accueils sont présents sur le territoire ainsi qu'un Relais Petite Enfance (RPE).

La compétence enfance et jeunesse est détenue par les communes. La grande majorité des communes dispose d'un Accueil de Loisirs Périscolaire (ALAE). Il reste toutefois des garderies périscolaires dans des communes de petite taille. Les ALSH sont présents dans 6 communes. Deux MJC interviennent auprès de plusieurs communes. Des partenariats existent entre communes et permettent l'accès aux loisirs de tous les enfants du territoire.

En 2019, et aux côtés de l'ARS et du Conseil départemental de la Haute-Garonne, la CCV a cosigné une feuille de route « Territoire 100% inclusif ».

La CCV exerce également la compétence facultative "Création et gestion de maisons France services et définition des obligations de service public y afférentes", présentes dans 3 communes du territoire.

Débutée en 2022, la démarche d'élaboration du projet éducatif et social de territoire engagée en Volvestre s'appuie sur la recherche d'une cohérence et un décloisonnement des services, sur leur articulation à l'échelle des communes et de l'intercommunalité, tout en prenant en compte les réalités et spécificités de chacune des communes et les besoins prioritaires définis et déclinés sur l'ensemble de l'intercommunalité.

L'ambition du territoire est de maintenir et renforcer son attractivité. Les élus veulent donner les moyens au territoire d'accueillir et de maintenir sa population, ses activités, ses services aux populations et construire un avenir innovant et de qualité.

Les élus de la communauté de communes ont priorisé des orientations et attendent de la convention territoriale globale des leviers et un soutien pour la continuité et la mise en place des actions qui en découlent :

- Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire ;
- Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la petite enfance, tous types de modes de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire ;
- Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social.

**C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caf de la Haute-Garonne, la MSA-MPS, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, l'Education nationale, la communauté de communes du Volvestre et 15 communes du territoire souhaitent conclure une Convention Territoriale Globale (Ctg) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.**

## ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la communauté de communes (figurant en annexe 1 de la présente convention) ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (annexe 2) ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (annexe 4) ;
- De permettre l'expérimentation de nouvelles actions partenariales et coconstruites.

## ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF DE LA HAUTE-GARONNE

L'action de la Caf de la Haute-Garonne répond aux orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023/2027 qui visent prioritairement à :

- ✓ Agir pour le développement des services aux allocataires,
- ✓ Garantir la qualité et l'accès aux droits.

Afin de répondre à ces deux enjeux majeurs, une offre de service est ainsi organisée sur deux grands axes, offre de service à l'utilisateur et offre de services aux partenaires.

- **Le versement des prestations légales et familiales**

Ces prestations correspondent à des compléments de revenus (prestations familiales, aides au logement, Prime d'activité) ou à des revenus de substitution (Rsa, allocation aux adultes handicapés).

La communauté de communes du Volvestre compte 5 805 foyers allocataires pour 14 946 personnes couvertes soit un **taux de couverture Caf de 49.5%** (données 2021- Pôle Etudes et Statistiques Caf).

Le montant des prestations légales représente **2 622 610€** versés au titre du mois de décembre 2019.

Les foyers allocataires par typologie de prestations sont répartis comme suit :

- 53% de prestations solidarité et précarité ;
- 26.3% de prestations familiales ;
- 20.7% de prestations logement.

A ce jour, pour information, plusieurs **lieux d'accueil** sont implantés sur l'ensemble du département permettant aux allocataires d'être accompagnés dans leurs démarches administratives sur rendez-vous quel que soit le lieu de résidence :



- 1 accueil à Toulouse-Riquet ;
- 3 accueils dans Toulouse intra-muros (Reynerie, Izards et Empalot) ;
- 4 accueils hors Toulouse (Saint-Alban, Muret, Colomiers et St-Gaudens) ;
- 1 accueil spécialisé dédié aux étudiants, le Welcome Desk à Toulouse ;
- Des **rendez-vous téléphoniques** sont également possibles en saisine directe par les allocataires via le Caf.fr ;
- **1 accueil adapté** aux personnes sourdes ou malentendantes sur rendez-vous à l'accueil Toulouse-Riquet. Elles peuvent également contacter un conseiller de la Caf par téléphone-relais en LSF (langue des signes française) ;
- 34 points d'accès numériques au Caf.fr pour accéder au compte allocataire, modifier une situation, demander des aides en ligne en complément d'un partenariat engagé avec les France Services.

- **L'action sociale de la Caf**

Elle se matérialise par des aides financières individuelles à destination des familles, l'accompagnement social des familles en difficulté, le soutien aux parents et des aides collectives à destination de partenaires (communes, associations, entreprises) pour développer des équipements destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles.

### **L'intervention sociale spécialisée**

Elle repose sur une démarche préventive qui permet d'anticiper la demande sociale et d'aller au-devant des familles. Elle s'inscrit dans la politique d'appui de la parentalité de la branche Famille. Elle se traduit par des actions de soutien ciblées en direction des familles du département ayant des enfants à charge ou à naître qui connaissent des événements familiaux susceptibles de les fragiliser (naissance, adoption, décès d'un enfant ou du conjoint, séparation, impayé de loyer).

Des **permanences sociales** sont assurées par un travailleur social territorialisé :

- Les jeudis à France Services Carbone.

### **Les aides financières individuelles aux familles**

Elles interviennent dans les domaines du soutien de la parentalité, du logement et de l'insertion sociale. Elles sont complémentaires du versement des prestations légales et des dispositifs du droit commun. Elles privilégient la démarche de projet et la participation des familles.

Dans ce cadre, la Caf de la Haute-Garonne propose différentes aides aux temps libres.

Pour les enfants et les jeunes :

- La Convention vacances et loisirs (Cvl) : 23 774€ ont été versés au titre de cette convention aux gestionnaires d'Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) extrascolaires et aux gestionnaires de séjours de vacances s'adressant aux familles de la communauté de communes ;
- L'opération 1<sup>er</sup> départ en vacances ;
- Les aides à la formation au Bafa.

Pour les familles :

- Les séjours sociaux familiaux ;

La Caf de la Haute-Garonne propose également des aides financières directes, au titre de l'accompagnement social individuel ou pour le logement et l'habitat des familles.

Des aides sont également proposées aux assistant(e)s maternel(le)s : la prime à l'installation des assistant(e)s maternel(le)s (Païam) et le prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (Pala).

## L'action sociale collective

Les interventions de la branche Famille en action sociale collective ont pour objectif prioritaire de rendre possible la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Elles concernent :

- L'accueil du jeune enfant, à travers une offre diversifiée, collective et individuelle, équitablement répartie sur tout le territoire ;
- L'enfance et la jeunesse, afin de favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances des enfants et des jeunes et d'encourager la prise d'autonomie ;
- Le soutien de la parentalité, pour appuyer les parents dans leur rôle, avec l'enjeu de structurer et rendre lisible l'offre des territoires ;
- L'animation de la vie sociale, qui soutient le lien social, la participation des habitants, l'accès aux droits et aux services, avec une attention particulière pour les familles vulnérables.

Pour le financement des équipements et services implantés sur la communauté de communes du Volvestre **le montant versé par la Caf est de 2 777 483 €** au titre de l'année 2022.

Au-delà de l'accompagnement financier, la Caf accompagne les gestionnaires tout au long de leur projet :

- Accompagnement et expertise dans son élaboration ;
- Accompagnement et expertise dans la vie de la structure (soutien à la gestion globale du projet, de son activité, etc.) ;
- Soutien et appui attentionnés en cas de difficultés repérées ou exprimées par le gestionnaire.

## ARTICLE 3 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA MSA-MPS

Outre ses attributions au titre du régime de protection sociale, la MSA-MPS développe une politique d'action sanitaire et sociale Elle s'inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion 2021-2025 et se décline autour de trois axes :

- La famille
  - Accompagnement parcours de vie ;
  - Cadre de vie adapté aux besoins ;
  - Autonomie des jeunes.
- Les actifs fragilisés
  - Accompagnement individuel et collectif ;
  - Prévention désinsertion professionnelle ;
  - Prévention du mal être et de l'épuisement professionnel ;
  - Insertion par l'activité économique.
- Les personnes âgées
  - Lutte contre l'isolement ;
  - Solidarités de proximité ;
  - Accompagnement à domicile des retraités ;
  - Prévention de la perte d'autonomie.

Dans ce cadre, la MSA propose sur ce territoire :

- 1- Une Charte territoriale des solidarités "Avec les familles". C'est une méthodologie collaborative qui associe développement social local et ingénierie de projet à travers :
  - Un accompagnement soutenu sur une période de 3 ans ;
  - Un appui technique par des moyens humains de la MSA-MPS ;
  - Un soutien financier.

Avec l'objectif de développer l'accès aux services, créer du lien social, construire des réseaux d'entraide, développer la citoyenneté, faciliter le quotidien des familles et améliorer le cadre de vie des familles.

2. Grandir en milieu rural (GMR) : c'est une offre qui permet à tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse de développer et mettre en place des projets en faveur des familles agricoles et des territoires ruraux pour :
  - Étendre et diversifier des services ;
  - Améliorer la qualité et favoriser l'innovation des services existants.

L'ambition de GMR est de répondre concrètement aux besoins des 0-25 ans qui s'articulent autour de cinq thématiques :

- Accueil petite enfance ;
- Loisirs / vacances ;
- Soutien à la parentalité ;
- Mobilité ;
- Numérique.

Différents appels à projets : Appel à projet Jeunes, Pré vert, Inclusion et Ruralité, Habitat...

#### **ARTICLE 4 - INTERVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL EN MATIERE D'ACTION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE**

La Maison des Solidarités de Carbonne (MDS) s'organise autour d'une équipe pluridisciplinaire répartie sur 4 points d'accueil dans les communes de Carbonne, Montesquieu-Volvestre et Saint-Sulpice-sur-Lèze.

Une équipe pluridisciplinaire :

- L'équipe administrative accueille, informe et oriente le public, avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h) ;
- L'équipe de polyvalence, composée d'assistantes sociales de polyvalence, reçoit le public à la MDS ou à domicile pour l'accès aux droits, l'aide à la gestion du budget, l'accès à l'hébergement d'urgence et d'insertion, l'accès et le maintien dans le logement, l'insertion sociale et professionnelle, le soutien à la parentalité pour les familles avec enfants de plus de 6 ans, l'accompagnement des publics vulnérables ou victimes de violences. Des aides financières peuvent également être attribuées après évaluation sociale et en soutien à l'accompagnement social (bons solidaires, Fond Social Logement, Energie) ;
- L'équipe de Protection Maternelle et Infantile (PMI), composée de puéricultrices, d'une sage-femme et d'un médecin, reçoit les familles attendant un enfant ou accueillant un enfant de moins de 6 ans, lors de consultations sur rendez-vous sur les sites ou de visites à domicile. L'équipe PMI délivre des conseils de prévention sanitaire et un accompagnement à la parentalité. Cette équipe intervient aussi au sein des écoles du territoire pour la réalisation des bilans 3/4 ans ;

- L'équipe de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), composée de référents ASE, d'une Technicienne en Intervention Sociale et Familiale et d'une psychologue, intervient auprès des familles et des jeunes majeurs dans le cadre d'accompagnements éducatifs, de 0 à 21 ans. Cet accompagnement se fait à la fois au sein de la MDS, à domicile et au sein d'établissements de la protection de l'enfance.
- L'équipe médico-sociale, composée d'infirmières, d'un Référent Autonomie (administratif) et d'un Médecin des Actions Sanitaires et Sociales, intervient principalement à domicile pour l'évaluation de la perte d'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou personnes en situation de handicap.

## 1. Activité de la MDS (données 2022)

- ✓ 778 appels téléphoniques/mois sur la MDS de Carbonne ;
- ✓ 1 Centre annexe à Montesquieu-Volvestre avec des permanences d'assistants sociaux et des consultations PMI et 1 permanence sociale à Saint-Sulpice-Sur Lèze ;
- ✓ 489 personnes accompagnées par un assistant social de la MDS de Carbonne ;
- ✓ 76 enfants reçus en consultations PMI ;
- ✓ 89 mesures ASE sur le territoire.

### Nombre de bénéficiaires de prestations ou aides financières (données 2022)

RSA (droits payés)	646
Allocation personnalisée d'autonomie domicile (APA)	680
Prestation de compensation du handicap (PCH)	163
Fonds de solidarité logement (FSL) énergie	67
FSL accès	10
FSL maintien	10
Fonds d'aide aux jeunes	17
Bons Solidaires	107

## 2 La Direction Territoriale des Solidarités du Sud Toulousain

La Direction Territoriale des Solidarités, située à Muret, comprend :

- Un Service Prévention et Protection de l'Enfance, qui assure notamment les évaluations Enfance en danger du territoire (22 évaluations effectuées en 2022 sur le territoire du Volvestre, soit 46 enfants concernés) et accompagne les assistants familiaux ;
- Un service Action Sociale, qui assure un rôle d'orientation et de suivi des parcours des bénéficiaires du RSA (réorientations, suspensions réductions etc.) et intervient sur les questions liées au logement (décisions de refus et accords dérogatoires FSL, secrétariat des CTSE pour la priorisation des situations au logement social, recueil des informations pour les commissions DALO, coanimation de la CCAPEX territoriale, intervention sur les dossiers de lutte contre l'Habitat Indigne...);
- Un service autonomie en charge de la coordination gérontologique et du soutien technique des équipes médicosociales des MDS (Evaluations APA et PCH).

### **3 Accompagnement des partenaires**

Afin de renforcer la prévention, le Conseil départemental mobilise ses dispositifs sur le territoire pour soutenir plusieurs actions en direction des jeunes et des publics fragiles. Son engagement financier s'élève à **141 140€** en 2023. (Cf. annexe 3).

#### **ARTICLE 5 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

- La Convention Cadre pour un aménagement durable des territoires scolaires de la Haute-Garonne :

Cette convention co-signée par la Préfecture de la Haute-Garonne, le CD31, l'AMF et l'AMRF a pour ambition de créer les conditions optimales de scolarisation des élèves dans les collectivités rurales concernées du département de la Haute-Garonne pour favoriser les apprentissages et l'ambition des élèves. Elle répond au double objectif de faire réussir les élèves, en prenant en compte leur diversité, et de garantir une offre scolaire de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire départemental en portant une attention particulière aux territoires les plus fragiles.

L'Education nationale s'engage à partager annuellement, auprès des partenaires de la convention, les évolutions de la démographie scolaire rurale du département de la Haute-Garonne en s'appuyant sur une étude prospective.

Cette analyse partagée doit permettre d'identifier les territoires présentant des signes de fragilité au regard de la démographie, de la taille et de la nature du réseau scolaire et dans lesquels l'absence de toute action concertée fragilise, à court terme, les petites structures et l'offre scolaire de proximité.

L'action de l'Education nationale doit porter prioritairement sur le soutien aux projets éducatifs ambitieux et innovants afin de rendre attractifs ces territoires en perte d'effectifs. Il s'agit de contribuer à faire participer l'école rurale au rayonnement et au développement de son territoire.

La DSDEN veillera à renforcer les démarches d'alliance éducative au service des enjeux des territoires. Elle aura pour ambition de mobiliser IEN, directeurs d'écoles, chefs d'établissement autour des enjeux-jeunesse.

Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, la DSDEN de Haute-Garonne assure depuis 2021 le pilotage du service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES).

Ce service a vocation à accompagner la MISE EN ŒUVRE des politiques publiques relatives au développement des politiques éducatives de territoire, des politiques jeunesse et de sport, à la structuration de l'accès aux droits et à l'autonomie des jeunes, à l'essor des démarches d'engagement autour de la vie associative et des dispositifs d'engagement. Il veille également à la mobilisation des acteurs de l'éducation populaire.

Il a également compétence en matière de protection des mineurs en accueil collectif à caractère éducatif et de protection des pratiques sportives.

Il sera pleinement mobilisé autour des thématiques enfance-jeunesse de la communauté des communes du Volvestre au plus près des acteurs locaux.

Il pourra être un point d'appui, en lien avec les priorités nationales déclinées localement (cf. DNO 2023-2024) :

1. Consolider la continuité éducative au sein des politiques d'éducation, de jeunesse et de sport :
  - Objectif 1 : Développer une offre éducative, périscolaire et extrascolaire de qualité dans un cadre sécurisé, développement des politiques éducatives de territoire, promotion du Plan mercredi, accompagnement qualitatif des ACM avec ou sans hébergement, formation des acteurs éducatifs tels que le BAFA par exemple) ;
  - Objectif 2 : Développer la place du sport à l'école et l'articulation avec le sport en dehors du temps scolaire (Savoir Nager, Savoir Rouler à vélo, Mise en place du dispositif 2h d'APS en collège, Une école-un club, déploiement Génération 2024 et lien avec Terres de Jeux).
2. Favoriser l'accès aux droits et l'autonomie des jeunes :
  - Objectif 1 : Contribuer au renforcement de l'information et de la mobilité des jeunes (labellisation Information-Jeunesse, Boussole des Jeunes) ;
  - Objectif 2 : Contribuer au développement d'une offre de formation professionnelle adapté aux besoins des territoires (dispositif SESAME, BAFA...)
3. Favoriser l'émancipation et l'engagement de la jeunesse et participer à l'accompagnement et au soutien de la vie associative et de ses acteurs :
  - Objectif 1 : Contribuer au renforcement et à la structuration du tissu associatif (FDVA, FONJEP, Guid'Asso) ;
  - Objectif 2 : Participer au développement d'une culture de l'engagement chez les jeunes (SNU, Service Civique, ERASMUS+)
4. Renforcer la place du sport à l'école et l'articulation avec le sport en dehors du temps scolaire, et la pratique sportive de tous les publics comme vecteur de cohésion sociale et territoriale et comme vecteur de santé publique et de bien-être :
  - Objectif 1 : Conforter la dimension sociale et inclusive du sport (projet sportif territorial, Pass'Sport, Maisons Sport-Santé, Campagne ANS concernant l'emploi, équipements sportifs) ;
  - Objectif 2 : Sécuriser les conditions des pratiques sportives.
5. Contribuer à la lutte contre la pauvreté et la précarité des jeunes et contre le décrochage scolaire :
  - Objectif 1 : Développer l'accès au mentorat ;
  - Objectif 2 : Déployer les dispositifs qualitatifs d'accès aux vacances des jeunes défavorisés -Dispositif Colos Apprenantes ;
  - Objectif 3 : Promouvoir le service civique en faveur des jeunes décrocheurs.

## ARTICLE 6 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE DU VOLVESTRE ET DES 15 COMMUNES EN MATIERE D'ACTION SOCIALE

La Communauté de Communes du Volvestre exerce la compétence Petite Enfance au travers de la gestion des multi-accueils et de l'animation de deux Relais Petite Enfance :

- **Les multi-accueils** : 6 EAJE de capacités différentes, maillent le territoire (Longages, Rieux-Volvestre, Carbonne, Marquefave, Montesquieu-Volvestre, Saint-Sulpice-sur-Lèze). 3 structures sont agréées pour 20 berceaux, 1 structure pour 25 berceaux, 2 structures pour 43 et 45 berceaux. Au total, 178 berceaux sont agréés et chaque année, près de 270 enfants sont accueillis. Actuellement, 5 structures sont gérées en régie et 1 par la Mutualité Française Haute Garonne. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Communauté de Communes du Volvestre confie l'intégralité de la gestion des EAJE à la Mutualité Française Haute Garonne, via une délégation de service public.
- **Les RPE** : Le Relais Petite Enfance à Longages et le Relais Petite Enfance itinérant assurent l'animation et le soutien auprès de 123 assistantes maternelles (plus de 390 agréments en 2022). Ils sont gérés en régie. Les professionnelles du RPE accueillent les parents à Longages et proposent des rencontres hebdomadaires en direction des assistantes maternelles dans 6 communes.
- **Les animations territoriales** : les différents services et professionnelles de la Petite Enfance en partenariat avec les acteurs locaux de la parentalité, de l'animation et de l'action sociale organisent : la journée des familles, la semaine nationale de la Petite Enfance et la journée nationale des assistantes maternelles. Il s'agit de proposer des temps d'échanges et de convivialité, des ateliers et des animations aux parents et aux enfants et plus largement au public.

Dans le cadre de la compétence relative aux **maisons France Services** et de l'accessibilité des services au public, la Communauté de Communes du Volvestre gère un espace France Services à Carbonne qui se déploie, en antennes, sur les communes de Montesquieu-Volvestre et de Saint-Sulpice-sur-Lèze. 4 agents d'accueil ont accompagné plus de 11 450 démarches en 2022 (les demandes se sont multipliées par 4 en 3 ans). Les principales demandes sont de l'ordre de :

- L'inclusion numérique : créer une boîte mail afin de pouvoir réaliser n'importe quelle démarche ;
- Du logement, l'énergie, la mobilité : aider un usager à faire sa demande de logement social sur la plateforme prévue à cet effet ;
- Du social, de la solidarité, de la retraite : accompagner les usagers à demander leurs retraites complémentaires sur le site de l'AGIRC-ARRCO ;
- De la santé : prise d'un rendez-vous en ligne chez un praticien.

France Services est présent également lors d'animations "hors les murs" et développe des actions de communication.

Les 15 communes signataires - et les communes partenaires associées en RPI - exercent la **compétence Enfance/Jeunesse** et proposent des accueils de loisirs associés à l'école, des accueils de loisirs sans hébergement durant les vacances scolaires et des séjours en lien avec les PEdT communaux ou intercommunaux aux 5 200 enfants et jeunes du territoire (6 ans - 17 ans).

## **ARTICLE 8 - LES OBJECTIFS PARTAGES AU REGARD DES BESOINS**

Les champs d'intervention conjoints sont :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale :
  - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance ;
  - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants.
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes :
  - Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle ;
  - Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école ;
  - Faciliter l'autonomie des jeunes, élément de passage à l'âge adulte.
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement :
  - Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité ;
  - Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne.
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle :
  - Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap ;
  - Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale ;
  - Accompagner le parcours d'insertion et le retour (et maintien) dans l'emploi des personnes et des familles en situation de pauvreté.

### **Les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé**

La Convention Territoriale Globale, projet social de territoire, met en avant six enjeux prioritaires :

- **Accès aux droits et accessibilité des services : clarifier, informer, soutenir, mettre en réseau**
  - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et notamment les publics les plus vulnérables : contribuer à l'inclusion numérique, réduire les freins liés à la mobilité ;
  - Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champs de l'action sociale et créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social ;
  - Informer les habitants : développer une stratégie de communication et d'information, avec les outils et relais adaptés, afin d'améliorer la visibilité des acteurs et des services.
- **La Petite Enfance (0 – 3 ans) : améliorer l'offre, accompagner les professionnels :**
  - Coordination : travailler en cohérence avec les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, quel que soit le mode de gestion ;
  - Adapter le taux de couverture en termes d'accueil Petite Enfance en Volvestre : renforcer la complémentarité entre les accueils individuels et collectifs ;
  - Valoriser et soutenir l'accueil individuel : il y a un enjeu à limiter la baisse du nombre d'assistantes maternelles en contribuant à améliorer leur situation professionnelle, favoriser le groupement en MAM (Maisons d'assistantes maternelles), promouvoir le métier ;
  - Flexibiliser l'offre afin de répondre aux évolutions des profils et à l'émergence de certaines problématiques : l'offre doit être adaptée afin de répondre aux besoins de garde sporadique des familles (retour à l'emploi), horaires atypiques...
  - Favoriser les échanges et les liens entre les professionnelles de la PE sur le territoire (EAJE, RAM, ASMAT) : organisation d'événements fédérateurs, rencontres thématiques, passerelles.



➤ **L'Enfance (3 – 11 ans) : compléter l'offre, favoriser les partenariats**

- Assurer l'équité de l'accès aux services en Volvestre : favoriser l'émergence d'un réseau ou d'une communauté des acteurs de l'Enfance, permettre l'émergence de formes de coopération et de partenariats (mutualisation de certaines ressources, séjours, rencontres inter structures, projets communs, etc.) et, dans le cadre des PEDT, de tendre vers des harmonisations (horaires d'ouverture des ALSH – structures d'accueil, tarifications pratiquées...);
- Valoriser l'inclusion des publics porteurs de handicap : à la fois dans le péri et l'extrascolaire et les associations culturelles et sportives ;
- Stabiliser et former les équipes d'animation : formations partagées, vivier commun d'animateurs, lien avec la Mission Locale Haute Garonne.

➤ **Les Jeunes (12 – 25 ans) : un public méconnu**

- Améliorer les connaissances à propos des jeunes en Volvestre : pratiques, mobilités, projections, problématiques, il s'agit d'obtenir et d'analyser des données qui soient produites localement, en tenant compte des probables différences spatiales et géographiques ;
- Adapter en conséquence des offres ou des actions en direction des jeunes : selon les profils, proposer des actions ciblées : soutien au permis, accompagnement aux projets, jobs d'été...
- Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « jeunesse » du territoire : services, structures, établissements scolaires et associations, il s'agit de croiser les regards sur les jeunes dans l'optique de penser un développement de l'offre, déclinable en plusieurs axes : prévention et santé, mobilité, insertion, loisirs, culturel, etc..

➤ **La Parentalité : une politique à bâtir et à structurer**

- Enclencher une dynamique parentalité dans les zones blanches, à l'échelle des bassins ;
- Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnement des parents : information, temps individuel et collectif, écoute, entraide ;
- Permettre l'accompagnement dans la durée des parents, en particulier les plus isolés et/ou les plus vulnérables : déployer une stratégie à moyen et long terme ;
- Accompagner / sensibiliser les professionnels : répondre aux besoins émis par les différents professionnels de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, sur les nouvelles formes de parentalité et sur certaines problématiques émergentes auxquelles ils doivent faire face.

➤ **Animation de la Vie Sociale : soutenir, valoriser, partager**

- Soutenir la vie associative en Volvestre : repérer les besoins des associations et innover dans les formes d'accueil des bénévoles ;
- Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale : insertion et cohésion sociale, participation citoyenne, soutien et accompagnement des familles, afin de répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural ;
- Favoriser l'interconnaissance des acteurs de la Vie Sociale et un maillage en Volvestre : en s'appuyant, pour ce faire, sur les associations déjà implantées (Foyers Ruraux, tiers-lieu, épicerie solidaire, projets communaux, etc.) et les projets en cours.

**Le plan d'actions se décline de la façon suivante :**

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

- Objectif 1 – Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire :
  - Mise en place d'un réseau de coopération professionnelle, avec des référents par commune ou bassin ;
  - Réflexion sur l'harmonisation des tarifs des accueils de loisirs et la mise en place d'une tarification sociale des repas.
- Objectif 2 – Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation :
  - Mutualisation des formations professionnelles ;
  - Réflexion sur les ressources humaines ;
  - Constitution d'un groupe projet dans le cadre du label « Territoire 100% inclusif » ;
  - Développer des stratégies d'inclusion à l'appui de l'existant, proposer de nouveaux outils.
- Objectif 3 – Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes :
  - Elaboration avec les jeunes d'une enquête « être jeune en Volvestre » ;
  - Développement d'une offre jeunesse, déclinable en plusieurs axes.
- Objectif 4 – Soutenir les parents dans leur fonctions parentales :
  - Identification des actions existantes en matière de soutien scolaire / aide aux devoirs / accompagnement à la scolarité ;
  - Renforcement du travail de réseau sur la Parentalité pour initier une dynamique à l'échelle du territoire ;
  - Mise en place d'un Observatoire des familles (enfance/jeunesse).

**Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

- Objectif 1 - Adapter le taux de couverture de l'accueil Petite Enfance en Volvestre :
  - Mise en place du guichet unique de la Petite Enfance et développement de la fonction d'observatoire du Relais Petite Enfance ;
  - Soutien à l'ouverture de nouvelles places d'accueil en soutenant la création de MAM ;
  - Réflexion sur la mise en place d'offres d'accueil en horaires atypiques et développement des accueils occasionnels.
- Objectif 2 - Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles :
  - Valorisation des métiers en crèche et mutualisation de personnels et/ou de lieux, pour faire face aux pénuries de candidatures professionnelles ;

- Programmation de formations / sensibilisation et mise en place d'espaces d'échange entre professionnels de la Petite Enfance ;
  - Mise en place de la journée nationale des assistants maternels, valorisant le métier ;
  - Poursuite et soutien à l'organisation et l'animation de Semaine de la Petite Enfance.
- Objectif 3 - Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnement des parents :
    - Renforcement du travail de réseau sur la Parentalité pour initier une dynamique à l'échelle du territoire ;
    - Réflexion sur des espaces différenciés de rencontre : Parents/Enfants, Parents/Parents et Parents / Professionnels ;
    - Lancement d'une réflexion (groupe de travail) autour de la mise en place / formalisation d'un Lieu d'Accueil Enfants/Parents.

### **Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social**

- Objectif 1 – Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale, créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours :
  - Animation d'un réseau interprofessionnel dans le cadre du PASIP ;
  - Réduction des zones blanches d'accès aux droits ;
  - Réalisation d'un diagnostic sur le vieillissement de la population, les offres de services et les solidarités qui soutiennent le maintien à domicile.
- Objectif 2 – Soutenir/informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire :
  - Elaboration d'un guide pratique de « l'Accès aux droits en Volvestre » à destination du public ;
  - Développement d'actions dans le cadre de l'inclusion numérique ;
  - Développement d'actions de mobilité favorisant l'accès aux services ;
  - Mise à jour des informations sur les différents médias.
- Objectif 3 – Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale, répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural :
  - Interconnaissance entre les associations ;
  - Déploiement d'une ingénierie de la Vie Sociale, acculturation des acteurs locaux à l'animation de la vie sociale.

Les annexes 2 et 2bis à la présente convention précisent les moyens mobilisés par chacun des partenaires dans le cadre des champs d'intervention conjoint. Ces annexes font apparaître le soutien des co-financeurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles.

## **ARTICLE 9 - ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES**

La Caf de la Haute-Garonne, la MSA-MPS, le Conseil départemental, L'Éducation nationale, la Communauté de communes du Volvestre et les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Lavelanet-de-Comminges, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, Saint-Julien-sur-Garonne, Saint-Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La Ctg matérialise également l'engagement conjoint de la Caf, de la MSA-MPS, du Conseil départemental, de l'Éducation nationale et des collectivités signataires à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

A l'issue du Contrat enfance et jeunesse passé avec les collectivités signataires, la Caf s'engage à conserver le montant des financements bonifiés de N-1<sup>1</sup> à ce titre et à les répartir directement entre les structures du territoire soutenues par la collectivité locale compétente, sous la forme de « bonus territoire Ctg ».

De leur côté, les collectivités s'engagent à poursuivre leur soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de leurs contributions pour les équipements et services listés en annexe 2. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

## **ARTICLE 10 - MODALITES DE COLLABORATION**

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place les modalités de gouvernance suivantes :

- **Un comité de pilotage : instance de pilotage stratégique**

Ce comité est composé de représentants de la Caf, de la MSA-MPS, du Conseil départemental, de l'Éducation nationale, de la Communauté de communes du Volvestre et des communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Lavelanet-de-Comminges, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, Saint-Julien-sur-Garonne, Saint-Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne. Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

---

<sup>1</sup> Le montant de référence est celui comptabilisé dans les comptes de la Caf en N-1. (Charge à payer)

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les deux partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et la communauté de communes.

▪ **Un comité technique : instance de mise en œuvre technique**

Ce comité est composé d'agents de la Caf, du Conseil départemental, de la MSA-MPS, de l'Education Nationale et des collectivités.

Cette instance :

- Formule des propositions à l'attention du comité de pilotage ;
- Accompagne la mise en œuvre des décisions ;
- Présente annuellement au comité de pilotage le bilan de la mise en œuvre du Schéma de développement – Plan d'action, et, au terme de la convention, son évaluation complète.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique, ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la Ctg, fixées d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 5 de la présente convention.

## **ARTICLE 11- ECHANGES DE DONNEES**

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Rgpd, la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du Rgpd.

La signature de la présente convention engage les parties sur le respect de la convention de cession de données en annexe 8.

## ARTICLE 12 - COMMUNICATION

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

## ARTICLE 13 - EVALUATION

Une évaluation des actions est conduite au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre de la Ctg, lors des revues du plan d'actions. Les indicateurs d'évaluation sont déclinés dans le plan, constituant l'annexe 6 de la présente convention. Ils permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

A l'issue de la présente convention, un bilan sera effectué intégrant une évaluation des effets de celle-ci. Cette évaluation devra permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

## ARTICLE 14 - DUREE DE LA CONVENTION

**La présente convention est conclue à compter du 1/01/2023 et jusqu'au 31/12/2027.**

La démarche de renouvellement de la Ctg devra être conduite en année N, c'est-à-dire la dernière année de la convention ; en cas de renouvellement sur une année d'élections municipales, il sera possible d'en reporter le démarrage en début d'année N+1. Le financement des bonus territoires pourra éventuellement être maintenu durant 1 an après la dernière année de la Ctg après accord des 2 parties et signature d'un avenant.

## ARTICLE 15 - EXECUTION FORMELLE DE LA CONVENTION

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

## **ARTICLE 16 - FIN DE LA CONVENTION**

### **Résiliation de plein droit avec mise en demeure**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

### **Résiliation de plein droit sans mise en demeure**

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

### **Résiliation par consentement mutuel**

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

### **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties. La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

## **ARTICLE 17- LES RECOURS**

### **Recours contentieux**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

## **ARTICLE 18 - CONFIDENTIALITE**

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

Fait à Toulouse, le 13 Mars 2024

En autant d'exemplaires originaux que de signataires

Cette convention comporte 31 pages paraphées par les parties et 8 annexes.

<b>La Caf de la Haute-Garonne</b>		<b>La MSA-MPS</b>	
Le Président	Le Directeur	La Présidente	Le Directeur
Laurent NGUYEN	Jean-Charles PITEAU	Laurence d'ALDEGUIER	Sébastien BISMUTH-KIMPE

<b>Le Conseil départemental de la Haute-Garonne</b>	<b>L'Éducation nationale</b>
Le Président	Le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne
Sébastien VINCINI	Arnaud LECLERC

<b>La Communauté de communes du Volvestre</b>	<b>La commune de Carbonne</b>
Le Président	Le Maire
Denis TURREL	Denis TURREL



<b>La commune de Capens</b>	<b>La commune de Lafitte-Vigordane</b>
Le Maire	Le Maire
Richard DANES	Karine BRUN

<b>La commune de Longages</b>	<b>La commune de Marquefave</b>
Le Maire	Le Maire
Jean-Michel DALLARD	Éric PAYEN

<b>La commune de Mauzac</b>	<b>La commune de Lavelanet de Comminges</b>
Le Maire	Le Maire
Éric SALAT	Jean CHALDUC

<b>La Commune de Montbrun-Bocage</b>	<b>La commune de Montesquieu-Volvestre</b>
Le Maire	Le Maire
Christian SENECLAUZE	Frédéric BIENVENUE

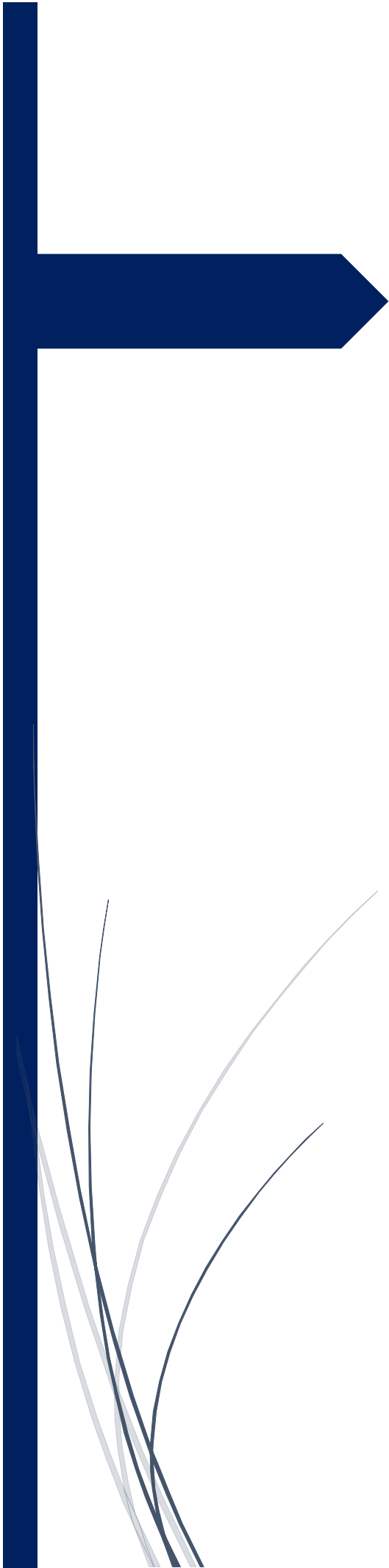
<b>La commune de Noé</b>	<b>La commune de Peyssies</b>
Le Maire	Le Maire
Max CAZERRE	Daniel GRYCZA

<b>La commune de Rieux-Volvestre</b>	<b>La commune de Saint-Julien-sur-Garonne</b>
Le Maire	Le Maire
Maryse VEZAT	Patrick LEFEBVRE









# Diagnostic Communauté de Communes du Volvestre

Diagnostic CTG 2022-2023

ASSOCIATION PRISM



*Volvestre*  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1. La Communauté de communes du Volvestre : territoire périurbain en voie de stabilisation démographique</b> .....	<b>8</b>
1.1 Une croissance démographique soutenue liée aux arrivées massives de population sur la métropole toulousaine : un territoire périurbain, plutôt familial, où se posent des problématiques d’animation de la vie locale .....	8
1.2 Comment se répartit la croissance démographique en Volvestre ? Une approche par vallées et bassins de vie.....	14
1.3 Qui sont les nouveaux arrivants ? Un territoire de classes moyennes et populaires, où s’installent des familles avec enfant(s) déjà constituées .....	19
1.4 Synthèse et enjeux du panorama général.....	21
<b>2. Un territoire familial où commence à se structurer une offre en termes d’accompagnement et de soutien à la parentalité</b> .....	<b>22</b>
2.1 Un nombre de familles qui continue de croître, la monoparentalité en forte hausse.....	22
2.2 Une offre en matière de soutien et d’accompagnement parental encore timide, mais des volontés associatives et une structuration à encourager .....	26
2.3 L’accompagnement des familles et le soutien à la parentalité : des besoins et une demande forte de la part des professionnels .....	28
2.4 Le questionnaire habitant et la parentalité : des besoins plus diffus, mais des points d’entrée thématique potentiels et une inclusivité jugée encore insuffisante .....	30
2.5 Synthèse et enjeux famille et parentalité.....	34
<b>3. Petite Enfance : entre crise de l’offre et transformation de la demande</b> .....	<b>36</b>
3.1 Un nombre de naissances faible, des effectifs des moins de 3 ans stables et des changements dans le profil des familles avec de très jeunes enfants.....	36
3.2 Une crise de l’offre liée à une baisse du nombre d’assistantes maternelles et à un changement du profils des familles avec de très jeunes enfants.....	41
3.3 Le EAJE et le RPE : besoins et attentes des professionnelles de la Petite Enfance .....	44
3.4 Les résultats de l’enquête auprès des habitants ayant de très jeunes enfants .....	46
3.5 Synthèse et enjeux Petite Enfance .....	49
<b>4. L’Enfance (3—11 ans) : des effectifs qui se stabilisent, le modèle économique du périscolaire qui s’essouffle</b> .....	<b>52</b>
4.1 Le nombre des enfants entre 3 et 11 ans reste élevé, malgré des effectifs scolaires qui se stabilisent ou commencent à baisser .....	52
4.2 Une offre péri et extrascolaire fragmentée mais néanmoins importante, un modèle économique en crise .....	58
4.3 Le questionnaire habitants : des familles satisfaites, mais des politiques tarifaires qui interrogent et une offre extrascolaire jugée insuffisante .....	62
4.4 Synthèse et enjeux concernant l’enfance (3 – 11 ans) en Volvestre.....	66
<b>5. Les jeunes (12-25 ans) : un public nombreux, une offre hétérogène</b> .....	<b>67</b>

5.1	Une population de pré-majeurs élevée, un creux accentué sur les 18-25 ans .....	68
5.2	Une offre dégressive avec l'âge : des jeunesses peu identifiées, peu caractérisées, à propos desquelles il existe peu de données .....	72
5.3	Les résultats du questionnaire habitants : une offre peu accessible.....	77
	Synthèse et enjeux concernant les jeunesses (12-25 ans).....	80
<b>6.</b>	<b>Le Volvestre : un territoire d'actifs, de classes moyennes et populaires, où la précarité augmente et où l'accès aux droits est contraint par des spécificités spatiales et une offre en cours de structuration.....</b>	<b>82</b>
6.1	Classes moyennes et populaires actives en Volvestre : une grande précarité limitée, mais une paupérisation bien présente .....	83
6.2	Un territoire anciennement en situation de « précarité institutionnelle ».....	90
6.3	Le réceptacle France Services et ce que cela dit de la question sociale en Volvestre et de la relation entre la population et les services publics.....	93
	Synthèse et enjeux concernant les besoins sociaux et l'accès aux Droits en Volvestre .....	98
<b>7.</b>	<b>Synthèse globale et conclusion du diagnostic.....</b>	<b>101</b>
<b>8.</b>	<b>Enquête Habitants – Catalogue des verbatims .....</b>	<b>104</b>
<b>9.</b>	<b>Glossaire.....</b>	<b>152</b>



# INTRODUCTION

---

## *Objet de l'étude*

Ce diagnostic propose une présentation et une mise en forme des résultats de l'enquête réalisée dans le cadre du processus de signature de la Convention Territoriale Globale du Volvestre. Cette étude visait à dresser un état des lieux de la couverture des besoins des familles par les institutions, à travers l'identification et la caractérisation :

- **des publics concernés** : effectifs, évolutions démographiques, profils socioéconomiques, répartition géographique. Nous parlons ici des très jeunes enfants, des enfants, des pré-majeurs, des jeunes adultes et des familles.
- **des actions et projets**, réalisés ou en cours, au regard de l'état de la demande.

L'objet de cette étude est de permettre de définir et de construire les enjeux relatifs aux familles en Volvestre, en associant et en articulant communes, intercommunalité, partenaires institutionnels et autres acteurs locaux (associations, habitants, etc.).

## *Méthodologie*

L'étude résulte de l'analyse croisée de plusieurs méthodes de collecte de données :



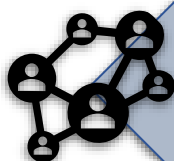
**Une étude des documents et des travaux existants sur le Volvestre**, ainsi que des données produites par la CAF, l'INSEE et le CD31, et portant sur la question des familles, de l'accompagnement social et de l'accès aux droits.



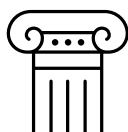
**52 entretiens ont été menés auprès des différents acteurs (83 personnes)**, entre octobre et décembre 2022 (élus, techniciens, partenaires institutionnels). Il s'agit de prendre en compte les discours et les représentations, ainsi que le vécu et les attentes de ces derniers.



**Une diffusion entre février et mars 2023 d'un questionnaire destiné aux habitants, avec 632 réponses obtenues** : un répondant peut être assimilé à un foyer ou un ménage, ce qui représente en tout 2112 personnes touchées.



**Une série d'ateliers**, organisés entre avril et septembre 2023, à l'échelle des bassins de vie et au niveau de l'intercommunalité, autour de thématiques spécifiques. Il s'agissait de partager le diagnostic, de diffuser les données et les analyses, et de co-construire les enjeux.



## ***Mener une évaluation globale sur une politique aux multiples échelles et portée par de nombreux acteurs : vers des formes de coopération nouvelle***

L'étude et le diagnostic présentent des analyses qui articulent entre elles les différentes méthodes de collectes présentées ci-dessus. Elles accordent une place prépondérante aux connaissances qu'ont les acteurs de leur propre territoire : la manière dont ils se le représentent, dont ils en parlent, dont ils y vivent, dont ils y travaillent, dont ils y trouvent (ou non) et y font des activités. Des ressources documentaires existent, mais elles sont éparses, dans la mesure où la politique en direction des familles et des jeunes de 0 à 18 ans demeure fragmentée et partagée entre une multiplicité d'acteurs, des partenaires institutionnels aux communes, en passant par le secteur associatif.

En effet, la Communauté de Communes du Volvestre dispose d'un faible nombre de compétences optionnelles et supplémentaires concernant les champs de la CTG. En-dehors de la Petite Enfance et dans une certaine mesure, de l'accès aux droits, par la création et la gestion des maisons de services publics, l'intercommunalité dispose d'une place finalement très limitée dans la définition et la prise en charge des problématiques et enjeux relatifs aux familles. Dès lors, et comme il le sera rappelé à plusieurs reprises au cours du diagnostic, produire une évaluation globale devient complexe du fait de critères qui vont nécessairement varier entre ces différents niveaux d'acteurs. La politique en direction de l'enfance et de la jeunesse, par exemple, va dépendre d'un cheminement historique particulier propre à chaque commune : un cheminement ponctué de choix et de contraintes et résultant de modes d'organisation parfois très différents, entre régie directe ou association avec des gestionnaires extérieurs.

Le diagnostic ne vise pas à proposer une lecture lissée ou uniformisée de ces modes d'organisation existant, mais, partant de ceux-ci, d'éclairer sur les voies possibles de coopération visant à prendre en compte un certain nombre de faits et de problématiques, souvent partagées. Celles-ci n'ont bien entendu pas la même intensité selon la partie du territoire considérée : la mobilité et la fragilité économique apparaissent plus fortement pour la vallée de l'Arize, tandis que les communes du nord du territoire disposent d'un nombre d'associations bien plus faible au regard du nombre d'habitants que leurs consœurs plus au sud. La question relative aux jeunes, demeure largement déficitaire partout en Volvestre, dans la mesure où un public pourtant nombreux se trouve couvert par un nombre limité d'institutions ou de structures.

Les ateliers avaient notamment pour objectif de partager des constats, et de montrer, au-delà, d'un territoire effectivement hétérogène, que certaines problématiques peuvent nécessiter, et permettre, une prise en charge et une coopération au niveau du bassin de vie ou de l'intercommunalité. C'est dans cette mesure que nous avons construit et proposé un schéma de gouvernance qui prenne en compte ces spécificités.

## Organisation du diagnostic

Celui-ci est organisé en 6 parties :

- **Un panorama général**, qui vise à présenter et expliquer les principales évolutions démographiques récentes en Volvestre, ainsi que les enjeux qui en découlent. Une attention particulière a été portée à la question des bassins de vie, et dont le projet de territoire de 2018 présentait déjà une ébauche.
- **Les familles et le soutien parental** : phénomène d'isolement, monoparentalité, répartition sur le territoire, question du logement, cette partie vise à aborder, au-delà d'un inventaire statistique et descriptif des ménages et de leur composition, la question du soutien et de l'accompagnement parental.
- **La Petite Enfance (0-3 ans)** : cette partie traite notamment de la crise de l'offre d'accueil que traverse le Volvestre et qui est liée notamment à une baisse importante et durable du nombre d'ASMAT. Une baisse appelée à continuer, et qui interroge sur la capacité de l'accueil collectif à pouvoir absorber cette demande supplémentaire.
- **L'Enfance (3-11 ans)** : malgré des effectifs qui commencent à décroître ou se stabiliser, l'enquête témoigne des difficultés de prise en charge de ce public en raison de la crise qui touche le modèle économique et de gestion RH de l'animation enfance.
- **Les jeunes (12-25 ans)** : un public présent en nombre, mais pour qui l'offre est faible, et ce sur de multiples thématiques, allant de la mobilité à la prévention.
- **L'accès aux droits et l'accompagnement social** : de multiples actions ont été entreprises en Volvestre dans ce champ d'action, que ce soit au niveau de l'intercommunalité à travers la mise en place d'un France Services multisites, par des communes à travers leurs CCAS ou CIAS, ou par les partenaires institutionnels comme le CD 31 par l'intermédiaire de la MDS et de la Maison Départementale de Proximité, la MSA, la CAF et la Mission Locale.

Vous pouvez noter que la question des seniors n'est pas abordée, tout du moins de manière directe. Dans la mesure où la CTG concerne principalement les familles, nous avons fait le choix de privilégier ce public ainsi que les acteurs qui entourent sa prise en charge. Vous trouverez néanmoins des éléments qui concernent la place des aînés dans les parties panorama général et accès aux droits.

Chaque partie est organisée de façon à présenter un état de la demande, à travers les statistiques disponibles, les entretiens et les résultats du questionnaire, de l'état de l'offre de services disponible. Chaque partie dispose d'une synthèse qui vise à présenter de manière synthétique les éléments présentés. Comme il l'a été explicité plus haut dans cette introduction, la parole des enquêtés occupe une place centrale dans cette étude : de nombreux verbatims viennent illustrer et soutenir les analyses présentées dans ce diagnostic. Voici comment ils apparaissent :

- Verbatims issus des entretiens (élus, techniciens ou partenaires institutionnels) :

« Vous, vous êtes jeunes, vous il y a pas de souci, mais le pont de X n'existait pas avant. Donc ce n'était pas possible d'aller à X. Si, il y avait un bac, enfin bon... quand j'étais jeune je prenais le bac. » **(Entre ces parenthèses, la fonction de la personne)**

- Verbatims issus des questionnaires habitants :



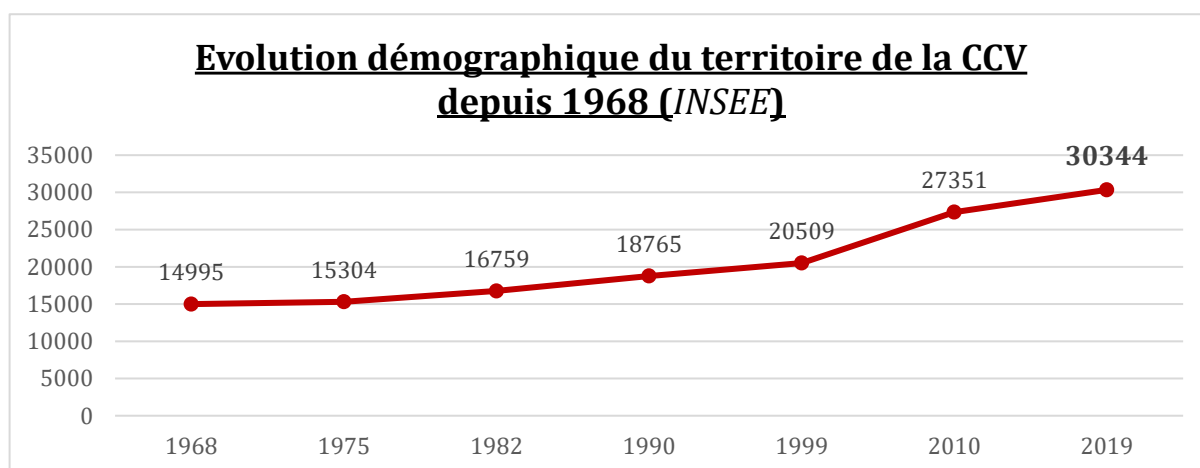
« Les routes sont trop dangereuses nous sommes obligés de prendre la voiture » ; « Favoriser les modes de déplacement bas carbone » ;

Vous trouverez, à l'issue des 6 parties, une présentation synthétique des résultats de l'enquête par questionnaires, ainsi qu'un catalogue de verbatims extraits de ceux-ci.

Bonne lecture.

# 1. LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE : TERRITOIRE PERIURBAIN EN VOIE DE STABILISATION DEMOGRAPHIQUE

## 1.1 UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE SOUTENUE LIEE AUX ARRIVEES MASSIVES DE POPULATION SUR LA METROPOLE TOULOUSAINNE : UN TERRITOIRE PERIURBAIN, PLUTOT FAMILIAL, OU SE POSENT DES PROBLEMATIQUES D'ANIMATION DE LA VIE LOCALE



La communauté de Communes du Volvestre connaît une augmentation continue de sa population depuis la fin des années 90. Après une hausse de près de 33.36% entre 1999 et 2010, la croissance a légèrement perdu de son intensité depuis le milieu des années 2010, même si elle demeure forte, avec une variation de +10,94% de 2010 à 2019. On dénombre en 2019, 30 344 individus, résidant au sein des 32 communes qui composent la CCV.

La croissance démographique du Volvestre est directement liée à celle de la métropole toulousaine, et résulte du « *desserrement* » de celle-ci vers ses périphéries. L'augmentation des prix de l'immobilier et la rareté du foncier sur Toulouse et sa périphérie directe initient une forme de processus de ségrégation spatiale : des fractions des classes populaires et des professions intermédiaires, aux revenus modestes ou modérés, sont contraintes de s'éloigner de Toulouse pour accéder à la propriété. Elles se trouvent dès lors reléguées hors du cœur de cette dernière, dans les banlieues, mais aussi dans les communes rurales et périurbaines, situées plus loin encore. Le solde migratoire de l'intercommunalité du Volvestre et des communes qui la composent a ainsi longtemps dépassé celui du département (1.9 contre 0.95 entre 1999 et 2014, 0.7 pour les deux en 2020), là où le taux d'accroissement naturel est très faiblement positif, voire nul (*voir la partie dédiée à la Petite Enfance*).

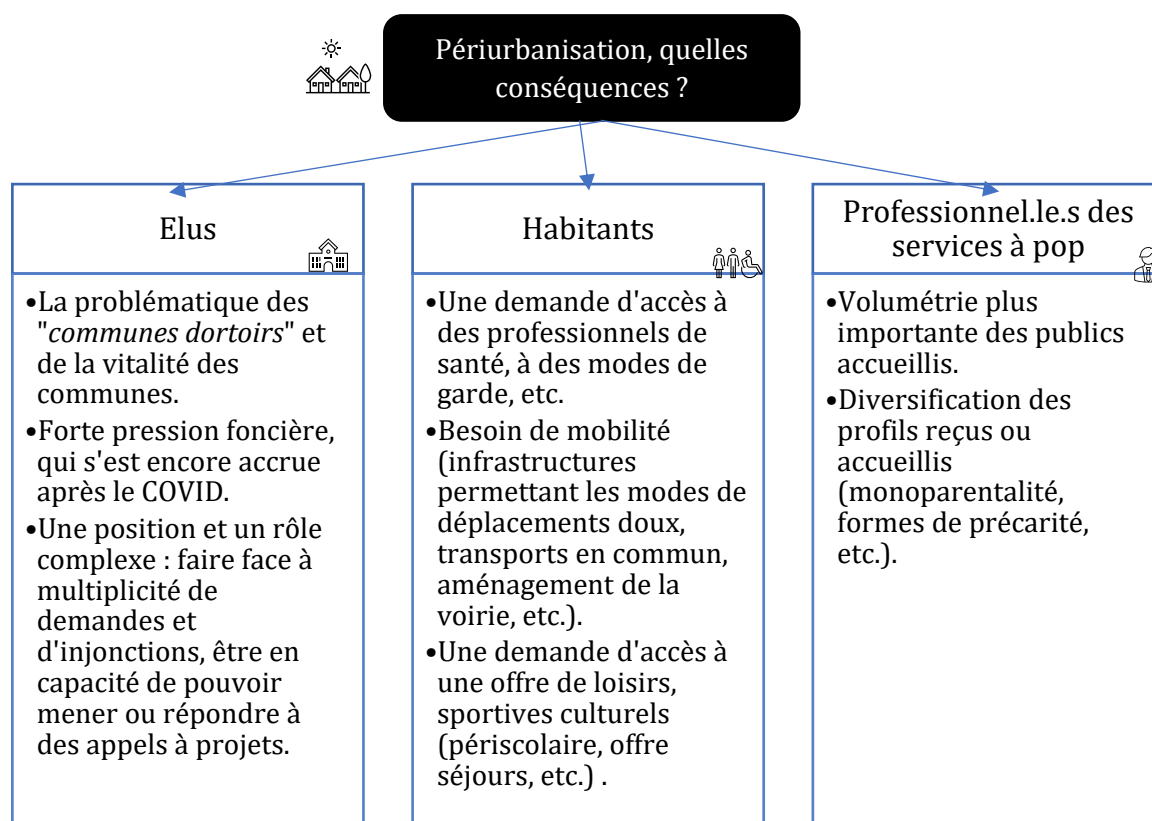
Les dernières données disponibles de l'INSEE et les propos des acteurs locaux indiquent que la majorité des nouveaux arrivants en Volvestre sont des familles déjà constituées, avec un ou deux enfants, en provenance de la métropole toulousaine ou de sa périphérie.

« Les demandes, c'est des jeunes qui veulent construire leurs propres maisons. Ils ne travaillent pas forcément sur la commune. Par contre c'est des jeunes qui travaillent, soit sur Toulouse, soit sur Muret, principalement. » (Un élu communal)

## **Le Volvestre, espace périurbain « lointain » : changements démographiques et problématiques de l'animation de la vie locale**

**Un espace périurbain est un espace situé en périphérie d'une agglomération et dont une part importante de ses habitants travaille au sein de celle-ci. L'importance des mobilités domicile-travail en Volvestre permet de classer l'intercommunalité parmi les espaces périurbains. Mais quelles sont les conséquences et les enjeux liés à ce changement d'échelle et de statut, et qui opèrent de profondes transformations depuis de nombreuses années déjà ? (Voir la synthèse des résultats du QR en fin de diagnostic).**

La périurbanisation est le phénomène central initiateur des changements récents en Volvestre : il détermine et structure nombre de constats, d'enjeux et de problématiques autour des services proposés à la population, des familles tout particulièrement. Pour les professionnels, les élus et les habitants, les conséquences sont multiples et touchent plusieurs dimensions de la vie quotidienne, l'augmentation continue du nombre d'habitants venant par ailleurs modifier l'équation entre l'offre et la demande de biens et de services.



A ces conséquences liées à la massification démographique, il faut ajouter un contexte économique d'austérité budgétaire qui pèse lourdement sur les communes et leurs capacités d'action, tandis que l'augmentation des dépenses contraintes pour les habitants se répercutent sur les budgets alloués aux activités des familles et des enfants.

## De quelle manière les élus, les habitants, et les acteurs locaux se représentent-ils et vivent-ils ces changements ?

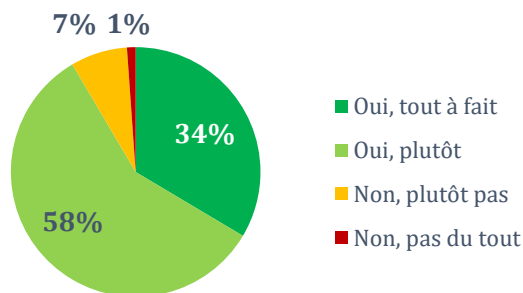
La manière de se représenter la périurbanisation en Volvestre dépend de plusieurs facteurs et variables : pour les élus et les professionnels, l'ancienneté, le statut et de la taille de la commune ont un impact significatif sur la manière d'appréhender les changements. On distingue deux grands groupes :

- **Pour les bourgs « historiques »**, comme Carbonne, Rieux-Volvestre, Montesquieu-Volvestre ou St-Sulpice sur Lèze, qui ont toujours incarné une forme de centralisation locale en termes de commerces et de services, la question du changement apparaît moins problématique que pour d'autres communes. De fait, la présence de services municipaux structurés historiquement a permis (et permet encore) d'absorber la hausse de la demande, tout en opérant des adaptations des politiques menées (projets alimentation, soutien à l'ouverture de tiers-lieu).
- **Pour nombre de communes de la vallée de la Garonne et la Lèze, en revanche, le changement d'échelle a été vécu plus brutalement, à la mesure de la rapidité avec laquelle celui-ci s'est opéré.** Il a été nécessaire de redimensionner certains services, d'en créer de nouveaux, de penser l'extension du bâti et d'une partie des locaux. En termes de relation aux habitants, il a fallu faire face et s'adapter à de nouveaux publics, à des familles n'ayant jusqu'ici jamais vécu dans du périurbain lointain. Tout ceci en l'espace d'une vingtaine d'années.

« Nous avons fait d'importants travaux pour l'ALSH : vous imaginez bien, l'explosion qu'il y a eu depuis les années 2000 ! C'est énorme ! » (Une technicienne jeunesse)

« Nous avons été contraints d'ouvrir un service d'urbanisme pour gérer tout ceci, tout ce dont je viens de vous parler. La pression foncière est très importante. J'ai des appels toutes les semaines. » (Un élu communal)

### Votre commune est-elle une commune où il fait bon vivre ?



**Du côté des habitants, la plupart des répondants au questionnaire indiquent être satisfaits de leur lieu de résidence.**

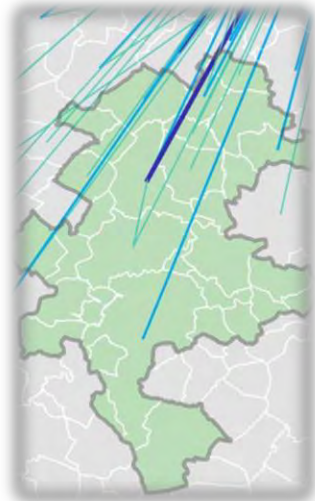
**91.33%** C'est le nombre d'habitants qui déclarent qu'il fait bon vivre dans leur commune de résidence.

Il demeure néanmoins des inquiétudes concernant l'étalement urbain et l'animation de la vie locale, qui apparaissent comme une préoccupation centrale, qui émerge à de multiples reprises dans les verbatims collectés.



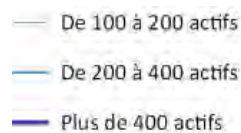
## Une problématique partagée et représentative de la périurbanisation : « la commune dortoir » et l'animation de la vie locale.

De nombreuses communes du Volvestre, que ce soit sur la vallée de la Garonne ou la Vallée de la Lèze, sont des « *noyaux villageois anciens* », autour desquels ont été construites des zones pavillonnaires, de taille plus ou moins importante. L'afflux de nouveaux arrivants a provoqué un changement d'échelle dont les conséquences sont multiples, notamment le dimensionnement des structures et des services aux publics qui n'est pas toujours adapté aux besoins et aux volumes de ces populations plus nombreuses.



Cette reconfiguration spatiale du Volvestre et l'augmentation importante du nombre de résidents qui travaillent à l'extérieur du territoire, rend la problématique des « *communes dortoirs* » très prégnante. L'accueil des nouveaux arrivants et l'animation de la vie locale et son développement sont au cœur des problématiques soulevées par les élus et les habitants.

La carte ci-contre permet une représentation imagée des flux pendulaires qui font du Volvestre un espace fortement lié à la métropole toulousaine.



**Les entretiens et le questionnaire habitant font état de la prégnance de cette problématique qu'est l'animation de la vie locale.** Pour les élus, l'une des principales difficultés est qu'ils se retrouvent souvent porteur de projets (commerces, tiers-lieu), mais disposent de peu de compétences et de ressources spécifiques pour les mettre en œuvre.

« Il y a des années et des années, il y avait une pizzeria, une épicerie, il y avait vraiment une dynamique, qui s'est complètement éteinte. Mais complètement ! Notamment lié à l'extension de X : qui a vu avec l'essor de beaucoup de supermarchés, très dynamiques, etc. Donc très difficile pour faire vivre un petit artisan ou un petit commerçant. » (Une élue communale)

Du côté des habitants, de très nombreux verbatims pointent là aussi l'importance du local :

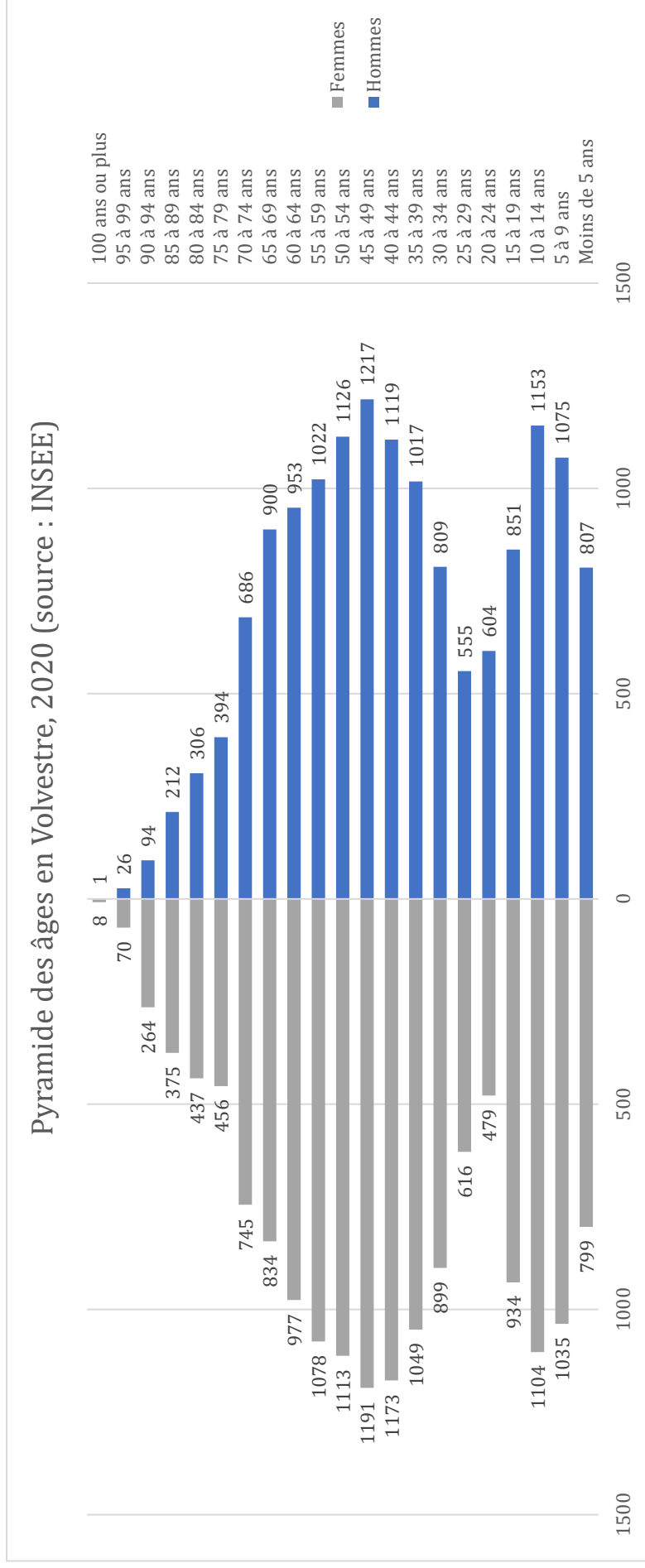




- *« Je ne sais pas si ma réponse à sa place ici mais une offre sur le secteur ne nous obligeant pas à monter sur Roques ou Portet ou descendre à St Gaudens type vêtements, chaussures, accessibles à tous. »*
- *« Protéger nos centres-villes, et surtout les faire évoluer pour qu'ils ne se fassent pas "bouffer" par les grandes enseignes. »*
- *« Tiers lieu favorisant le lien social, l'initiative citoyenne, une offre culturelle et le coworking pour les personnes isolées en télétravail. »*

Demeure la problématique de la personne ou du groupe en charge de cette animation. Plusieurs élus font état d'une fatigue et d'une lassitude, face à la difficulté de trouver des bénévoles, afin de faire vivre des comités des fêtes ou organiser des évènements.

## Pyramide des âges : un territoire encore très familial



**Un territoire encore familial** : comparativement à d'autres territoires, le Volvestre demeure encore familial malgré le ralentissement de la croissance démographique et la légère baisse du nombre d'enfants qui s'est amorcée à partir de 2015.

**Un creux démographique sur les 18-30 ans** : ce phénomène est relativement classique pour un territoire périurbain et rural. Il apparaît néanmoins particulièrement prononcé ici. Il est le signe des difficultés pour les ménages de jeunes actifs à trouver des solutions pour se loger (*voir la partie consacrée aux besoins sociaux*).

## 1.2 COMMENT SE REPARTIT LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EN VOLVESTRE ? UNE APPROCHE PAR VALLEES ET BASSINS DE VIE

**Le Volvestre est un territoire dont on peut dire qu'il se « périurbanise » progressivement par le nord, sous l'effet du desserrement de la métropole toulousaine, suivant un schéma en « tache d'huile ».** L'intensité de la croissance démographique et le profil des nouveaux arrivants vont varier en fonction de plusieurs critères :

- sa position sur un axe nord-sud, c'est-à-dire plus ou moins proche de la métropole toulousaine,
- sa proximité avec un axe de communication (Pyrénéenne, D4 ou voie ferrée Toulouse-Tarbes),
- les prix et la disponibilité du foncier,
- la dimension du parc locatif.

Se dégage dès lors trois grands bassins, auxquels on peut ajouter une catégorie plus petite qui correspond aux communes rurales des coteaux (les terreforts du Volvestre). D'une part, il y a les deux vallées, Garonne et Lèze, qui constituent les deux axes principaux de développement, où la croissance est la plus forte. De l'autre, des espaces semi-ruraux, plus éloignés, où certains indicateurs sont modifiés :

- **Zone 1 : l'axe formé par la Vallée de la Garonne, avec la Pyrénéenne et la voie ferrée.**  
On peut y distinguer trois zones :
  - les communes de Noé-Longages-Capens-Mauzac au nord,
  - Carbonne et Rieux-Volvestre au centre,
  - et les communes proches de Cœur-de-Garonne au sud.

Ces communes forment « l'archipel »<sup>1</sup> urbain qui croit et s'étend le long de la Garonne depuis le sud de la métropole et le Muretain. C'est la partie du Volvestre la plus dynamique démographiquement.

- **Zone 2 : la vallée de Lèze**, qui connaît une croissance démographique similaire à l'axe de la Garonne, mais à une échelle plus réduite. Les niveaux de vie et de diplôme y sont néanmoins légèrement inférieurs, les prix du foncier y étant encore accessibles pour les classes populaires, du fait de l'absence d'alternatives stables à l'automobile, qui vient jouer comme un frein à l'installation : l'absence de liaisons avec des hubs a été soulignée dans les réponses au questionnaire. Saint-Sulpice-sur-Lèze, Montaut et Montgazin forment le pôle « nord » de la vallée. A noter que les communes de Canens, Castagnac et Massabrac

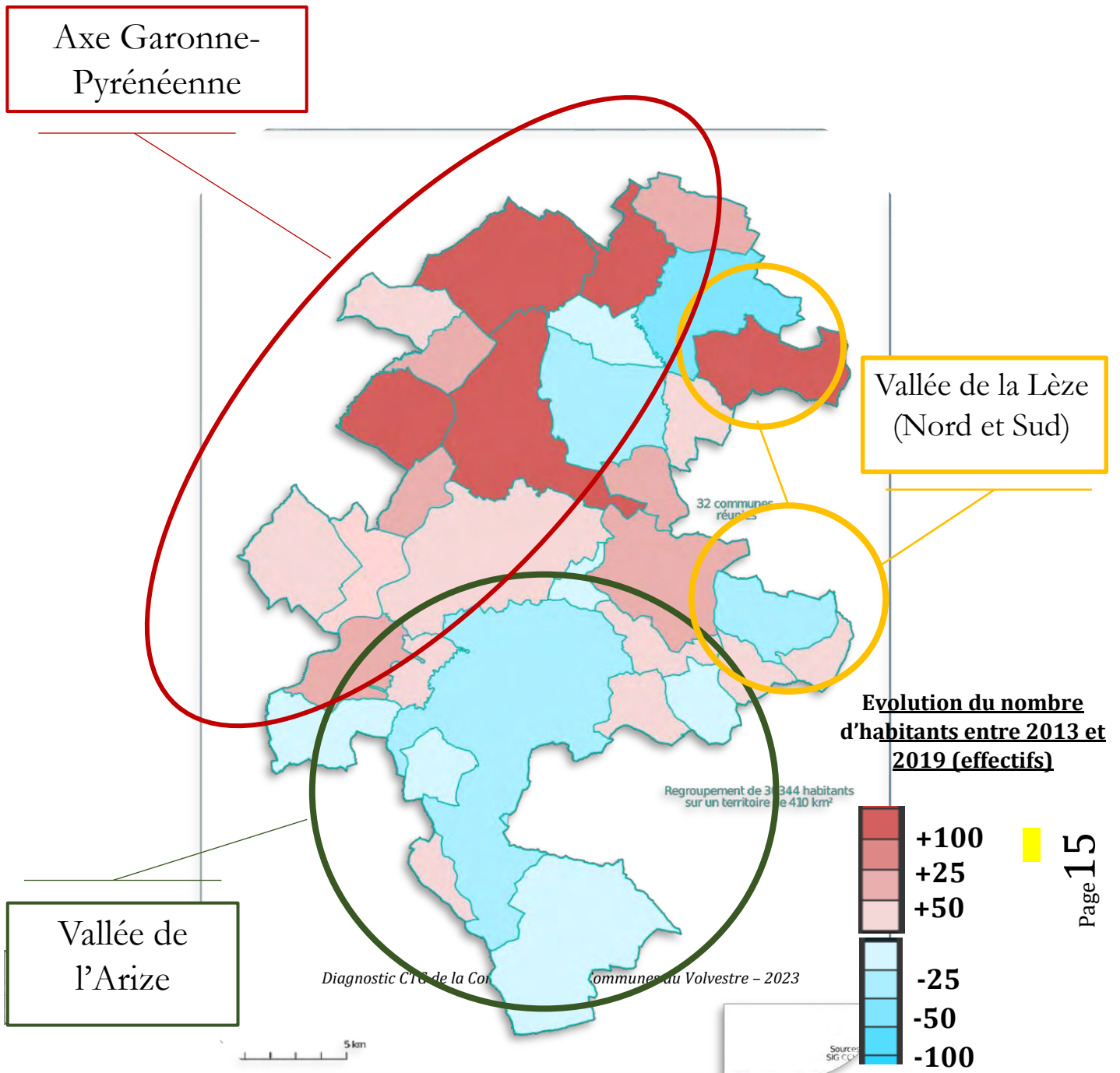
---

<sup>1</sup> « Les agglomérations urbaines dont la superficie augmentait jadis de manière continue (en tache d'huile) via le développement des banlieues, « s'étendent » ou plutôt « se défont » désormais « en archipel », en essayant à travers des territoires ruraux et en formant des noyaux restreints et isolés de l'agglomération de départ. » « La fin de l'urbanisation en France ? », 2022, par G-F Dumont, dans un texte paru dans la revue Les analyses de population & avenir.

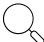
peuvent être rattachées à ce bassin, au regard de certains indicateurs (revenus et lieux de travail) ainsi que des habitudes de vie tournées vers l'Ariège.

- **Zone 3 : la Vallée de l'Arize** est entrée dans une phase de stabilisation démographique, qui se caractérise par un vieillissement important. Ce bassin s'organise et s'articule autour des deux communes d'importance que sont Rieux-Volvestre et Montesquieu-Volvestre. La diminution du nombre de primo-arrivants entraîne mécaniquement une baisse de la tranche des 0-18 ans. Le nombre d'habitants y est resté le même

**Les coteaux** constituent un espace géographique particulier et spécifique. C'est une zone qui est à la fois un espace de vie à part entière, une partie intégrante d'un des bassins de vie, et une frontière entre les différentes vallées, entendu comme une barrière physique qui peut freiner les déplacements (tout du moins certaines formes de mobilité, comme l'utilisation du vélo). Les coteaux offrent un panorama contrasté : on y distingue, à la fois de petites communes qui connaissent un phénomène de « *renaissance rurale* » avec l'installation de ménages de type familles avec enfants, et des communes dont la croissance stagne, voire où la population décroît légèrement.



*Au regard de la spécificité des communes et de leurs organisations historique et actuelle, afin de structurer notre présentation, nous proposons un regroupement par bassins.*

 **La Vallée de la Garonne**



**Bassin Garonne-Nord :**

COMMUNES	2013	2019	VARIATION EN EFFECTIFS	VARIATION EN %	PART DES 0-19 ANS	PART DES 65 ANS ET +
CAPENS	684	677	-7	-1.02%	32.05% (217)	13% (88)
LONGAGES	2869	3160	+291	+10.14%	29.11% (920)	14.56% (460)
MAUZAC	1224	1301	+77	+6.29%	30.28% (394)	11.76% (153)
NOE	2808	2912	+111	+3.95%	26.68% (777)	16.41% (478)

**Bassin Garonne-Sud :**

COMMUNES	2013	2019	VARIATION EN EFFECTIFS	VARIATION EN %	PART DES 0-19 ANS	PART DES 65 ANS ET +
BOIS DE LA PIERRE	425	441	+16	+3.765%	20,86% (92)	13.38 % (59)
CARBONNE	5330	5791	+461	+8.65%	26.04% (1508)	19.89% (1152)
LACAUGNE	203	241	+38	+18.72%	25.73% (62)	17.01% (41)
LAFITTE-VIGORDANE	1078	1224	+146	+13.54%	32.84% (402)	12.09% (148)
LAVELANET-DE-COMMINGES	593	614	+21	+3.54%	25.41% (156)	20.36% (125)
MARQUEFAVE	1008	956	-52	-5.16%	21,76% (208)	19.66% (188)
PEYSSIES	544	585	+41	+7.54%	22.56% (132)	21.03% (123)
SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE	536	552	+16	+2.985%	25% (138)	16.485% (91)
SALLES-SUR-GARONNE	509	588	+79	+15.52%	26.02% (153)	14.12% (83)

**Caractéristiques principales :** part élevée de jeunes, croissance démographique importante, des problèmes de mobilité infra communale.



**Nord de la Vallée de la Lèze :**

COMMUNES	2013	2019	VARIATION EN EFFECTIFS	VARIATION EN %	PART DES 0-19 ANS	PART DES 65 ANS ET +
MONTAUT	533	516	-17	-3.18%	25,14% (134)	16,86% (87)
MONTGAZIN	175	178	+3	+1.71%	24.16% (43)	16.85% (30)
SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	2049	2325	+276	+13.47%	24.6% (572)	19.31% (449)

**Sud de la Vallée de la Lèze :**

COMMUNES	2013	2019	VARIATION EN EFFECTIFS	VARIATION EN %	PART DES 0-19 ANS	PART DES 65 ANS ET +
CANENS	53	59	+6	+11.32%	13.56% (8)	18.64% (11)
CASTAGNAC	305	279	-26	-8.525%	24,37% (68)	15.41% (43)
MASSABRAC	82	93	+11	+13.415%	22.58% (21)	23.66% (22)

**Caractéristiques principales :** une dynamique similaire à celle de la Vallée de la Garonne, sur des volumes moins importants cependant. Le niveau de vie moyen y est légèrement inférieur, à l'instar des prix de l'immobilier. La mobilité y est, par ailleurs, fortement contrainte.

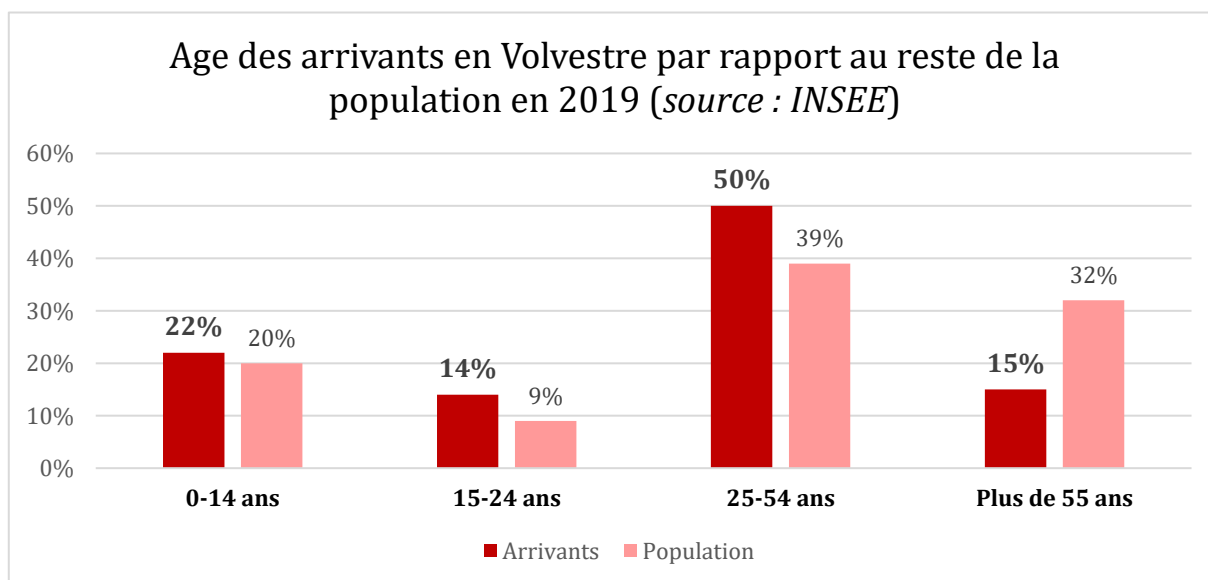


COMMUNES	2013	2019	VARIATION EN EFFECTIFS	VARIATION EN %	PART DES 0-19 ANS	PART DES 65 ANS ET +
BAX	86	92	+6	+6.98%	17,39% (16)	15.22% (14)
GENSAC-SUR- GARONNE	388	447	+59	+15.21%	23.94% (107)	21.7% (97)
GOUTEVERNISSE	171	186	+15	+8.77%	30.11% (56)	12.37% (23)
GOUZENS	84	81	-3	-3.57%	16.05% (13)	25.93% (21)
LAHITERE	48	66	+18	+37.5%	30.88% (21)	20.56% (14)
LAPEYRERE	72	65	-7	-9.72%	9.23% (6)	27.69% (18)
LATOURE	76	77	+1	+1.32%	16.88% (13)	33.77% (26)
LATRAPE	340	372	+32	+9.41%	25.27% (94)	13.71% (51)
MAILHOLAS	38	35	-3	+7.895%	11,43% (4)	28.57% (10)
MONTBRUN- BOCAGE	491	470	-21	-4.47%	20.21% (95)	25.12% (118)
MONTESQUIEU- VOLVESTRE	3205	3111	-94	-2.93%	23.3% (725)	24.24% (754)
RIEUX-VOLVESTRE	2591	2611	+20	+0.77%	22.83% (596)	24.895% (650)
SAINT-CHRISTAUD	255	239	-16	-6.27%	22.59% (54)	25.105% (60)

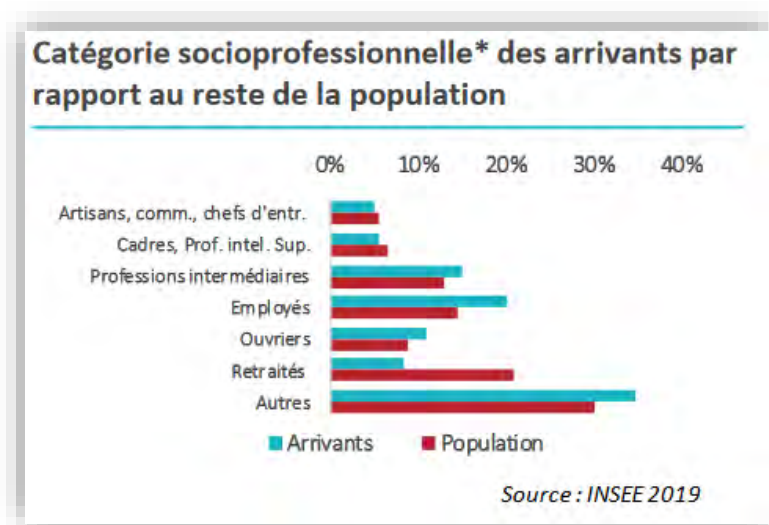
**Caractéristiques principales :** des bourgs historiques où les populations se stabilisent et vieillissent. De petites communes rurales avec une certaine dynamique démographique. Une part des plus de 65 ans qui approche voire dépasse les 25% sur une partie de la vallée.

### 1.3 QUI SONT LES NOUVEAUX ARRIVANTS ? UN TERRITOIRE DE CLASSES MOYENNES ET POPULAIRES, OU S'INSTALLENT DES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DÉJÀ CONSTITUÉES

Le Volvestre est un territoire qui capte des ménages en provenance de la Haute-Garonne, principalement de Toulouse et de sa première couronne. Quels sont les profils de ces populations qui s'installent en Volvestre ?



Le graphique ci-dessus indique que les primo-arrivants qui viennent s'installer en Volvestre sont majoritairement des familles déjà constituées, c'est-à-dire des couples ayant déjà 1 ou 2 enfants. Cela explique que, malgré un nombre de naissances très bas et qui a même baissé de 10% entre 2009 et 2019, les effectifs de l'enfance et des Jeunesses restent élevés.





## 🔍 *Un territoire de classes populaires et moyennes : entre vieillissement et gentrification*

En termes de profils socioéconomiques, le Volvestre a une forte composante de classes populaires dites « stables », c'est-à-dire des Employés, Ouvriers et des Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise, qui occupent un emploi. Les effectifs de ces CSP ont augmenté sur la dernière décennie, mais leur part dans la population totale a diminué. En effet, les catégories qui ont crû le plus fortement sont les Cadres et Professions Intermédiaires et Intellectuelles Supérieures, du fait du prix de l'immobilier qui a augmenté.

Néanmoins, ces dynamiques ne viennent pas modifier en profondeur les structures démographiques de la Communauté de Communes du Volvestre, qui reste, à l'instar de la métropole, marquée par un vieillissement progressif.

	2009	2014	2019	Evol 2009 - 2019	% dans la pop globale
Agriculteurs exploitants	366	407	356	-3%	1.5% (-0.2)
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1033	1178	1339	+30%	5.5% (+0.7)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1501	1814	1974	+32%	8.1% (+1.1)
Professions Intermédiaires	3338	3613	3890	+17%	16% (+0.3)
Employés	3989	3976	4389	+10%	18% (-0.7)
Ouvriers	2911	3194	2724	-6%	11.2% (-2.4)
Retraités	5299	5894	6339	+20%	26% (+1.2)
Autre	2868	3062	3345	+17%	13.7% (+0.2)
Ensemble	21305	23137	24356	+14%	100

La lecture de l'évolution des catégories socioprofessionnelles permet de dresser les constats suivants :

- Un vieillissement démographique qui s'amorce, lentement mais progressivement.
- Employés, ouvriers et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises constituent près de la moitié des CSP dites actives. On constate néanmoins le déclin du monde ouvrier, avec un transfert de cette CSP vers les employés d'une part, et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise de l'autre, sous l'effet conjugué de l'augmentation de l'auto-entreprenariat et du déclin industrielle.
- Le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures augmente petit à petit, du fait de l'augmentation des prix du foncier sur le territoire. Une partie des classes populaires actives qui s'installaient en Volvestre il y a encore une dizaine d'années se retrouvent désormais reléguées plus loin, vers Cazères voire l'Ariège.

## 1.4 SYNTHÈSE ET ENJEUX DU PANORAMA GÉNÉRAL

### Les principaux constats :



☞ **Le Volvestre, territoire périurbain :** territoire d'arrivée de populations en provenance de la métropole toulousaine. Les communes du Volvestre connaissent depuis près de 20 ans une croissance démographique soutenue, mais qui a désormais atteint une forme de pallier. La rareté du foncier et les prix à l'achat comme à la location limitent en effet la croissance. Cette périurbanisation implique de nombreux enjeux autour du dimensionnement des services à la population et autour de l'animation de la vie locale.



☞ **Les vallées, axes de développement différenciés :** Garonne, Lèze et Arize. Plus l'on s'éloigne de la métropole et des axes de communication, plus certains indicateurs qui se modifient : prix du foncier, revenus, qualification. La mobilité constitue en effet une problématique quotidienne, de surcroît dans un contexte où les prix de l'essence ont considérablement augmenté et où les transports publics sont parfois inaccessibles.



☞ **Un phénomène de renaissance rurale :** Montbrun-Bocage, Latrape, Goutevernisse, Montaut, etc. Ces communes, de taille modeste, attirent de nouveaux habitants, dans des proportions certes relativement faibles en termes de volume, mais ce phénomène témoigne néanmoins d'une forme de renouveau.



☞ **Un territoire jeune et familial, de classes moyennes et populaires « stables » :** un vieillissement démographique s'amorce, sur le flanc sud en particulier, mais le territoire reste encore très familial. Cet aspect reste étroitement lié au flux migratoire, du fait d'un nombre de naissances historiquement bas. En termes socioéconomiques, les données INSEE et les résultats du questionnaire habitant indiquent qu'une grande partie des habitants disposent de revenus moyens à limités.

### Les principaux enjeux relatifs aux évolutions démographiques récentes :



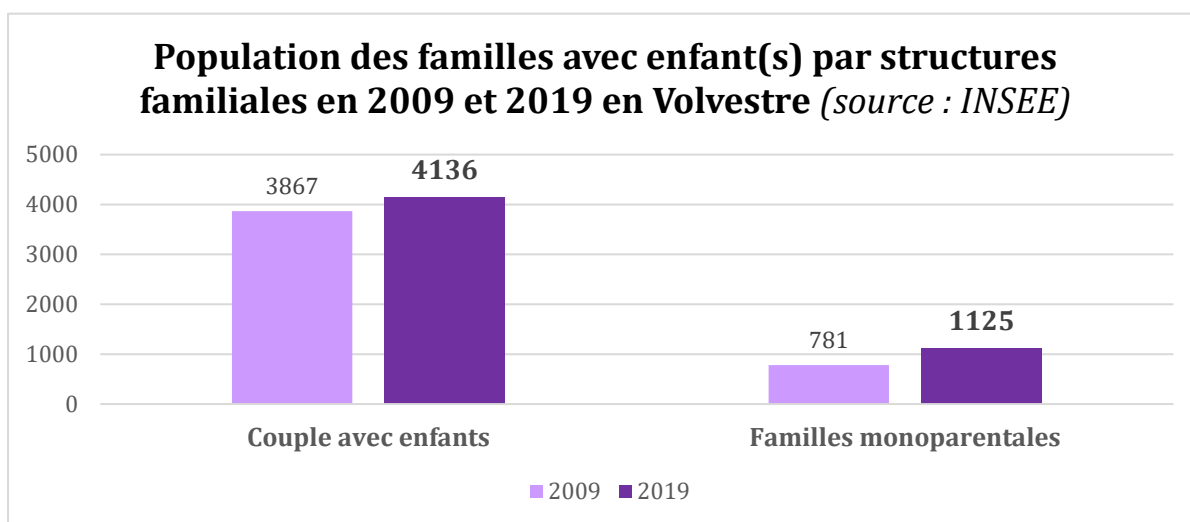
☞ **L'adaptation de l'offre à destination des familles constitue un enjeu important, dans un contexte de budgets limités pour les collectivités :** la densification des effectifs des 3-18 ans, la fragilité du modèle économique du péri et de l'extra scolaires, ou encore la précarisation d'une partie des publics, sont tout autant des enjeux et des freins dans la mise en place de politiques adaptées visant à résoudre ces problématiques.



☞ **Intercommunalité et communes :** dans la mesure où la Communauté de Communes du Volvestre ne dispose que d'un faible nombre de compétences optionnelles transférées (l'enfance et la jeunesse notamment sont des compétences communales), il y a un enjeu en termes de mise en réseau des acteurs et de définition de mode de coopération. C'est particulièrement le cas au sein de certains champs d'action comme celui de l'action sociale, ou de la politique en direction des adolescents et des pré-majeurs, qui nécessitent des niveaux de ressources dont les communes ne disposent pas.

## 2. UN TERRITOIRE FAMILIAL OU COMMENCE A SE STRUCTURER UNE OFFRE EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

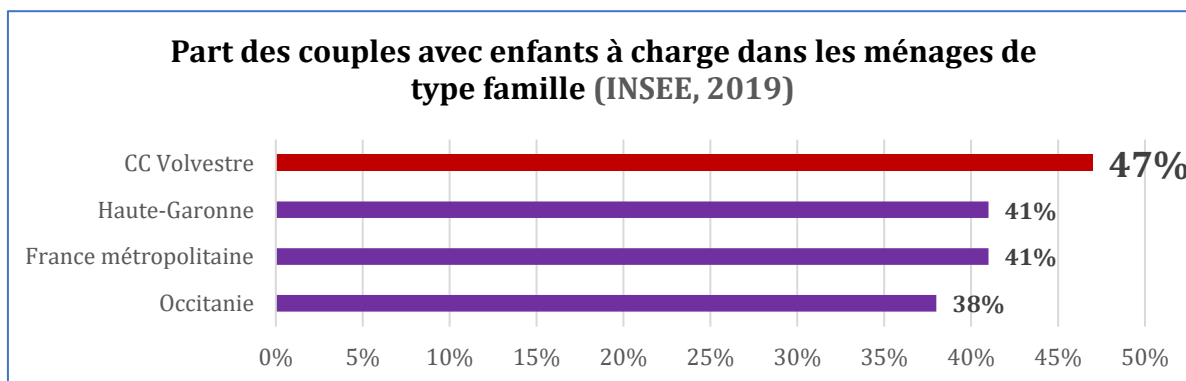
### 2.1 UN NOMBRE DE FAMILLES QUI CONTINUE DE CROITRE, LA MONOPARENTALITE EN FORTE HAUSSE



**Couple avec enfant(s) :** +7% entre 2009 et 2019.

**Familles monoparentales :** +44% entre 2009 et 2019.

**Le nombre de familles avec enfant(s) dans le Volvestre est élevé, proportionnellement, si on le compare à d'autres territoires, que ce soit le département, la région ou le national.**

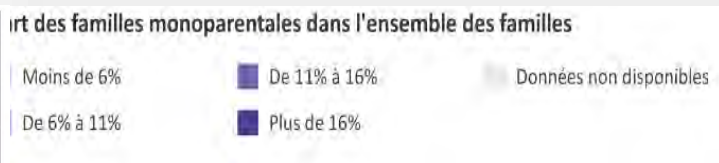
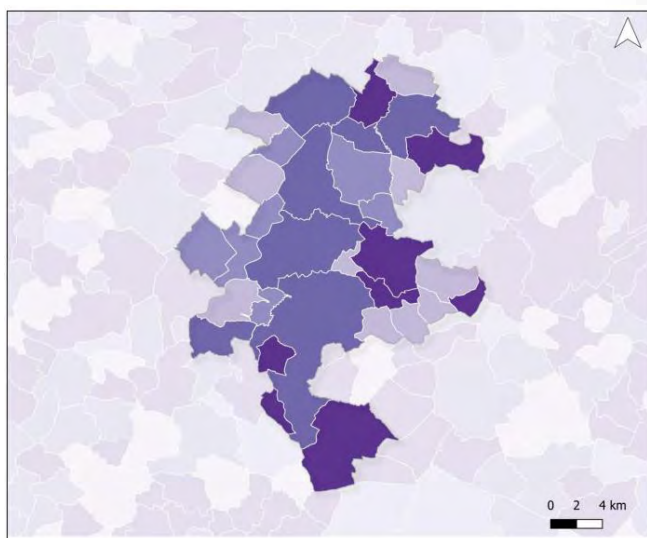


**La précédente partie du rapport a permis de montrer que cette importante proportion des familles était liée aux flux de nouveaux arrivants en Volvestre :** il s'agit de familles déjà constituées, avec déjà un ou plusieurs enfants à charge. La principale motivation à l'installation en Volvestre est l'accès à la propriété, à des prix moins élevés qu'en proximité de la métropole toulousaine (la qualité de vie rurale apparaît de manière secondaire dans le rapport Exode Urbain un mythe, des réalités, paru en 2023).

**Les familles monoparentales, une augmentation importante sur les dernières années : vers un rattrapage des tendances nationales**

	2009	2014	2019	Evol 2009-2019
CC du Volvestre	781	913	1125	<b>+44%</b>

Les familles monoparentales ont connu une nette augmentation en l'espace de 10 ans, passant de 781 ménages en 2009 à 1125 en 2019. C'est une évolution qui n'est guère surprenante car il s'agit d'un phénomène global qui touche l'ensemble du territoire national. Davantage qu'une explosion, on assiste plutôt à une forme de rattrapage dans le cas du Volvestre, dans la mesure où les familles monoparentales étaient bien moins nombreuses que sur d'autres territoires il y a encore quelques années. La traduction cartographique de la répartition spatiale de la part des familles monoparentales dans les populations des communes révèle que le phénomène touche l'ensemble du Volvestre. Les principaux bourgs concentrent les effectifs de parents isolés les plus importants. Le nord des vallées de la Garonne et de la Lèze est particulièrement impacté.



« *Pas un scoop, mais les familles isolées constituent le public cœur. Des situations de séparations, c'est très courant. Des mères familles séparées avec enfants. Mais aussi des hommes seuls en rupture familiale et sociale* ». (Une travailleuse sociale)

La carte ci-dessus montre que les petites communes rurales ne sont pas épargnées par le phénomène : du fait de l'isolement géographique et de services de garde éloignés, les situations peuvent y être particulièrement problématiques pour les familles monoparentales.

**Les familles isolées constituent l'un des publics cibles pour les professionnels du secteur social, que ce soit la Maison Des Solidarités ou les CCAS (tout du moins pour les structures salariant un travailleur social).** Le Volvestre concentre de surcroît plusieurs problématiques liées à la situation géographique et économique du territoire, allant d'une mobilité empêchée à l'absence de solutions de garde<sup>2</sup>, en passant par des solutions de relogements limitées.

- **Les freins à la mobilité** : la difficulté à circuler, à la fois entre les communes, et vers l'extérieur du territoire, constitue une difficulté importante, en particulier pour les ménages ne disposant pas de véhicule. Certains enquêtés indiquent que certains ménages ne disposent que d'un véhicule, ou d'un seul permis.

« Des ménages avec une seule voiture, ou un seul permis, on se rend compte que c'est un vrai problème ici. C'est, d'ailleurs, ce qui cause des départs rapides depuis certaines communes de la vallée de l'Arize, vers X, de familles qui s'étaient installées il y a moins d'un an, dans la mesure où ces problèmes de mobilité n'avaient pas été suffisamment anticipés » (Un travailleur social)

- **Tension et manque de flexibilité des modes de garde** : le manque de possibilités pour faire garder son enfant, de manière parfois plus ponctuelle, constitue un frein majeur au retour à l'activité de certains parents, des mères isolées en particulier.

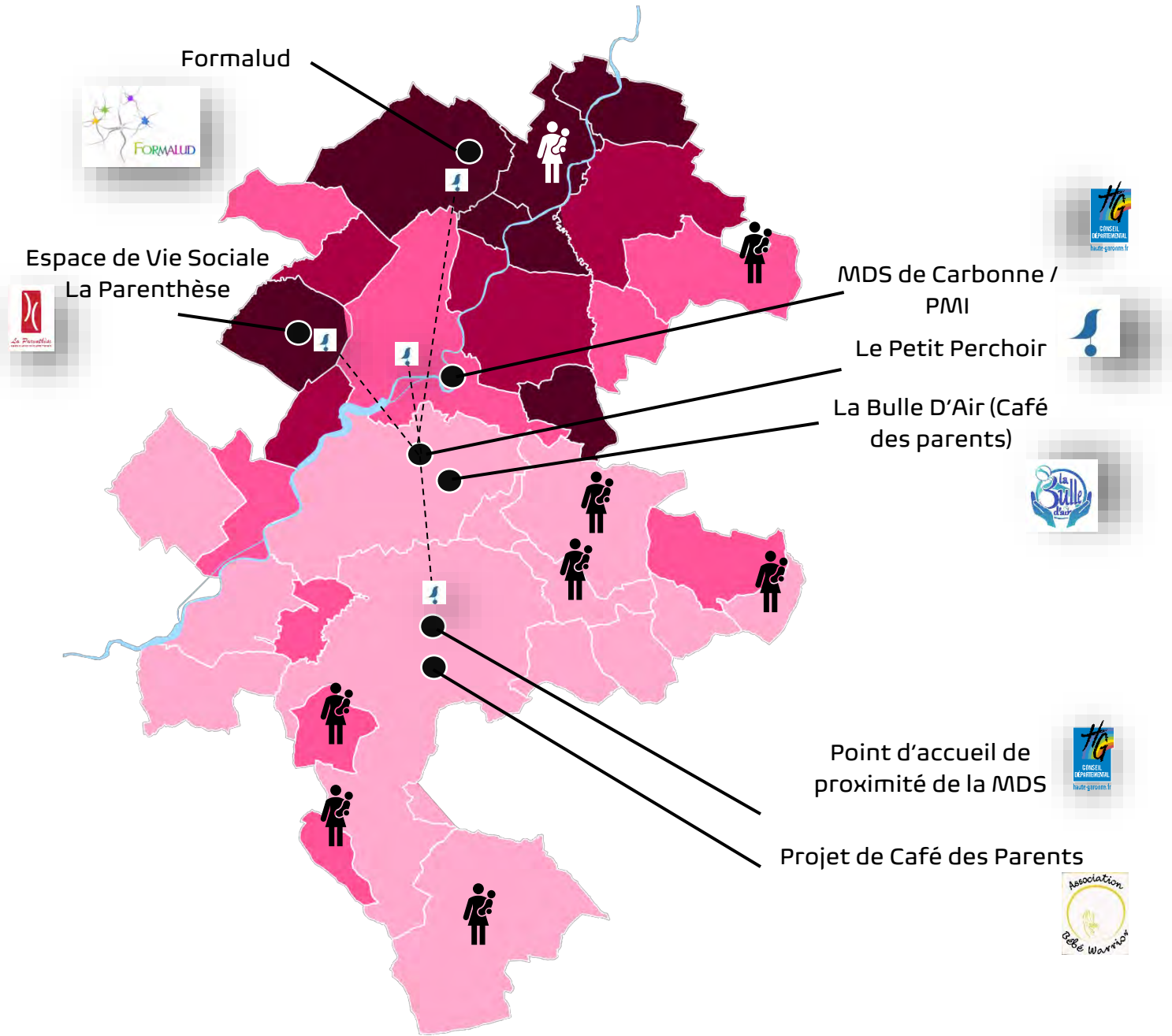
« Oui, c'est ça, voilà. Une mère qui a besoin d'une place de garderie, le temps d'aller, à un entretien ou un rendez-vous. (Une directrice d'EAJE)

- **L'accès au logement** : la faiblesse du parc locatif et le très faible nombre de logements inférieur au T4 posent des problèmes de relogement lors de situation de séparation.

« Déjà que sur la commune, les logements sociaux, les demandes on en a... pfff on en a, je pourrais vous donner les chiffres. C'est énorme. [...] Pour le relogement, il nous manque du parc disponible. Cela serait un axe à travailler d'ailleurs. (Une élue)





<sup>2</sup> Cette problématique a été traitée lors de l'atelier dédié à la Petite Enfance. La mise en place d'une halte-garderie ou d'une crèche AVIP, à vocation professionnelle, ont été posées comme des pistes de solution.


# L'offre en matière de soutien parental en Volvestre




## Légende

**Part des familles avec enfant(s)**

	Moins de 38%		De 43 à 47 %
	De 38 à 43 %		Plus de 47%

 Actions déployées par le Petit Perchoir sur le territoire de la CCV

 Commune où la part des familles monoparentales dépasse 16% des ménages avec famille



## 2.2 UNE OFFRE EN MATIERE DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL ENCORE TIMIDE, MAIS DES VOLONTES ASSOCIATIVES ET UNE STRUCTURATION A ENCOURAGER

L'offre « *famille* » est traitée, dans cette partie, par le prisme de l'accompagnement parental. Pour rappel, *l'accompagnement, ou soutien, à la parentalité renvoie à une série d'actions et de pratiques visant à aider les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif, de la période prénatale jusqu'à l'adolescence*. Celle-ci peut s'incarner à travers une série d'actions et de dispositifs qui visent à :



- Fournir un soutien ou une écoute aux **parents par des professionnelles** : celle-ci vise à renforcer la confiance des familles en elles-mêmes, et doit leur permettre de développer un modèle éducatif qui leur soit propre en s'adaptant à leur situation tout en prenant en compte les normes sociales et culturelles inhérentes à la société. Ces temps peuvent être individuels ou collectifs, et peuvent réunir le ou les parents et leurs enfants.



- **Faciliter les échanges entre parents** : les actions de soutien à la parentalité visent également à favoriser la mise en place d'espaces permettant des temps de rencontre et d'échange entre parents, afin de lutter contre l'isolement social d'une part, et de favoriser de l'autre des formes d'entraide mutuelle. Un exemple typique est celui du café des parents.

Le soutien à la parentalité a été d'emblée affiché comme l'une des thématiques prioritaires à traiter au cours de la démarche d'accompagnement de la CTG du Volvestre : elle a fait l'objet de plusieurs ateliers dédiés auxquels ont participé de nombreux professionnels, élus et partenaires institutionnels (MDS, MDPH, etc.). Plusieurs acteurs locaux ont évoqué au cours des entretiens une « *zone blanche* » en matière d'offre parentalité, un déficit de projets constaté également par la CAF, qui priorise cette zone pour le développement d'actions parentalité. **Le diagnostic a effectivement permis de constater qu'au regard du nombre de familles sur le territoire, l'offre apparaissait relativement faible. Néanmoins, le terme de « zone blanche » paraît désormais inapproprié, au regard des initiatives qui ont émergé et qui ont pris corps sur les dernières années, en plus des activités traditionnelles de la MDS :**

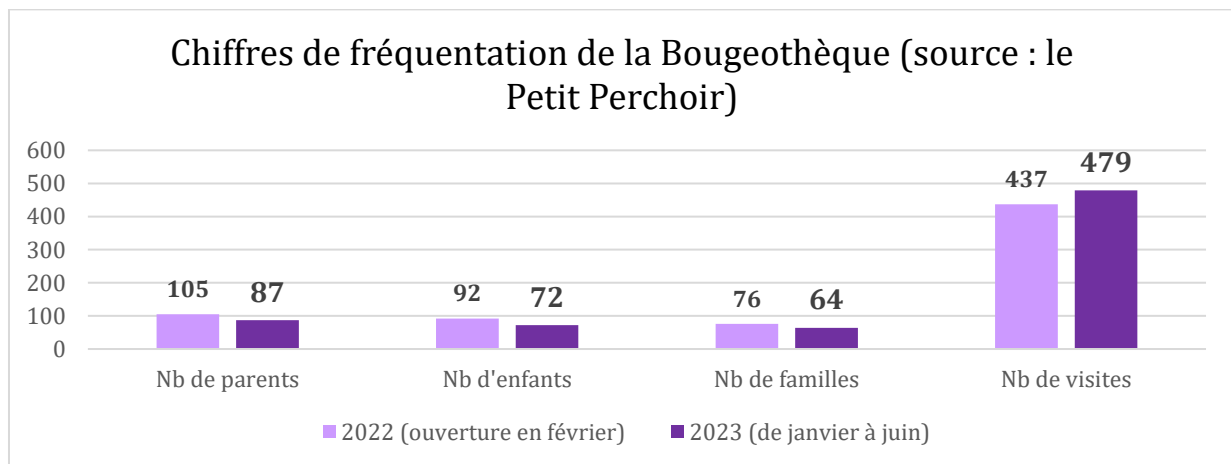
- **1 Espace de Vie Sociale à Lafitte-Vigordane, ouvert en 2017.**
- **Le Petit Perchoir, une structure associative affiliée aux REAAP, lancée en 2018 (avec un début d'activité effectif en 2021).**
- **Formalud, une association qui propose du soutien scolaire et une ludothèque.**
- **La Bulle d'Air, un café des parents basé à Rieux-Volvestre.**
- **L'Association Bébé Warrior, qui a un projet de café des parents à Montesquieu-Volvestre.**
- **Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sur le collège André Abbal de Carbonne.**

Se déploient également tout au long de l'année plusieurs évènements, dont certains concernent directement les familles : la Semaine de la Parentalité, le festival Luluberlu, les activités proposées par Médialudo, etc.

## **L'exemple du Petit Perchoir : une implantation rapide et une fréquentation qui témoigne des besoins sur le territoire**

**La situation du Petit Perchoir offre un panorama des constats et des enjeux de la situation actuelle en Volvestre en termes d'accompagnement et de soutien parental** : c'est-à-dire un territoire où professionnels et parents sont en recherche d'un lieu proposant des temps de partage et d'échanges avec des professionnels. Malgré une implantation récente et un démarrage effectif des activités au début de l'année 2022, le Petit Perchoir apparaît comme paraît s'être imposé rapidement sur le territoire comme une structure ressource, volontaire et développant une pratique « d'aller vers » :

- **Une structure bien identifiée, par les élus, les habitants et les professionnels** : les résultats du questionnaire habitant indiquent que le Petit Perchoir est connu par près de 30% des répondants, ce qui est considérable. Il est par ailleurs régulièrement et spontanément cité dans plusieurs entretiens.
- **Des chiffres de fréquentation qui ont crû très rapidement**. Le tableau ci-dessous montre



Ce « succès » rapide indique que la structure et les actions qu'elles déploient sont venues répondre à une partie du spectre des problèmes et des manques que de nombreux professionnels ont pointé au cours des entretiens et des ateliers :

- Des ressources pour les professionnelles, de la Petite Enfance par le biais d'ateliers et d'interventions en crèche.
- Un lieu d'accueil de proximité pour des parents, généralement des nouveaux arrivants, à la recherche d'un espace de socialisation et d'un lieu proposant des activités pour les très jeunes enfants. Les chiffres indiquent que des familles se déplacent depuis Carbonne ou Longages à même hauteur du nombre de familles résidentes de Rieux-Volvestre.

« Ce sont beaucoup de nouveaux arrivants, qui sont contents de trouver un lieu pour leur socialisation. Pour l'instant, on est face à un public qui est en recherche. Nous avons de fortes demandes pour les 0-6 ans, souvent, les parents nous disent chercher, tout de suite il faut faire beaucoup de kilomètres. » (Le Petit Perchoir)

La répartition géographique de l'offre apparaît encore très inégale, notamment au regard des chiffres du nord du territoire, là où le nombre de familles est le plus élevé.



## 2.3 L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET LE SOUTIEN A LA PARENTALITE : DES BESOINS ET UNE DEMANDE FORTE DE LA PART DES PROFESSIONNELS

Le travail de diagnostic a permis de mettre en exergue des besoins et des attentes chez les professionnels qui travaillent avec les familles au sein de différentes structures en Volvestre (EAJE, ASMAT, ALAE et ALSH, etc.) : les entretiens et les ateliers mettent en lumière des expériences variées dans l'accueil et l'animation de la relation aux familles. Reste un constat globalement partagé qui fait état d'une complexification dans les relations avec certains parents, ainsi que d'un nombre croissant de demandes et de questionnements portant sur les pratiques et valeurs éducatives.

« Je pense aussi qu'il est grand temps de proposer un lieu d'accueil enfant/parent car le besoin d'accompagnement à la parentalité se fait de plus en plus ressentir : nos équipes sont très sollicitées au moment des temps d'accueil par des parents en questionnement. Nous n'avons pas forcément le temps nécessaire à leur consacrer sur ces moments-là. » (Une directrice d'EAJE)

« La parentalité, c'est tous les profils. Il y a de l'isolement, c'est-à-dire pas de grands parents à proximité. Nous avons des parents qui sont à la recherche d'un lieu de socialisation » (Une professionnelle)

Les professionnels identifient plusieurs enjeux et types de besoins, auxquels sont rattachés des actions ou des pistes de réflexion potentielles. Il est possible de les regrouper en deux catégories, en fonction des publics visés :

- **A destination des professionnels des secteurs de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse :**
  - Permettre et favoriser l'accès à des ressources de type formation, sur des sujets en lien avec l'accompagnement parental telles que la communication avec les parents, la gestion des conflits.
  - Mettre en place des réunions d'échange de pratiques, à l'instar par exemple de ce que propose le Relais Petite Enfance pour les Assistantes Maternelles.
  - Organiser des séminaires ou des journées thématiques, permettant l'intervention de partenaires extérieurs (la Journée des Familles).
- **A destination des familles :**
  - Proposer des séances d'information et de sensibilisation sur des sujets en lien avec la parentalité et les besoins de l'enfant, portant sur des thématiques comme les écrans, l'alimentation, le passage à l'adolescence, etc.
  - Favoriser la mise en place de cafés des parents en divers endroits du territoire (ex : la Bulle d'Air), qui permettraient des partages d'expériences entre parents, des échanges autour des difficultés rencontrées et des pratiques éducatives, éventuellement en présence de professionnels.
  - Développer un Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP) qui a vocation d'accueillir tous les parents d'enfant de moins de 6 ans qui cherchent un lieu de socialisation de

l'enfants, d'écoute professionnelle, d'échange d'expériences entre parents, de rupture de l'isolement monoparental.

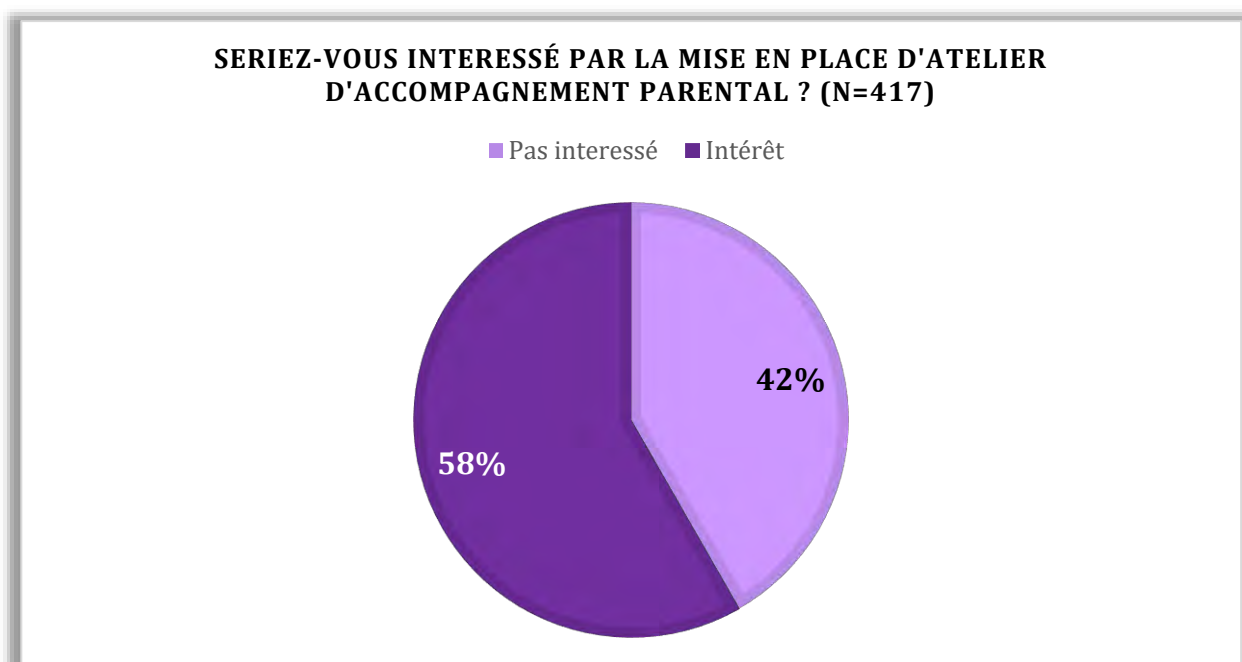
- Mettre en place une stratégie à plus long terme afin de toucher les parents « *isolés* », qui présentent des vulnérabilités, et qu'il est difficile de faire venir de manière générale.

## 2.4 LE QUESTIONNAIRE HABITANT ET LA PARENTALITE : DES BESOINS PLUS DIFFUS, MAIS DES POINTS D'ENTREE THEMATIQUE POTENTIELS ET UNE INCLUSIVITE JUGEE ENCORE INSUFFISANTE

La parentalité constitue un objet relativement mal identifié du côté des familles, objet traditionnellement rattaché à la période prénatale ou aux très jeunes enfants dont l'âge est situé entre 0 et 3 ans. S'autoriser à aborder en entretien ou sur un format collectif les difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants reste un fait encore peu commun et encouragé.

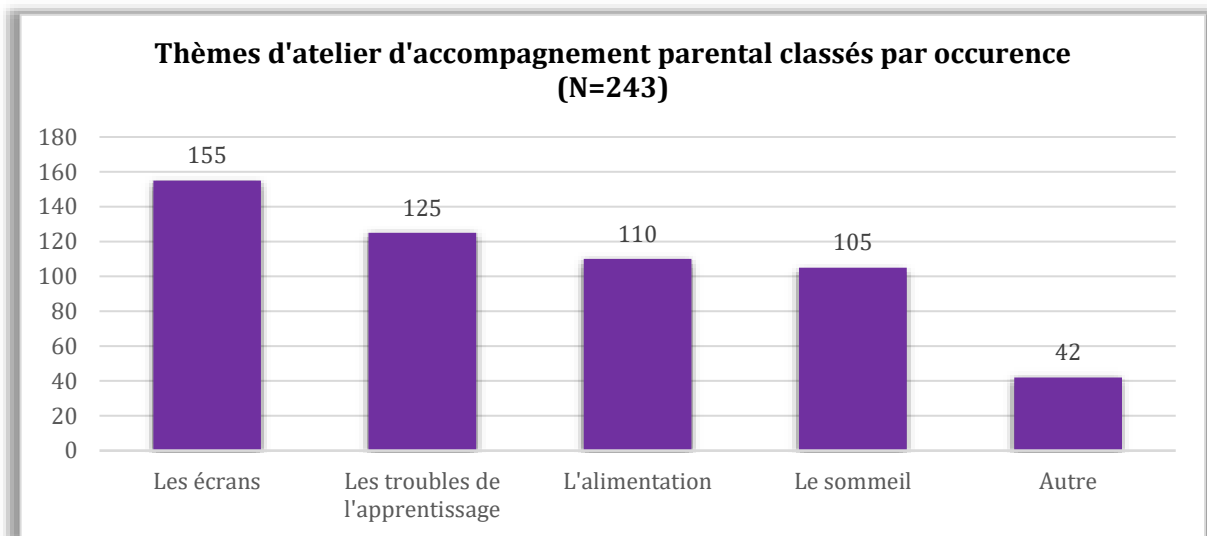
8.66%

Il s'agit de la proportion des répondants qui font figurer l'accompagnement parental comme un enjeu pour le Volvestre, ce qui en fait l'un des enjeux les moins cités. Encore peu approprié, la parentalité reste une problématique d'acteurs travaillant avec les familles ou les très jeunes enfants.



Afin de dépasser cette méconnaissance, le questionnaire proposait la possibilité de choisir directement dans une liste de thèmes présélectionnés qui seraient intéressants à traiter dans le cadre d'un atelier. Une option « Vous n'êtes pas intéressé » était sélectionnable. Les répondants pouvaient choisir un, plusieurs ou l'ensemble des thèmes proposés.

- 58% des répondants seraient intéressés par la mise en place d'un ou de plusieurs atelier(s) thématique(s).



1. **« Les écrans » apparaît comme le thème qui revient le plus fréquemment**, ce qui est compréhensible au regard de la médiatisation du sujet et de sa prégnance aussi bien dans la vie professionnelle que quotidienne, et ce quel que soit l'âge des enfants.
2. **En seconde position, « les troubles de l'apprentissage » peut s'interpréter de différentes façons, en fonction des autres résultats obtenus dans la partie du questionnaire concernant les enjeux relatifs au territoire.** D'une part, c'est l'accès empêché à des professionnels médicaux et paramédicaux, puisque 71% de ceux ou celles indiquant un intérêt pour le thème « *troubles de l'apprentissage* » ont également indiqué que l'accès à une offre de soins constituait un enjeu important pour le Volvestre. **Enfin, cela peut Par ailleurs, cela peut illustrer la faiblesse relative l'offre en matière d'aide et de soutien scolaire sur le territoire, puisque 1/3 d'entre eux ont également indiqué que le soutien / l'accompagnement à la scolarité était un enjeu important pour le territoire.**
3. **L'alimentation et le sommeil concernent en majorité et logiquement les répondants ayant des enfants entre 0 et 11 ans**

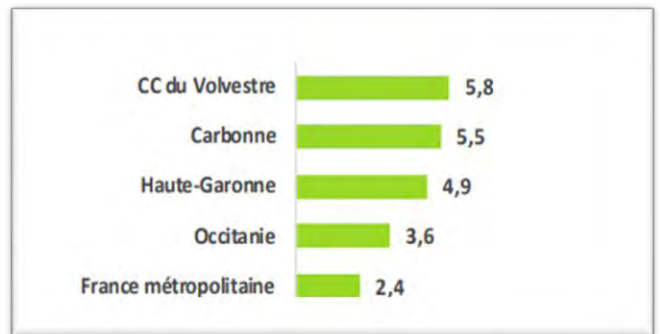
La catégorie « Autre » est constituée de verbatims mettant en avant, et souvent ensemble, l'adolescence et la communication enfant-parent.

## La question du handicap et de l'inclusivité en Volvestre

Les statistiques disponibles indiquaient que le handicap apparaissait comme mieux repéré que sur d'autres territoires. Ces chiffres peuvent aussi s'expliquer par la présence de plusieurs établissements spécialisés sur le territoire de la CCV, et la présence de deux dispositifs ULIS, au collège de Noé et de Carbonne.

### Part des allocataires Caf bénéficiaires de l'AAH en 2020 :

	%
<b>CC du Volvestre</b>	<b>10,6%</b>
<b>Haute-Garonne</b>	<b>7,7%</b>
<b>Occitanie</b>	<b>9,4%</b>
<b>France Métropolitaine</b>	<b>8,3%</b>



Le nombre de bénéficiaires de l'AEEH pour 100 enfants de moins de 20 ans est nettement supérieur dans le Volvestre par rapport à d'autres territoires.

Néanmoins, l'enquête par entretiens a montré que les enquêtés, opérateurs de terrain œuvrant dans le champ éducatif tout particulièrement, identifiaient des manques en matière d'inclusivité sur le territoire. En outre, et malgré la présence de plusieurs établissements spécialisés implantés, les passerelles avec le droit commun sont peu nombreuses, et dépendent de réseaux professionnels individuels plutôt qu'à une politique de partenariat clairement définie :

« 100% inclusif, c'est très bien. C'est un label c'est ça ? Maintenant il nous faudrait travailler davantage. C'est aussi avec qui on peut travailler ? L'intercommunalité, je n'y connais personne. » (Une professionnelle d'une association œuvrant dans le champ du handicap)

Le questionnaire à destination des habitants indique que 9% des répondants sont concernés par le handicap d'une personne de leur foyer : 50% d'entre eux indiquent que le territoire n'est pas adapté à la situation de handicap de la personne du foyer. La visibilité et l'accessibilité de l'espace public apparaissent dans plusieurs d'entre eux :



**38 adultes**



**16 enfants**



« Handicap non visible, structures de soins éloignées. Personnel mal formé » ;  
« Manque de trottoir, ou trottoir pas assez large, toujours encombré. » ; « Dans son ensemble, ce n'est pas adapté. »

**Les besoins complémentaires concernant l'accompagnement parental : lieu de convivialité**

- Une grande salle de jeux pour jeunes enfants qui soit ouverte plus souvent où l'on pourrait encadrer en sécurité ses propres enfants
- De nouvelles offres et des tarifs qui prennent en compte le fait que les loisirs deviennent un luxe !
- Création d'un LAEP, meilleure diffusion des activités à destination des familles
- Une vraie ludothèque ne serait pas du luxe, un vrai RPE également

Activités parents / enfants

Lieux de convivialité, d'échange

Soutien / Rencontre

Un support de proximité

- Lieu d'échange et convivial avec dépôt vente de vêtements petite enfance.
- Café des parents
- Besoin de lieu de rencontre, café discussion, thématique, lieu intergénérationnel, café associatif, lieu de don
- Création d'un groupe pour parent solo
- Bistrot de pays, café culturel avec accès familial, lieu convivial
- Des conférences sur la parentalité et les problématiques des enfants et des jeunes et sur la façon de les accompagner ( conduites à risques, addictions, écrans, autonomisation, scolarité, etc.)
- Lieux d'échanges et d'écoute entre parents et avec des professionnels (sommeil, alimentation...)
- Café partage, des thématiques parentales
- Entente parents ados

- Antenne de service d'aide aux démarches administratives, aides financières
- Lieux accompagnement parentalité de proximité

- Des personnes ressources itinérantes afin d'explicitier les différents handicaps aux soins des établissements scolaires

## 2.5 SYNTHÈSE ET ENJEUX FAMILLE ET PARENTALITÉ

### Les principaux constats :



☞ **Le Volvestre est un territoire familial :** les statistiques indiquent en effet que les ménages de type familles avec enfant(s) sont particulièrement nombreux. Le travail d'identification de ces familles (profils, ressources, besoins, demandes, etc.), reste malgré tout encore embryonnaire, dans la mesure où il n'existe pas d'acteurs ou de structures s'en occupant.



☞ **Anciennement « zone blanche » en matière d'offre parentalité, des initiatives qui se multiplient sur le territoire :** depuis 2017 et l'ouverture de l'Espace de Vie Sociale La Parenthèse, les structures proposant des actions autour de l'accompagnement et du soutien parental commencent à s'implanter en Volvestre.



☞ **L'isolement parental, une problématique désormais bien implantée en Volvestre :** jusque-là relativement épargné par le phénomène d'augmentation des ménages monoparentaux, le Volvestre a depuis une dizaine d'années largement comblé ce déficit au regard d'autres territoires de comparaison, avec +44% en 10 ans. Toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont touchées par le phénomène.



☞ **Les entretiens et les ateliers ont permis de mettre en lumière des attentes et des besoins autour de la structuration d'une politique de soutien parental :** les acteurs locaux travaillant avec les familles font état de besoins, à la fois dans le cadre de leur propre activité et de leur pratique d'une part, et des publics qu'ils reçoivent de l'autre.



☞ **Inclusivité et handicap :** le Volvestre compte un certain nombre d'institutions spécialisées implantées sur le territoire. Les familles avec des enfants porteurs de handicap sont par conséquent en nombre plus élevé que sur d'autres intercommunalités. Plusieurs acteurs pointent que l'inclusivité demeure trop en retrait, notamment avec le secteur associatif ou encore sur la problématique de la mobilité.

### Les principaux enjeux relatifs aux familles et à l'accompagnement parental :



☞ **Penser et structurer une politique de soutien à la parentalité à moyen et long terme qui soit adaptée aux différents profils de familles, qui répondent à leurs besoins ainsi qu'à ceux identifiés par les professionnels :** cela passe en premier lieu par la mise en réseau des acteurs intercommunaux, le Relais Petite Enfance et les crèches, avec les acteurs associatifs, dans un cadre qu'il reste à construire et définir. La manière dont les informations circulent et sont connues, est centrale.



☞ **Mieux connaître les familles, leurs besoins, leurs attentes :** le questionnaire a permis de montrer que si les attentes demeurent relativement faibles à l'endroit de l'accompagnement parental, au regard du nombre limité de répondants qui en font un enjeu pour le territoire, les résultats diffèrent si l'on considère des besoins spécifiques.

C'est-à-dire si l'on interroge des attentes sur des thématiques spécifiques, comme les écrans, l'alimentation ou le soutien scolaire. La mise en place d'un observatoire peut être interrogée.

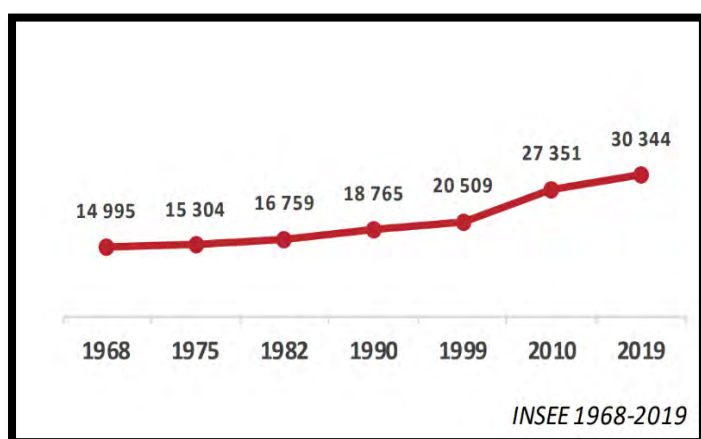
- ☞ **Proposer un maillage du territoire cohérent**, en soutenant par exemple la mise en place et le développement d'actions de type café des parents



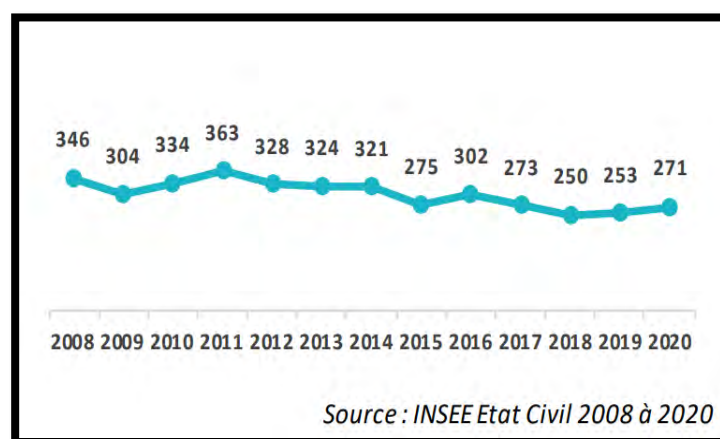
### 3. PETITE ENFANCE : ENTRE CRISE DE L'OFFRE ET TRANSFORMATION DE LA DEMANDE

#### 3.1 UN NOMBRE DE NAISSANCES FAIBLE, DES EFFECTIFS DES MOINS DE 3 ANS STABLES ET DES CHANGEMENTS DANS LE PROFIL DES FAMILLES AVEC DE TRES JEUNES ENFANTS

La croissance démographique du Volvestre est principalement alimentée par un flux important et constant de nouveaux arrivants en provenance de la métropole toulousaine et du Muretain, et ce depuis les années 90. La dynamique est néanmoins en train de s'affaiblir progressivement depuis 2014-2015, du fait de la faiblesse du parc locatif d'une part, et par un foncier qui se raréfie de l'autre.



Evolution démographique du territoire de la CCV depuis 1968



Nombre naissances annuel sur le territoire de la CCV

Les graphiques ci-dessus permettent de dresser le constat suivant : l'augmentation de la population du Volvestre n'est pas liée au nombre de naissances sur le territoire, puisque celui-ci a diminué de 18,61% entre 2010 et 2020. Notons toutefois une tendance à la hausse entre 2018 et 2020 qui, couplée aux mouvements migratoires post-covid<sup>3</sup>, peuvent expliquer une augmentation faible à modérée de la demande.

Alors que le Volvestre comptait parmi les intercommunalités de Haute-Garonne les plus dynamiques en termes d'effectifs Petite Enfance, la tendance s'est nettement inversée à partir de 2014. Le tableau ci-contre indique que la part des 0-3 ans a diminué en Volvestre : en situation de croissance démographique, cela signifie que les volumes / effectifs sont restés les mêmes.

	2009	2014	2019
CC du Volvestre	3,8%	3,6%	2,9%
Carbonne	4,3%	3,8%	2,5%
Haute-Garonne	3,3%	3,6%	3,4%
Occitanie	3,2%	3,2%	2,9%
France métropolitaine	3,6%	3,5%	3,2%

Source : INSEE 2009-2019

<sup>3</sup> De nombreux médias ont évoqué un phénomène « d'exode urbain » à l'issue du covid. Plusieurs études récentes montrent que cette vague n'a pas été aussi massive que présentée de prime abord. Néanmoins, les départs depuis les métropoles vers les couronnes périurbaines se sont poursuivis, avec des profils similaires : à savoir des professions supérieures et intermédiaires et des classes populaires dites stables (actifs). Le Volvestre se situe dans ce cas de figure : l'offre en matière de logements n'est cependant pas suffisante pour absorber toute la demande, ce qui limite la croissance démographique d'une part, et fait augmenter les prix de l'autre.

**Comment expliquer dès lors la tension qui s'exerce sur les différents modes de garde, les EAJE en particulier, depuis la rentrée 2021 ?** En effet, l'évolution des effectifs des moins de 3 ans indique des effectifs stables depuis 2020.

Nombre d'enfants entre 0 et 3 ans en Volvestre			
	2010	2015	2020
<b>Total</b>	<b>774</b>	<b>904</b>	<b>903</b>

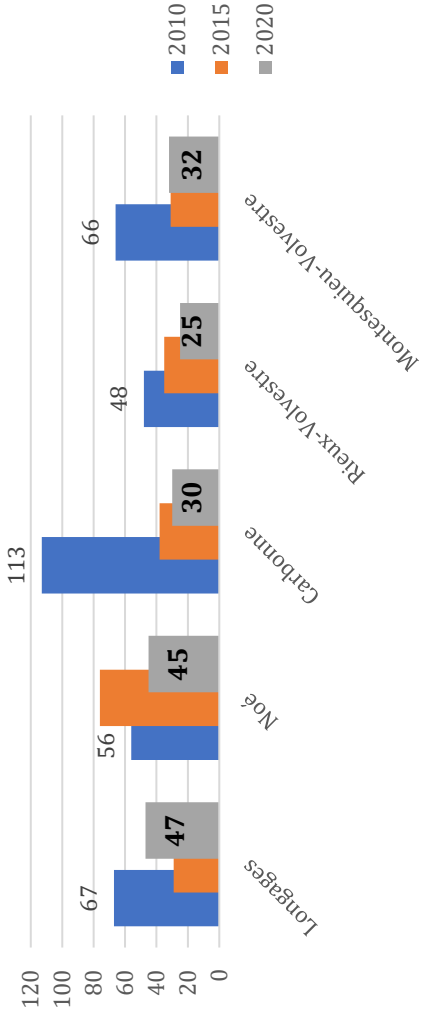
**Des profils qui évoluent, avec une baisse importante de familles avec des enfants entre 0 et 3 ans issues des classes populaires**

Ainsi que l'exposent les graphiques de la page suivante, le nombre de très jeunes enfants est resté le même depuis 10 ans. En revanche, le profil des familles a évolué au cours de ce laps de temps, symbole d'un territoire où il devient plus difficile de se loger pour des ménages avec des revenus modérés ou faibles. Les deux graphiques ci-dessous permettent d'illustrer l'augmentation progressive du nombre de familles « Profession Intermédiaire » ayant des enfants entre 0 et 3 ans (+55% en 10 ans) au détriment des Employés et des Ouvriers (- 48% en 10 ans).

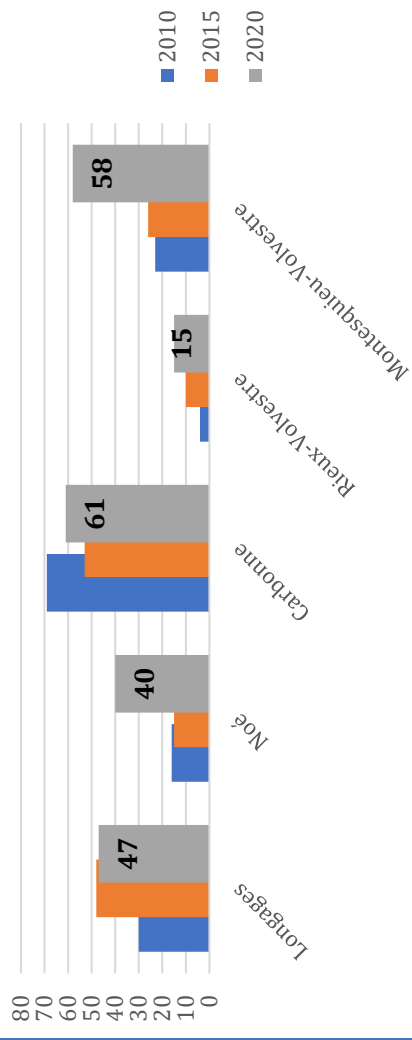
**Ce basculement peut avoir d'importantes répercussions sur les types d'accueil que les familles vont souhaiter :** les études montrent que les Catégories Socio-Professionnelles Intermédiaires et Supérieures sont plus susceptibles de se tourner vers l'accueil collectif qu'individuel. Cela peut expliquer pourquoi, malgré un nombre de 0-3 ans stable depuis 10 ans, le nombre de familles sur liste d'attente a explosé.

**Autre conséquence, indirecte celle-ci, sur les effectifs des ASMAT : une partie de la profession est traditionnellement composée de mères avec de très jeunes enfants issues des classes populaires.** Une baisse du nombre de mères des CSP Employés ou Ouvriers peut par conséquent entraîner une diminution des ASMAT, telle que celle constatée en Volvestre depuis quelques années (voir la sous-partie consacrée aux ASMAT).

Evolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans des CSP Employés, Ouvriers et Autres personnes sans activité professionnelle entre 2010 et 2020 (INSEE, FAM9)



Evolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans de la CSP Professions Intermédiaires entre 2010 et 2020 (INSEE, FAM9)



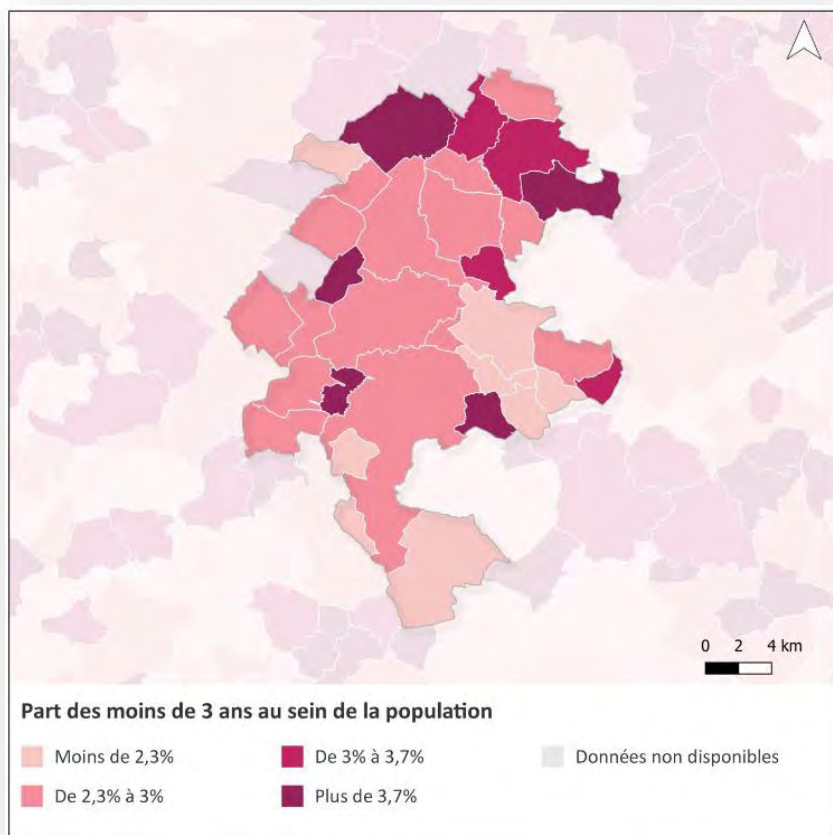
CSP Employés, Ouvriers et Autres personnes sans activité professionnelle

	2010	2015	2020
Longages	67	29	47
Noé	56	76	45
Carbone	113	38	30
Rieux-Volvestre	48	35	25
Montesquieu-Volvestre	66	31	32
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>209</b>	<b>179</b>

CSP Professions Intermédiaires

	2010	2015	2020
Longages	30	48	47
Noé	16	15	40
Carbone	69	53	61
Rieux-Volvestre	4	10	15
Montesquieu-Volvestre	23	26	58
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>152</b>	<b>221</b>

**Note** : seules les communes de Longages, Noé, Carbone, Rieux-Volvestre et Montesquieu-Volvestre sont comptabilisées, dans la mesure où ces types de statistiques ne sont pas disponibles sur les autres communes, dont la population est trop restreinte. **Le nombre d'enfants de moins de 3 ans dont le parent de référence est de la CSP Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures est resté le même de 2010 à 2020 (passant de 87 à 81).**



### Quelle(s) différence(s) entre les communes en Volvestre ?

- Le nord du territoire, qui compte les communes ayant connu les augmentations démographiques les plus fortes, dénombrent les effectifs des 0-3 ans les plus élevés (Garonne-Nord et Vallée de la Lèze).
- Les communes de taille plus modeste et rurale, comme Latour ou Gouzens, maintiennent des familles avec de jeunes enfants sur leur territoire, signe d'un renouvellement partiel.
- La vallée de l'Arize concentre des problématiques de mobilité et d'accès à l'emploi, qui sont des freins au maintien de certaines familles avec de très jeunes enfants.

### Revenu des familles des 5 EAJE en gestion directe (source : service PE 2022 et crèche Les Chouettes)

	CARBONNE	MARQUEFAVE	MONTESQUIEU	RIEUX	SAINT SULPICE	LONGAGES
EN DESSOUS DE 1000 €	10.87%	17.14%	25.58%	18%	17.02%	7%
ENTRE 1000 ET 2000€	14.13%	11.43%	18.60%	10%	12.76%	8.23%
ENTRE 2000 ET 3000 €	21.74%	17.14%	16.28%	26%	25.53%	22.3%
ENTRE 3000 ET 4000 €	22.83%	17.14%	20.93%	30%	17.02%	30.5%
ENTRE 4000 ET 5000 €	20.65%	20%	11.63%	12%	21.28%	18.8%
PLUS DE 5000€	9.78%	17.14%	6.98%	4%	6.38%	9.41%

Le revenu des familles selon l'EAJE considéré reflète le niveau de vie moyen de ces communes et plus largement du bassin de vie, en suivant le gradient du nord vers le sud que l'on retrouve sur un ensemble d'indicateurs (diplôme, revenus). Les territoires les plus éloignés que sont les vallées de la Lèze et de l'Arize concentrent les familles aux revenus les plus bas, la vallée de la Garonne les revenus les plus élevés.

Malgré l'arrivée de ménages de classes moyennes, la précarité, qui touche des franges toujours plus importantes de ménages, en Volvestre et ailleurs, fait monter le nombre de familles avec des revenus situés en dessous ou en proximité du seuil de pauvreté.

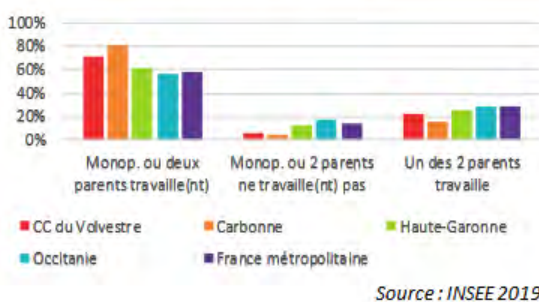
« La crèche accueille des familles de milieux sociaux différents, certains sont en logements sociaux, d'autres propriétaires. » (Une directrice d'EAJE)

### Comment caractériser les besoins de garde en Volvestre ?

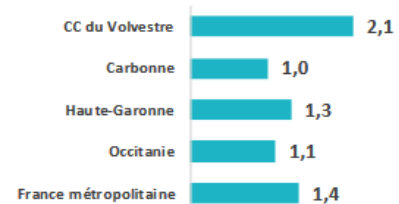
Malgré des effectifs 0-3 ans qui stagnent depuis plusieurs années, les besoins en matière de garde dans le Volvestre peuvent être considérés comme forts, au regard de plusieurs indicateurs :

- **Un taux d'activité élevé** : les statistiques de l'INSEE montrent que plus de 70% des enfants de moins de 3 ans ont leurs deux parents ou leur monoparent qui travaillent. C'est très nettement supérieur aux moyennes du département, de la région et de la France métropolitaine.
- **Les trajets « pendulaires »** : une part importante des résidents du Volvestre travaille sur la métropole toulousaine, ce qui induit une disponibilité moindre, et un besoin en mode de garde élevé, et étendu.
- **Le nombre de bénéficiaires de la PreParE** : celui-ci est de 2.1 pour 100 enfants de moins de 3 ans, à un niveau bien au-dessus de la Haute-Garonne ou de la région, ce qui indique des parents contraints de réduire leurs activités professionnelles.

**Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents**



**Bénéficiaires de la PreParE\* pour 100 enfants de moins de 3 ans**



### 3.2 UNE CRISE DE L'OFFRE LIEE A UNE BAISSSE DU NOMBRE D'ASSISTANTES MATERNELLES ET A UN CHANGEMENT DU PROFILS DES FAMILLES AVEC DE TRES JEUNES ENFANTS

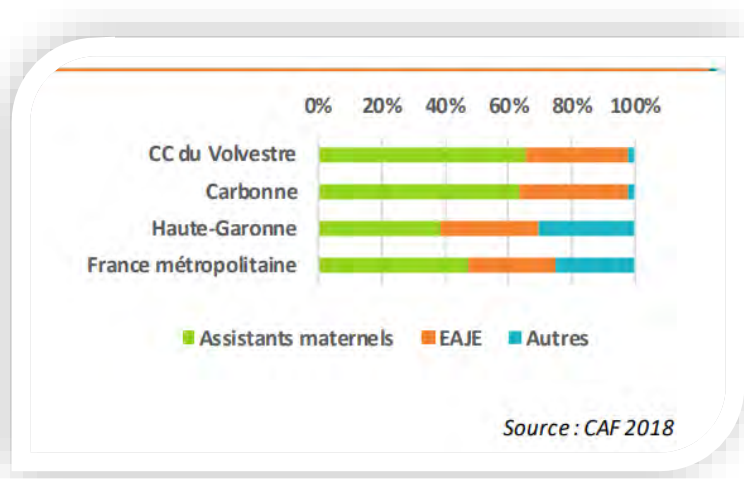
**Le Volvestre rencontre depuis deux ans une situation de forte tension sur le secteur de la Petite Enfance.** Le nombre de dossiers sur liste d'attente en accueil collectif a explosé à partir de 2021, avec près de 226% d'augmentation en l'espace d'un an. Les entretiens réalisés avec différents élus et professionnelles dessinent une situation inédite :

« j'ai des mamans qui ont été obligées de quitter leur emploi. C'est pas beaucoup, mais je n'avais jamais eu cela avant. » (Une directrice d'EAJE)

« J'ai des appels d'habitants qui n'ont pas de solution, c'est effectivement très compliqué depuis quoi ? Septembre, octobre, la rentrée quoi. » (Une directrice d'EAJE)

	2020	2021	2022	2023
<b>Dossiers sur liste d'attente</b>	19	62	94	217

Néanmoins, et même si le nombre d'enfants entre 0 et 3 ans a pu très légèrement augmenter depuis 2020, les raisons de cette situation de tension se trouve du côté de l'offre d'accueil ; puisque nous venons de le voir, les effectifs de la Petite Enfance sont restés stables depuis plusieurs années. Le graphique ci-dessous indique nettement que le principal mode de garde dans le Volvestre est l'accueil dit individuel, c'est-à-dire les assistantes maternelles. L'absence de modes alternatifs (« Autre »), ne permet pas d'absorber le choc actuel, les EAJE étant limités et d'ores et déjà avec un fort taux de d'occupation.



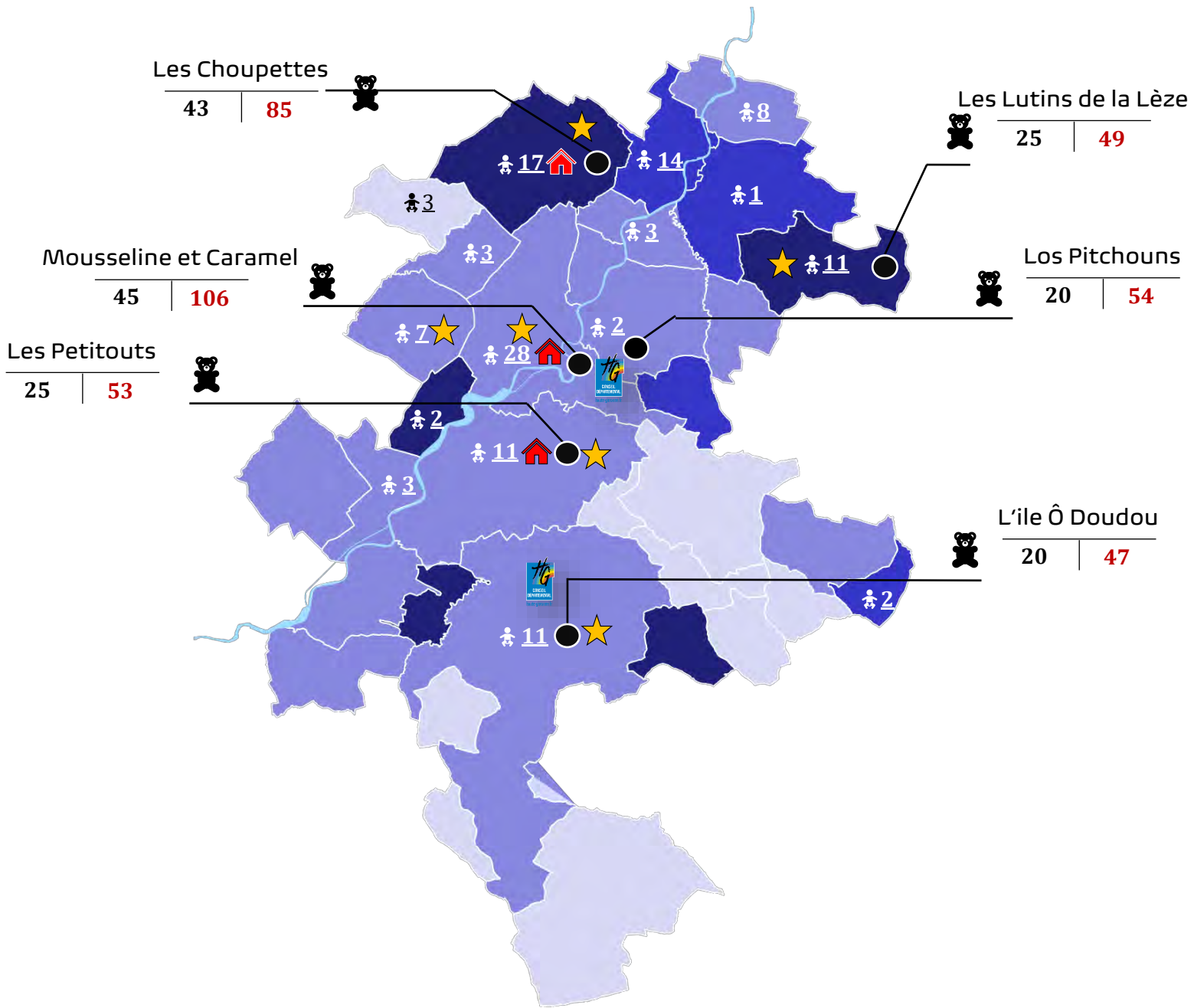
Or l'évolution des effectifs des ASMAT agréées sur le territoire témoigne que depuis 2018, le nombre de professionnelles a drastiquement baissé.

De 168 en 2017, elles sont désormais 117. Ce qui signifie une diminution de l'offre de l'ordre de 102 à 204 places (selon le nombre d'agrément initial), ce qui est largement suffisant pour provoquer une « crise » de l'offre.





# La Petite Enfance en Volvestre



## Légende

### Part des 0-3 ans dans la population des communes



Moins de 2,3%



De 3 à 3,7%



De 2,3 à 3%



Plus de 3,7%



EAJE (agrément /  
**nb d'enfants**  
**accueillis en 2021**)



Nb d'Assistante  
Maternelle



PMI



Maison des Assistantes  
Maternelles



RPE et ateliers  
d'éveil (itinérance)



### 3.3 LE EAJE ET LE RPE : BESOINS ET ATTENTES DES PROFESSIONNELLES DE LA PETITE ENFANCE

	Nb d'agrément	Nb d'enfants accueillis en 2020	Nb d'enfants accueillis en 2021	Nb d'enfants accueillis en 2022
Mousseline et Caramel (Carbonne)	45	92	106	95
L'île ô doudou (Montesquieu-Volvestre)	20	51	47	46
Les Petitouts (Rieux-Volvestre)	25	54	53	59
Los Pitchouns (Marquefave)	20	41	54	55
Les Lutins de la Lèze (Saint-Sulpice-sur-Lèze)	25	53	49	52
Les Choupettes- (Longages)	43	-	85	85

Du fait de la pression liée à la diminution de l'offre de garde, le nombre d'enfants accueillis en EAJE a augmenté entre 2020 et 2022 sur certains établissements, Marquefave et Carbonne en particulier, en lien avec la croissance démographique importante de la vallée de la Garonne. Les documents et les bilans permettent de constater qu'au-delà de la question du volume d'effectif accueilli, des changements s'opèrent également au niveau des profils des familles reçues. Une paupérisation progressive du public accueilli est décelable, puisque la part de ces dernières dont les revenus sont inférieurs à 1000 euros est supérieure à 10% sur l'ensemble des EAJE de la CCV. C'est un phénomène qui n'était jusqu'ici consigné qu'à Montesquieu-Volvestre.

Les entretiens et échanges avec les directions exposent un certain nombre d'enjeux :

- **Des besoins de modes de garde différenciés** : la flexibilité des capacités d'accueil n'est pas suffisante au regard des besoins de certaines familles, pour les mères isolées en reprise d'activité notamment. Un système de halte-garderie est évoqué comme une piste de solution potentielle.
- **Une augmentation de la demande de soutien à la parentalité** : le territoire manque grandement d'une offre en matière d'accompagnement et de soutien à la parentalité. Les professionnelles indiquent être très sollicitées par les parents, tout en faisant le constat d'importants besoins sur plusieurs thématiques clés (écrans, sommeil, alimentation, etc.). L'accès à des formations, la participation à des séminaires et les espaces d'échanges sont identifiés comme des axes de travail potentiels.

- **Travailler à fixer des critères d'admission** : la CCV ne dispose pas d'un guichet unique centralisant l'ensemble des demandes et des informations sur les modes de garde. Récemment, une grille de critères d'attribution est appliquée.
- **La capacité d'inclusion des structures** : elle est jugée insuffisante, alors que certaines sont habilitées à accueillir des enfants en situation de handicap.

« Je note aussi la venue de nouvelles familles qui arrivent de la ville et font le trajet tous les jours sur Toulouse pour aller travailler. Suite à la crise sanitaire, ces familles ont décidé de changer de mode de vie ce qui engendre des contrats pour les enfants plus longs sur la journée. » (Une directrice EAJE)

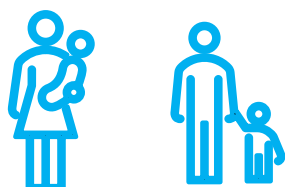
« La crèche accueille des familles de milieux sociaux différents, certains sont en logements sociaux, d'autres propriétaires. Nous avons vu une forte augmentation de demande d'inscription suite au covid » (Une directrice EAJE)

Les professionnelles du Relais Petite Enfance établissent par ailleurs les constats suivants :

- **Le métier d'ASMAT doit être valorisé** : cela implique un travail de communication auprès des familles, afin de lever des formes de méconnaissance. Il s'agit également de renforcer la professionnalisation de ces dernières. La mise en place d'un GAP (Groupe d'Analyse de Pratique) à la rentrée 2022 a rencontré un vif succès.
- **Le travail de partenariat avec les EAJE pourrait être lui aussi renforcé.**

### 3.4 LES RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES HABITANTS AYANT DE TRES JEUNES ENFANTS

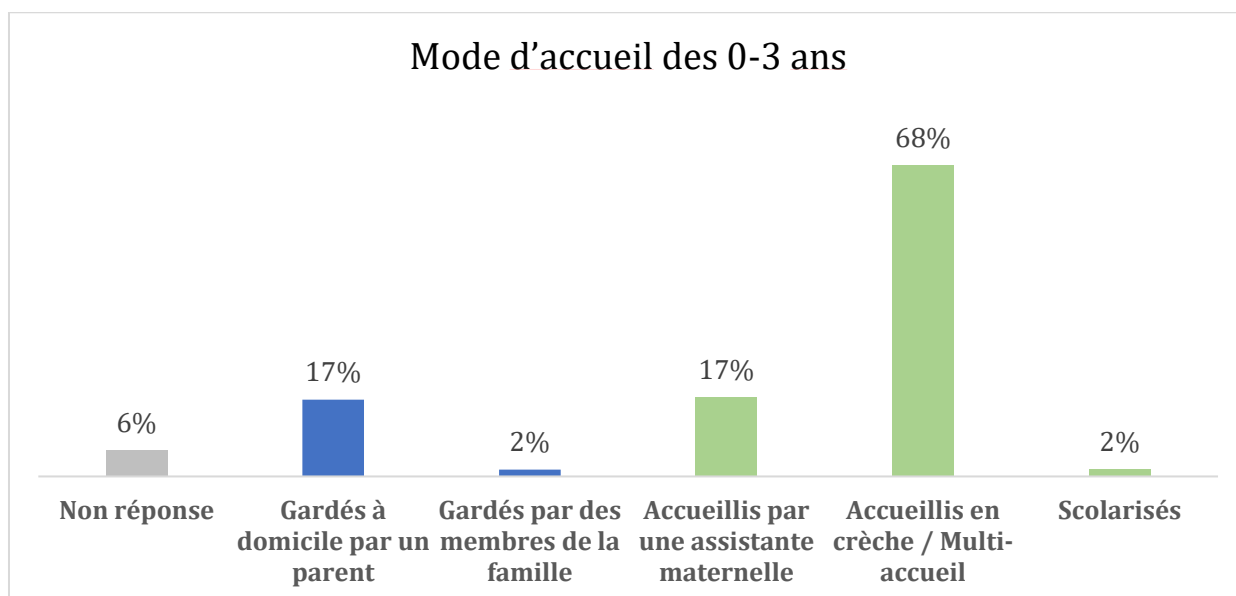
 Des familles satisfaites des modes de garde proposés (avec cependant un biais dans l'échantillon)



160 familles  
répondantes ont un ou  
plusieurs enfants entre  
0 et 3 ans



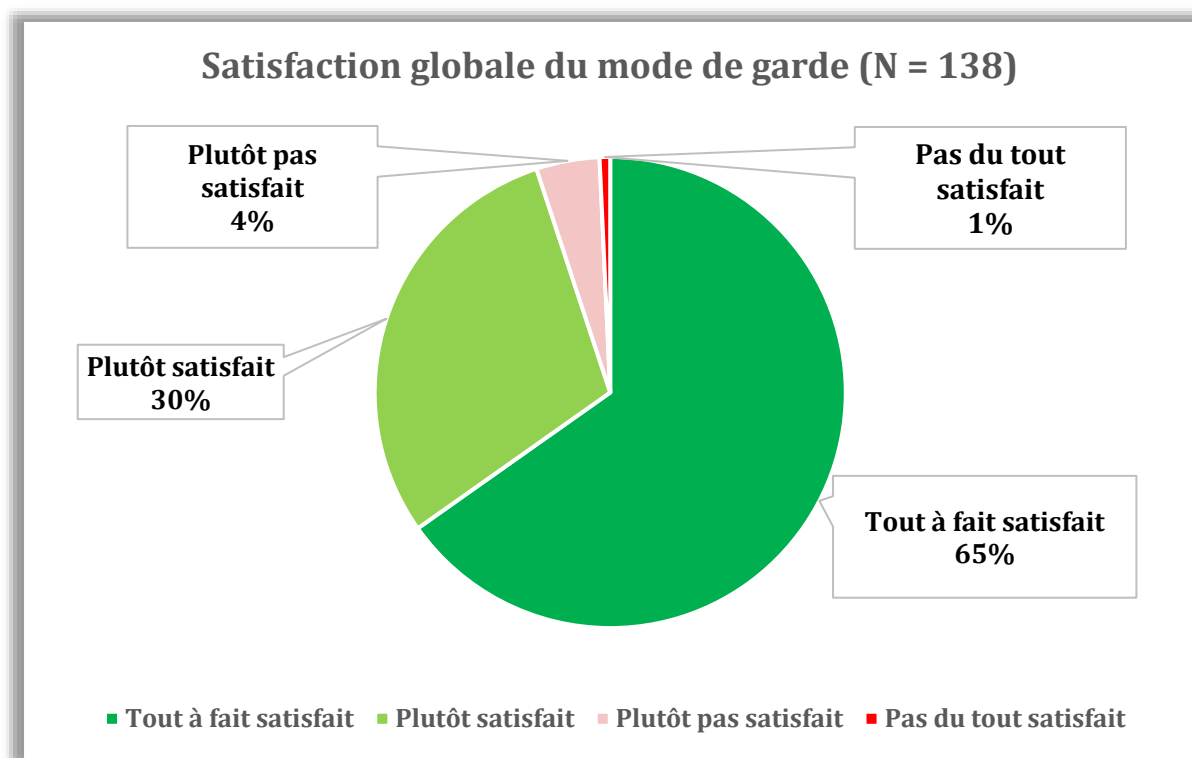
174 enfants de 0-3 ans,  
accueillis hors  
domicile ou gardés à  
domicile



**A noter un biais dans notre échantillon :** le mode de garde principal du Volvestre demeure l'accueil individuel, de manière certes moins prononcée qu'auparavant. La surreprésentation des enfants gardés en EAJE dans l'échantillon est liée à la méthode de collecte des données, qui utilisaient comme relais sur le territoire les crèches et le RPE, ainsi qu'aux modalités d'organisation de la profession d'ASMAT, plus fragmentée et plus difficilement atteignable. L'échantillon ne comporte qu'un nombre limité de parents n'ayant pas trouvé de modes de garde.


**87% des familles ayant un enfant entre 0 et 3 ans indiquent que le mode de garde de leur enfant correspond à leur premier choix.**

Les familles ayant un enfant entre 0 et 3 ans sont présentes sur le territoire depuis moins de 5 ans, ce qui confirme le fait que les nouveaux arrivants dans le Volvestre sont majoritairement des familles avec enfants.



**Les statistiques indiquent un taux de satisfaction très élevé, à près de 95% :** seul 18% indiquent être insatisfaits des tarifs, et seulement 6% déclarent rencontrer des problèmes au niveau des horaires. Ce dernier résultat peut être considéré comme faible au regard du taux d'activité important et des lieux de travail souvent éloignés.

**16% des répondants ayant un enfant de moins de 3 ans ont laissé des verbatims quant à ce qu'ils pensent être des axes possibles d'amélioration.** Ils synthétisent la problématique des horaires, des tarifs et du manque de places.

 **Les autres principaux enjeux mentionnés pour le territoire des familles avec de très jeunes enfants**

- 1) L'accès à une offre de soins paramédicale (orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, infirmières) a été cité par 63% des répondants (voir le catalogue des verbatims en fin de diagnostic).
- 2) L'accès à une offre de loisirs, culturelle, sportive a été cité par 58% des répondants. Pour la moitié des répondants, les transports sur le territoire et les infrastructures favorisant les modes de déplacement doux sont également des enjeux importants.



« Les routes sont trop dangereuses nous sommes obligés de prendre la voiture » ; « Favoriser les modes de déplacement bas carbone » ; « Pistes cyclables, parcours de santé, Sentiers VTT... » ; « pistes cyclables, marche à pied sur les axes principaux » ; « Création voies piétonnes et postes cyclables » ; « Route très dangereuse ou extrêmement physique en vélo entre X et X. Un chemin d'accès piétonnier/vélo en bordure de champs serait un vrai plus » ; « Impossible de prendre le vélo ou de marcher car routes très passantes et non équipées/sécurisées » ; « Développer les voies sécurisées pour les déplacements autonomes des ados. »

- 3) Pour plus d'un tiers des répondants, l'accès aux modes de garde pour les moins de 3 ans reste un enjeu à considérer. On y retrouve notamment la tension qui existe présentement sur l'offre de garde.



« Il n'y a que peu de places en crèche et le temps d'attente est long » ; « Pas de place dans les crèches » ; « Difficulté à obtenir une place en crèche » ; « La garde des enfants de moins de trois ans est souvent un "casse-tête" pour les mères qui travaillent. » ; « des places en crèche ».

### 3.5 SYNTHÈSE ET ENJEUX PETITE ENFANCE

#### Les principaux constats :



- ☞ **Un nombre de très jeunes enfants stable depuis une décennie :** le nombre d'enfants entre 0 et 3 ans n'a pas évolué depuis 10 ans en Volvestre, en raison d'un nombre de naissances qui est resté faible, voire qui a diminué depuis 2010.



- ☞ **Deux facteurs contribuent à la situation actuelle d'une explosion des listes d'attente :**

- **Le profil « dominant » des familles avec de très jeunes enfant(s) a évolué,** dans la mesure où les classes populaires ont peu à peu laissé place à des professions intermédiaires, dont les choix en termes d'accueil sont différents.
- **La baisse du nombre d'ASMAT actives sur le territoire :** le vieillissement de la profession, les séquelles de la pandémie, et la baisse du nombre de familles issues des classes populaires sont autant de facteurs qui participent à faire diminuer le nombre d'ASMAT en Volvestre : cela représente une perte d'agrément (place/enfant) comprise entre 100 et 200, en l'espace de quelques années seulement.



- ☞ **Les EAJE, un mode de garde plébiscité :** l'enquête par habitant indique que les parents dont les enfants sont gardés en crèche sont satisfaits de ce mode de garde. Les équipes éducatives, en revanche, ont indiqué qu'elles doivent faire face à l'émergence et au renforcement de multiples problématiques : familiales, sociales ou financières, et de recrutement des équipes



- ☞ **Le Relais Petite Enfance, une structure qui s'implante progressivement :** le succès que rencontre la mise en place d'un GAP indique des besoins et des attentes en termes de soutien aux professionnelles et de lutte contre l'isolement. Le questionnaire habitant en revanche laisse apparaître de la confusion sur la place et le rôle du RPE.

#### Les principaux enjeux relatifs à la Petite Enfance en Volvestre :



- ☞ **Adapter le taux de couverture en termes d'accueil Petite Enfance en Volvestre :** malgré un nombre de naissances faible, la baisse du nombre d'ASMAT et une demande qui se transforme sous l'effet de changements dans les profils des familles doivent inciter à renforcer la vigilance en termes de couverture. En l'état des choses, les besoins ne sont pas couverts dans leur totalité.



- ☞ **Continuer le travail de mise en cohérence de la politique Petite Enfance :** renforcement des complémentarités entre les accueils individuels et collectifs et flexibilisation de l'offre afin de répondre à l'évolution des profils et à l'émergence de certaines problématiques.



- ☞ **Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles (ressources humaines...) :** il s'agit de valoriser les métiers en crèche et de penser des mutualisations de personnels et/ou de lieux pour faire face aux

pénuries. Cela passe également par la **mise en place de la journée nationale des Assistantes Maternelles** (prévue en 2024) ainsi que la **poursuite et le soutien à l'organisation et l'animation de Semaine de la Petite Enfance (EAJE, ASMAT, crèches privées, MAM, etc.)**.



➔ **Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnements des parents : information, temps individuel et collectif, écoute, entraide.** Renforcement du travail de réseau sur la Parentalité pour initier une dynamique à l'échelle du territoire. Cette piste d'action peut s'articuler avec celles de l'Enfance et de la Jeunesse s'agissant de la structuration de réseau d'acteurs, de professionnels. Lancement d'une réflexion (groupe de travail) autour de la mise en place d'un Lieu d'Accueil Enfants/Parents en s'appuyant sur les ressources et les expériences déjà existantes.

## 4. L'ENFANCE (3—11 ANS) : DES EFFECTIFS QUI SE STABILISENT, LE MODELE ECONOMIQUE DU PERISCOLAIRE QUI S'ESOUFFLE

### 4.1 LE NOMBRE DES ENFANTS ENTRE 3 ET 11 ANS RESTE ELEVE, MALGRE DES EFFECTIFS SCOLAIRES QUI SE STABILISENT OU COMMENCENT A BAISSER

Les effectifs de l'Enfance peuvent être considérés comme élevés sur le territoire de la Communauté de Communes du Volvestre, comparativement à d'autres territoires, le département ou la région, où la proportion des jeunes est moindre.

	2009	2014	2019	Evol 2009-19
3-5 ans	1152	1205	1165	+1%
6-10 ans	1916	2183	2195	+15%
<b>Totaux</b>	<b>3068</b>	<b>3388</b>	<b>3360</b>	<b>+9.51%</b>

Source : INSEE (Ithéa 2022).

Une lecture des statistiques disponibles permet néanmoins de constater que la tendance est à la stabilisation des effectifs depuis 2014, voire à la baisse. Cette tendance correspond à la fin d'une dynamique de croissance démographique forte démarrée au cours des années 90 et dont l'intensité a diminué. Cette croissance, alimentée par un flux important et constant de nouveaux arrivants en provenance de la métropole toulousaine, en majorité des familles déjà constituées, est en effet conditionnée à la disponibilité du foncier, or celle-ci est très basse, soumise à une pression constante. Le nombre de naissances sur le territoire, relativement bas depuis des années, oscille entre 250 et 315 par an, ce qui est insuffisant pour maintenir les effectifs à leur niveau actuel.

Le flux migratoire tendant à se tarir à cause de la baisse de disponibilité du foncier d'une part et de la faiblesse du parc locatif de l'autre, il faut s'attendre à une décrue en termes d'effectifs de l'Enfance sur les prochaines années. L'évolution des effectifs scolaires permet d'ores et déjà de chiffrer ces diminutions puisque la plupart des établissements scolaires du Volvestre enregistrent des baisses d'effectifs depuis quelques années, certaines communes étant confrontées à des fermetures de classes. Une étude réalisée par le Département à propos des effectifs des écoles primaires de la commune de Carbonne propose plusieurs scénarii d'évolution : le plus probable d'entre eux indique un maintien ou une baisse légère des effectifs sur la prochaine décennie. Il est, dans l'état actuel des choses, très peu probable que les effectifs scolaires retrouvent leurs niveaux de 2014-2015.

#### Evolution des effectifs scolaires des établissements en Volvestre :

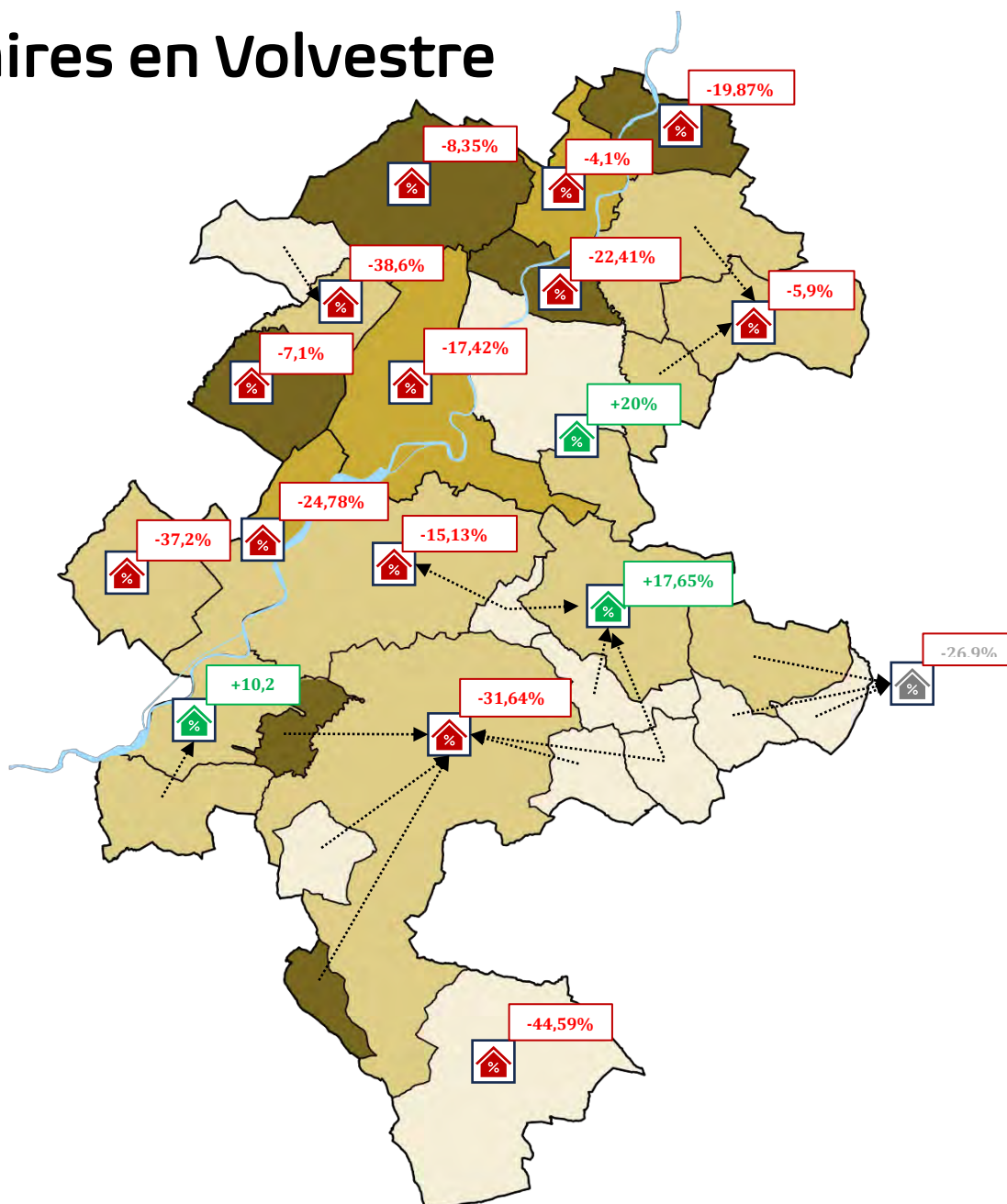
Rentrée 2015	Rentrée 2018	Rentrée 2021	Evol 2015-21
3127	3095	2726	-12.8%

Source : Annuaire Education / data.gouv

Cette tendance à la baisse est globale à l'ensemble du Volvestre (-12.9% entre 2015 et 2021), même si celle-ci demeure plus ou moins accentuée en fonction de la partie du territoire qui est considérée. Seuls quelques établissements échappent au phénomène, sur des volumes relativement faibles : les écoles de Latrape, le RPI Lacaugne-Marquefave ou encore Gensac sur Garonne.



# Les établissements scolaires en Volvestre



## Légende

.....> Ecole d'inscription



Groupe scolaire dont les effectifs ont augmenté entre 2015 et 2021



Groupe scolaire dont les effectifs ont diminué entre 2015 et 2021

### Part des 0-18 ans dans la population communale



Moins de 21%



De 24 à 27%



De 21 à 24%



Plus de 27%

### Etablissements de Garonne-Nord

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	Evol	Evol de la commune
Ecole primaire de Mauzac	161	152	139	135	126	139	129	-19.87%	
Ecole maternelle publique de Noé	125	120	117	112	122	107	107	-14.4%	-4.1%
Ecole élémentaire publique de Noé	216	201	210	216	213	227	220	+1.85%	
Ecole maternelle de Longages	165	165	160	141	135	126	126	-23.64%	-8.35%
Ecole primaire de Longages	266	263	266	268	261	284	269	+1.13%	
Ecole primaire de CAPENS	116	117	112	108	95	85	90	-22.41%	
<b>Evolution</b>	<b>1049</b>	<b>1018</b>	<b>1004</b>	<b>980</b>	<b>952</b>	<b>968</b>	<b>941</b>	<b>-10.29%</b>	

Malgré un groupe de communes parmi les plus dynamiques en Volvestre, avec une croissance démographique dont l'intensité se maintient, les effectifs scolaires diminuent depuis 2015 sur Garonne-Nord.

**Mauzac et Capens**, communes sur lesquelles la population n'a augmenté que marginalement entre 2013 et 2019, voient leurs effectifs scolaires baissés nettement. Au regard du faible nombre de permis de construire accordés sur les dernières années et d'un renouvellement limité du nombre de familles (*sources : entretiens semi directs*), il est jugé peu probable que les effectifs atteignent les niveaux de 2015 dans les années à venir.

**Noé et Longages** maintiennent des effectifs élevés, même si les chiffres des deux écoles maternelles indiquent l'amorce d'une baisse dans les années à venir. La population municipale de ces deux communes devrait pourtant continuer d'augmenter légèrement dans les années à venir.

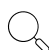
 **Bassin de vie de l'Arize (Rieux-Montesquieu)**

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	Evol %	Evol de la commune
Ecole primaire publique de Latrape	34	35	35	33	40	44	40	+17.65%	
Ecole primaire publique de Montbrun-Bocage	74	73	61	56	55	51	41	-44.59%	
Ecole élémentaire publique Rieux-Volvestre	200	206	192	186	178	178	175	-12.5%	-15,13%
Ecole maternelle publique de Rieux-Volvestre	104	104	113	103	93	91	83	-20.19%	
Ecole maternelle publique Montesquieu	129	123	119	102	95	82	86	-33.33%	-31.64%
Ecole élémentaire publique Montesquieu	227	209	212	216	204	194	189	-16.74%	
<b>Evolution</b>	<b>768</b>	<b>750</b>	<b>732</b>	<b>696</b>	<b>665</b>	<b>640</b>	<b>614</b>	<b>-20.05%</b>	

**Le bassin de l'Arize connaît la baisse des effectifs scolaires la plus importante du Volvestre, tant en termes de proportion que de volume.** Ceci s'explique par une croissance démographique ralentie, avec une tendance générale à la stabilisation/stagnation, voire à la baisse à l'échelle d'une décennie (Montesquieu a ainsi perdu une centaine d'habitants entre 2009 et 2019). Les effectifs des maternelles tendent à montrer que cette baisse est appelée à se maintenir.

**L'école de Montbrun-Bocage** a perdu près de la moitié de ses effectifs depuis 2015, même si un afflux prochain d'enfants est attendu à la rentrée 2023 du fait d'un transfert d'effectifs depuis le secteur privé.

**Seule l'école de Latrape, à l'instar de celle de Lacaugne connaît une hausse de ses effectifs,** indicateur du phénomène de renaissance que ces communes rurales du Volvestre, avec l'installation de familles avec de jeunes enfants (Goutevernisse, Montaut, Gouzens, etc.).

 **Bassin de vie du Val de Garonne (Carbonne + Garonne-Sud)**

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	Evol 15-2021	Evol de la commune
Ecole de Lavelanet de Comminges	86	76	83	81	76	65	54	-37.2%	
Ecole élémentaire publique de Lafitte-Vigordane	98	88	102	102	95	102	93	-5.1%	
Ecole maternelle publique de Lafitte-Vigordane	71	64	74	72	64	61	64	-9.86%	-7.1%
Ecole primaire publique Salles-Sur-Garonne	50	49	46	42	44	45	43	-14%	
Ecole primaire de Saint-Julien-sur-Garonne (RPI avec Salles)	63	64	64	61	47	45	42	-33.33%	
Ecole élémentaire de Peyssies	48	53	53	42	41	32	29	-38.6%	
Ecole primaire de Lacaugne (RPI avec Marquefave)	20	25	19	26	23	34	24	+20%	
Ecole primaire publique Guy Helle (Carbonne)	172	187	251	241	231	209	212	+23.26%	
Ecole élémentaire Henri Chanfreau (Carbonne)	311	311	264	249	258	248	235	-24.48%	
Ecole maternelle publique Henri Chanfreau (Carbonne)	160	169	127	125	110	111	84	-47.5%	-17.42%
Ecole primaire de Marquefave	86	76	84	87	101	83	84	-4.65%	
<b>Evolution</b>	<b>1005</b>	<b>1162</b>	<b>1167</b>	<b>1128</b>	<b>1089</b>	<b>1035</b>	<b>884</b>	<b>-12.04%</b>	

La diminution des effectifs scolaires est sensiblement la même que pour le bassin Garonne-Nord, avec des disparités (Lavelanet et Peyssies), et une baisse importante pour Carbonne. Les

projections établies par le CD31 indiquent par ailleurs que d'ici 2030, le nombre d'enfants devrait se stabiliser (ou diminuer légèrement) au niveau auquel il se trouve actuellement.

 **Bassin de la Lèze**

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	Evol 15-2021	Evol de la commune
<b>Ecole maternelle publique Loïs Paulin (Saint-Sulpice-sur-Lèze)</b>	117	119	122	103	99	108	<b>107</b>	<b>-8.55%</b>	<b>-5.9%</b>
<b>Ecole élémentaire publique Anatole France (Saint-Sulpice sur Lèze)</b>	188	200	197	188	192	192	<b>180</b>	<b>-4.25%</b>	
<b>Evolution</b>	305	319	319	291	291	300	<b>287</b>	<b>-5.9%</b>	

Le bassin de la Lèze enregistre la baisse la plus faible de l'intercommunalité, même si l'on peut relever, ici aussi, une tendance à la baisse. Les établissements de Saint-Sulpice-sur-Lèze accueillent par ailleurs les enfants des communes voisines de Montaut et Montgazin.

Les enfants des communes de Castagnac, Massabrac et Canens sont accueillis sur l'établissement de Saint-Ybars (Ariège), ce qui ne va pas sans poser des problèmes tarifaires et de paiements concernant le périscolaire ALAE (le règlement s'effectue auprès du service jeunesse de l'intercommunalité Arize-Lèze).

## 4.2 UNE OFFRE PERI ET EXTRASCOLAIRE FRAGMENTEE MAIS NEANMOINS IMPORTANTE, UN MODELE ECONOMIQUE EN CRISE

### Une offre hétérogène, et des services fonctionnant en flux tendu

L'offre périscolaire en direction de l'Enfance est de la compétence des communes : elle est par conséquent dépendante d'un héritage historique et de choix organisationnels différents : régie directe, convention pluriannuelle d'objectifs avec des acteurs associatifs. Le fait que la compétence enfance-jeunesse soit toujours l'apanage des communes implique une situation hétérogène qui tend à créer ou renforcer des situations inégalitaires, selon la commune de résidence, la politique qui y est menée, les équipements disponibles, et selon les capacités des familles à pouvoir s'organiser.

**Le modèle économique de l'animation péri et extrascolaire apparaît aujourd'hui menacé, et ce, quel que soit la commune considérée.** Le diagnostic, à partir de l'analyse des entretiens et des questionnaires, montre que si l'offre apparaît relativement importante et en adéquation avec la demande sur le périscolaire, ce malgré quelques problématiques autour des différentes politiques tarifaires pratiquées, C'est au prix du déploiement d'une énergie démesurée et d'un essoufflement des professionnels. Le recrutement de personnel est chaque année plus difficile (manque de candidatures adéquates), des projets de plus grande envergure ne peuvent être menés.

**La situation sur l'extrascolaire apparaît là aussi complexe.** Si le taux de satisfaction des ALSH affichent apparaissent relativement élevés, les résultats du questionnaire habitants tendent à dessiner les contours d'un territoire sur lequel l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou associatives, est fortement contraint. Une part importante des familles indique avoir des besoins, sur les vacances scolaires notamment (le mois d'août).

### L'Enfance : un enjeu et un public relativement bien identifié par les acteurs locaux

L'étude par entretiens et les résultats du questionnaire habitants montrent que l'Enfance constitue un enjeu relativement bien identifié, à partir du moment où la commune bénéficie d'un établissement scolaire, de structures d'accueil ou de dispositif d'apprentissage à la citoyenneté : cela s'explique par l'importance du rôle éducatif des communes (entretien et aménagement des locaux, organisation des activités périscolaires) ainsi que par la force d'attractivité que revêt l'école pour les populations, un enjeu pour de nombreux élus. Plusieurs ont confié au cours de l'étude établir un lien entre vitalité locale et présence d'un établissement, et faire de l'offre en direction des 3-11 ans une priorité.

**Enquêteur :** Vous avez eu des fermetures de classes ?

**Elu 1 :** Pas encore ! mais c'est l'épée de Damoclès annuelle ...

**Elu 2 :** C'est une crainte, mais les effectifs finalement on arrive à les maintenir.

[...]

**Elu 2 :** En fait, on souhaite que la commune vive. Aujourd'hui si la tendance au niveau des écoles se confirme, cela veut dire que dans 4-5 ans, on ferme des classes, et c'est compliqué.

D'autre part, les enfants entre 3 et 11 ans, dont le périmètre de vie correspond à l'échelle de la commune, constitue un public qui « encore » en proximité, est connu et reconnu, et qui, par le biais de dispositif comme les Conseils Municipaux des Enfants/Jeunes, est en contact avec les mairies.

**Une question reste en suspend, vis-à-vis des familles qui résident dans les communes où il n'y a pas d'offre en direction des enfants :** dont les besoins restent inconnus des élus.

*Certains parents vont à X, d'autre à Y. C'est... un peu partout oui. (Un élu communal)*

Plusieurs élus soulignent ainsi les difficultés qu'ils et elles rencontrent à informer et orienter leurs administrés, sur un champ qu'ils ne maîtrisent que marginalement.

*80% de la population de X va à Y, S'il y a un gros travail à faire avec les jeunes, c'est à Y. (Un élu communal).*

### Un modèle économique en crise : entre difficulté de recrutement et isolement des équipes

**La situation est jugée difficile par la plupart des professionnels et élus travaillant auprès des enfants. Les facteurs évoqués sont multiples, mais le principal tient à la difficulté à maintenir des équipes stables d'année en année.**

*« On est tout le temps sur le terrain. On est noyé par le manque de personnes, l'augmentation des effectifs, le fait de devoir encadrer les enfants. »*

Cette problématique génère à sa suite de nombreuses autres difficultés, que l'engagement des équipes ne permet pas de combler de manière satisfaisante : la capacité à assurer un accueil de qualité et dans la possibilité de mener des projets à moyen ou long terme. Le recrutement est rendu complexe par la faiblesse du vivier de main d'œuvre local. Les 18-25 ans sont faiblement présents sur le territoire. De plus, la nature du travail est peu attractive car il s'agit de contrat à temps coupés (matin, midi, soir), faiblement rémunéré et peu valorisé. Tous les services et structures sont exposés plus ou moins fortement à cette difficulté RH.

*« On en propose des formations BAFA, mais nos moyens sont limités, très limités même. »*

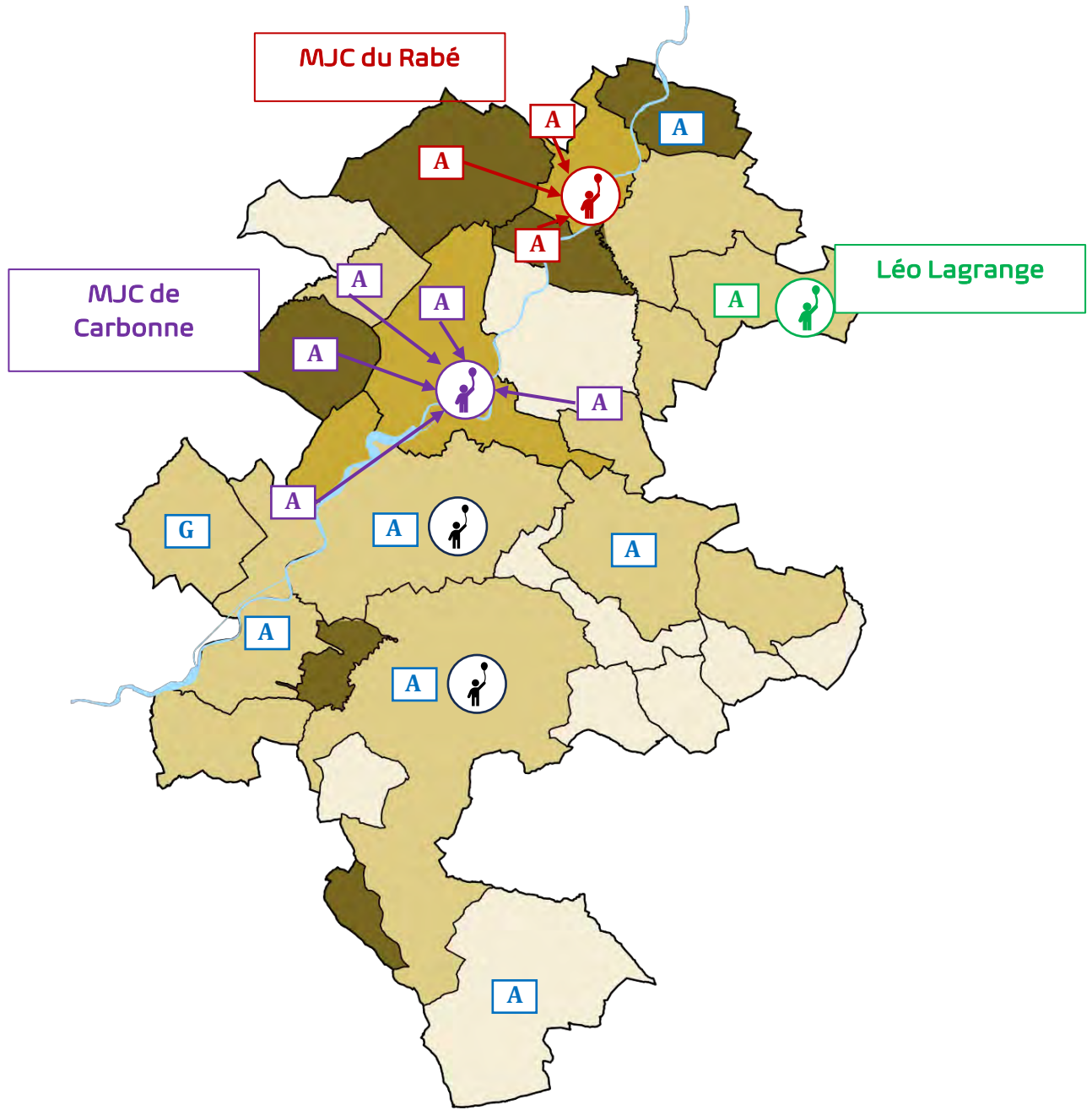
Si une décrue sur les effectifs de l'Enfance s'est amorcée, il est nécessaire de rappeler que la hausse constante depuis la fin des années 90 jusqu'à récemment a été difficilement absorbée pour certaines structures. La mise en place de moyens humains et de ressources complémentaires n'a pas été immédiate.

**Un isolement des professionnels de l'animation** : plusieurs acteurs interrogés convergent sur le constat que l'interconnaissance professionnelle n'est pas suffisamment développée dans le Volvestre : si des améliorations sont notées au niveau communal sur les dernières années, par le biais essentiellement des PEDT, entre agents, élus, Education Nationale et familles (participation aux conseils d'école, aux équipes pédagogiques, meilleure identification de la structure et des agents), il n'existe pas à ce jour de réseaux des acteurs de l'Enfance/Jeunesses, ni d'instance ou d'espace favorisant rencontres, échanges et concertations. Les participants évoquent l'importance de pouvoir échanger sur leurs pratiques, tout en proposant d'éventuels projets ou partenariats (séjours, intervenants communs, parentalité, etc.) qui pourraient émerger de ces espaces, et venir répondre à certaines problématiques.








**L'inclusion est considérée comme un enjeu insuffisamment pris en compte** : « *c'est bien d'être dans une dynamique d'inclusion, mais il n'y a pas de moyens en face !* ». Malgré un territoire qui compte de nombreuses structures spécialisées implantées, le lien ne se fait pas, ou difficilement, et de manière souvent informelle. Ce déficit est jugé comme problématique par les participants, et pourrait par conséquent constituer un enjeu pour le territoire.



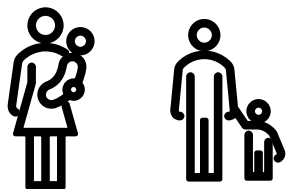
# Le péri et l'extrascolaire en Volvestre



## Légende

	ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement)		
	ALAE (Accueil de Loisir Associé à l'école)		
	Garderie		
<i>Bleu = gestion en régie directe</i>			
<b>Part des 0-18 ans dans la population communale</b>			
	Moins de 21%		De 24 à 27 %
	De 21 à 24 %		Plus de 27%

### 4.3 LE QUESTIONNAIRE HABITANTS : DES FAMILLES SATISFAITES, MAIS DES POLITIQUES TARIFAIRES QUI INTERROGENT ET UNE OFFRE EXTRASCOLAIRE JUGEE INSUFFISANTE

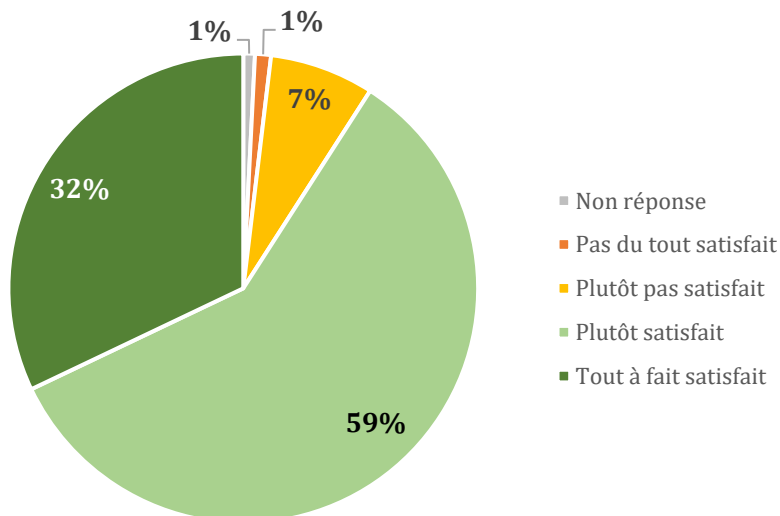


**352 familles**  
répondantes ont un ou plusieurs enfants entre 3 et 11 ans

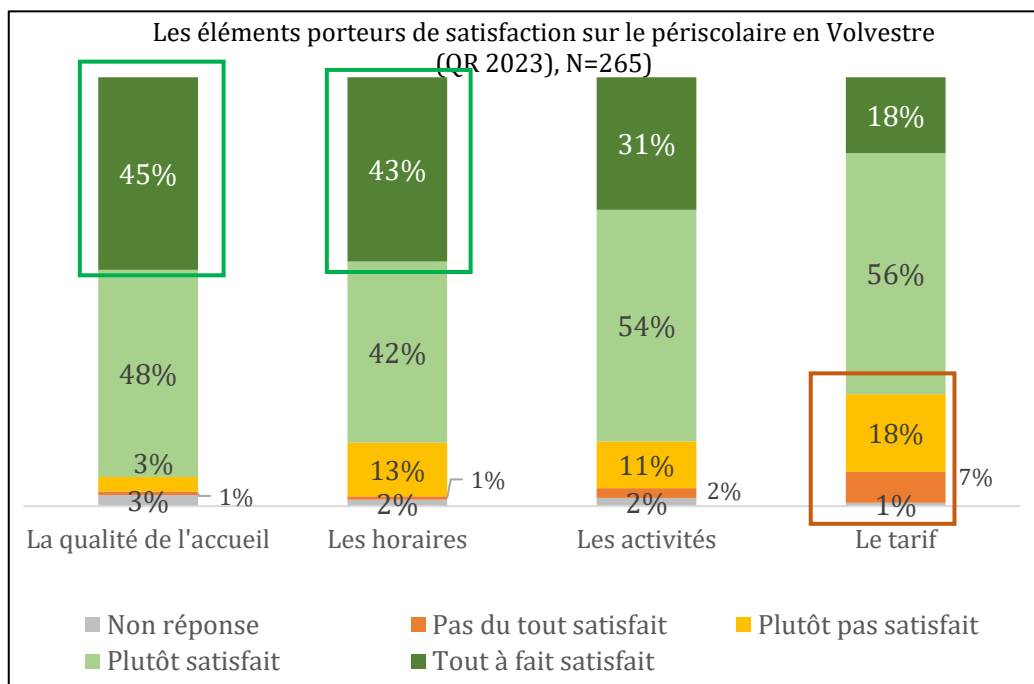


**498 enfants entre 3 et 11 ans**

ALAE en Volvestre : taux de de satisfaction globale (QR Volvestre 2023)



**76%** des familles dont les enfants sont scolarisés ont un ou plusieurs enfants qui fréquentent l'ALAE (265 familles - 380 enfants). **91% d'entre elles se déclarent globalement satisfaites.**



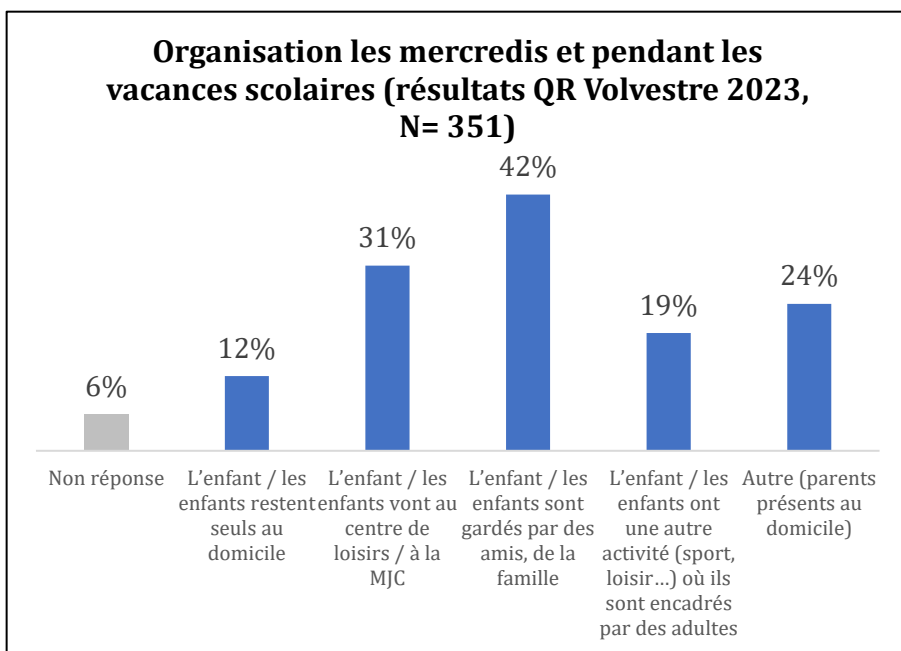
**Près de 25% des répondants indiquent être insatisfaits quant aux tarifs pratiqués.** A ce chiffre, il faut ajouter celui concernant les familles (13) qui déclarent ne pas pouvoir inscrire leur(s) enfant(s) à l'ALAE en raison des tarifs pratiqués. Si les questions concernant les prix atteignent traditionnellement des scores d'insatisfaction supérieurs à ceux de la satisfaction globale, les chiffres du Volvestre sont situés légèrement au-dessus des moyennes qui sont données par le baromètre des accueils périscolaires publié chaque année par l'INJEP (entre 21 et 25% selon le territoire). C'est un indicateur à prendre compte sur un territoire qui compte de nombreuses familles aux revenus modestes ou limités, et par conséquent sensibles aux politiques tarifaires qui sont pratiquées. Du fait de la structuration de l'offre en Volvestre, propre à chaque des communes, il n'y a pas de politique tarifaire harmonisée.



- *Le tarif est un forfait ce qui n'est pas commode car si on arrive pas à être à l'heure en fin de journée il bascule à l'ALAE et quel que soit le temps la facture est la même.*
- *Mon fils va à l'ALAE le midi, parce qu'il mange à la cantine. Le fait de devoir payer presque 60€ de cantine + 11€ d'ALAE par mois pour le midi pèse sur le budget*
- *Pour avoir vécu à divers endroits, c'est la première fois que nous payons un prix aussi élevé (plus du double), et ce qui est surtout incroyable est le prix fixé lors de la pause repas*

**Le temps extrascolaire : le mercredi et les vacances scolaires, une satisfaction élevée mais des besoins non-couverts**

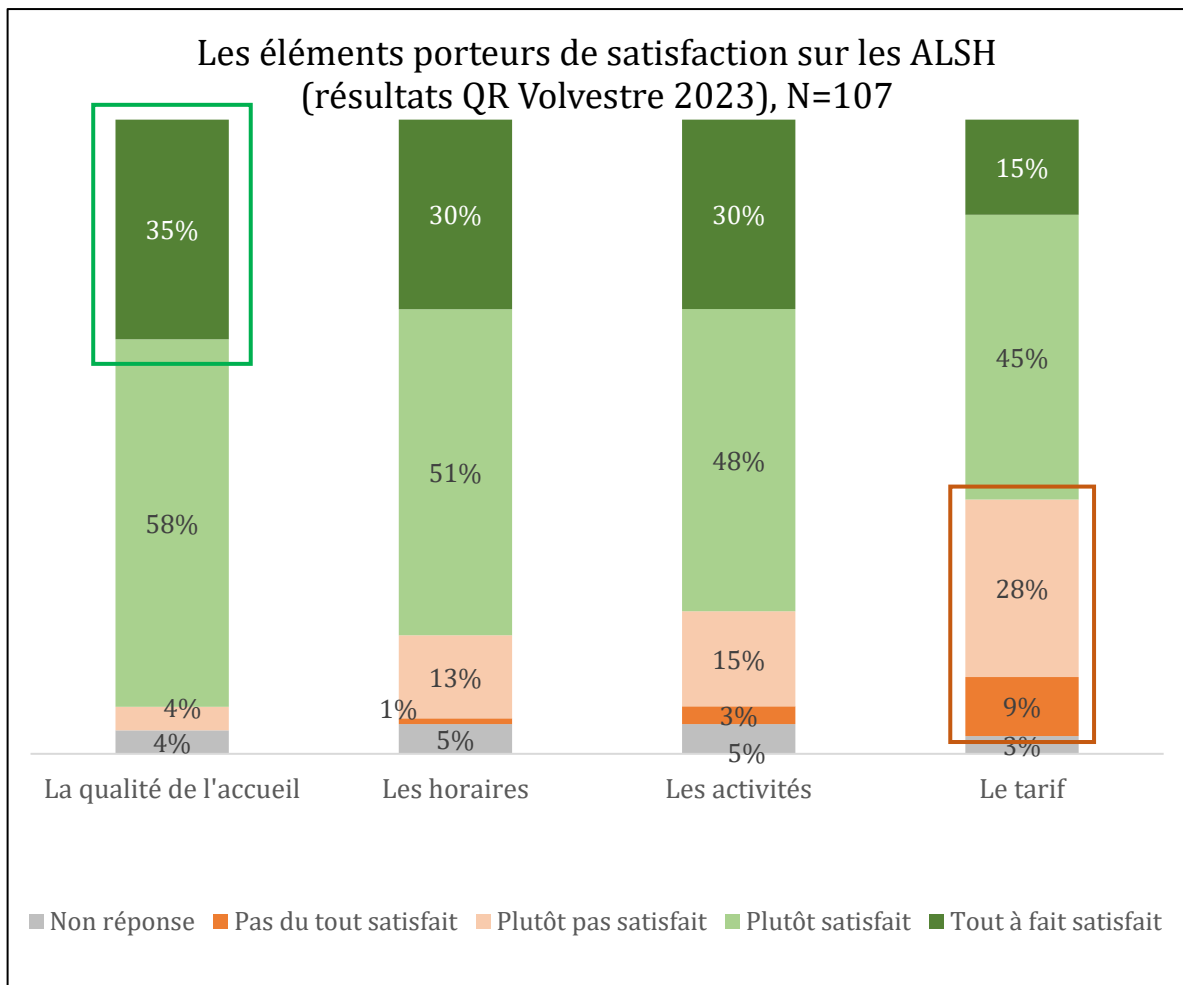
Le temps extrascolaire apparaît comme le temps d'accueil où les besoins sont les plus importants et les plus clairement exprimés dans les réponses au questionnaire habitants. S'il est attendu de trouver des chiffres de fréquentation inférieurs à ceux des ALAE, plusieurs indicateurs laissent apparaître une offre déficitaire à certains endroits, dans certaines communes ?



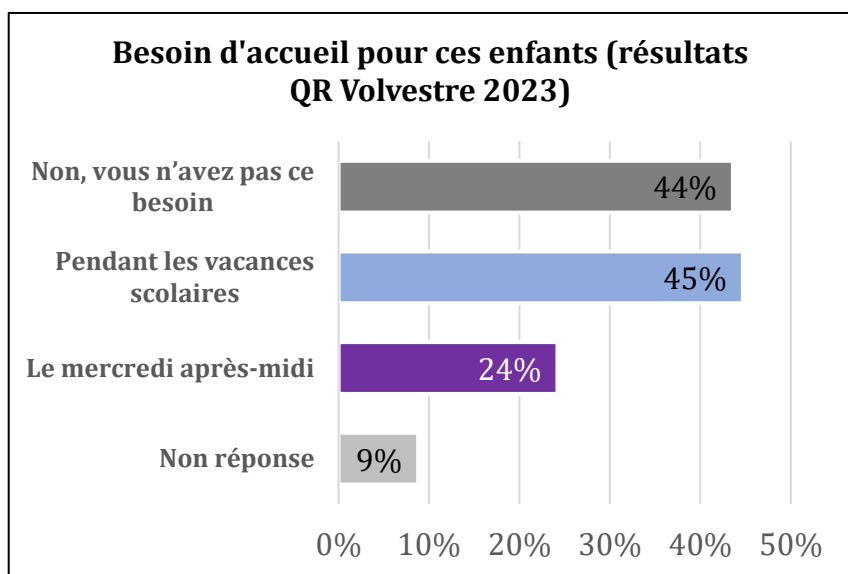
**50% des familles dont les enfants sont scolarisés (351) inscrivent leur(s) enfant(s) à des activités encadrées par des professionnels sur ces temps (176 familles).**

**30% des familles ont un ou plusieurs enfants qui fréquentent l'ALSH (107 familles)**

**A l'instar des ALAE, les familles qui fréquentent les ALSH se montrent satisfaites :** malgré un taux de satisfaction globale là aussi élevé, les tarifs se révèlent être les motifs d'insatisfaction les plus importants, à près de 37%.



**47% des familles n'ayant pas recours aux services extrascolaires, expriment néanmoins un ou des besoins :**



## 4.4 SYNTHÈSE ET ENJEUX CONCERNANT L'ENFANCE (3 – 11 ANS) EN VOLVESTRE

### Les principaux constats :



- ☞ **Un territoire où le nombre d'enfants entre 3 et 11 ans reste élevé (3 360 en 2019), avec une tendance à stabilisation, voire à la baisse:** le Volvestre connaît une forme de décrue après un pic démographique sur l'Enfance, atteint entre 2015 et 2018 selon la commune considérée. Les effectifs scolaires sont désormais à la baisse sur l'ensemble de l'intercommunalité, de l'ordre de 10% à 20% en moyenne, en raison d'un parc immobilier et locatif trop limité et d'une baisse tendancielle de la natalité.



- ☞ **L'Enfance, un public relativement bien identifié, mais des inégalités selon l'offre communale :** dans la mesure où il n'existe pas de politique intercommunale en matière d'enfance, la situation globale est logiquement hétérogène.



- ☞ **Un modèle économique de l'animation en crise :** le recrutement d'agents et le maintien des équipes constituent à la fois un enjeu et une problématique permanente. L'impact est significatif et négatif sur la capacité à mener des projets à court et moyen terme. La crainte d'une qualité d'accueil qui se dégrade est également présente, tandis que l'inclusion dans les structures apparaît comme insuffisante.



- ☞ **Des familles globalement satisfaites de l'offre ALAE et ALSH, mais des tarifs pratiqués parfois motifs d'insatisfaction :** il existe par ailleurs des besoins et des attentes des familles sur l'extrascolaire, sur le temps des vacances notamment.

### Les principaux enjeux relatifs à l'Enfance en Volvestre :



- ☞ **Favoriser la mise en la place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire, avec des référents par communes ou bassin :** services, structures, établissements scolaires et associations, il s'agit de croiser les regards sur l'enfant dans l'optique de penser un développement de l'offre sur plusieurs axes, prévention, santé, soutien scolaire, insertion, loisirs, culture. Ce réseau de référents doit permettre de consolider et renforcer l'existant, tout en menant éventuellement une réflexion sur les politiques tarifaires pratiquées.



- ☞ **Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser et former les équipes d'animation, les outiller :** mutualisation des formations professionnelles, par le biais d'une mise en place de Groupes d'Analyse de Pratiques et de formations thématiques, **Réflexion sur la problématique des ressources humaines**, afin de stabiliser les équipes : mutualisation de personnels, formations BAFA, viviers de professionnels, aide au permis, soutien à l'installation (logements, CVthèque, etc).



- ☞ **Constitution d'un groupe de travail dans le cadre de la labellisation territoire « 100% inclusive ».** Développer des stratégies d'inclusion à l'appui de l'existant, proposer de nouveaux outils (charte d'accueil des accueils de loisirs, prise en charge durant le temps méridien, formation accueil d'enfants porteurs de handicap, handisport, poste de référent inclusion loisirs, etc, ...).

## 5. LES JEUNESSES (12-25 ANS) : UN PUBLIC NOMBREUX, UNE OFFRE HETEROGENE

---

### *Pourquoi des Jeunes ?*

La catégorie Jeunesse ne permet pas de rendre compte des fortes disparités qui distinguent et séparent les situations et les parcours des jeunes. Des ressources parentales à la commune de résidence, aux choix d'orientation à la fin du collège, à la poursuite d'études supérieures, ces facteurs influent sur les décisions, dessinant ainsi des trajectoires variées. Parler de Jeunes au pluriel évite une uniformisation des situations par le seul critère de l'âge. Celui-ci reste bien évidemment un marqueur de premier plan, incontournable, qui borne et sépare des moments de vie, mais qui ne doit pas être le seul retenu.

### *Quelle place pour une politique jeunesse en Volvestre ?*

Dans la mesure où la compétence jeunesse n'a pas été transférée et qu'il n'existe par conséquent pas de politique intercommunale en direction des 12 - 25 ans, en mener une évaluation globale n'est par conséquent pas possible. Les dimensions politiques et organisationnelles, les actions déployées et les projets en cours, vont grandement varier selon la commune considérée.

Reste néanmoins plusieurs éléments que ce diagnostic doit permettre de faire ressortir :

- **d'une part, les principales caractéristiques des publics concernés** : effectifs, évolution, espaces fréquentés, profils sociodémographiques. Il n'était pas prévu d'investiguer de manière spécifique et approfondie la manière dont les jeunes vivent sur le territoire, la manière dont aussi ils se projettent, ou encore la manière dont ils circulent et se déplacent. Néanmoins, par le biais de l'analyse des entretiens et du traitement des questionnaires habitants, il a été possible de constituer un premier socle de données « localisées », qui pourront servir par la suite de balises et de repères dans la définition des enjeux relatifs aux jeunes en Volvestre. Car au-delà d'une offre effectivement hétérogène et d'un public nécessairement divers, il apparaît que cette population fait face à des problématiques similaires quel que soit la commune.
- **De l'autre, l'étude a permis de rencontrer et de faire se réunir au cours d'ateliers thématiques les différents acteurs qui travaillent avec et autour des jeunes en Volvestre**. S'il n'est pas encore possible de répondre pleinement et de manière satisfaisante aux questions quels sont les besoins des jeunes, et comment y répondre, il a en revanche été possible d'interroger le vécu, les préoccupations et les attentes des professionnels. Il est apparu que les modes de coopération et l'interconnaissance sont peu développés. A l'échelle de l'intercommunalité, c'était attendu, mais également sur celle du bassin de vie (autour du collège par exemple).

En l'absence d'une compétence jeunesse partagée, il demeure donc possible, au regard des éléments exposés ci-dessus, de dessiner les contours d'axes de travail partagés et de jeter les bases d'une coopération entre communes et même de faire le lien entre les politiques communales existantes, et les différents acteurs, à un niveau supra communal : services jeunesse, MJC, Mission Locale, CAF et établissements scolaires.

## 5.1 UNE POPULATION DE PRE-MAJEURS ELEVEE, UN CREUX ACCENTUE SUR LES 18-25 ANS

### Les pré-majeurs : vers une stabilisation des effectifs après l'inflation démographique des années 2000 et 2010

Les effectifs des pré-majeurs (11-17 ans), à l'instar de ceux de l'Enfance, peuvent être considérés comme importants sur la Communauté de Communes du Volvestre, comparativement à d'autres territoires en Haute-Garonne ou en Occitanie. L'augmentation de 27.8% en 10 ans, est considérable.

	2009	2014	2019	Evol 2009-19
<b>11-14 ans</b>	1407	1639	1808	+29%
<b>15-17 ans</b>	989	1139	1254	+27%
<b>Ensemble</b>	<b>2396</b>	<b>2778</b>	<b>3062</b>	<b>+27.8%</b>

Source : INSEE (Ithéa 2022).

**Cette tendance à la hausse devrait néanmoins perdre en intensité dans les années à venir, du fait de la baisse qu'enregistrent les effectifs de l'Enfance depuis 2015-2016.** La croissance démographique en Volvestre, principalement alimentée par un flux important et constant de nouveaux arrivants en provenance de la métropole toulousaine, commence à faiblir du fait de la baisse en disponibilité du foncier et de la faiblesse du parc locatif. Cet état-est visible à travers la lecture des effectifs des collèges du Volvestre, ceux-ci ayant commencé à se stabiliser, voire à décroître très légèrement à partir de la rentrée 2020. La dynamique de croissance la plus notable reste celle du collège Nelson Mandela de Noé, qui est liée à l'augmentation des populations des communes avoisinantes. Le collège André Abbal profite de la croissance démographique de la ville de Carbonne, ainsi que celle des communes du sud de la vallée de la Garonne, pour se maintenir au-dessus des 500 élèves. Le collège Stella Brandy devrait voir ses effectifs continuer à diminuer, au regard d'un territoire où le nombre de jeunes diminue.

### Effectif des collèges en Volvestre :

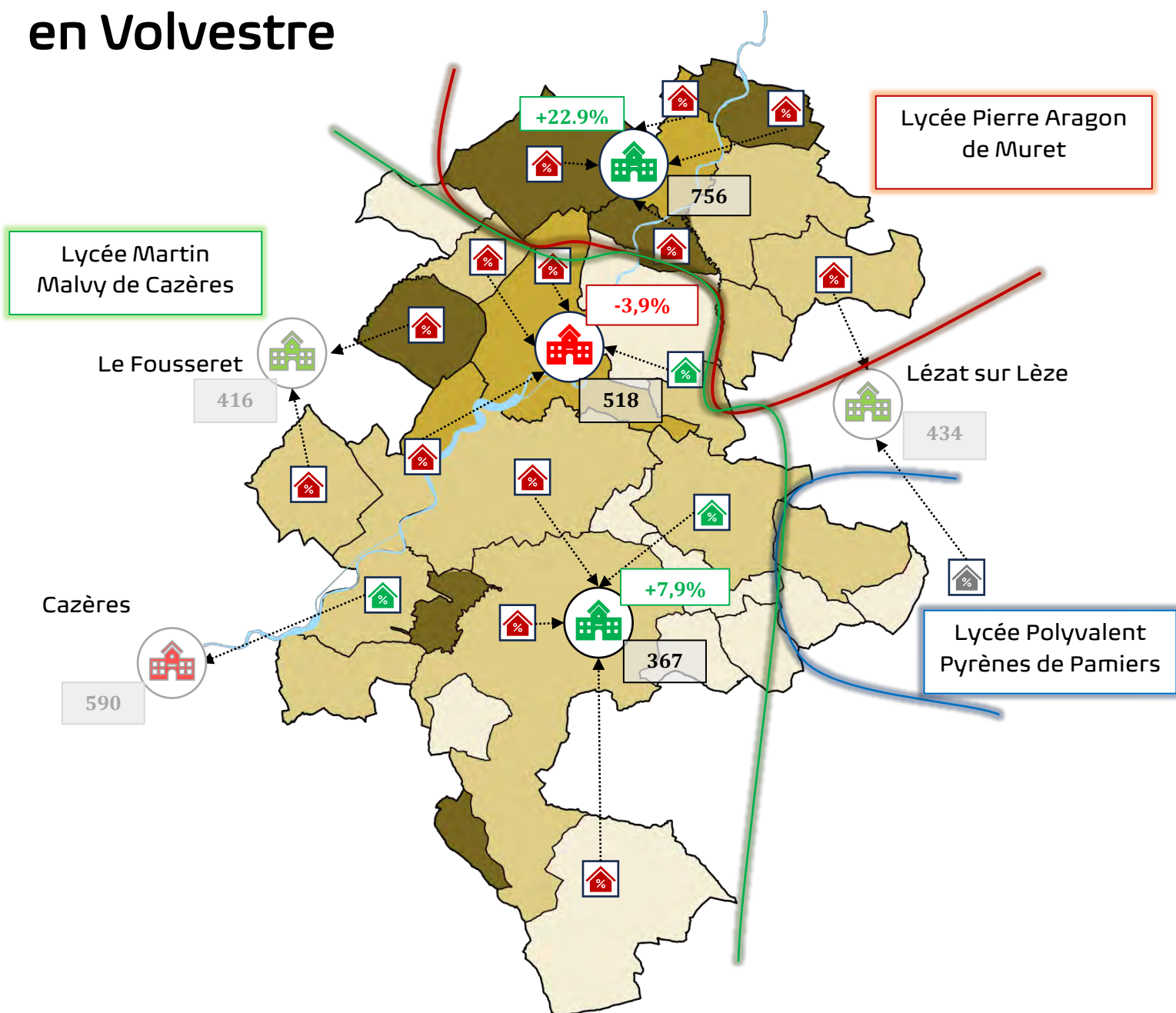
	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
Collège Stella Brandy (Montesquieu)	340	335	373	400	406	379	367
Collège Nelson Mandela (Noé)	615	680	730	770	791	716	756
Collège André Abbal (Carbonne)	539	516	474	497	494	502	518
<b>Evolution</b>	<b>1494</b>	<b>1531</b>	<b>1577</b>	<b>1667</b>	<b>1691</b>	<b>1597</b>	<b>1581</b>

Source : Annuaire Education.

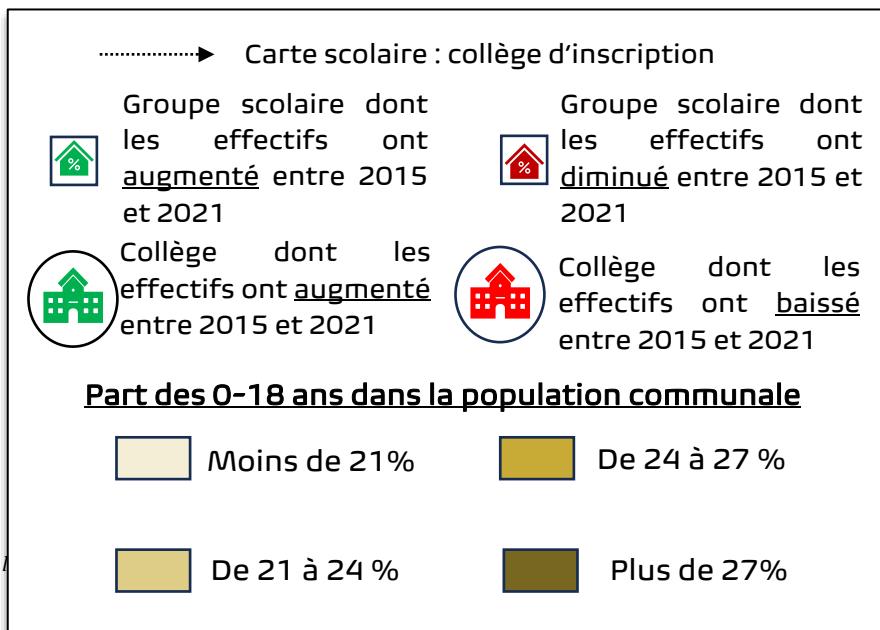
**Les effectifs des collèges sont par ailleurs de bons indicateurs de l'évolution des jeunes de 11 à 14 ans sur les différents bassins qui composent le Volvestre.** Les indices de position sociale des collèges révèlent une relative homogénéité entre les collèges (entre 107 et 111, inférieurs à la moyenne de Haute-Garonne, à 112) et témoignent d'une composition des publics reçus relativement similaires.



# De la primaire au collège en Volvestre



## Légende



## 🔍 Les 18-25 ans

**Les effectifs des 18-25 ans, à l'inverse des 11-17 ans, sont très bas, malgré une légère hausse de 6% sur la dernière décennie.** Le creux démographique sur cette tranche d'âge est certes habituel pour les territoires péri-urbains et ruraux : il demeure néanmoins accentué dans le cas du Volvestre.

Effectifs des 18-25 ans en Volvestre	2009	2014	2019	Evol 2009-19
<b>18-24 ans</b>	1500	1525	1584	+6%

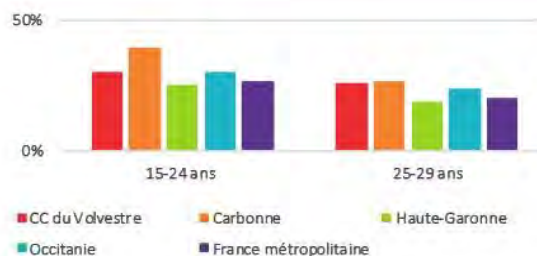
Source : Ithéa (INSEE 2019).

Au-delà de la nécessité de devoir quitter le territoire pour accéder à une offre de formation, cet effectif faible indique qu'il existe des contraintes et des freins à se maintenir sur le territoire pour les jeunes « autochtones », en termes d'insertion sociale et professionnelle. L'accès au logement et la mobilité constituent, au-delà de celui de trouver un emploi, les freins à l'installation ou au maintien d'une population de jeunes majeurs sur le territoire : **les chiffres de cohabitation montrent que seulement 4 % 15-24 ans sur le Volvestre vivent seuls contre 26 % en Haute-Garonne. Ce chiffre n'est que de 7 % chez les 25-29 ans dans le Volvestre vivant seuls contre 27 % en Haute-Garonne.**

Les rencontres des acteurs, élus comme professionnels, témoignent que l'offre en direction des Jeunesses ne diminue pas qu'à partir de 18 ans. C'est au contraire un processus qui démarre dès l'entrée au collège, et qui s'accroît encore davantage au lycée, les jeunes du Volvestre partant soit à Muret, au nord, soit à Cazères, au sud.

**Enfin, et malgré des effectifs plus réduits qu'ailleurs, les jeunes majeurs du Volvestre sont davantage touchés par le chômage que le reste de la Haute-Garonne ou de l'Occitanie.** 30 % des 15-24 ans sont au chômage, contre 25 % en Haute-Garonne. Notons néanmoins que le territoire offre pour une partie des jeunes, des emplois stables, en CDI, dans les collectivités. Le temps partiel est plus faible qu'ailleurs sur ces classes d'âge.

### Les chômeurs de 15-29 ans



Source : INSEE 2019

Source : INSEE (Ithéa 2022).

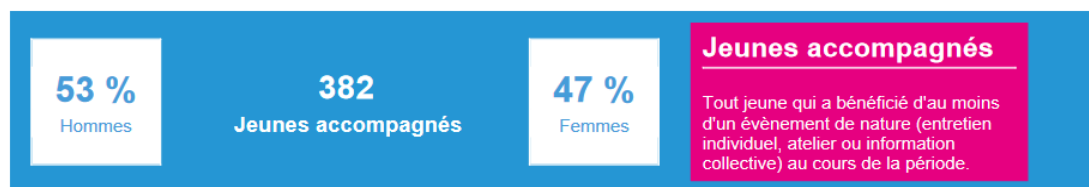
## 🔍 Les données de la Mission Locale (16-25 ans) : autonomie, mobilité

L'antenne de la Mission Locale Haute Garonne a ouverte en 2019, les équipes travaillant auparavant depuis Saint-Gaudens et Muret. La conséquence directe de ce déploiement résulte en une augmentation sensible du nombre de jeunes accueillis, qui s'est stabilisé depuis autour de 350 jeunes suivis par an.

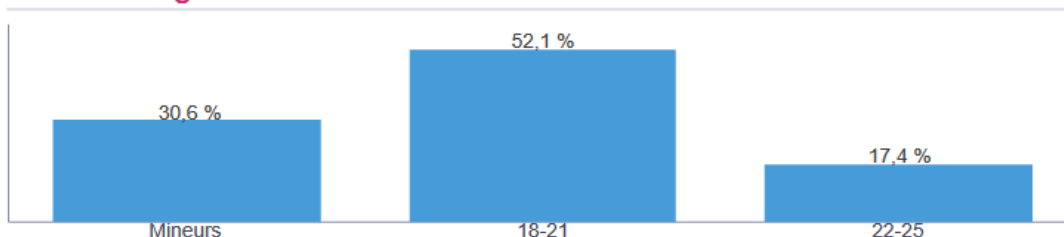
« Si je devais vous dresser un portrait type du public que l'on accueille, cela serait un garçon, entre 18-21 ans qui habite chez ses parents. Pas de diplôme. »  
(MLHG)

La Mission Locale Haute Garonne (MLHG) accueille les jeunes sortis du système scolaire en recherche d'emploi ou de formation. Outre les permanences sur le site de Carbonne et de Montesquieu-Volvestre, la MLHG fonctionne en partenariat avec France Services, et peut ponctuellement être sollicité par certaines mairies afin d'y effectuer des entretiens rendez-vous.

### Caractéristiques du public accueilli-en 2021 :



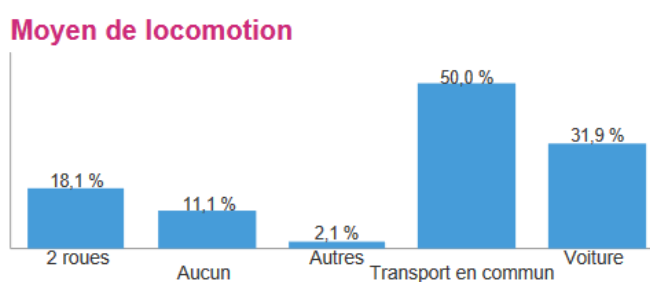
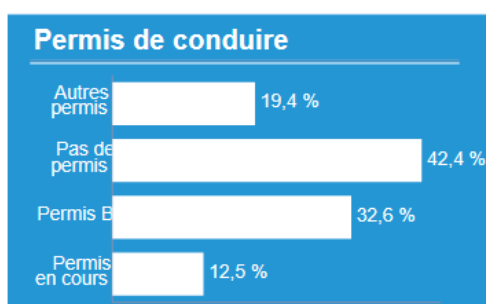
### Tranche d'age



Le Volvestre apparaît comme un territoire où les besoins sont importants, au regard des volumes accueillis ainsi que du type de profils reçus, notamment au travers du dispositif Rémojeunes, qui prend en charge les jeunes en situation d'isolement :

« Nous sommes la plus petite antenne de Haute-Garonne en termes de volumétrie, mais nous étions la plus importante en termes de contrats aidés. Et ce n'est pas en proportion. [...] Nous avons des chiffres similaires au bassin auterivain, alors que la population est plus faible ici. C'est un indicateur qu'il y a de nombreux besoins en matière d'insertion. » (MLHG)

### La mobilité, une problématique structurante (chiffres de 2021) :



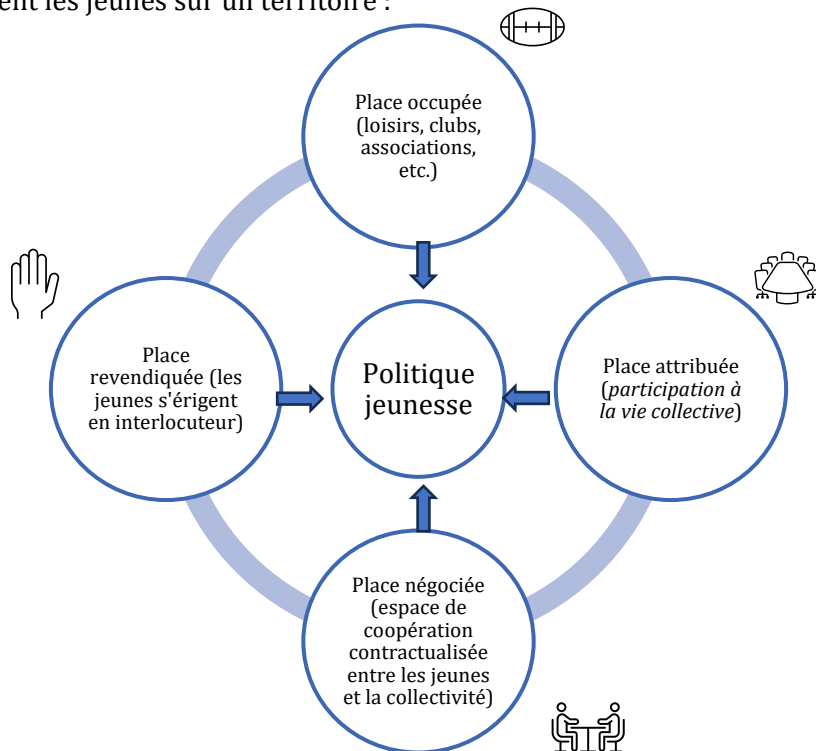
« C'est l'un de nos principaux freins, la mobilité, dans un sens comme dans l'autre. C'est-à-dire à la fois faire venir des jeunes ou faire venir de nouveaux acteurs de l'emploi. » (MLHG)

« Souvent, quand ils arrivent chez nous, ils n'ont pas le permis, ce qui explique pourquoi ils sont en recherche d'emploi. » (MLHG)

## 5.2 UNE OFFRE DEGRESSIVE AVEC L'AGE : DES JEUNESSES PEU IDENTIFIEES, PEU CARACTERISEES, A PROPOS DESQUELLES IL EXISTE PEU DE DONNEES

Une offre hétérogène pour les 11-14 ans (associations, clubs sportifs et espaces jeunes), absente pour les plus de 15 ans

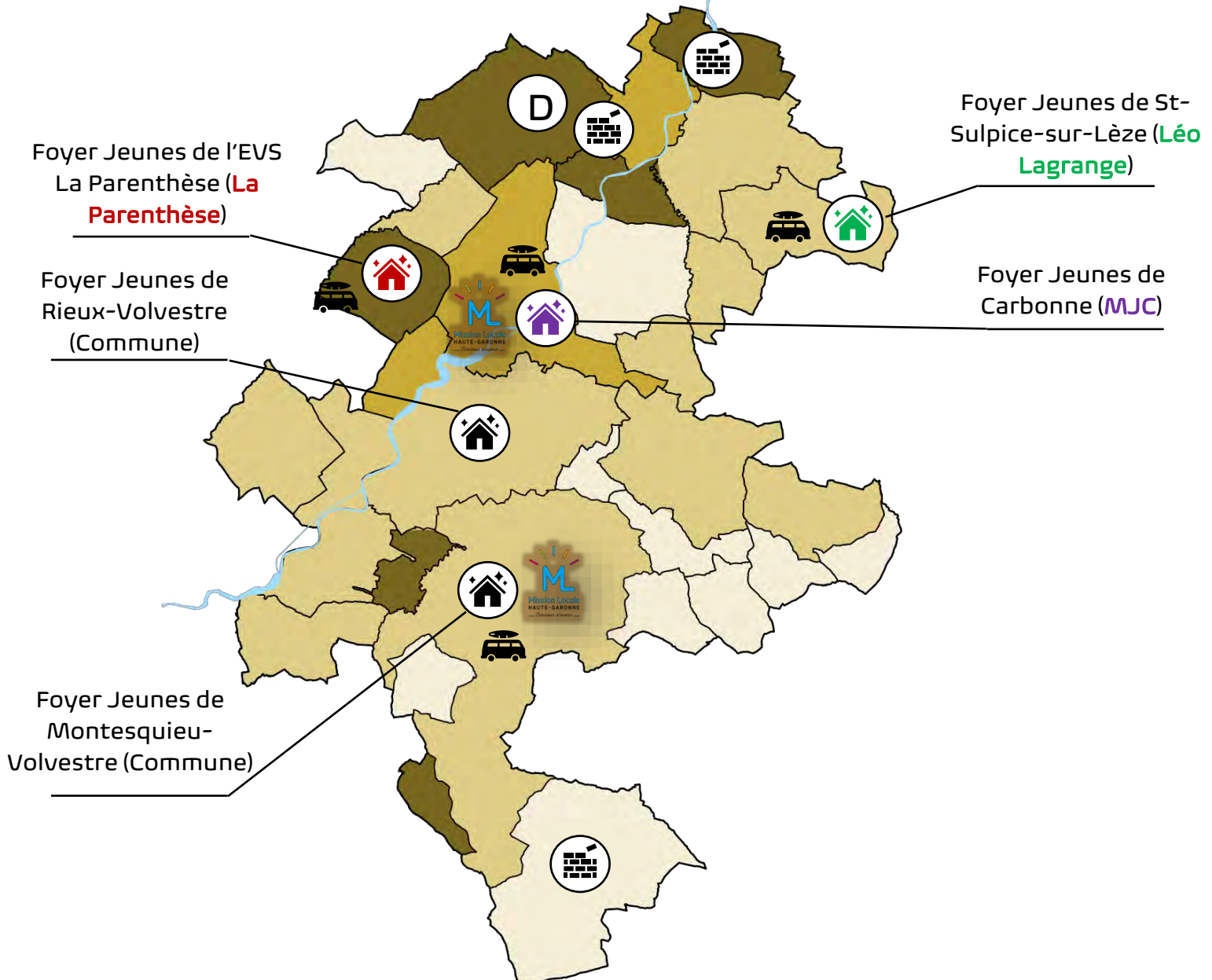
La place des jeunes et de leur reconnaissance comme interlocuteurs et acteurs du territoire sont des critères centraux dans les politiques de jeunesse aujourd'hui. L'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) propose 4 dimensions permettant d'analyser les différentes places qu'occupent les jeunes sur un territoire :



**A partir de ces critères, il est possible de déterminer que :**

- Les jeunes en Volvestre « occupent » un certain nombre d'espaces et de lieux, dans la mesure où les communes s'appuient sur un réseau dense d'associations et de clubs sportifs, et éventuellement d'espaces jeunes lorsqu'il y en a. A l'instar de l'enfance, la place des jeunes dépend dans de très larges mesures de la commune et des moyens que celle-ci met à disposition. De plus, les études montrent que les jeunes commencent à quitter les structures encadrées à partir de 13/14 ans. L'absence de lycées en Volvestre renforce une invisibilisation à partir de 15 ans pour les acteurs du territoire.
- Certaines communes attribuent une place aux jeunes à travers des dispositifs comme les conseils municipaux des jeunes ou les comités des fêtes, qui jouent un rôle central.
- Si des projets d'associations « junior » ont été mentionnés au cours d'entretiens, il n'existe pas ou peu de projet à ce jour visant à développer l'expression des jeunes et la valorisation de leurs pratiques, ainsi que leur capacité à agir sur le territoire.
- Seule la Mission Locale apporte des données sur les dimensions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en Volvestre. Dans la mesure où aucune enquête n'a jamais été réalisée en Volvestre, la parole des jeunes demeure largement méconnue, tout comme les positions vécues et revendiquées ou encore la manière dont ils et elles se projettent.

# L'offre en direction de pré majeurs et des jeunes adultes en Volvestre



## Légende



Espace jeunes physique



Projet d'un espace jeunes



Dieclau



Offre de séjours



Mission Locale (site de Carbonne et permanence de Montesquieu)

CLAS

### Part des 0-18 ans dans la population communale



Moins de 21%



De 24 à 27 %



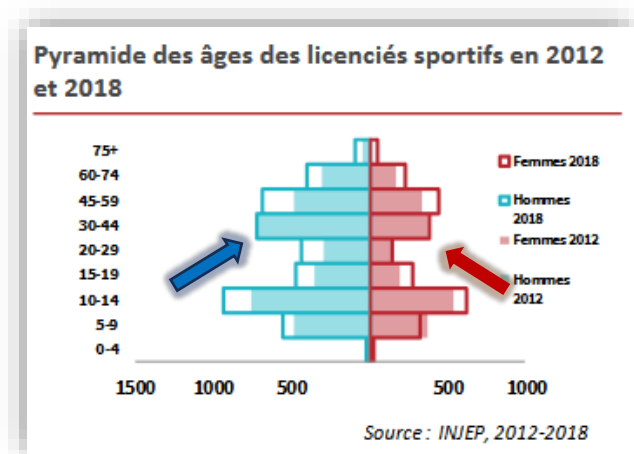
De 21 à 24 %



Plus de 27%



**La structuration et la répartition de l'offre en direction des plus de 11 ans se heurte à une problématique liée aux espaces de vie et d'expérience des jeunes du Volvestre, qui s'élargissent et dépassent rapidement l'échelle de leur commune. Dès 11 ans, une partie d'entre eux quitte celle-ci pour se rendre au collège souvent implanté sur une commune voisine.**



**Processus d'autonomisation oblige, les jeunes quittent progressivement les structures encadrées au début de l'adolescence, ce qui en fait un public difficilement captable et donc repérable.** Bien qu'ils et elles sont nombreux à fréquenter des clubs sportifs, la pratique sportive diminue avec l'âge et l'entrée au lycée.

**A partir du lycée, c'est la très grande partie des jeunes qui quitte le périmètre de la CCV pour se rendre sur les établissements de Muret ou de Cazères.** Les professionnels sont conscients que l'échelle d'action de la commune est peu adaptée à une politique en direction des adolescents et des pré-majeurs. Certaines problématiques nécessiteraient davantage de moyens ou la mutualisation de certains moyens :

« Nous avons un espace pour les jeunes, en théorie pour les 11-17 ans. Dans les faits, nous sommes davantage sur du 11-14 ans. Après cet âge-là, nous les perdons. (Un élu en charge de la jeunesse)

**4 communes disposent de service jeunesse et de lieu d'accueil pour les 11-17 ans : leur accès est théoriquement possible et ouvert aux jeunes d'autres communes limitrophes. En pratique les problèmes de mobilité constituent des freins importants.** A cette mobilité du quotidien, s'ajoute également celle permettant de sortir du territoire :

« Dans le rural, il y a quand même pas mal de similitudes [avec la jeunesse du milieu urbain], ce côté « on n'est pas compris », défiance à l'égard de l'adulte. Et auquel s'ajoute ce problème de mobilité. » (Un directeur de structure enfance et jeunesse)

**L'étude par entretiens montre que là où l'Enfance demeure relativement bien identifiée, la place des jeunes de plus de 12 ans dans les discours des acteurs locaux est faible, et elle diminue avec l'âge.** Autrement dit, il devient de plus en plus difficile d'identifier et de caractériser un jeune (ses activités, ses attentes, ses besoins) à mesure qu'il grandit en Volvestre. Le temps consacré aux échanges a permis de conforter les éléments de constats présentés ci-dessus, tout en esquissant des enjeux, parfois communs et partagés.



- 1. L'intercommunalité, les communes, les acteurs locaux, manquent de ressources ou d'outils visant à constituer un socle de données et de connaissances quant aux jeunes entre 12 et 25 ans.** Les visions et les représentations des jeunesses sont fragmentées et compartimentées entre différents acteurs et structures (Education Nationale, services jeunesses). Si les PEDT ont permis de combler un déficit concernant la circulation de l'information, la problématique se pose sur les 12-25 ans, les modes de coopération restant très peu développés, y compris au sein d'une même commune :

« L'un des enjeux serait de nous permettre d'approcher les attentes et les besoins des jeunes » (Acteur de l'EN)



- 2. Des problèmes de mobilité et d'accessibilité :** les participants s'accordent pour décrire une situation effectivement difficile pour les jeunes, qui dépendent de la disponibilité des parents pour leurs déplacements du quotidien. Si ces derniers ne sont pas disponibles de nombreux enfants et jeunes se retrouvent bloqués. Ces freins à la mobilité sont également intra communaux, du fait d'une spatialité éclatée, caractéristique des coteaux, ou du manque d'infrastructures permettant les modes de déplacements doux et entre communes.

« Mais lors des orientations de 3e de l'année dernière, la mère qui n'a pas de véhicule, doit prendre les transports en commun. C'est juste l'expédition insurmontable. » (Acteur de l'EN)



- 3. Des problématiques plus spécifiques (santé, prévention, social), et des professionnels qui manquent de ressources pour y répondre :** « Si l'on est jeune, il faut mieux être bien ». Outre la question de l'accès aux soins et d'un CMP saturé, les participants s'accordent sur l'absence de ressources et de moyens pour répondre à la prévention ou accompagner et prendre en charge certains profils de jeunes. La MJC de Carbonne a par exemple entamé récemment un travail « d'aller-vers » des groupes identifiés comme vulnérables et à risque. Les participants ont également évoqué des enjeux autour d'interventions plus spécifiques : l'accès aux droits, la formation au numérique et la prévention.

« Il y a beaucoup de jeunes invisibles, des jeunes à la dérive, « de la petite délinquance » et la notion « d'aller vers » n'est absolument pas développée. » (CCV)



4. **Mettre en place des structures dédiées** : certaines communes et parties du Volvestre ne disposent pas de structures ou de lieu d'accueil pour les plus de 11 ans. C'est le cas notamment du nord du Volvestre, qui compte pourtant les communes où le nombre de jeunes est le plus élevé. La mise en place de structures est un enjeu majeur des prochaines années afin de répondre aux besoins des familles, des jeunes, et de permettre d'aborder les thématiques citées ci-dessus. Des communes comme Mauzac, Longages ou Montbrun-Bocage indiquent avoir des projets en cours.

« Les jeunes restent chez eux. Nous souhaiterions pouvoir leur proposer des activités. On parle ici des 11-13 ans » (Une actrice de l'enfance / Jeunesse)



5. **Valoriser l'existant, des dispositifs qui fonctionnent bien** : les chantiers VVV (Ville, Vie, Vacances, ...) semblent rencontrer un franc succès auprès des jeunes. Les participants constatent que la communication autour de ceux-ci n'est peut-être pas suffisamment développée et devrait être renforcée.

« Les chantiers VVV sont victimes de leur succès ! C'est même au niveau des places que l'on a des soucis » (Une actrice de l'enfance / Jeunesse)

6. **A l'instar de l'enfance, les acteurs travaillant avec les jeunes de plus de 11 ans font état d'un manque d'interconnaissance professionnelle et de modes de coopération** : c'est là aussi un enjeu des années à venir dans la mesure où cela permettrait une meilleure circulation de l'information, un maillage du territoire, des innovations.



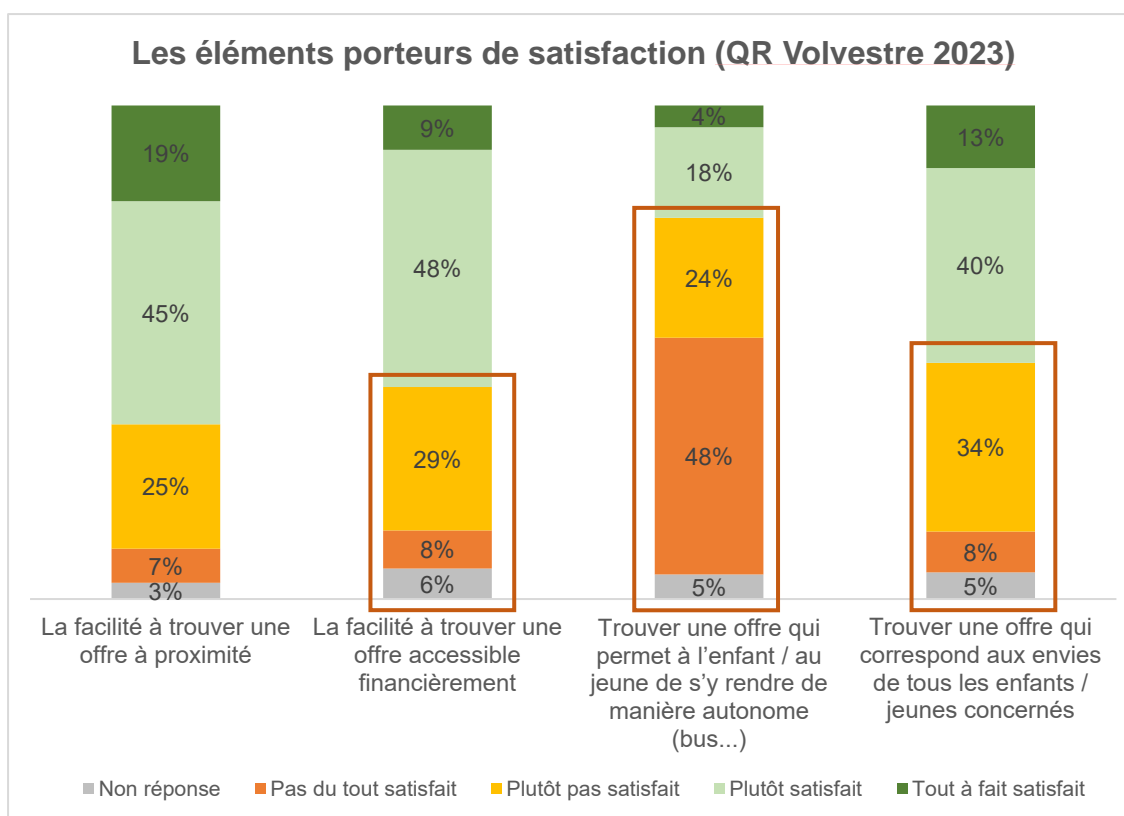
« Mais, ne serait-ce que pouvoir échanger sur nos pratiques ou sur une thématique, même si ce n'est pas un projet commun. Mais un simple échange de pratique, déjà, oui ! Je trouve ça super cool les rencontres entre les pairs, c'est toujours hyper formateur. » (Un acteur de l'enfance / Jeunesse)



### 5.3 LES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE HABITANTS : UNE OFFRE PEU ACCESSIBLE

#### Une offre diffuse et difficilement accessible

**84% des familles ayant répondu au questionnaire habitants et ayant un enfant entre 11 et 17 ans déclarent que leur enfant effectue ou participe à une activité** : le graphique permet de constater que la satisfaction vis-à-vis de l'offre est cependant mitigée. La moyenne (51% d'insatisfaits), croisement des 4 *items* (questions), indique que la principale problématique que rencontre les familles et les jeunes est celle de l'accessibilité, ce qui vient illustrer les freins posés par une mobilité fortement contrainte (transports, vélos, etc.). A un âge où les jeunes tendent à s'autonomiser, cette autonomie se retrouve difficilement exerçable, de par la nature diffuse de l'offre, rarement en proximité immédiate.

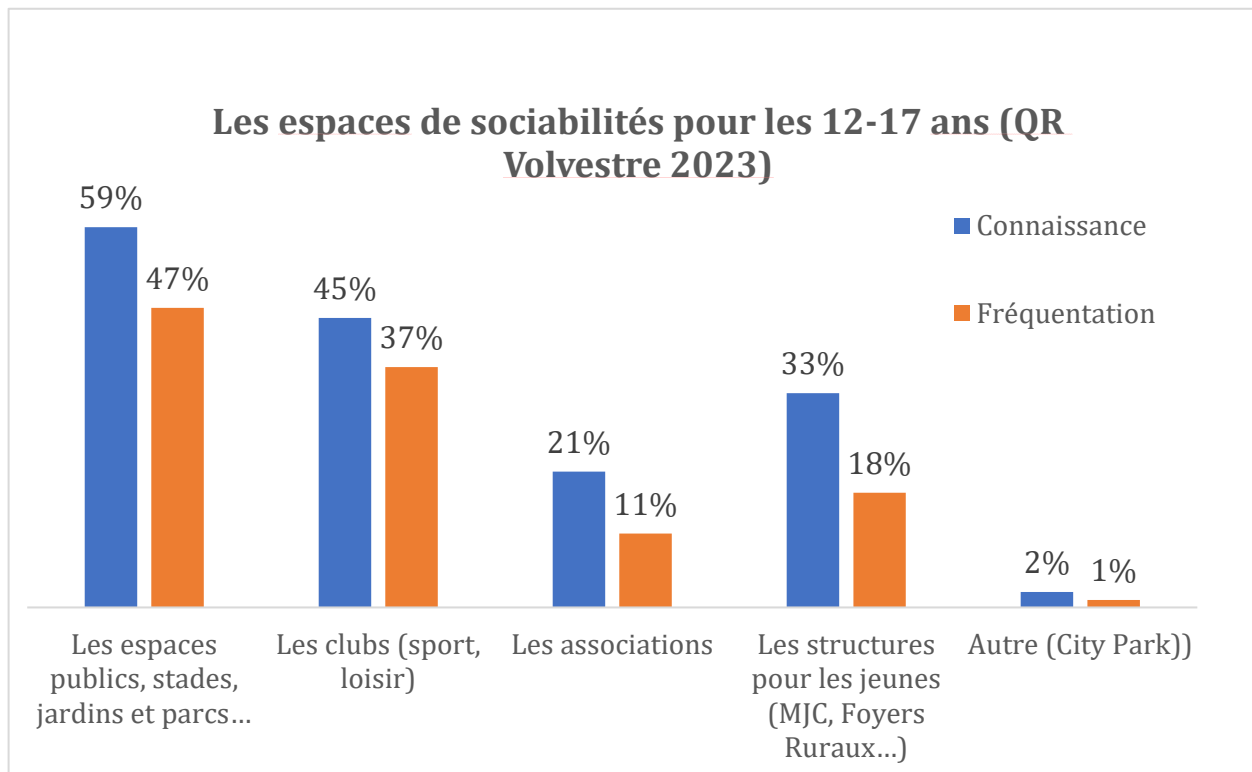


Ce chiffre est à mettre en parallèle avec ceux de la Mission Locale (*voir plus haut*) ainsi qu'avec les 60% de répondants indiquant que l'un des principaux enjeux du territoire réside dans le développement des infrastructures permettant les modes de déplacement doux.



« Les routes sont trop dangereuses nous sommes obligés de prendre la voiture » ; « Favoriser les modes de déplacement bas carbone » ; « Pistes cyclables, parcours de santé, Sentiers VTT... » ; « pistes cyclables, marche à pied sur les axes principaux » ; « Création voies piétonnes et postes cyclables » ; « Route très dangereuse ou extrêmement physique en vélo entre X et Y. Un chemin d'accès piétonnier/vélo en bordure de champs serait un vrai plus » ; « Impossible de prendre le vélo ou de marcher car routes très passantes et non équipées/sécurisées » ; « Développer les voies sécurisées pour les déplacements autonomes des ados. »

## Les espaces de sociabilités des jeunes



## Attentes et besoins : séjours, espaces ados et développement d'un axe santé et prévention

Parmi les répondants ayant des enfants entre 11 et 17 ans, 30% indiquent que l'accès à une offre de loisirs constitue un enjeu important pour le territoire. Les verbatims collectés permettent d'identifier plusieurs axes :

- Un **développement d'offres plus diversifiées** (les activités de sport sont alors les plus citées, comme par exemple, l'absence d'un sport donné sur une commune donnée), adaptées pour des jeunes de plus de 12 ans et accessibles en termes d'horaires et/ou de transports en commun.
- **Concernant les structures dédiées pour les jeunes, les réponses vont varier en fonction de la commune d'appartenance, dépendamment de la présence d'un espace dédié sur la commune de résidence.** Ainsi, pour le nord de la vallée de la Garonne, la mise en place d'une telle structure apparaît régulièrement dans les verbatims.
- **Enfin, ainsi que le développement d'animations spécifiques** pour les jeunes apparaît également : soirées à thème, concerts, sorties à thème, et à initiative des jeunes de préférence.



« Espace jeunes avec actions citoyennes et proposition de séjours » ; « Manque mjc pour les ados » ; « Prj, point accueil jeunesse, un foyer... » ; « Diversité des sports proposés » ; « rien sur le village pour les 11-17 ans » ; « Pas assez d'animations pour cette tranche d'âge » ; « il faut des offres qui correspondent aux attentes des jeunes, des activités qui plaisent à nos jeunes. »

**Autre enjeu mis en avant par 30% des répondants ayant des enfants entre 11 et 17 ans : les questions relatives à la sensibilisation à la santé et à la prévention.** Les répondants mettent en avant un nombre trop limité d'interventions. L'administration de questionnaires en face à face a donné lieu à des échanges, en particulier avec des jeunes majeurs et des parents, qui sont venus confirmer qu'il s'agissait d'une thématique (ou de thématiques) trop peu abordée.



« Éducation sexuelle, tabagisme » ; « Prj, point accueil jeunesse, un foyer.. » ; « Intervenir pour diminuer la consommation de produits toxiques en particulier pour les plus jeunes. » ; « Alerter et sensibiliser les familles sur les dangers des écrans, le cyberharcèlement, les dangers d'internet » ; « A l'école par exemple un professionnel de santé pourrait venir une fois ou deux dans l'année pour sensibiliser les enfants. » ; « Éducateurs de rue pour notamment les problèmes liés à la sexualité, au harcèlement... »

## SYNTHESE ET ENJEUX CONCERNANT LES JEUNESSES (12-25 ANS)

### Les principaux constats :



☞ **Un territoire où le nombre de pré majeurs est très important :** si les effectifs devraient se stabiliser dans les années à venir, le Volvestre compte une population de 11-17 ans très importante.



☞ **Les 18-25 ans, un public qui concentre de multiples problématiques en Volvestre :** logements, insertion sociale et professionnelle, mobilité, la Mission Locale ou la Maison Départementale de Proximité indiquent qu'il y a de multiples besoins d'accompagnement des 18-25 ans (permis, diagnostic, orientations).



☞ **Malgré le poids et la proportion, les jeunes pré-majeurs en Volvestre constituent un public globalement méconnu :** il existe peu de données les concernant, et les espaces d'expression sont en nombre limités.



☞ **Une offre hétérogène à l'instar de celle de l'Enfance, au demeurant peu adaptée et pas/peu dimensionnée aux caractéristiques d'un public difficilement captable :** si le dense tissu d'associations et de clubs sportifs assure une offre relativement importante jusqu'à 14 ans, c'est la question de son accessibilité qui est soulevée. Les habitants sont rapidement confrontés aux problèmes de mobilité inhérents aux territoires périurbains et ruraux, Les jeunes restent longtemps dépendants de leurs parents, en l'absence d'infrastructures permettant des modes de déplacement doux.



☞ **Des axes et des thématiques à développer :** du fait de l'absence de politique globale et des moyens limités des communes, plusieurs thématiques ou problématiques comme la prévention ne sont pas traités. Ce constat émerge des résultats du questionnaire comme des entretiens.

### Les principaux enjeux relatifs aux jeunes en Volvestre :



☞ **Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire, avec des référents par commune ou bassin :** services, structures, établissements scolaires et associations, il s'agit de croiser les regards sur les enfants et les jeunes dans l'optique de penser un développement de l'offre sur plusieurs axes (prévention, santé, soutien scolaire, insertion, loisirs, culture). Ce réseau de référents doit permettre de consolider et renforcer l'existant.



☞ **Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes :** élaboration avec les jeunes et les acteurs du territoire d'une enquête sur les jeunes en Volvestre. À partir de rencontres avec ce public, sur un format individuel et collectif, dans l'optique de mieux les identifier, les connaître et les mobiliser. A partir des résultats obtenus, en complément de ceux du questionnaire habitant, il s'agit de penser le **développement d'une offre jeunesse (à partir de 11/12 ans), déclinable en plusieurs axes** (loisirs, prévention et santé, accès à l'autonomie, actions d'implication citoyenne).

## 6. LE VOLVESTRE : UN TERRITOIRE D'ACTIFS, DE CLASSES MOYENNES ET POPULAIRES, OU LA PRECARITE AUGMENTE ET OU L'ACCES AUX DROITS EST CONTRAINT PAR DES SPECIFICITES SPATIALES ET UNE OFFRE EN COURS DE STRUCTURATION

---

L'accès aux droits peut être défini comme la capacité d'un individu à bénéficier de ses droits fondamentaux et à en faire usage sans obstacle ni discrimination. Cette partie du diagnostic vise à déterminer et présenter l'état de la « demande » en matière d'accompagnement social, à travers une série d'indicateurs brossant les caractéristiques de la population :

- **Le niveau de vie des habitants**, déterminé à partir de la lecture croisée des statistiques fournies par la CAF, l'INSEE, le Département et complétée par les données issues du questionnaire.
- **La précarité sur le territoire**, que nous approcherons par l'intermédiaire du taux de chômage, du taux de pauvreté, des indices de précarité énergétique, du nombre de bénéficiaires du RSA et de de la composition des ressortissants CAF. Le non-recours aux droits correspond au fait pour une personne éligible à des aides ou des prestations sociales de ne pas en faire la demande, souvent en raison d'une méconnaissance de ses droits ou de la complexité administrative.
- **Les chiffres fournis par France Services** : la fréquentation et son évolution, les types de demande.
- **Les entretiens avec des élus et des professionnels en charge de l'accompagnement social sur les communes de la CCV.**
- **Les résultats du questionnaire habitants.**

Cette demande est mise en rapport avec l'état de l'offre, afin d'identifier les enjeux et les axes de travail potentiels.

**Le Volvestre est un territoire à la fois péri-urbain et rural, et qui a longtemps connu une forme de « pénurie institutionnelle » en matière de services sociaux de proximité.** Le nombre de travailleurs sociaux dans les CCAS ou CIAS est faible, et ces structures sont généralement gérées par des élus. La mise en place de France Services et de la Maison Départementale de Proximité a modifié les parcours usagers mais jusqu'où ?

**La numérisation des services et des procédures** : le numérique abolit en théorie les distances physiques. La numérisation s'accompagne d'une dématérialisation synonyme de disparition d'agents humains et occasionne de multiples problématiques : maîtrise partielle des outils numériques, méconnaissance des droits, renforcement d'une forme de réticence administrative, etc.

**La mobilité est une problématique structurante du Volvestre** : l'accès, même à France Services, est un frein important. L'itinérance du service et son organisation multi-sites permet d'y répondre partiellement.

## 6.1 CLASSES MOYENNES ET POPULAIRES ACTIVES EN VOLVESTRE : UNE GRANDE PRECARITE LIMITEE, MAIS UNE PAUPERISATION BIEN PRESENTE

Une population de classes populaires et moyennes sur un territoire où le foncier se raréfie et où les prix augmentent légèrement

La croissance démographique du Volvestre est principalement alimentée par un flux important et constant de nouveaux arrivants en provenance de la métropole toulousaine, et ce depuis les années 90. Les ménages qui s'installent en Volvestre sont dans leur très grande majorité composés d'actifs, dont les revenus sont issus d'activités professionnelles. La dynamique perd de son intensité de manière progressive depuis 2014-2015, du fait de la faiblesse du parc locatif d'une part, mais surtout la faible disponibilité du foncier.

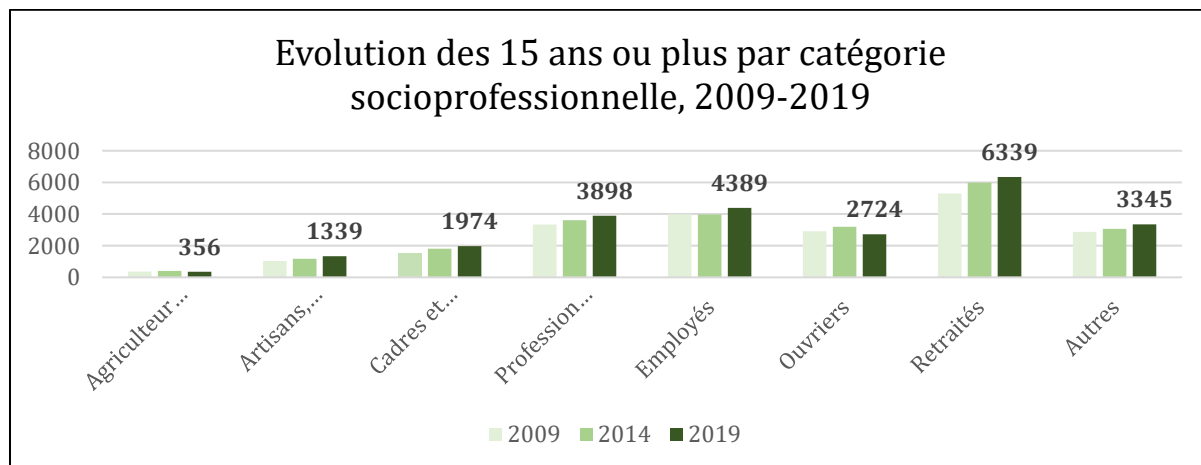
**Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle\***

	2009	2014	2019	Evol. 2009-
Agriculteurs exploitants	366	407	356	-3%
Artisans, com., chefs d'ent	1 033	1 178	1 339	+30%
Cadres et prof. Intellect. s	1 501	1 814	1 974	+32%
Professions intermédiaire	3 338	3 613	3 890	+17%
Employés	3 989	3 976	4 389	+10%
Ouvriers	2 911	3 194	2 724	-6%
Retraités	5 299	5 894	6 339	+20%
Autres	2 868	3 062	3 345	+17%
Ensemble	21 305	23 137	24 356	+14%

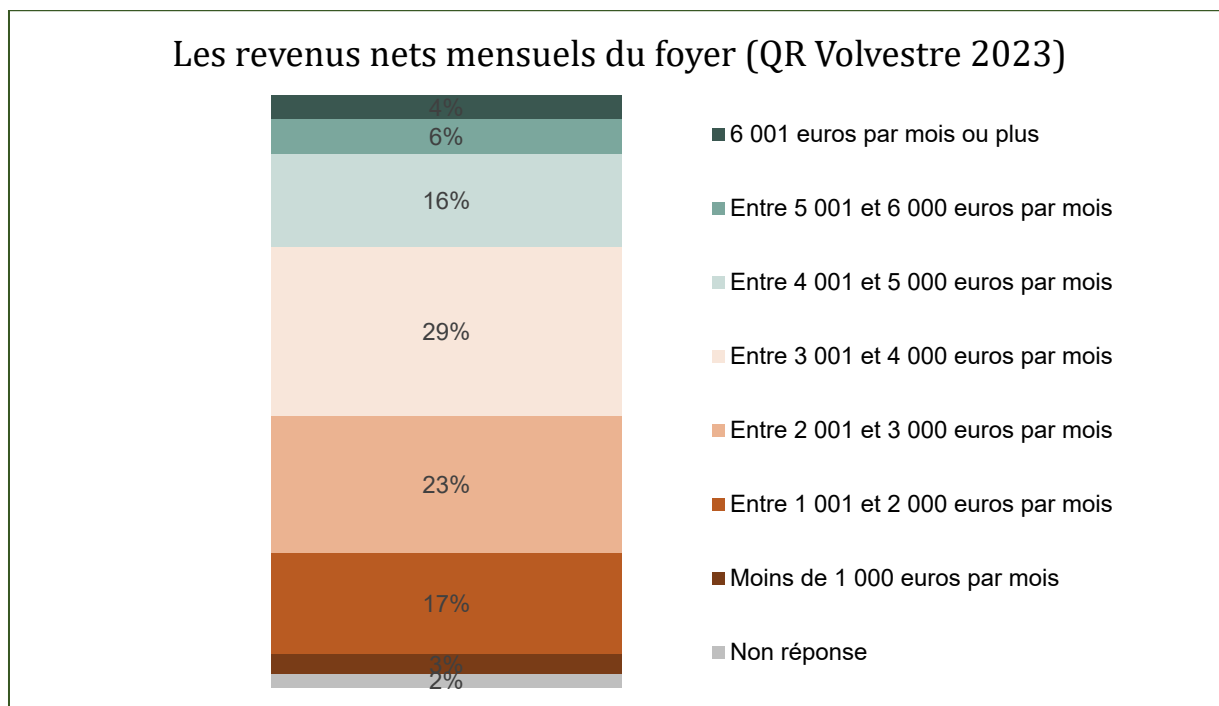
Source : INSEE 2009-2019

Pour davantage de précisions à propos de l'évolution des CSP en Volvestre, vous pouvez consulter la partie « Panorama Général », première partie de ce diagnostic.

La lecture de la composition des Catégories Socioprofessionnelles offre le panorama d'une Communauté de Communes dont une partie importante des habitants sont des Professions Intermédiaires, des Employés, des Ouvriers et des Artisans, c'est-à-dire de classes populaires et moyennes. Cette structuration a relativement peu changé en 10 ans en dehors d'une augmentation volumétrique généralisée. Il faut cependant noter l'augmentation du nombre de ménages dont le niveau de ressources dépasse celui de la moyenne actuelle, qui témoigne de l'augmentation des prix de l'immobilier sur l'ensemble des communes. C'est particulièrement visible lorsque l'on regarde l'évolution du nombre de Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures ou des Professions Intermédiaires (respectivement +32% et +17% en 10 ans).



**Le revenu médian du territoire Volvestre (une moitié gagne moins, l'autre gagne plus) est à 21 890 € en 2019, ce qui est inférieur à celui de la Haute-Garonne (23 380 €), mais supérieur à celui de l'Occitanie. Cette médiane indique que le Volvestre compte un nombre important de foyers avec des revenus modestes. Le taux de chômage est légèrement en deçà des moyennes du département et de la métropole (12% en 2019, contre respectivement 13% et 15%), ce qui limite les formes de pauvreté extrême, même si, comme nous le verrons un peu plus loin, cela ne signifie pas une absence de problématiques en lien avec la précarité.**



**Sur les 605 répondants au questionnaire habitant ayant indiqué leur tranche de revenus, 73% d'entre eux se situent entre « Moins de 1000 euros » et « Entre 3001 et 4000 euros ».** Avec deux adultes actifs par foyer, cela signifie que les salaires sont inférieurs à 2000 euros. C'est là un fait essentiel, dans la mesure où le questionnaire habitant a montré une sensibilité accrue aux tarifs pratiqués en péri ou l'extrascolaire.

**La répartition géographique suit un gradient nord et sud (proximité avec la métropole toulousaine), et le niveau de revenus moyen de la population d'une commune dépend de sa distance avec la métropole toulousaine d'une part, et de sa proximité avec un axe de communication (A64 et D4, ligne ferroviaire) de l'autre. La présence d'un parc locatif social plus ou moins développé va également influencer sur la moyenne des revenus des habitants d'une commune.** Nous retrouvons les zones déterminées et balisées dans la première partie de ce dossier, à savoir une vallée de la Garonne qui concentre les ménages les plus aisés, tandis que le phénomène de renaissance rurale profite à plusieurs communes des coteaux, qui sont devenus des lieux d'installation.

« On est sur un profil modeste, ouvrière, on n'a pratiquement pas de maisons secondaires. Cela ne bouge pas beaucoup. Mais il y a des familles qui sont arrivées, qui se sont implantées. La commune leur plaît, le coin leur plaît, le terrain était moins cher. » (Une élue communale)



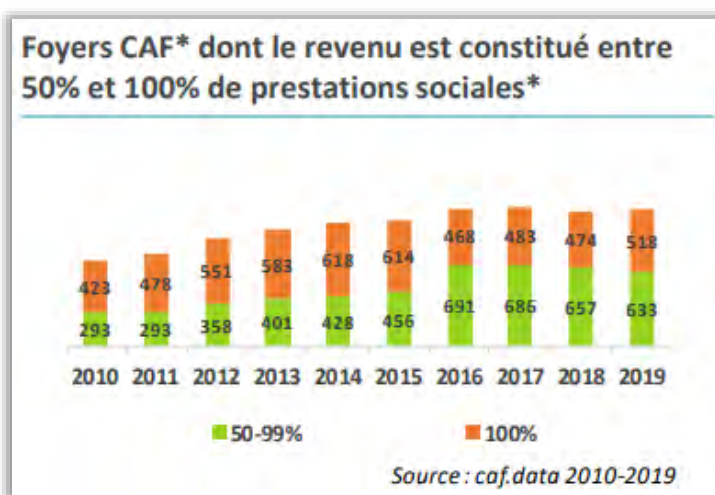
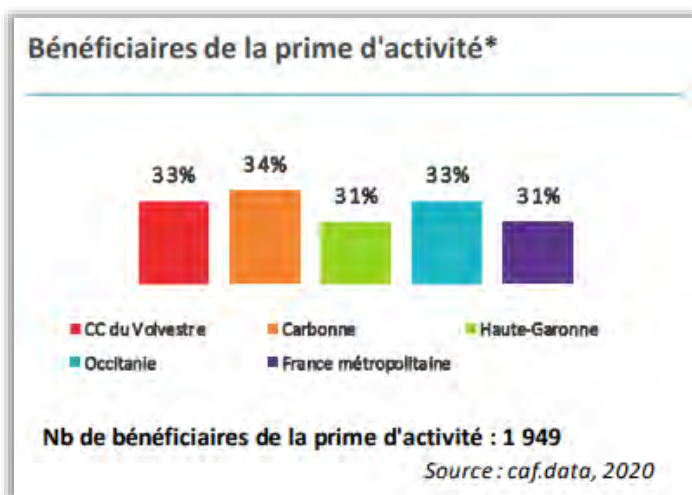
**Un phénomène de paupérisation qui progresse : le travail n'est plus une protection suffisante contre la précarité**

Malgré un taux de chômage relativement bas (12% en 2019) et des ménages dans leur grande majorité actif, la précarité est un phénomène bien présent en Volvestre. Une part importante de la population occupe des emplois avec des niveaux de salaires bas (ouvriers, employés, petits artisans), c'est-à-dire des profils exposés et sensibles à la conjoncture économique actuelle et à l'augmentation des dépenses contraintes. La mobilité, en particulier, devient de plus en plus contrainte, sur un territoire où la plupart des habitants prennent leur véhicule quotidiennement, que ce soit pour se rendre sur leur lieu de travail ou dans le cadre de leur activité professionnelle. Le travail ne constitue plus une protection aussi importante contre la pauvreté, qu'il ne l'a été par le passé. Certes, cela limite les formes dites de « grande précarité », comme c'est le cas pour le Volvestre avec un taux de pauvreté à 12.4%, inférieur d'environ un point à celui de la Haute-Garonne (13.3%). Mais les territoires périurbains et ruraux imposent des contraintes dont l'intensité n'est pas la même qu'en milieu urbain, avec une offre en matière d'accompagnement social généralement moins dense et inégalement répartie, ce qui est le cas ici. **La récurrence de questions tarifaires dans les réponses données au questionnaire donne à lire cette fragilité économique pour une partie des ménages.** Certains verbatims récoltés et exposés ci-dessus indiquent en effet que des contraintes de nature financière pèsent sur la possibilité de participer et de choisir des activités pour les enfants.



« Trop cher pour une famille nombreuse et sans aucune aide du département » (périscolaire) // « Que cela soit moins coûteux » (périscolaire) // « Activités à des horaires et coûts accessibles pour les personnes qui travaillent à temps plein. » (Activités extrascolaires)

Les statistiques disponibles indiquent un taux de chômage limité. En revanche, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité, indique une forte présence de travailleurs pauvres (travail du care, santé, animation, employés et ouvriers peu qualifiés, temps partiels).

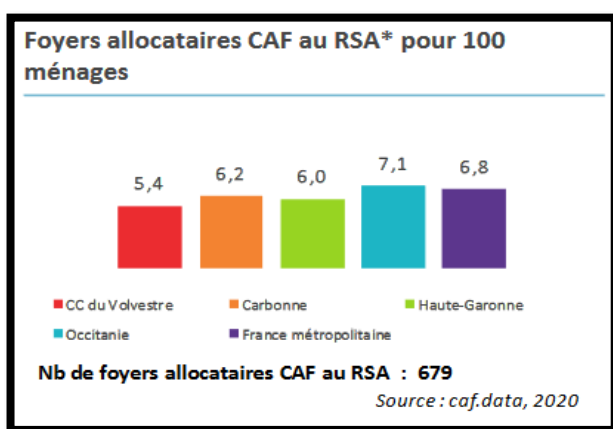


On note ainsi une progression du nombre de foyers CAF dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales, qui croît plus rapidement que la population générale (+60% entre 2010 et 2019, pour une croissance à 10,94% sur la même période).



**Les chiffres du RSA indiquent que le nombre de foyers allocataires est plus faibles que dans d'autres territoires.** Plusieurs facteurs concourent à cette situation : une méconnaissance dans l'accès aux droits, un nombre d'actifs important qui fait baisser le nombre d'individus éligibles, et enfin la perception et l'attitude quant aux possibilités de recourir aux aides chez les habitants. Les entretiens ont ainsi montré que la question de la précarité constituait parfois un sujet tabou dans plusieurs communes, ce qui interroge sur les parcours d'usagers potentiels (où s'informer et auprès de qui).

« Les habitants ne disent pas grand-chose. Ils ne veulent pas dire, concernant leurs finances, l'argent... leur situation financière. Il y a souvent un tabou qui entoure le social, hein, ça vient avec des clichés. L'assistantat, cela fait que les gens ne demandent pas. Parfois on sait bien qu'untel est dans le dur, mais s'ils ne demandent pas, c'est impossible de faire à leur place, vous voyez ? Et il n'y a pas d'anonymat. »



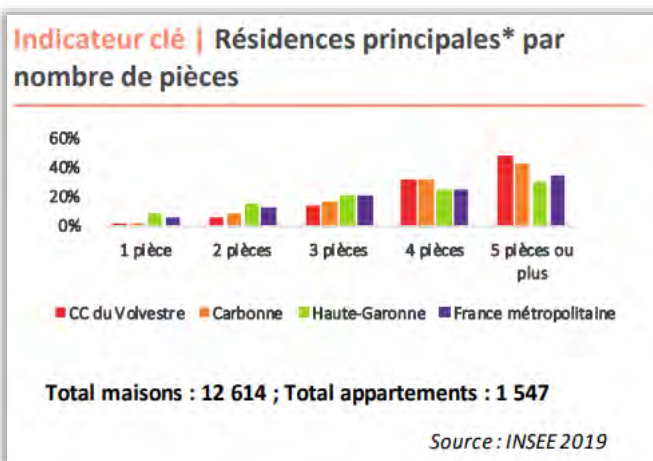
Ce chiffre relativement bas peut s'expliquer par une méconnaissance des individus quant à leurs droits (non-recours, autolimitation, etc.).

### Le logement : une offre insuffisante et trop peu diversifiée pour faire face aux différents types de demande

Comme le montre l'infographie ci-dessus, le parc immobilier en Volvestre présente des caractéristiques nettes, qui vont avoir d'importantes conséquences :

- Prédominance de l'habitat individuel
- Faiblesse du parc locatif
- Forte augmentation des prix à l'achat et à la location sur les dix dernières années.

Le Volvestre est un territoire de petits propriétaires qui vivent dans des habitats individuels (maisons). Le nombre très faible d'appartements (autour de 12%) limite les solutions de relogement en cas de séparation, et plus généralement représente un frein pour les jeunes et les ménages qui ont des revenus limités.



Nous avons vu dans la deuxième partie de ce rapport que l'augmentation des familles monoparentales, de près de 44% entre 2009 et 2019, constituait un enjeu important pour le territoire. Territoire qui connaît une problématique autour du logement, dont le parc est peu adapté pour faire face à la progression du nombre de ménages isolés. D'une part, les prix augmentent, à l'achat comme à la location, tandis que de l'autre, le nombre de logements disponibles reste toujours très bas, et les solutions de relogement sont très limitées.



« Les demandes de logements sociaux augmentent. La commune ne peut absorber la demande. » // « Peu ou pas de logements pas chers » // « Presqu'impossible de trouver des logements à louer » // « Les prix des logements sur C. ont fortement augmenté depuis 10 ans »

**La pression foncière et immobilière est forte sur le Volvestre** : les communes font état d'une demande en logements sociaux très forte. La composition du parc existant est peu adaptée aux ménages constitués de familles monoparentales ou de jeunes majeurs, et ne permet pas de répondre à la demande. La faiblesse du parc locatif est un frein supplémentaire et renforce la problématique du logement dans le Volvestre, plus fortement pour les familles isolées.



Maire : Alors c'est pas vraiment des logements sociaux, c'est des logements à loyer modéré, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Enquêteur : Et ça tourne, il y a du turn over ?

Maire : Ah non ! Ils sont bien ici les gens, ils ne veulent pas partir.

Adjointe : 1 qui se libère dans l'année, c'est le maximum.

Maire : 20 demandes, on a !

**17.9% des répondants (113 sur 635 questionnaires remplis) au questionnaire habitant en font un enjeu prioritaire pour le territoire.**

- **Le logement participe à créer ou renforcer la précarité en Volvestre, où une partie des ménages disposent de ressources limitées.**



« Notre famille nombreuse aux revenus modestes n'a pu accéder au logement social du village malgré des places de libres... [2 ans d'attente et de dossier prioritaire qui n'ont absolument rien donné. Scandaleux alors que nous étions en grande difficulté...] obligés de se reloger dans un parc locatif privé hors de prix par rapport à nos revenus sans compter les factures énergie. »

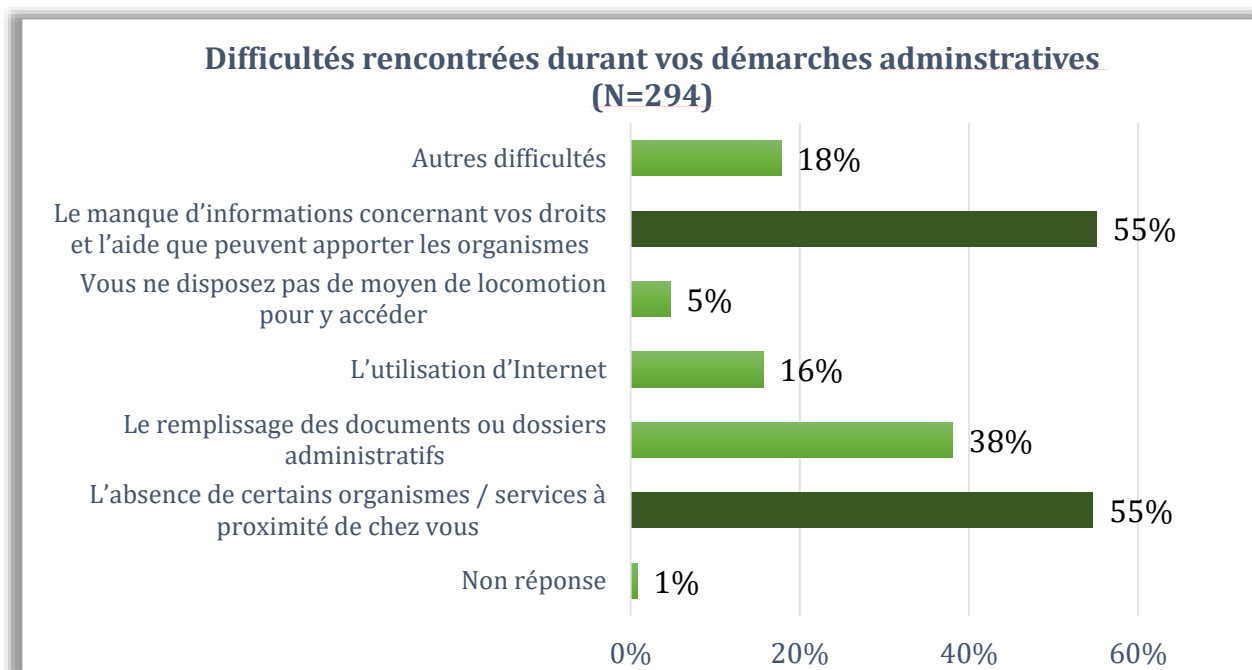
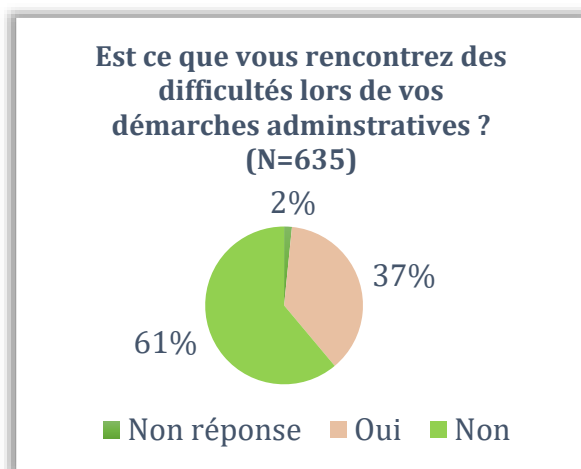
- **Une problématique dans l'installation de ménages composés de jeunes actifs :**



« La tension immobilière sur les biens de location est importante, les jeunes actifs sont parfois obligés de s'éloigner par manque d'offre »

Le questionnaire habitant et l'accès aux droits : entre absence d'informations quant aux droits et problème d'accessibilité

37% des répondants ont indiqué rencontrer des difficultés lors de leurs démarches administratives. A noter que la problématique apparaît plus fréquemment parmi les habitants répondants du bassin de l'Arize. Il est possible que ce chiffre soit sous-représentatif du problème de l'accès aux droits, dans la mesure où il était d'abord nécessaire de répondre « Oui » pour pouvoir accéder à un menu déroulant détaillant plusieurs types de difficultés.



1. « Le manque d'informations concernant vos droits et l'aide... » apparaît comme la principale difficulté administrative rencontrée : la dématérialisation signifie aussi disparition de l'interlocuteur humain. Il en résulte des utilisateurs laissés seuls face à une interface numérique et l'outil, avec peu ou sans assistance quant aux droits auxquels ils pourraient prétendre.



« On n'a pas connaissance de tous nos droits » // « D'une manière générale je ne connais pas mes droits de retraité âgé de + de 75 ans » // Plus d'informations sur nos droits et nos aides disponibles »

2. « *L'absence de certains organismes/ services à proximité de chez vous* », à hauteur de 55%, s'explique par la morphologie du Volvestre, espace périurbain et rural où il est nécessaire de parcourir d'importantes distances pour se rendre dans des lieux d'accueil.

« *Selon le lieu de résidence, on accède pas aux mêmes droits, aux mêmes structures. C'est un problème de réorientation, mais aussi.. de mobilité bien sûr.* »  
(Une travailleuse sociale)

3. **Le remplissage des documents ou dossiers numériques (38%)** : à l'instar de la méconnaissance des individus quant à leurs droits, les difficultés dans le remplissage des dossiers apparaissent comme une problématique là aussi récurrente. Elle est à la fois une difficulté dans l'utilisation numérique, et une difficulté à comprendre le langage et la demande institutionnels. Des travailleurs de l'action sociale ont ainsi indiqué lors des entretiens qu'ils recevaient de nombreux jeunes entre 18 et 30 ans, qui ne comprenaient pas les éléments requis.

Enquêteur : Quels sont les classes d'âge que vous recevez principalement ?

Maire : *Les seniors [...]. Mais on trouve ensuite les moins de 30 ans. Avec des demandes diverses. Ils maîtrisent l'outil... et encore ! [...]. Enfin ils trouvent souvent sur Internet, ils accèdent aux sites, mais ça coince quand ils commencent à remplir le dossier.* (Une technicienne de l'accompagnement social)

## 6.2 UN TERRITOIRE ANCIENNEMENT EN SITUATION DE « PRECARITE INSTITUTIONNELLE »

### Des difficultés dans l'appréhension et la représentation de la précarité (et de ses différentes formes) en Volvestre

« Alors nous le Volvestre, ce n'est pas un territoire que l'on a vraiment investigué. Nous fonctionnons comme je vous l'ai dit avec des territoires considérés comme prioritaires, et ce territoire-là n'est pas ressorti. [...] Quand on regarde un peu plus précisément ce territoire, on se rend compte pourtant que l'on a une vraie problématique sur la précarité pour certains publics. » (Acteur de l'accompagnement social)

**Ce verbatim est représentatif des politiques en matière d'accompagnement social en Volvestre. La précarité et la pauvreté en Volvestre sont peu visibles : elles sont à la fois peu présentes dans les discours, tout en étant difficiles à identifier et à caractériser.** L'hétérogénéité des publics et des formes de précarité, ainsi que leurs diffusions sur un vaste territoire (32 communes, trois vallées, et l'échine des coteaux) contribuent à faire de la précarité un enjeu particulièrement complexe à traiter en Volvestre. Les statistiques et indicateurs éclairant sur la situation économique du Volvestre révèlent pourtant (*voir partie précédente*) que les communes du Volvestre sont touchées par la pauvreté. Le diagnostic et les nombreuses rencontres menées montrent toute la difficulté qu'il y a, à parler d'un phénomène qui est particulièrement complexe, protéiformes, diffus, souvent éloigné des représentations traditionnelles qui y sont accolées.

- **Une absence de référentiel sur la précarité/pauvreté** : celle-ci est souvent associée à une « *pathologie urbaine* ». Un agent qui avait auparavant travaillé en milieu urbain, confiait qu'il avait été quelque peu surpris, et quelque part piégé, par la représentation qu'il avait du milieu rural avant de prendre son poste, au sein d'un service jeunesse.

« Dans le rural, il y a quand même pas mal de similitudes [avec la ville], auquel s'ajoute ce problème de mobilité. On se fait facilement avoir par le côté village. Et nous n'avons absolument pas la densité d'associations en soutien que je pouvais avoir à X » (Un acteur jeunesse)

- **La précarité apparaît masquée et constitue un non-dit** : l'absence de sollicitations en mairie ou de recours à des dispositifs tendraient à indiquer pour plusieurs enquêtés que la précarité et les problématiques qui y sont liées sont limitées, voire absentes, de leurs communes. La plupart des élus et des acteurs interrogés sont néanmoins conscients que la pauvreté est bien présente chez leurs administrés, mais que l'absence de sollicitation l'invisibilise pour partie.

« On a très peu d'impayés de cantine : cela se règle. Je vois les impayés EDF ça va, 1, 2 par mois. Mais c'est des indicateurs. On n'a pas de signe en ville, en tous cas visuel. » (Une élue communale)

- **Une action sociale communale entravée par des budgets très limités, avec des CCAS/CIAS à l'envergure et aux moyens faibles** : peu de communes disposent d'un CCAS orienté sur les questions sociales et de précarité, et la plupart de ces structures sont gérées par un-e élu-e. Les actions qui sont mises en place concernent les seniors, l'intergénérationnel, éventuellement le lien social. Peu outillées, plusieurs communes ne peuvent se saisir de la problématique, et donc, l'éclairer.

*Des choses il en existe : mais vient le problème de la mobilité. Si l'itinérance n'est pas développée, ou bien être dans une démarche « d'aller vers », et bien les personnes n'y vont pas. Les CCAS font beaucoup de choses [...], mais pas toujours dans une démarche « d'aller-vers », malheureusement. (CCV)*

*« Le social, c'est le CD31, donc le CCAS, on l'occupe à faire autre chose. » (Une élue communale)*


- **Une situation de « précarité institutionnelle » qui a longtemps prévalu et qui pèse encore aujourd'hui sur la faible prise en charge de la précarité en Volvestre** : le déploiement de France Services et de la Maison Départementale de Proximité, en renforcement du travail accompli par la MDS de Carbonne depuis de longues années tendent à améliorer la situation. Néanmoins, la méconnaissance de l'écosystème « social » et de son fonctionnement, par les habitants et les élus d'une part, et entre acteurs du social aux modalités d'interventions différentes de l'autre, impactent considérablement les parcours usagers.


*« J'ai deux situations, par exemple, que j'ai vraiment du mal à traiter. C'est de la précarité, des seniors isolés... On me demande de l'aide, mais vers qui me tourner... vous auriez, vous, des indications à me donner ? » (Un élu communal)*

## Le maillage territorial : une précarité institutionnelle qui tend à se résorber

Le territoire de la CCV a connu plusieurs implantations récentes de structures qui sont venues modifier la situation de « précarité institutionnelle »<sup>4</sup> qui prévalait jusqu'alors. France Services, la Maison des Solidarités Départementale et la Maison Départementale de Proximité améliorent sensiblement l'accessibilité et la visibilité des services proposés et l'ouverture de droits, en réunissant notamment en même lieu plusieurs organismes et partenaires institutionnels : caisse de retraite et organismes de sécurité sociale en particulier.


Les entretiens et l'enquête auprès des habitants montrent et témoignent de ces évolutions récentes, qui sont perçues comme bienvenues et positives.


 « France Service ? Oui, ça marche bien. » (Un élu communal)


 « Très satisfaite de France Services il faut continuer » (QR)

Mais ces marques de satisfaction restent teintées de rancœur quant aux changements qui sont venus modifier et transformer l'action des services publics et leur accessibilité. La dématérialisation et le passage au tout numérique sont particulièrement décriés, ainsi que la perte d'une partie des prérogatives communales, qui concourent à éloigner les services des habitants.

Régulièrement mise en avant, la perte d'interlocuteur humain apparaît comme un problème majeur. Problème que vient en partie corriger la Maison France Services et qui explique d'ailleurs une partie de son succès.

 « Derrière dématérialisation, il y a surtout disparition. » (Une élue communale)

 Services publics réduits et remplacés le plus souvent par une consultation "

 « Il est important que tout le monde soit informé sur ses droits (et ses devoirs), La communication doit être permanente et il faut maintenir une information humaine et pas seulement numérique »

---

<sup>4</sup> L'expression a été utilisée par un enquêté lors d'un entretien. Il fait écho à une série de verbatims énoncée par des élus, comme des professionnels, faisant état de la difficulté à accéder pour les habitants à des services administratifs de proximité.

### 6.3 LE RECEPTACLE FRANCE SERVICES ET CE QUE CELA DIT DE LA QUESTION SOCIALE EN VOLVESTRE ET DE LA RELATION ENTRE LA POPULATION ET LES SERVICES PUBLICS

*Alors ça, cela fonctionne tellement bien, que sur X. il y a une carence de disponibilités ! Victime de son succès et une réalité de terrain : c'est que les gens ont besoin d'assistance. De plus en plus. On est dans un milieu rural. (Un élu communal)*

#### Evolution des chiffres de France Services

	2019	2020	2021	2022	Evol 2019-22
Nb de demandes	3043	3316	7935	<b>9834</b>	<b>+223,17%</b>

L'étude par entretiens, couplée aux statistiques disponibles et aux résultats du questionnaire habitant, indique que France Services est venu combler un important déficit d'accès à l'information et de nombreux besoins : les chiffres de fréquentation l'illustrent, avec cette augmentation continue depuis l'ouverture. France Services constitue une référence pour les élus comme pour les professionnels œuvrant dans différents champs : c'est-à-dire que France Services est devenu la référence territoriale en matière sociale pour de très nombreux opérateurs de terrain. Qu'elle que soit la nature de la demande, à partir du moment où celle-ci est considérée par le récepteur de cette demande comme relevant du « social », le demandeur sera invité à contacter ou se rendre sur le site de Carbonne, ou sur l'une des permanences, de Saint-Sulpice ou Montesquieu-Volvestre.

*« Oui il y a quelques ménages de X qui vont à France Services. Oui, c'est bien identifié, il faut le maintenir à tout prix ! Il faut maintenir ! (Un élu communal)*

L'accès sans rendez-vous facilite l'accès à France Services, ce qui occasionne pour ses agents des difficultés, du fait de cette importante fréquentation qu'amène le mode d'accueil indifférencié. L'absence de Centre Social, en dehors de l'Espace de Vie Sociale de Lafitte-Vigordane, accentue cette pression sur France Services, qui catalyse toutes demandes

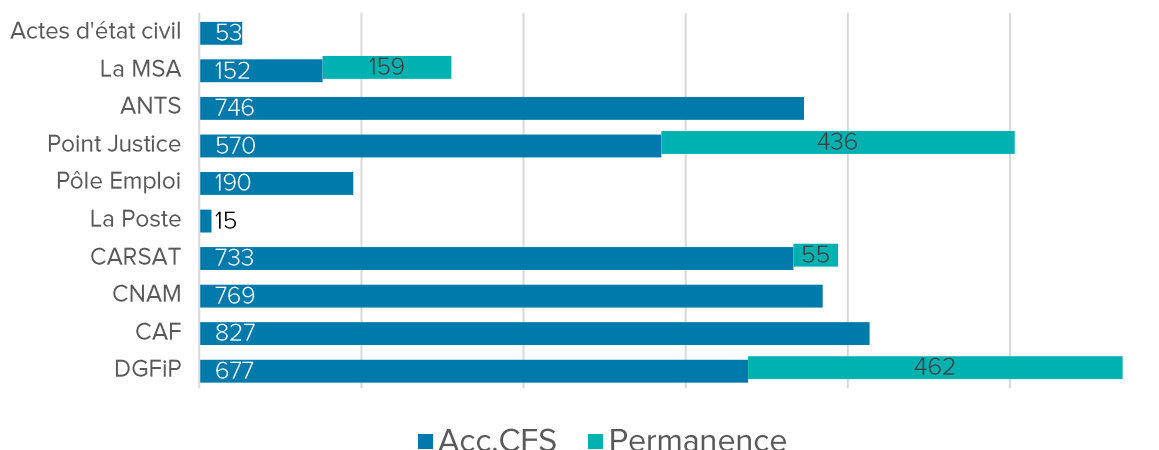
La structuration de la demande, en termes de diversité et de volumétrie, est conditionnée par la composition du « bouquet partenaires » (présence de certains acteurs locaux), marque et souligne l'importance et la dimension qu'a pris France Services en l'espace de quelques années pour les habitants.

**55.4%**

C'est le nombre de demandes qui se font suite à une visite spontanée (contre 25.6% sur rendez-vous et 18.76% par téléphone).



### **France Services et le « bouquet partenaires » (5844 démarches) :**



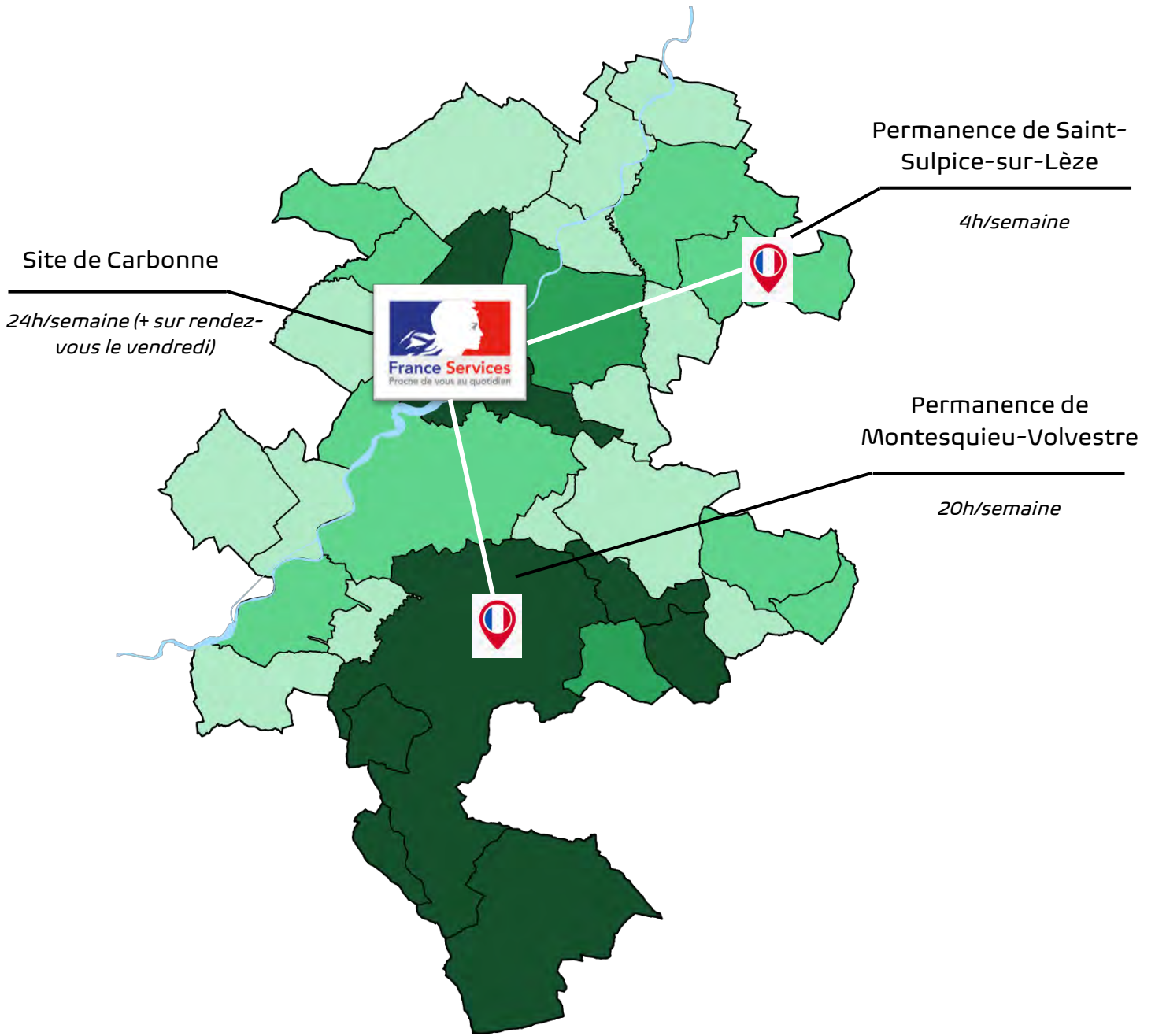
Classement	2021	2022
1	Ministère de la justice	DGFIP
2	DGFIP	Ministère de la justice
3	ANTS	CAF
4	CAF	CARSAT
5	CARSAT	CNAM

### **France Services et les partenaires locaux (1813 démarches) :**

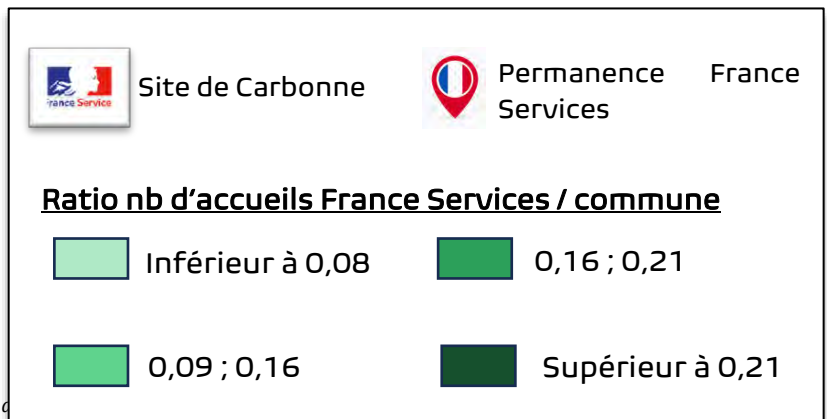
Classement	2021	2022
1	Accompagnement RSA (agence 3i)	Habitat
2	Habitat	Accompagnement RSA (Afidel)
3	Mission Locale PAEJ	AGIRC-ARRCO
4	IRA VISS	Mission Locale PAEJ
5	AGIRC-ARRCO	Préfecture

Précisons également que 1511 démarches sont classées « Autre » : on y trouve, l'inclusion numérique en première place (44% de cette catégorie), et l'énergie et le logement à la seconde place (19.99%).

# France Service et l'accès aux droits



## Légende



Contacts par communes

COMMUNES	CONTACTS 2020	CONTACTS 2021	CONTACTS 2022	NOMBRE D'HABITANTS	MOYENNE	RATIO MOY/POP
MONTESEQUIEU VOLVESTRE	1037	2057	2364	3109	1819.3	0,58
LAPEYRERE	9	32	43	63	28	0,44
BAX	4	41	50	93	31.66	0,34
CARBONNE	878	2081	2888	5841	1949	0,33
LAHITERE	2	6	10	62	18	0,29
MONTBRUN BOGAGE	77	159	172	506	136	0,27
GOUZENS	3	7	44	81	18	0,22
LATOURE	2	20	21	76	14.3	0,19
MARQUEFAVE	63	188	212	951	154.3	0,18
PEYSSIES	33	83	118	619	78	0,13
RIEUX VOLVESTRE	150	475	434	2627	353	0,13
ST SULPICE SUR LEZE	84	346	510	2293	288,67	0,13
SALLES SUR GARONNE	34	69	104	592	69	0,12
CASTAGNAC	19	28	50	293	32.3	0,11
BOIS DE LA PIERRE	19	49	59	447	42.3	0,09
GENSAC-SUR-GARONNE	22	49	48	448	39.6	0,09
MASSABRAC	5	16	7	98	9.3	0,09
MONTAUT	12	85	36	512	44.33	0,09
GOUTEVERNISSE	4	26	14	185	14.6	0,08
LACAUGNE	12	15	28	242	18.3	0,08
ST JULIEN SUR GARONNE	14	48	77	551	46.33	0,08
LONGAGES	88	204	389	3213	227	0,07

COMMUNES	CONTACTS 2020	CONTACTS 2021	CONTACTS 2022	NOMBRE D'HABITANTS	MOYENNE	RATIO MOY/POP
MONTGAZIN	6	27	2	169	11.67	0,07
LATRAPE	14	35	52	395	33.67	0,06
NOE	77	190	295	2938	187.33	0,06
CAPENS	16	34	60	677	37.3	0,05
LAFITTE VIGORDANE	31	53	111	1201	65	0,05
LAVELANET COMMINGES DE	29	33	41	628	34.3	0,05
MAILHOLAS	0	1	4	35	1.7	0,05
ST CHRISTAUD	3	16	11	237	10	0,04
MAUZAC	9	59	71	1327	46.3	0,03
CANENS	0	1	2	58	1	0,02
HORS CCV	417	886	1111	Sources : CCV - IGN - INSEE		
NC	143	516	396	SIG CCV - 2023		
				Populations municipales légales 2020		
<b>TOTAL</b>	<b>3316</b>	<b>7935</b>	<b>9834</b>			<b>Moyenne total du ratio : 0.16</b>

**Le ratio moyenne / population municipale montre un lien de corrélation entre la présence d'un site France Services sur une commune ou une commune à proximité, et sa fréquentation par les habitants.** Sans surprise, les communes du nord de la CCV ont les chiffres de fréquentation les plus faibles. Si des France Services sont implantées à Cazères, Daumazan-sur-Arize ou encore à Lézat-sur-Lèze, les communes du nord sont situées dans une zone blanche.

**Comme souligné précédemment, élus comme habitants se déclarent satisfaits, et dans une certaine mesure, soulagés, de l'implantation et du fonctionnement de France Services ainsi que de la Maison Départementale de Proximité. Demeure néanmoins la question des évolutions possibles de cette structure, face à une demande et des besoins qui augmentent et se diversifient.** Les équipes font face à un afflux toujours plus important, les tableaux ci-dessus le montrent, alors que des franges importantes du territoire restent encore des zones blanches en matière d'accompagnement social, le nord-Garonne notamment, où il n'y a ni MDS, ni permanences France Services.

**Les ateliers ont néanmoins permis de mettre en lumière la place et la dimension stratégique de France Services pour les acteurs œuvrant dans le champ du social, les partenaires institutionnels tout particulièrement.** France Services, en concentrant en un même lieu des permanences assurés par différents organismes qui ne se connaissent pas nécessairement ni ne se côtoient habituellement, est une tête de réseau. Plusieurs soulignent qu'il s'agit d'un atout, au regard d'un territoire où l'offre est restée longtemps limitée et où elle le demeure encore.

« France Services, cela me semble intéressant, oui. Ils ont même un accès facilité à des organismes, auxquels nous même nous n'avons pas forcément de contacts particuliers ou d'entrée privilégiée. Disons-le franchement, ils ont les 06 que nous n'avons pas. » (Un acteur de l'accompagnement social)

## SYNTHESE ET ENJEUX CONCERNANT LES BESOINS SOCIAUX ET L'ACCES AUX DROITS EN VOLVESTRE

### Les principaux constats :



☞ **Le Volvestre, un territoire de classes moyennes et populaires, avec des revenus modestes** : les revenus disponibles des ménages indiquent que les niveaux de ressources des ménages varient, de limités à moyens, avec une fraction plus aisée.



☞ **Des formes de précarité peu visibles, une paupérisation qui progresse** : les taux de pauvreté et de chômage sont plus bas que ceux de la Haute-Garonne, de l'Occitanie ou de la métropole. Néanmoins, le caractère rural et périurbain du Volvestre implique des coûts de mobilité élevés et des difficultés à trouver un logement adapté. Des éléments qui impactent durement certains profils spécifiques comme les jeunes, les familles monoparentales, et les ménages avec des bas salaires. La précarité est donc bien présente, diffuse et surtout, peu visible, dans la mesure où l'offre est inégalement répartie et que les moyens alloués, dépendants de budgets communaux, sont limités.



☞ **Un maillage de l'action sociale qui s'améliore, même s'il demeure des zones blanches** : France Services, et sa modalité de fonctionnement multisites, le nouveau statut de la MDS de Carbonne, et l'implantation de la Maison Départementale de Proximité, tendent à améliorer une situation qui était jusqu'alors caractérisée par plusieurs enquêtes comme relevant d'une situation de « *pénurie institutionnelle* ». Les acteurs locaux et les habitants soulignent cette amélioration dans les résultats du questionnaire, tout en rappelant pour partie d'entre eux que des axes d'amélioration sont possibles et souhaitables (permanences, circulation de l'information).



☞ **Le questionnaire habitants montre une double problématique de non-recours aux droits par méconnaissance et incompréhension d'une part et difficulté d'accessibilité de l'autre** : ces résultats complètent l'enquête par entretiens, confirmant et confortant l'analyse de certains professionnels et élus à propos des conséquences de la dématérialisation des services publics. A savoir, un non-recours aux droits alimenté par la non-connaissance de ses droits, l'absence d'un interlocuteur humain qui soit en mesure de « traduire » (expliquer) la demande institutionnelle, et l'effet multiplicateur de la nature périurbaine et rurale du Volvestre, qui disperse l'offre en matière d'accompagnement social.



☞ **Un écosystème des acteurs du social encore très fragmenté, et une prise en charge du social dépendante de la volonté et des ressources des communes** : les communes disposent de moyens limités, financièrement et humainement, face à une demande et des besoins qui, de surcroît, sont en augmentation. Les différents acteurs de l'action sociale ont des modalités d'intervention qui diffèrent, et dont les périmètres ne sont pas les mêmes.



☞ **France Services, les dessous du succès** : la diversité et le volume des demandes illustrent le déficit et témoignent du besoin d'accompagnement très important des habitants.

## Les principaux enjeux relatifs à l'accès aux droits et à l'accompagnement social :



☞ **Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale et créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours.**

- Animation d'un réseau interprofessionnel dans le cadre du PASIP (Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité) AF/CCAS/CCIAS/FS/MDS/MDP/MSA/Secrétaires de mairie/associations du social.
- Réduction des zones blanches d'accès aux droits : repérage des acteurs optimisation des interventions, déploiement des permanences, mise en place de solutions de mobilité, aller vers, recensement des points d'accès numériques.
- Réalisation d'un diagnostic sur le vieillissement de la population, les offres de services et les solidarités qui soutiennent le maintien à domicile.



☞ **Soutenir/informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire : Elaboration d'un guide pratique du « social en Volvestre » à destination du public.**

- **Développement d'actions dans le cadre de l'inclusion numérique** : repérer des personnes ressources sur le territoire qui peuvent initier à l'utilisation de l'outil informatique (réseaux de bénévoles), mobiliser les potentiels prestataires dans le cadre du dispositif PASS Numérique, développer les points d'accès numériques en autonomie.
- **Développement d'actions de mobilité favorisant l'accès aux services** (TAD, mobilité solidaire, véhicules de location...).
- **Mise à jour des informations sur les différents médias** : liens numériques sur les sites Internet des communes et de la CCV, de la MDS, de la MDP (informer via les gazettes communales et intercommunale).



☞ **Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural.**

- **Interconnaissance entre les associations** (Foyers Ruraux, tiers-lieu, épicerie solidaire, projets communaux, etc.) : mise en réseau permettant une meilleure circulation de l'information, recensement des besoins et mutualisation des outils
- **Déploiement d'une ingénierie de la Vie Sociale. Acculturation des acteurs locaux à l'animation de la vie sociale** (sa complémentarité avec l'accompagnement social, l'accès aux droits, la culture et l'animation locale). Soutien aux initiatives des habitants, visites d'expérience valorisation du bénévolat ...

## 7. SYNTHÈSE GLOBALE ET CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

---

Plusieurs enjeux relatifs à la signature de la Convention Territoriale Globale émergent de ce diagnostic : il s'agit dans un premier temps de maintenir et d'améliorer l'offre existante, en matière d'action sociale, de petite enfance, d'enfance et jeunesse, tout en dégagant dans un second temps des axes de développement potentiels qui répondent aux besoins et attentes des acteurs et des habitants du Volvestre. Ces enjeux doivent néanmoins intégrer une configuration politique et organisationnelle hétérogène, en lien avec le faible nombre de compétences qui a été transférée à l'intercommunalité. Cela explique, en partie, l'absence de coopération entre les communes, les services et les structures d'une part, et le manque d'interconnaissance qui existe entre ces différents acteurs de l'autre, en particulier dans les champs éducatifs et sociaux.

Plusieurs enjeux transversaux émergent des statistiques, des rencontres avec les acteurs et de la série d'ateliers :



- **Un premier enjeu de la CTG vise à favoriser et permettre une meilleure interconnaissance entre les différents acteurs, dans la mesure où la méconnaissance qui prévaut actuellement induit des freins et des problématiques diverses** : difficulté à orienter efficacement et correctement les habitants en fonction de leur demande, isolement professionnel, manque de ressources pour mener à bien certains projets onéreux, absence de référentiel commun et partagé, etc. Loin d'uniformiser, il s'agit de permettre, là où cela est possible et souhaité, des formes de mutualisation et de coopération visant à améliorer l'accès à certains services pour les habitants, en incluant dans la démarche l'important tissu associatif du Volvestre.



- **Un enjeu autour de l'offre Petite Enfance, en tension dans le Volvestre** : la baisse du nombre d'ASMAT a provoqué une crise de l'offre, qui a fait mécaniquement augmenter le nombre de familles sur liste d'attente des accueils collectifs. Il s'agit de soutenir la profession et de favoriser la mise en place de Maison des Assistantes Maternelles (MAM) sur les communes afin de consolider l'offre, tout en adaptant celle-ci à de nouveaux phénomènes et besoins émergents. Afin de favoriser le retour à l'emploi des mères isolées, la mise en place de places AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle) peut être envisagée.



- **Les acteurs de l'Enfance et de la Jeunesse, et notamment de l'animation, traversent des situations difficiles en raison des problèmes de recrutement dans le secteur**. Il y a un enjeu à permettre la constitution d'un réseau interprofessionnel sur le territoire qui soit en mesure de permettre de rompre l'isolement vécu des professionnels, de faciliter les échanges de pratiques et de favoriser la mise en place de partenariats ou projets éventuels (séjours partagés, chantiers VVV, rencontres inter structures). Le travail de l'inclusion apparaît également comme un chantier à investir afin de donner corps au label 100% inclusif.



- **Le Volvestre est un territoire sur lequel le nombre de jeunes entre 12 et 18 ans est élevé (avec un creux démographique sur les 18-25 ans)** : il constitue





pourtant un public méconnu en direction duquel l'offre est relativement faible, et/ou limitée à l'échelle des communes. Il y a un enjeu fort à développer des connaissances sur les jeunes du Volvestre, en s'appuyant sur l'ensemble des services, structures et partenaires travaillant sur le terrain, afin de mieux les repérer, et d'éventuellement prendre en charge les problématiques qui les touchent (prévention et santé, mobilité, etc.)



- **Il y a un enjeu autour de la lutte contre la précarité, l'isolement social et le phénomène du non-recours aux droits est réel** : le diagnostic indique une méconnaissance globale et partagée autour de ce que sont, de ce que font et de ce que proposent les différents acteurs dans le champ du social. France Services, Maison des Solidarités, Maison Départemental de Proximité : il est souvent complexe de savoir *qui fait quoi, pour qui, pourquoi et où*. Une action potentielle serait la mise en place d'un guide pratique à destination des habitants et des acteurs locaux (élus, professionnels, partenaires). Le Volvestre compte par ailleurs une seule commune sur laquelle un EVS (Espace de Vie Sociale) est implanté : un travail autour de l'animation de la vie sociale peut néanmoins être envisagé et pensé à partir de et avec le tissu associatif : les foyers ruraux, le secteur caritatif, etc.



- **Le diagnostic met en lumière le besoin en Volvestre de développer l'accompagnement parental** : l'augmentation des ruptures et de l'isolement parental d'une part, le manque de ressources à disposition des professionnels, de la Petite Enfance à l'Adolescence, de l'autre, peuvent justifier de la mise en place d'une politique parentalité en direction des familles. Il s'agit de soutenir les acteurs, structures ou projets existants (cafés des parents, forum / journées des Familles) tout en proposant des formations thématiques aux professionnels (EAJE, péri et extrascolaire, espaces ados, etc.).



- **La mobilité constitue un enjeu central dans le Volvestre**, au regard des caractéristiques spatiales du territoire et de la répartition fragmentée de l'offre. La mobilité, c'est un enjeu clé qui est souvent l'une des causes aux problématiques évoquées ci-dessus. Ces dernières se trouvent renforcées par le peu d'infrastructures favorisant les modes de déplacement doux (vélos, à pied) qui existent dans le Volvestre, ainsi que le faible nombre de transports à la demande, ce qui constituent des contraintes importantes pour les habitants, et plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les jeunes ou les personnes porteuses de handicap. La CTG est l'occasion de travailler cette problématique complexe, en partant des résultats du questionnaire, en les affinant si besoin, et en réfléchissant à de potentielles solutions.

## 8. ENQUETE HABITANTS – CATALOGUE DES VERBATIMS

---

### 8.1.1 Introduction

Le diagnostic élaboré dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) intègre un volet enquête habitants. Un questionnaire a été diffusé par Internet en janvier-mars 2023, auquel **632 habitants** ont répondu.

Le catalogue des verbatims présenté ci-après correspond à l'ensemble des réponses effectuées par les habitants aux questions ouvertes de l'enquête. Pour chaque question, un tableau reprend les réponses recensées.

Ce catalogue a été constitué en partenariat avec Ipsos Facto, cabinet associé en appui technique sur la réalisation du questionnaire et le traitement partiel des données collectées.

## 8.1.2 Les grands enjeux à court et moyen termes : Accès à une offre de soins par les professionnels paramédicaux

### Base :

- Personnes ayant répondu que l'accès à une offre de soins par les professionnels paramédicaux représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur votre territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>Depuis notre arrivée en Haute-Garonne en 2018, nous n'avons pas de médecin traitant. Nos besoins médicaux sont heureusement limités et nous nous soignons avec des visites sur les créneaux sans rdv des médecins de Cazères ou maintenant Rieux. Pour les spécialistes (gynécologie notamment) je vais à la polyclinique de Muret.</i>
<i>Maison de santé</i>
<i>Pas assez de médecins</i>
<i>Il manque des spécialistes à proximité (orthodontiste, ORL, etc.)</i>
<i>Psychomotricité orthophoniste</i>
<i>Spécialiste dans le domaine médical</i>
<i>Impossible de trouver un kiné dans les alentours</i>
<i>Manque à proximité, trop éloigné et surchargé</i>
<i>Obtenir un rendez-vous chez des paramédicaux dans un délai court est impossible ( je ne parle pas des médicaux !)</i>
<i>Paramédical</i>
<i>Problème des déserts médicaux</i>
<i>Manque de spécialiste, obligé d'aller presque à Toulouse pour avoir des rdv</i>
<i>Accéder aux médecins traitants</i>
<i>Certaines catégories peu présentes ou disponibles à proximité : psychologue - orthophoniste...</i>
<i>Pénurie de médecin</i>
<i>Concernant l'ophtalmologiste, c'est Martres Tolosane.</i>
<i>Nous souhaitons plus de médecins à proximité : Médecins généralistes, Ophtalmologiste,</i>
<i>Quand nous sommes arrivés à BAX, ce fut compliqué de trouver un généraliste qui accepte de nous recevoir.</i>
<i>Dermatologue</i>
<i>Accès plus proche</i>
<i>Dermatologue, Ophtalmologue... Des rendez-vous plus rapides avec les spécialistes. Plus de généralistes pour des rendez-vous rapides également, surtout pour les week-end.</i>
<i>Gynéco sage-femme</i>
<i>Médecins</i>
<i>Peu d'offre sur le territoire proche</i>
<i>Professionnel ne prenant pas de nouveau patient ou délais très long</i>
<i>Temps d'attente pour rdv avec kiné</i>
<i>Un médecin a ouvert sur Mauzac ainsi qu'un magasin d'optique, mais les soins médicaux ne sont pas encore assez développés, pas de pédiatre et pour avoir RDV avec médecin c'est compliqué surtout qu'elle ne prend que sur RDV lorsque nous sommes malades nous avons besoin d'être soigné rapidement et pas sur RDV. Une pharmacie à Mauzac serait idéal</i>
<i>Ophtalmologue,</i>
<i>Anticiper départ des généraliste</i>
<i>Aucun médecin ne prend de nouveaux patients</i>
<i>Beaucoup d'attente chez le médecin généraliste</i>

<i>Bientôt les campagnes ne trouveront plus de professionnels de santé</i>
<i>De moins en moins de professionnels, que ce soit les paramédicaux ou les médecins eux-mêmes. C'est déjà un problème et ce le sera de plus en plus dans les années à venir</i>
<i>Gynécologue</i>
<i>Impossible d'avoir rdv chez le dermato, il faut se rendre à Toulouse</i>
<i>Nous sommes un peu loin des hôpitaux</i>
<i>Orthodontiste</i>
<i>Pas de gynécologie non plus, pas d'ophtalmologie non plus.</i>
<i>Rendez-vous trop lointains, des médecins qui ne sont jamais les mêmes</i>
<i>Compliqué d'avoir un rdv chez un médecin ou même un dentiste. Attente très longue. Ma fille de 2 ans a été hospitalisée à cause d'un refus de rdv de la part d'une secrétaire médicale.</i>
<i>La moitié des professionnels paramédicaux ne sont pas remboursés et à proximité c'est difficile d'en trouver.</i>
<i>Orthophoniste</i>
<i>Certaines spécialités médicales, ophtalmologie</i>
<i>Très difficile de nos jours d'avoir un rdv médical</i>
<i>Étant infirmière je sais qu'il manque cruellement de soignants...</i>
<i>Notre fils attend un accompagnement par une orthophoniste depuis plus d'un an.</i>
<i>Nous avons une maison de santé à Rieux et nous l'utilisons. Il est essentiel de la développer et de la pérenniser.</i>
<i>Nous l'emmenons à des consultations de spécialistes sur Muret ou Toulouse</i>
<i>Peu de médecin dans la région même s'ils se rendent disponibles. Pas de centre de radiologie</i>
<i>A part un dentiste, kiné et IDE on n'a rien.</i>
<i>Améliorer la capacité d'accueil tant en nombre de praticiens qu'en équipement, et permettre une accessibilité pour le patient</i>
<i>Besoin de médecins généralistes et spécialistes</i>
<i>Demande de plus de professions médicales sur la commune</i>
<i>Dentiste, ophtalmo</i>
<i>Développer le service public</i>
<i>Difficile de trouver un médecin traitant</i>
<i>Doctolib coupe le contact humain et met en difficulté majeure.</i>
<i>Il n'y a pas assez ou du tout de professionnels de soins para et médicaux. Les Rdv prennent un long temps</i>
<i>Il y a déjà des professionnels paramédicaux. Cependant, lorsqu'on appelle pour prendre RDV, on nous répond systématiquement qu'on ne prend pas de nouveaux patients. Et ce, dans plusieurs communes, maisons de santé su Volvestre. Nous avons été obligés de prendre un médecin traitant pour nos 2 enfants en bas âge à Mauzac !</i>
<i>La difficulté à trouver une infirmière se déplaçant à domicile dans le cas d'un retour après un séjour hospitalier, lequel retour a dû être repoussé de 2 semaines! C'est un exemple vécu qui n'est probablement pas unique...</i>
<i>Manque cruellement de différents corps médicaux</i>
<i>Manque de docteur</i>
<i>Manque prochain de médecins</i>
<i>Médecine générale et dentiste</i>
<i>Orthodontiste, orthophoniste, kiné</i>
<i>Orthoptiste, orthophoniste</i>
<i>Pas assez de médecins dans la commune</i>
<i>Pas assez de médecins sur Montesquieu</i>
<i>Temps d'attente très long</i>
<i>Trop peu nombreux</i>
<i>Un recrutement de professionnels de santé et des locaux mis à disposition par les communes (maisons de santé)</i>
<i>Une maison médicale serait la bienvenue</i>
<i>L'accès aux soins médicaux de proximité !</i>
<i>Médecin</i>
<i>Très peu voir pas de professionnels de proximité</i>
<i>Pas assez de psychomotricien, d'orthophoniste sur Carbonne.</i>
<i>Pas de médecin proche prenant de nouveaux patients</i>

<i>Ça serait plutôt accès aux soins tout simplement, car la désertification médicale est en train d'exploser sur notre secteur</i>
<i>De la pédiatrie, des orthophonistes, ...</i>
<i>Difficulté de trouver des rendez-vous ou des endroits prenant de nouveaux patients</i>
<i>Faciliter l'accès pour les nouveaux arrivants</i>
<i>Il est très compliqué de prendre des rdv médicaux dans le territoire : ophtalmo, dermato...</i>
<i>Impossible de changer de médecin, on ne prend pas de nouveaux patients.</i>
<i>Je n'ai pas réussi à changer de médecin traitant ("ne prend plus de nouveaux patients"). Impossible de trouver un kiné à moins de trois mois de distance.</i>
<i>Les délais d'attente sont devenus très longs, parfois des mois pour le dentiste par exemple</i>
<i>Les médecins sur Noé ne prennent plus aucun patient, certes nous sommes très content de nos médecins actuels qui sont sur Seysses mais c'est compliqué lorsque nous ne pouvons pas nous déplacer de ne pas pouvoir voir des médecins plus près</i>
<i>Manque de dermato, ophtalmo,</i>
<i>Manque de maison médicale</i>
<i>Manque de médecin</i>
<i>Nous sommes à la recherche d'un/une orthophoniste qui puisse suivre notre fils non verbal et malheureusement c'est soit refus direct du fait de la problématique soit positionné sur liste d'attente....</i>
<i>Nous sommes obligés d'aller en dehors de la commune pour tous les soins</i>
<i>Orthophonistes</i>
<i>Plus de choix</i>
<i>Plus de médecins généralistes et autres spécialisations.</i>
<i>Plus de spécialistes médicaux</i>
<i>Plus que le paramédical, plutôt une avancée sur le médical serait un plus, (Ophtalmologue, laboratoire...)</i>
<i>Surtout médicaux. Manque de médecin</i>
<i>Très compliqué d'obtenir des rdv médicaux, médecin généraliste, dentiste, orthophoniste ...</i>
<i>Un orthophoniste.</i>
<i>Utile pour nous personnes âgées</i>
<i>Beaucoup de personnes se plaignent de difficultés à recevoir des soins d'urgence la nuit ou en dehors des jours ouvrables</i>
<i>Continuer à attirer avec la maison de santé, nous manquons de certains spécialistes : ophtalmo, sage-femme, infirmière...</i>
<i>Manque de généralistes ...</i>
<i>Manque de médecins, ophtalmo</i>
<i>Manque de praticiens et d'infrastructures . Accès à un généraliste, à un centre de radiologie , à un spécialiste très difficile.</i>
<i>Orthodontiste, gynécologue</i>
<i>Beaucoup de difficultés pour obtenir des rdv proches de chez soi</i>
<i>Dentiste infirmière</i>
<i>Difficulté d'avoir des rendez-vous chez des médecins ou spécialiste si vous n'êtes pas déjà patient... manque de médecin généraliste, de spécialiste (ophtalmo, dermato, gynéco...etc...)</i>
<i>Groupes médicaux insuffisant</i>
<i>Il manque des orthophonistes, des kinésithérapeutes, des ostéopathes, des ophtalmologistes, des gynécologues, des médecins généralistes, des psychologues...</i>
<i>Kiné, ostéo, gynéco etc.</i>
<i>Le développement démographique du territoire ainsi que le vieillissement de la population font que le besoin est de plus en plus prégnant en particulier pour le maintien à domicile des personnes âgées.</i>
<i>Le personnel médical et paramédical est peu fourni. Il est difficile de trouver</i>
<i>Les délais d'attente sont beaucoup trop longs.</i>
<i>Manque de cabinet médicaux, maison de santé, il faut encourager des spécialistes médecins à venir s'installer sur nos communes.</i>
<i>Manque de Kiné (obliger de prendre la voiture pour se rendre dans les village voisin pour avoir cet accès au soin)</i>
<i>Manque de médecin garde le week-end, pharmacie de garde souvent loin, orthoptiste inexistant</i>
<i>Manque de professionnels de santé, délais long voire refus de prendre des nouveaux patients</i>

<i>Manque de réactivité pour des rdv les délais s'allongent, décharger sur les professionnels paramédicaux</i>
<i>On a du mal à avoir un rendez-vous rapidement et les spécialistes sont loin</i>
<i>Orthophoniste et éducateurs, psychologues pour enfants et adolescents.</i>
<i>Orthophoniste Kiné Sage-femme</i>
<i>Orthophoniste, orthodontiste, psychomotricien</i>
<i>Pas assez de médecin généraliste. Peu prennent de nouveau patient</i>
<i>Pas assez de médecin la plupart ne prennent plus de nouveaux patients ce qui est problématique pour les nouveaux arrivants.</i>
<i>Pas de cabinet médical, ni de spécialistes sur la commune</i>
<i>Plus de praticiens</i>
<i>Plus de professionnels de santé à développer sur Longages. Des mois d'attente avant d'avoir un rdv chez l'orthophoniste ou psychomotricien</i>
<i>Psychomotricienne</i>
<i>Que le parcours patient soit facilité par de nouvelles prises en charges non médicamenteuses.</i>
<i>Regroupement de spécialistes à l'intérieur de l'école pour que les parents ne soient plus obligés de laisser leur travail pour accompagner leur enfant aux rdv de suivi, et améliorer la communication avec l'école</i>
<i>Très compliqué de trouver des médecins proches pour les enfants, obligation d'aller proche de Toulouse</i>
<i>Trop peu de médicaux et para médicaux. Éloignement des services de soin</i>
<i>Une grande maison territoriale médicale avec tous les spécialistes sans restriction</i>
<i>Accepter les nouveaux patients</i>
<i>Aucun psychologue/ psychiatre sur Carbonne malgré plusieurs appels sans réponses répondeur ou numéro non attribué.</i>
<i>Avoir accès à tous les professionnels de santé même pour une première consultation</i>
<i>Certains domaines sont pénuriques</i>
<i>Certains spécialistes partent et ne sont pas remplacés</i>
<i>Complexité à mettre en place des séances d'orthophonie ou de kiné par manque de praticien sur la commune, ceux qui sont présents sont débordés, difficulté à combiner soin et emploi car les temps de trajet réduisent la possibilité de consulter dans les horaires impartis</i>
<i>De nouveaux médecins qui prennent de nouveaux patients</i>
<i>Dermatologue, ophtalmologue</i>
<i>Des orthophonistes, des psychologues</i>
<i>Désert de spécialistes : gynéco dermato...</i>
<i>Difficile voire impossible d'avoir des rdv médicaux dans des délais acceptables</i>
<i>Difficultés à trouver des spécialistes</i>
<i>Difficultés à trouver les professionnels proches, délai de rdv très longs</i>
<i>Difficultés pour obtenir des RDV dans des délais acceptables</i>
<i>Endocrinologue,</i>
<i>Gynécologie</i>
<i>Gynécologue</i>
<i>Horaires de pharmacie trop justes</i>
<i>Il est très compliqué d'avoir un médecin, dermatologue ou ophtalmo dans le secteur</i>
<i>Il est très difficile d'accéder aux soins par manques de professionnels médicaux liste d'attente très longue.</i>
<i>Il manque certaines offres médicales (dermato, psychomotricité).</i>
<i>Il n'y a pas assez de médecins du coup on ne peut pas changer si on ne s'entend pas avec son médecin car les autres ne veulent pas prendre de nouveaux patients !!</i>
<i>Impossible de se faire soigner à ce jour à Carbonne.</i>
<i>Impossible de trouver une psychomotricienne, difficile de trouver un orthophoniste, plus de gynécologue...</i>
<i>J'aurais fortement apprécié une offre de pédiatrie sur le secteur lorsque mes enfants étaient en bas âge</i>
<i>Je réalise que nous sommes chanceux tout de même car d'autres mieux sont des déserts médicaux mais ne restons pas sur les acquis évoluons ...</i>
<i>Kiné, ophtalmologue, psychologue du développement, orthophoniste, psychomotricien, podologue,</i>
<i>La commune s'agrandit mais les professionnels paramédicaux manquent cruellement.</i>



<i>La disponibilité des professionnels est insuffisante</i>
<i>La plupart des professionnels de santé ne prennent plus de nouveaux patients ( généraliste, dermatologue, etc.) et dans certains domaines il n'y en a pas: gynécologue, ophtalmologue par exemple</i>
<i>Manque d 'informations</i>
<i>Manque d'orthophoniste... les délais d'attente sont de plus d'un an et beaucoup de familles abandonnent.</i>
<i>Manque d'orthophonistes, médecins généralistes, dentiste spécialisé chez les enfants...</i>
<i>Manque de médecins et de spécialistes</i>
<i>Manque de médecins généralistes sur le territoire.</i>
<i>Manque de professionnels, délai de prise en charge pouvant parfois être long (kiné par ex)</i>
<i>Médecins, professionnels de santé (dentistes, orthophonistes, kinés etc.)</i>
<i>Nous devons nous déplacer sur Muret :</i>
<i>Ophtalmologue</i>
<i>Ophtalmologue gynécologue</i>
<i>Ophtalmologue, gynécologue, dermatologue ( puisque ceux sur la commune ne prennent pas de nouveaux patients</i>
<i>Ophtalmologue, radiologie,</i>
<i>Ophtalmo, gynécologue</i>
<i>Orthodontiste,</i>
<i>Orthophoniste, psychomotricienne, gynécologue et dermatologue</i>
<i>Orthophonistes, ergothérapeutes et psychomotricien.ne sont en nombre insuffisant</i>
<i>Où trouver les informations ?</i>
<i>Pas assez de médecins pas assez de médecins spécialisés</i>
<i>Pas assez de professionnel utiles dans le cas du handicap chez l'enfant</i>
<i>Pas assez de professionnels et donc trop d'attente. Parfois un an pour un bilan d'orthophonie par exemple</i>
<i>Pas assez de spécialiste encore, obligé d'aller sur Muret par exemple</i>
<i>Pas assez d'orthophonistes, psychomotriciens. Partout une liste d'attente</i>
<i>Pas assez nombreux</i>
<i>Pas de dermato ayant de la place pour de nouveaux patients</i>
<i>Pas de pédiatre, ou des médecins ne prenant pas de nouveaux patients comme les dermatologues.</i>
<i>Pédiatre, orthodontiste, gynécologue</i>
<i>Pédodontiste,</i>
<i>Plus de docteur généraliste</i>
<i>Plus de place chez les généralistes.</i>
<i>Plus de variété de spécialistes : manque ORL, Ophtalmologiste, radiologie, médecins du sport</i>
<i>Prendre les nouveaux patients</i>
<i>Professionnel de santé prenant de nouveau patients</i>
<i>Professionnels ayant déjà une patiente / pas de nouveau patients</i>
<i>Psychomotriciens, kinés, orthophonistes, sages femmes, psychologues</i>
<i>S'il y avait des professionnels paramédicaux à Carbonne où proche nous ne serions pas obligés de nous déplacer loin</i>
<i>Stomatologue,</i>
<i>Tous, des généralistes aux spécialistes. Il n'y en a pas assez, ils refusent les nouveaux patients, les délais de rendez-vous sont trop longs</i>
<i>Un ophtalmo, des pédiatres</i>
<i>Un ophtalmo et médecins spécialistes.</i>
<i>Un service médical plus réactif et plus ample (ophtalmologie, dermatologie, pédiatrie</i>
<b>URGENT</b>
<i>Augmentation des soignants paramédicaux : ceux qui sont déjà là ne peuvent pas éponger seuls les besoins des habitants. Beaucoup d'attente.</i>
<i>Besoin de se rendre jusqu'à Toulouse ou proximité toulousaine pour de nombreuses spécialités. Il serait appréciable d'avoir davantage de spécialistes (et de moindres délais) sur le territoire.</i>
<i>C'est compliqué d'obtenir un rendez-vous chez un psychologue, une orthophoniste.</i>
<i>Cela concerne davantage le médical avec peu de médecin, pas de dentiste, de dermatologue et d'autres spécialités pour lesquelles il faut se rendre loin.</i>
<i>Délai trop long pour rdv ou absence de professionnels</i>

<i>Dentiste, pédiatre, orthophoniste...</i>
<i>Depuis que j'habite le territoire, je dois faire mes soins de kinésithérapie à 30mn de voiture car les professionnels du villages ne sont pas encore assez sensibilisés aux soins de personnes porteurs de handicap invisibles et prennent souvent en charge des sportifs de haut niveau qui n'ont pas les même problématiques</i>
<i>Laboratoire d'analyses médicales trop loin</i>
<i>Orthodontie, kinésiologue, psychiatre</i>
<i>Orthophoniste - Dentiste - Ophthalmologiste... Absence criante</i>
<i>Pb de trouver orthophoniste disponible , dermatologue , rendez-vous docteur ...</i>
<i>Plus de professionnels car très peu et beaucoup de demandes</i>
<i>Plus diversifié</i>
<i>Podologue, ostéopathe, opticien</i>
<i>Très dur d'avoir certains rendez-vous avec des spécialistes</i>
<i>Décentralisation sur les petites communes</i>
<i>Déjà l'accès au soin tout court.....</i>
<i>Difficile de trouver un médecin qui ne travaille pas à mi-temps et qui reçoit le jour même en cas d'urgence pédiatrique !!! j'ai dû garder mon médecin (avant qu'on emménage ici) à 100km aller-retour au cas où mon enfant serait malade au mauvais timing (mon 2e médecin travaille soit les matins ou les après-midis et ne travaille pas les mercredis, ni les vacances scolaires). Bravo la médecine au service de la population.</i>
<i>Développement maison de santé.</i>
<i>Gros problème mais il me semble que c'est national, manque d'orthophonistes, impossible d'obtenir un bilan sans délai à rallonge.</i>
<i>Impossible de trouver un médecin traitant</i>
<i>Les médecins des environs (Carbonne en particulier) n'acceptent plus les nouveaux patients, très difficile d'obtenir un rdv pour un bilan chez les orthophonistes, les psychomotriciens. Une maison médicale sur Marquèves serait la bienvenue</i>
<i>Offre limitée sur Carbonne.</i>
<i>Pas assez de ces professionnels</i>
<i>Pas assez de docteurs qui prennent des nouveaux patients ou qui ont des amplitudes horaires assez grandes, pas assez d'orthophoniste de dermatologue etc.</i>
<i>Plus de docteurs et autres praticiens. Désert médical.</i>
<i>Très peu de spécialité dispo sur les communes, il faut attendre longtemps pour avoir un rdv</i>
<i>Dermatologue, pneumologue, ORL...</i>
<i>Les spécialistes sont tous sur Toulouse</i>
<i>Manque cruel de médecins généralistes / dermatologue / gynécologue</i>
<i>Plus de médecins et de paramédicaux</i>
<i>Beaucoup d'attente</i>
<i>De moins en moins de professionnels et une grande demande.</i>
<i>Dermatologue, ophthalmologue</i>
<i>Il est important de bénéficier de plusieurs services médicaux et paramédicaux</i>
<i>Il est très difficile d'obtenir des rendez-vous pour les spécialistes de santé ou les orthophonistes.</i>
<i>La question de l'accès aux soins va être un enjeu majeur des prochaines années si on veut garder l'attractivité du territoire</i>
<i>Pas assez de professionnel de santé</i>
<i>Pas assez de spécialistes présents (pédiatre, ophtalmo, gynéco) pourtant maison de santé avec des locaux non utilisés</i>
<i>Les spécialistes ne sont pas dans la commune</i>
<i>Pas de psychomotricien à proximité du collège donc arrêt des séances pour notre fils pour le moment</i>
<i>Soit il n'y a pas de professionnels à proximité, soit ils ont des listes d'attentes hallucinantes</i>
<i>Très peu de médecin sur le territoire et temps très long pour avoir un rdv</i>
<i>Centre médical avec kiné, ostéopathes etc..</i>
<i>De moins en moins de professionnels santé prennent de nouveaux patients , même dans les maisons de santé</i>
<i>Dentiste et médecine générale</i>
<i>Étant dans un lieu rural nous devons facilement nous rendre sur Toulouse pour certaines consultations</i>



<i>Manque d'infirmiers libéraux</i>
<i>Manque de professionnels</i>
<i>Pas assez de docteur et autres</i>
<i>Pour les spécialistes il faut trop souvent parcourir entre 40 et 60 km</i>
<i>Rdv orthoptiste pour notre fille à un mois de délai...</i>
<i>Sur certains villages aucunes offre d'où nécessiter de se déplacer et comme seul moyen c'est la voiture ou pour ceux ne conduisant pas un taxi ou autre</i>
<i>Transport pour les personnes âgées ne pouvant plus se déplacer en voiture</i>
<i>Accès à des soins en cas d'accident rapide (transfert vers hôpital prise en charge AVC rapide)</i>
<i>L'offre de soins est pour l'instant très satisfaisante à moins de 10km, il convient de maintenir ce niveau pour tous</i>

### 8.1.3 Les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire : ACCES AU NUMERIQUE

#### Base :

- Personnes ayant répondu que l'accès au numérique représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

Question : « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur votre territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
Installation de la fibre
Il faut accompagner les "anciens" de nos communes qui rencontrent des difficultés pour certaines démarches à réaliser via Internet.
Certaines personnes par leur âge ou leur culture ont des difficultés à utiliser ce moyen
La fibre est développée sur le village
Mauvais réseau mobile en campagne
Nous avons un très très mauvais réseau téléphonique à Mauzac, il y a vraiment des progrès à faire.
Il devrait être possible aujourd'hui un enfant absent pour des raisons de santé ou handicap de suivre ses cours en direct en ligne
Mauvaise connexion
Manque de réseaux
Aide aux démarches par Internet initiation mise à disposition de matériel
Approfondissement des connaissances
Demande accès au numérique pour les seniors sous la forme d'ateliers
Des ordinateurs doivent être mis à disposition des personnes ne pouvant en acheter dans des lieux ouvert
Point d'accès au numérique (mairie, maisons des solidarités, etc.)
Possibilité d'accès aux services pour tous
Sensibiliser les personnes âgées au numérique pour maintenir leur indépendance
Fibre
Ateliers informatiques pour les enfants (8 11 ans).
Coupures fréquentes sur tel portable
Peut-être accès à un débit meilleur
Vitesse fibre !!!!
Accompagnement des personnes âgées à l'accès aux services numériques.
Aide à connaître l'outil informatique
Apprentissage personnes âgées et mise à disposition ordinateurs
Beaucoup de personnes ne maîtrisent pas l'informatique et les démarches administratives sont quasiment obligatoires en ligne (cartes grises, impôts, etc.)
Il faut poursuivre le déploiement de la fibre optique et surtout le faire savoir dans les milieux professionnels pour attirer des entreprises.
Personne âgée, le besoin d'être informée va se faire sentir en vieillissant. Pour l'instant on arrive encore à suivre...
Toujours pas la fibre dans les nouvelles rue
De nombreuses démarches doivent maintenant se faire par cette voie qui facilite beaucoup la vie lorsqu'on se trouve isolé. Après avoir longtemps supporté les aléas du "wimax", je suis actuellement très satisfait de l'installation de la fibre.
Développement +++à la fibre optique
Faciliter l'accès au numérique pour la population qui ne maîtrise pas l'outil et/ou n'en dispose pas dans la mesure où toutes les démarches se font en ligne.

<i>Hors sujet : l'entretien des lignes du téléphone filaire est loin d'être satisfaisant : beaucoup trop de dysfonctionnements, auxquels s'ajoute dans certaines zones une couverture médiocre pour les téléphones portables.</i>
<i>Zone blanche et toujours pas d'accès à internet par la fibre</i>
<i>Aide aux personnes âgées pour les démarches numériques</i>
<i>Avoir une cellule ouverte tous les jours si besoin</i>
<i>Encore un gros manque d'outils numériques dans nos écoles élémentaires</i>
<i>La communication en général, les formalités administratives, l'éloignement des lieux de vie sur le territoire exigent un accès au numérique systématique et un accompagnement de la population dans l'appropriation des outils</i>
<i>Le développement de l'accès à la fibre sur les zones rurales excentrées des centres villes</i>
<i>Meilleure couverture Internet (la fibre)</i>
<i>Pas de réseau pour réaliser des téléchargements</i>
<i>Pas encore la fibre chez nous</i>
<i>Réseau insuffisant malgré l'arrivée de la fibre</i>
<i>ADSL ou fibre dans la commune avec accès optimum au réseau.</i>
<i>Avoir un réseau fiable, sans coupures qui obligent certains commerces à fermer et à perdre du CA</i>
<i>Débit trop faible</i>
<i>Etant à la retraite les démarches via le numérique sont parfois trop complexes pour moi sans aide.</i>
<i>Facilité sur Carbonne mais pas dans les villages alentours...</i>
<i>J'ai Internet, mais je ne connais pas toutes les possibilités d'en profiter</i>
<i>Problèmes d'installation de la fibre liés à la voirie.</i>
<i>Tout étant numérisé, difficile pour certaines personnes âgées</i>
<i>Problèmes de connexion et de réseau</i>
<i>Pouvoir imprimer les documents</i>
<i>Installation fibre laborieuse en campagne.</i>
<i>Le réseau de village est inexistant</i>
<i>Anti technocratique, 30% à ne pouvoir rien faire.</i>
<i>Meilleure qualité de réseau. Car la Wifi et les appels Wifi ne fonctionnent vraiment pas bien.</i>
<i>Prévention/activités d'éducation aux médias</i>
<i>A un âge certain, il faudrait nous initier à L'INFORMATIQUE qui devient le seul moyen de communications dans notre vie de chaque jour!!!</i>
<i>L'utilisation du numérique n'est pas possible pour tout le monde (manque de matériel pour certains, manque de connaissance pour d'autres)</i>
<i>Notre logement n'est pas équipé de la fibre, alors que le réseau fibre s'arrête à 800 m de celui-ci...</i>
<i>Pas de matériel informatique électricité et matériel trop chers</i>
<i>Possibilité d'accéder à un ordinateur et à une imprimante sur la commune</i>
<i>Tout se fait par Internet. Télé consultation, achat (quand on habite à plus de 15 minutes de magasins spécialisés, cela évite de polluer avec la voiture en communalisant le transport de marchandise), film/musique...</i>
<i>Zone où même le portable ne passe pas (sur certains coins de la commune)</i>
<i>Actuellement pour nous pas de problème mais tous n'ont pas cette chance</i>

### 8.1.4 Les grands enjeux à court et moyen termes : ACCES AUX MODES DE GARDE POUR LES MOINS DE 3 ANS

#### Base :

- Personnes ayant répondu que l'accès aux modes de garde pour les moins de 3 ans représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>Plus de places en crèches</i>
<i>Places en crèches, MAM...</i>
<i>Plus d'horaire d'accueil</i>
<i>Les assistantes maternelles sont toutes prises, la liste d'attente est longue... Mais nous avons eu une place à la crèche de Longages dont nous sommes plus que satisfait.</i>
<i>Plus de crèche</i>
<i>Très difficile d'obtenir une place en crèche, les places sont limitées...</i>
<i>Assez difficile de trouver selon les horaires de travail</i>
<i>Il manque des places pour correspondre aux besoins de toutes les familles</i>
<i>Les crèches se font de plus en plus rares et le prix des nourrices est élevé</i>
<i>Places en crèche limitées. Quand pas de place, parents obligés de rester à la maison pour s'occuper des enfants</i>
<i>Plus de place en crèche, une crèche plus grande</i>
<i>Une priorité</i>
<i>Beaucoup d'assistantes maternelles mais pas de disponibilités, donc pas de place, heureusement qu'il y a quelques crèches à proximité.</i>
<i>J'ai eu de la chance d'avoir le mode de garde que je souhaitais mais dans le cas inverse je ne sais pas ce que j'aurais fait. Peu de place en crèche et peu de structure</i>
<i>Notre premier enfant fréquentait une crèche publique. Le second est né en septembre et devait faire sa rentrée en janvier. Or, les rentrées en cours d'années ne sont pas prioritaires et nous avons failli ne pas avoir la place. Vu les ENORMES listes d'attente pour mettre son enfant en crèche, je trouve dommage qu'il n'y en ait pas davantage d'autant plus que cela créerait de l'emploi et que cela reste le meilleur mode de garde pour l'enfant à mes yeux.</i>
<i>Pas assez des places à la crèche de Montesquieu Volvestre. Peut-être ouvrir une deuxième structure</i>
<i>Plus de structures d'accueil collectif pour les enfants de moins de trois ans</i>
<i>Travaillant dans ce secteur-là, les familles sont en détresse face au manque de moyens de garde, notamment des moyens de garde alternatifs non conventionnels</i>
<i>Crèche</i>
<i>Manque de nounous, MAM, micro-crèche...</i>
<i>Peu d'assistante maternelle, pas de crèche.</i>
<i>Crèche micro-crèche ou MAM sur Noé.</i>
<i>Pas assez d'AM je trouve</i>
<i>Pas assez de place en crèche disponible</i>
<i>Personnellement j'ai dû prendre un congé parental car pas de place pour mes jumelles à temps plein en crèche.</i>
<i>La crèche commence à souffrir. Se battre pour elle ! Ne pas augmenter le nombre d'enfants sans augmenter le personnel, prendre soin du personnel et le mettre à l'honneur, elles font un travail formidable mais fatigant ! Toujours plus avec moins de moyens, ce n'est pas possible !</i>

<i>Crèche beaucoup trop petite. J'ai fait une demande en mars 2021 (enceinte de 3 mois) j'ai une réponse négative en juin 2022. J'ai dû dans un premier temps trouver une nounou sur Carbonne car pas une seule place sur Longages. J'ai ensuite eu la chance d'avoir trouvé quelqu'un de confiance sur Longages. Réponse ensuite positive de la crèche mais j'ai décliné l'offre qui ne me convenait pas pour la laisser chez la nounou qui nous convient forcément.</i>
<i>Davantage de places en crèches</i>
<i>Étant dans le médical je n'ai eu aucun avantage à pouvoir trouver un mode de garde rapidement je trouve cela injuste sachant que je connais des parents qui ne travaillent pas mais qui ont une place direct en crèche.</i>
<i>Manque de places, beaucoup de parents ne trouvent pas dans le secteur</i>
<i>Pas assez de place en crèche mais aussi école</i>
<i>Trop de parents en attente de place en crèche communale ou intercommunale</i>
<i>Difficulté pour les parents de trouver un mode de garde</i>
<i>Horaires parfois inadaptés au travail (fermeture 18h30, parents non rentrés...)</i>
<i>La garde des enfants de moins de trois ans est souvent un "casse-tête" pour les mères qui travaillent.</i>
<i>Le secteur garde d'enfants est bouché</i>
<i>Pas assez de structures de garde liste d'attente trop longue.</i>
<i>Pas de place en crèches : prochaines places disponibles en septembre 2023 soit 15 mois après la demande d'inscription, et nous sommes sur liste d'attente avec plus de 200 autres dossiers</i>
<i>Peu de place chez assistantes maternelles : une trouvée mais à temps partiel, donc travail à temps partiel imposé en l'absence de mode de garde disponible</i>
<i>Peu de place en crèches sur Carbonne, on nous a proposé sur Rieux mais c'est galère de devoir faire garder dans une autre ville</i>
<i>Davantage de crèches publiques sur le territoire</i>
<i>Des places en crèche</i>
<i>Il n'y a que peu de places en crèche et le temps d'attente est long</i>
<i>Pas de place dans les crèches</i>
<i>Plus de place de crèche</i>
<i>Il manque trop de places en crèches. J'ai attendu plus d'un an pour en avoir une!</i>
<i>Très peu de nounou et peu de place en crèche</i>
<i>Plus de place en crèches</i>
<i>Difficulté à obtenir une place en crèche</i>
<i>Même si cela ne nous concerne pas directement en tant que retraités nous sommes obligés de constater que l'offre actuelle ne correspond pas à la demande en forte augmentation.</i>
<i>Moins de personnel pour plus d'enfants malheureusement l'accompagnement est forcément de moins bonne qualité dommage ce sont les adultes de demain</i>
<i>Plus de place en structure ou plus de contrôle tarifaire des ass mat</i>
<i>Tres important pour les familles . Les crèches accessibles à tous. Les assistantes maternelles</i>
<i>Plus de places en crèche</i>
<i>Il est très compliqué de faire garder nos enfants</i>
<i>Je n'ai plus d'enfant de cet âge, mais la garde de jeunes enfants est importante pour que les villages séduisent les parents</i>

### 8.1.5 Les grands enjeux à court et moyen termes : ACCES A UNE OFFRE PERISCOLAIRE

#### Base :

- Personnes ayant répondu que l'accès à une offre périscolaire représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
Diversité des activités
Le week-end
Assez difficile de trouver selon les horaires de travail
Garder le périscolaire pour les parents qui travaillent.
Améliorer l'accès au périscolaire, ouvrir un autre centre de loisirs (places limitées actuellement) et surtout ouvert pendant les périodes d'été et Noël
Petit problème pour faire garder les enfants en période de Noël (le centre de loisirs est fermé les 2 semaines chaque année), je trouve que ce n'est pas normal, il pourrait au moins ouvrir une semaine sur 2. Tout le monde ne peut pas avoir de vacances à cette période et on ne peut pas laisser nos enfants seuls à la maison.
Garde les jours de grève, après les cours...
Pas assez d'offres à Montesquieu
Souci de disparité en matière de qualité d'accueil.
Pas de possibilités sur la commune même. Accueil MJ mercredi et vacances centralisé par la MJC de Carbonne.
Il faut maintenir l'offre actuelle qui est de très bon niveau
Pas assez d'offre de garde après l'école
Une meilleure prise en charge des temps hors scolaire, une meilleure flexibilité
Allonger les horaires. 7h 19h. C'est trop juste quand on travaille à Toulouse ou alentours. Meilleure présentation en début d'année des agents qu'on ne connaît pas mais en qui on a confiance et sympathie. Plus de reconnaissance pour leur travail
Les horaires
Plus de sport dans le village
Poursuivre et développer le service périscolaire (garderie...) en élargissant les horaires
Un accueil de loisirs le mercredi et les vacances sur la commune elle-même.
Une plus grande amplitude horaire de garde
Accueil des enfants pendant les vacances scolaires dans des structures plus petites.
ALAE, garderie.
Avoir accès à une offre de qualité
Conserver une offre d'accueil avec des horaires larges et des tarifs bas
En plus de l'école, nécessité de construire les jeunes autour du partage citoyen, du savoir vivre, de la permanence de l'aspect solidaire et social
MJC pour les mercredis après-midi et vacances
Pas une garderie de l'aide aux devoirs
Une offre périscolaire de qualité
Aide aux devoirs
Des réductions tarifaires fortes pour famille nombreuse en fonction des revenus
Il faudrait allonger le temps périscolaire qui n'est pas compatible avec les horaires de travail et prévoir également une ouverture au mois d'août pour ceux qui travaillent ou qui n'ont pas de moyen pour partir en vacances.
L'ALAE est fermé en août et aux vacances de Noël et il est très difficile d'inscrire les enfants dans un autre village. Cela nous met donc en difficulté chaque année
On une offre périscolaire très fragile

<i>Que cela soit moins coûteux</i>
<i>Un maintien des modes de garde extrascolaires gérés par les mairies.</i>
<i>Un répertoire permettant de nous informer sur les différentes activités, leurs lieux et horaires, par tranche d'âge pour l'ensemble des communes du Volvestre. Ainsi que les offres de transport inter-communes</i>
<i>Nounou ou garderie</i>
<i>Travaillant sur Toulouse, j'ai besoin que mon fils soit gardé en ALAE.</i>
<i>Un horaire plus étendu (7h15/18h45)</i>
<i>Les ALSH sont fermés dans la plupart des communes au moment des fêtes et au mois d'août. Difficile pour les soignants !!!!!</i>
<i>Les familles doivent bénéficier de ce service quand elles sont dans l'impossibilité d'être là aux heures de fin de classe et pendant les vacances scolaires</i>
<i>Pas de centre de loisirs durant le mois d'août + vacances de Noël</i>
<i>Présentation des activités, payer en fonction des revenus vs CAF</i>
<i>Vacances de Noël et du mois d'août</i>



### 8.1.6 Les grands enjeux à court et moyen termes : ACCES A UNE OFFRE DE LOISIRS, CULTURELLE, SPORTIVE

#### Base :

- Personnes ayant répondu que l'accès à une offre de loisirs, culturelle, sportive représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
Plus d'activités proposées
Un petit centre culturel où théâtre, cinéma, expositions seraient organisés.
Salle de sport
Manque de structures de sport
Pas assez de choix dans les activités sportives pour filles/femmes
Le week-end
Peu d'offres pour les adultes actifs
Activités moins chères et surtout à partir de 3ans
Cours de cirque, plus de théâtre plus proches, plus de concerts plus proches. Spectacles pour enfants...
Il y a très peu d'activité culturelle ou de loisirs, il faut aller sur Muret alors que la ville de Carbonne serait prête à accueillir un cinéma, un centre de jeu type bowling et ou autres....
Peu de choix
Proposer des concerts, des sorties culturelles en famille
Proximité
Pas de danse pour les filles ici
Un pass culture sport, loisirs pour les jeunes de moins de 25 ans
Offre restreinte et toujours la même
Aider à l'implantation des sports non présents sur le territoire
Aménagement de nos espace publics pour mise en place d'activités diverses et variées
Des prix attractifs, des aides...
Améliorer " l'inter mobilité " lors des diverse animations.
Animation du territoire à dynamiser
Communication commune au territoire du Volvestre plutôt que l'individualité de la commune
Davantage d'offre
Diversification des sports proposés pour les enfants et les adultes, horaires adaptés à une activité professionnelle, proposition de spectacles renforcée, offre adapté à des "néo habitants", néo ruraux
Facilite d'accès aux équipements sportifs des autres communes
Favoriser, via des financements de l'accès à la culture, aux loisirs, ou bien de l'activité sportive
Je pense notamment à un bassin de natation permettant de nager . Celui de Rieux permettant des activités aquatiques type aquagym mais il est trop petit pour permettre de pratiquer la nage toute l'année.
J'aimerais développer le sport dans ma commune
Manque de diverses associations sportives
Offre adaptée aux personnes ayant des difficultés à la marche
Pas assez d'offres culturelles ni sportives sur Montesquieu
Plus d'accès à la culture dans notre commune
Plus de diversité dans les sports
Plus de lisibilité concernant la bibliothèque et la médiathèque
Proposer aux séniors, pour un meilleur lien social, des activités de loisirs, culturelles, sportives gratuites ou avec une petite participation



<i>Salles de sport pour jeunes et adultes, pistes cyclables pour se promener en sécurité avec les enfants.</i>
<i>Théâtre, spectacle, exposition d'art</i>
<i>Élargir les offres</i>
<i>A développer encore et surtout autour de la mise en lien de la population</i>
<i>Activités sportives pour les petits âgés de 4 ans</i>
<i>Avoir plus de renseignements sur les activités, afficher au niveau des écoles ou un système d'envoi de renseignements par mail</i>
<i>C'est plus pour les enfants</i>
<i>Cinéma Médiathèque</i>
<i>Des communes comme Lavernose Lacasse proposent un panel d'activités soit sportives ou autres lors des journées des associations. Malheureusement sur Noé le choix est très limité</i>
<i>Développement médiathèque</i>
<i>Développer l'accès à la culture de bonne qualité sans aller à Toulouse, organisation de visites et de sorties culturelles sur le territoire</i>
<i>École de musique accessible financièrement</i>
<i>L'offre de loisirs est insuffisante si ce n'est absente dans beaucoup de villages. Le prix peut également être un frein.</i>
<i>Ludothèque. Plus d'activités sportives le mercredi.</i>
<i>Manque des parcs de jeux pour enfant</i>
<i>Manque un lieu pour échanger, se retrouver à Noé (café, lieu culturel) en plus de la médiathèque qui est très dynamique.</i>
<i>Offres culturelles très limitées. Prise de compétence intercommunale pour la culture pourrait être intéressante pour nous car on pourrait bénéficier des services d'autres communes à un tarif préférentiel</i>
<i>Peu de communication</i>
<i>Plus d'espace sportif disponible, pièces de théâtre, expositions...</i>
<i>Plus d'offre culturelle ou en tout cas plus d'information sur ce qui est proposé.</i>
<i>Plus de choix</i>
<i>La salle multisports est en mauvaise état.</i>
<i>Trop peu de lieux conviviaux : restaurants, bistros ...</i>
<i>Trop peu de participation de Montesquieu Volvestre à des festivals (Pronomades, festival du polar ...)</i>
<i>Activités sportives pour les moins de 3 ans</i>
<i>Aucune attractivité du village</i>
<i>Certains sports sont absents sur le territoire, l'offre culturelle est insuffisante. La proximité d'agglomération Toulousaine ne compense pas ces lacunes (mobilité non organisée)</i>
<i>Choix des activités accessible sans voiture</i>
<i>Construire une salle de tennis pour la pratique en intérieur (école de tennis notamment)</i>
<i>Davantage de sports et spectacles proposés</i>
<i>Danse salsa</i>
<i>Des activités sportives en plus dans le village</i>
<i>Développer les clubs de sport sur la commune. Le cinéma en plein air. Des rencontres culturelles</i>
<i>Diversité d'offre à élargir sur la commune qui grossit à vue d'œil.</i>
<i>Gymnase, salles des fêtes</i>
<i>Il pourrait y avoir une grande salle de sport et une grande piscine couverte car la piscine de RIEUX n'est plus aux normes</i>
<i>Manque de diversité + horaires adaptés aux travailleurs... pas de salle de sport</i>
<i>Pas assez de variété et peu d'information sur les existantes</i>
<i>Plus de choix pour les adultes et les enfants avec une amplitude horaire plus grande</i>
<i>Plus de musique</i>
<i>Pour les adultes les offres sont limitées</i>
<i>Sport pour adulte ou salle de sport</i>
<i>Une carte des loisirs sur le territoire</i>
<i>Une offre culturelle loisirs et sportive plus diversifiée et plus accessible en terme de temps</i>
<i>Visibilité de l'activité sur la commune</i>
<i>Accès gratuit à la piscine sans condition de ressources.</i>
<i>Avoir des clubs avec des horaires moins tard le soir pour les adultes</i>

<i>Avoir une offre accessible pour une famille entière financièrement</i>
<i>Conserver les propositions associatives avec des tarifs accessibles</i>
<i>Construction complémentaire pour la vie en société et l'équilibre humain</i>
<i>Continuer d'offrir la palette d'activités pour les enfants</i>
<i>Développer l'école de musique et la rendre plus accessible financièrement</i>
<i>Développer les infrastructures pour les sports collectifs afin de permettre la pratique du sport sur la ville de Carbonne.</i>
<i>Il est important que nos enfants fassent du sport quand ils le peuvent...</i>
<i>Il faut continuer de proposer une offre culturelle et sportive. Il manque des installations sportives : le gymnase à Carbonne est saturé et une piscine couverte plus grande que celle de Rieux.</i>
<i>Il faut profiter de la salle du bois de Catres pour faire + de spectacles et d'événements culturels (théâtre, concerts)</i>
<i>Il manque d'infrastructures sportives : 2ème gymnase, piscine couverte, piste d'athlétisme, terrain synthétique</i>
<i>Il manque une salle de spectacle</i>
<i>Il n'y a aucune offre culturelle sérieuse à Carbonne qui préfère verser la moitié de son budget à Pronomad plutôt que de défendre le spectacle vivant local, émergent et dynamique</i>
<i>Il y a sur le territoire des équipements de qualité qui permettraient une offre culturelle plus ambitieuse et mutualisée sur la communauté de communes, ne reposant pas uniquement sur le bénévolat associatif. Notamment en matière d'arts plastiques (expositions), de spectacle vivant (musique, théâtre), livre (festival littéraire).</i>
<i>Le nôtre est au cours de judo et cours d'anglais et bientôt cours de natation</i>
<i>Les cours de l'école de musique sont beaucoup trop chers.</i>
<i>Médiathèque, associations sportives et culturelles.</i>
<i>Mettre + de terrain de sports ouverts à tous. Le city Park est bien mais le même groupe peut l'occuper toute l'après-midi...</i>
<i>Offre plus importante pour l'accompagnement séniors sur le territoire</i>
<i>Pas assez développé pour les enfants âgés de 2 à 3 ans pour faire un sport collectif ou individuel</i>
<i>Pas d'offre de diffusion de spectacle vivant (musique, théâtre...).</i>
<i>Pas de ludothèque</i>
<i>Pas ou peu de cinéma, de concert, de spectacle, peu d'activités sportives variées</i>
<i>Piscine autre activité en gymnase</i>
<i>Piscine municipale</i>
<i>Plus d'amplitude horaire et tarifs trop élevés</i>
<i>Plus d'offre de spectacle théâtre concert. Un accès à la culture moins cher (les cours de musique et de dessin restent très chers et réservés aux personnes qui peuvent se le payer)</i>
<i>Plus de créneaux car le peu d'activités proposées sont sur les heures de travail des parents</i>
<i>Plus de structures d'accueil d'associations culturelles et sportives</i>
<i>Plus de structures de jeux</i>
<i>Proposer des activités le samedi et pas que le mercredi alors que les parents travaillent et qu'il n'y a pas de navette ALAE-club</i>
<i>Proposer des activités sportives, culturelles ou de loisirs.</i>
<i>Proposition de cours d'art circassien aérien dans le gymnase de Carbonne.</i>
<i>Rénovation des parcours santé, parc pour enfant, chemin de randonnée, accès berge de Garonne.</i>
<i>Rien de cela nous est informé</i>
<i>Sur Carbonne il n'y a pas grand-chose</i>
<i>Très peu de choix d'activité à Carbonne</i>
<i>Une piscine couverte avec un bassin de 25 mètres et une piste d'athlétisme plus proche que Muret .</i>
<i>Une piscine ouverte tout le temps, une ludothèque, une aire de jeux de qualité au bois de castres,</i>
<i>Activités pour les plus de 3 ans</i>
<i>Club de foot</i>
<i>Club de foot sur Saint Sulpice</i>
<i>D'avoir accès à des sports plus divers</i>
<i>Des spectacles et manifestations pour le jeune public.</i>
<i>Du théâtre, du cirque, patinoire, spectacle, club, restos, cafés, escalade, football, yoga, salle de sport, etc., il n'y a que du rugby ou de la danse...</i>
<i>Il faut forcément prendre la voiture pour avoir accès à des loisirs</i>

<i>J'aimerais avoir une offre sportive et musicale plus importante pour Saint-Sulpice sur Lèze. Pour pratiquer le violoncelle à un tarif raisonnable, je suis contrainte d'aller à Auterive.</i>
<i>Lieu de culture</i>
<i>Maintenir (voire développer) les activités de loisirs pour toutes et tous, pour le lien social.</i>
<i>Pas assez d'activités sportives à St Sulpice</i>
<i>Tout pour le ballon ovale à St Sulpice et rien pour le ballon rond... Dommage...</i>
<i>Un peu de variété dans l'offre</i>
<i>Absence de théâtre</i>
<i>Cinéma le plus proche à Muret pour avoir une offre diversifiée</i>
<i>Continuer à développer des spectacles, du cinéma, une piscine locale , des pistes cyclables</i>
<i>Encore plus d'activités</i>
<i>Peu d'info</i>
<i>Plus d'offre culturelle</i>
<i>Plus d'initiation culturelle pour les petits</i>
<i>Salle de gym adaptée pour les enfants et leur développement en psychomotricité</i>
<i>Activités à des horaires et coûts accessibles pour les personnes qui travaillent à temps plein. Plus d'activités originales pour les enfants (par exemple théâtre d'improvisation).</i>
<i>Comme dit dans les questions précédentes, une offre plus diversifiée que le bowling, les balades/randos ou le wake pour toutes les générations. Quand on cherche à faire des sorties en famille avec les grands-parents, les choix sont limités en local.</i>
<i>Musique moins chère / cirque avec une vraie salle permettant de faire de l'aérien et avec possibilité de faire des cours adultes</i>
<i>Plus d'activités</i>
<i>Spectacle, concert, conférence, séjours ou sorties pendant les vacances, accès aux arts, visite de musées...</i>
<i>Pas assez de sport pour nos enfants à partir de 5 ans</i>
<i>Pas de choix et cher</i>
<i>Théâtre, gym,</i>
<i>Favoriser l'accès à la musique</i>
<i>L'école de musique de Carbonne est en difficulté financière</i>
<i>On manque d'activités et où d'événements culturels, ou alors on est mal informés</i>
<i>C'est un point important dans cette société de loisirs, mais pas le plus prioritaire</i>
<i>Culture zéro</i>
<i>Il est important que les jeunes puissent partager des activités ensemble</i>
<i>Même si le choix est large la pratique de sport ou loisir reste assez restrictive mais après on ne peut pas avoir à la campagne ce que les autres ont à la ville</i>
<i>Musée etc.</i>
<i>On est bien au niveau sport et loisir. Mais plus d'événements culturels serait du bonus</i>
<i>On rêve au cinéma itinérant sur les toutes petites communes par exemple...</i>
<i>Plus de choix en activités sportives pour les enfants</i>
<i>Possibilité de pratiquer une activité sportive ou danse ou loisirs créatifs sur la commune.</i>
<i>Il est important de favoriser les activités qui permettent aux gens de se retrouver autour d'une passion commune</i>
<i>Offre correcte mais manque d'information pour la trouver</i>

### 8.1.7 Les grands enjeux à court et moyen termes : L'OFFRE DE LOISIRS POUR LES JEUNES DE 11-17 ANS

#### Base :

- Personnes ayant répondu que l'offre de loisirs pour les jeunes de 11-17 ans représentaient l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>Il faut continuer à aider les jeunes à pratiquer des loisirs et sports à moindre cout.</i>
<i>Diversité des sports proposés</i>
<i>Pas assez diversifié</i>
<i>Manque un animateur-trice qui aille au-devant des jeunes de 15 à 17 ans proposer des activités de loisirs ou culturelles qui les intéressent et les sortent des écrans. Autres que les activités sportives qui existent déjà</i>
<i>Plus d'activités et de lieux d'échange</i>
<i>Stages sportifs ou créatifs pendant les vacances, proposition de séjours courts</i>
<i>Peu de loisir sur la commune. Infrastructures vieillissantes. La commune essaie de construire un city parc mais se heurte à la problématique financière.</i>
<i>Des séjours à thème</i>
<i>Espace jeunes avec actions citoyennes et proposition de séjours</i>
<i>Manque MJC pour les ado</i>
<i>Pourquoi pas un centre avec des propositions d'activités adaptées</i>
<i>Communiquer sur l'offre et l'accès à celle-ci.</i>
<i>Il faut des offres qui correspondent aux attentes des jeunes, des activités qui plaisent à nos jeunes.</i>
<i>Pas assez de choix</i>
<i>Plus de variété, développer la base nautique</i>
<i>Prj, point accueil jeunesse, un foyer.</i>
<i>Une offre accessible à proposer pour les jeunes, des associations proposent des activités mais cela reste à la marge. En cours de composition à Longages, un soutien de la communauté serait bienvenu.</i>
<i>Accompagnement social des jeunes</i>
<i>Diverses actions culturelles</i>
<i>Espaces publics ouverts en accès libre : stades, aire de jeux, pumptrack...</i>
<i>Éviter le blocage sur les réseaux sociaux, partager la vie sociale en pouvant "s'éclater" apporter un partage et s'équilibrer</i>
<i>Faire plus de sorties et de séjours organisés à la portée de toutes les familles</i>
<i>Infrastructures types skate parc à rénover</i>
<i>Je n'y suis pas encore sujette mais bientôt et j'espère que mes enfants auront des activités afin de s'occuper , de gagner en autonomie dans un cadre entraînant avec le PRJ car je trouve essentiel d'occuper nos adolescents en dehors du cadre familial afin d'éviter les dérives tout simplement</i>
<i>Offre culturelle, espace dédié, excursions (ski, montagne, autre...)</i>
<i>Pas assez d'animations pour cette tranche d'âge</i>
<i>Plus de séjour à proposer aux enfants pendant les vacances, cette année, il n'y a pas eu de semaine ski proposé par l'Alae</i>
<i>Rapprocher l'offre pour les jeunes de 11 à 17 ans du centre-ville ou bien des espaces d'enseignement ou bien dupliquer les espaces avec un espace plus culturel et numérique</i>
<i>Skates-parc, lieux de rencontres.</i>
<i>Très important de les occuper</i>
<i>Aménager un espace foot sur le village sur gazon</i>

<i>Séjour été , ski</i>
<i>Rien sur le village pour les 11-17 ans</i>
<i>Mini séjours sportifs, culturels</i>
<i>Activités ou sorties à leur proposer</i>
<i>Espace jeune à Noé?</i>
<i>Un enfant qui s'ennuie est un enfant qui fait des bêtises parfois surtout sur cette tranche d'âge. Dans les petites communes très peu voire rien du tout n'est proposé, les enfants sont dépendants des parents pour les déplacements vers un club de sport ou piscine ou bibliothèque.</i>
<i>Un vrai terrain omnisport sur la commune serait utile pour occuper les jeunes</i>

## 8.1.8 Les grands enjeux à court et moyen termes : L'ACCES AU LOGEMENT

### Base :

- Personnes ayant répondu que l'accès au logement représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>Peu de propositions à la location et accès à la propriété difficile pour les jeunes</i>
<i>Accès au logement pour tous</i>
<i>Habitat adapté</i>
<i>Location accessible</i>
<i>Hausse des prix des logements et de la construction et difficultés croissantes pour les ménages d'obtenir des crédits bancaires</i>
<i>Impossible de trouver un logement sur la commune pour un salaire modeste. Obligation d'être hébergé dans la famille</i>
<i>Loyer de plus en plus élevé</i>
<i>Offre insuffisante sur le territoire pour faire venir des familles</i>
<i>Peu ou pas de logements pas chers</i>
<i>Peu d'habitation disponible</i>
<i>Manque de logement qui va être encore plus criant avec l'arrivée de nouvelle population, il suffit de voir pour trouver une location ou un vente</i>
<i>Pas assez de locatif sur le village et l'école risque de disparaître à terme.</i>
<i>Accès à des logements sociaux</i>
<i>Création, réhabilitation de logements communaux</i>
<i>Manque de logement a la location adaptée</i>
<i>Peu de logements à bas prix, les propriétaires peu nombreux ont des tarifs trop élevés</i>
<i>Presqu'impossible de trouver des logements à louer</i>
<i>Trop de logements insalubres trop chers , il devrait y avoir des contrôles par la CAF. Certains propriétaires bénéficient indirectement des aides de la CAF en louant des logements trop chers à des gens précaires</i>
<i>Difficultés pour les jeunes de trouver un logement locatif</i>
<i>Étant président du comité EMMAUS de Carbonne, j'ai eu le besoin de trouver un abri simplement 1 nuit pour permettre à des personnes de se reposer au chaud. Je n'ai pas eu la moindre possibilité de les aider pour cette partie</i>
<i>Il est difficile d'avoir un logement à un prix convenable</i>
<i>Le secteur est tendu (à l'achat comme à la location)...</i>
<i>Recherche de logement locatif , je ne trouve rien</i>
<i>Pour les personnes en difficulté</i>
<i>Acheter un logement</i>
<i>C'est très cher</i>
<i>La tension immobilière sur les biens de location est importante, les jeunes actifs sont parfois obligés de s'éloigner par manque d'offre</i>
<i>Les demandes de logements sociaux augmentent. La commune ne peut absorber la demande.</i>
<i>Logements sociaux en construction</i>
<i>Nous assistons à une demande de logements locatifs mais également d'achats en constante augmentation pour laquelle l'offre est insuffisante</i>
<i>Ouvrir plus de logements sociaux sur la commune</i>
<i>Pour les personnes seules avec enfants</i>
<i>Attente</i>
<i>Ca construit à tout va, les prix flambent , les biens manquent</i>
<i>Carbonne est une ville en expansion dont les prix du logement augmentent de façon importante</i>



<i>De plus nous souhaiterions devenir propriétaire mais je pense que nous devons partir de la commune de Carbonne ...</i>
<i>En travaillant proche de Carbonne l'accessibilité au logement sur Carbonne à des prix corrects est impossible surtout en termes de location</i>
<i>Il y a très peu de logements en location proposés à Carbonne notamment pour les familles (T4 / T5).</i>
<i>Les prix des logements sur Carbonne ont fortement augmenté depuis 10 ans</i>
<i>Logements locatifs insuffisants</i>
<i>Manque de logements à la location dans des prix accessibles</i>
<i>Nous sommes actuellement locataires HLM dans le privé nous ne pourrions pas nous permettre de louer car les loyers sont facilement beaucoup plus élevés...</i>
<i>Pas assez de logements à loyer accessible.</i>
<i>Pas de logement pour les étudiants ou les femmes avec enfants. Attente très longue et trop de document à demander pour un étudiant par exemple</i>
<i>Peu de logement disponible sur Carbonne</i>
<i>Plan de rénovation des logements existants pour utiliser les logements vacants, notamment en centre-ville, et offrir une offre pour vaste et à des prix modérés.</i>
<i>Prix de l'immobilier plutôt élevé mais phénomène global...</i>
<i>Prix élevé et peu d'offre mais c'est lié aux politiques nationales</i>
<i>Sur les logements moins difficile à trouver et avoir un toit</i>
<i>Très peu de location trop de demandes et pas assez de logements</i>
<i>Trop cher</i>
<i>Trouver une location ou un bien à acheter est difficile sur le territoire</i>
<i>Une demande supérieure à l'offre.</i>
<i>Disponibilité de logements pour accueillir les jeunes couples. Avoir des loyers accessibles</i>
<i>Notre famille nombreuse aux revenus modestes n'a pu accéder au logement social du village malgré des places de libres...2 ans d'attente et de dossier prioritaire qui n'ont absolument rien donné. Scandaleux alors que nous étions en grande difficulté... obligés de se reloger dans un parc locatif privé hors de prix par rapport à nos revenus sans compter les factures énergie...</i>
<i>Pas de locatif, manque de logements sociaux souvent attribués à des gens venant d'ailleurs</i>
<i>Trop peu de logement disponible sur le territoire. Les logements proposés sont souvent insalubres</i>
<i>Une offre de location de petits logements sociaux pour les jeunes couples et les personnes seules.</i>
<i>Accès à du locatif accessible financièrement</i>
<i>Primordial pour tout un chacun. Il faut une offre variée et accessible suivant le profil des personnes.</i>
<i>Revenus, âges, travail.</i>
<i>Manque de logement</i>
<i>Autour de moi les gens qui veulent louer ne trouvent rien ou alors à des prix exorbitants. Sans parler du dossier béton qu'il faut avoir</i>
<i>Énormément de demande de logements sans solutions. Notamment pour les parents isolés avec enfants.</i>
<i>Le contexte d'achat de logement se complique de mois en mois...</i>

## 8.1.9 Les grands enjeux à court et moyen termes : LES TRANSPORTS SUR LE TERRITOIRE

### Base :

- Personnes ayant répondu que les transports représentaient l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>En lien avec "Les infrastructures favorisant les modes de déplacement doux " : je ne connais pas de transport en commun qui desserve les autres communes de campagne sans gare (Rieux, Montesquieu, Ste Croix, St Girons)</i>
<i>Bus</i>
<i>Aucun bus régional</i>
<i>Manque de transport en commun de notre village vers les localités voisines.</i>
<i>Covoiturage et bus à renforcer</i>
<i>Des transports plus réguliers ou à la demande et sans trop d'arrêt pour desservir Muret ou Toulouse en moins d'une heure.</i>
<i>Pas assez de transport en commun</i>
<i>Aucun transport en commun dans ma commune</i>
<i>Développement de mobilités douces et offres dans ce sens</i>
<i>Développer les bornes électriques, le covoiturage et favoriser les transports en commun</i>
<i>Fiabilité des trains pour se rendre à Toulouse -</i>
<i>Pas de transports autre que scolaire (horaires ne correspondent pas) qui pourraient nous permettre de nous rendre, nous ou nos enfants aux activités sur Carbone par exemple sans prendre notre véhicule personnel.</i>
<i>Transports en commun pour trajet de proximité absents</i>
<i>Aucun bus dans le village, il faut rejoindre les grands axes.</i>
<i>Le réseau de transports pourrait être amélioré en campagne, étendue du réseau, horaires...</i>
<i>Manque un RER entre Carbone et Toulouse avec une fréquence toutes les 10 min sur les heures de pointe et au moins 2 fois par heure entre 10 et 16h et le soir après 20h</i>
<i>Mettre à disposition des bus plus réguliers</i>
<i>Transport en commun. Navette jusqu'à la gare</i>
<i>Davantage de transport en commun</i>
<i>Développer les bus et les pistes cyclables</i>
<i>Il n'y a pas suffisamment de bus, très compliqué quand on est jeune et que l'on n'a pas le permis</i>
<i>Manque de bus, surtout mercredi après-midi et samedi...les petits villages ne sont pas desservis</i>
<i>Même si desservi manque surtout pour les personnes âgées</i>
<i>Pas assez de transports en communs</i>
<i>Pas suffisant, je ne regarde plus les horaires, je prends ma voiture systématiquement</i>
<i>Peu de transports en commun et peu connus (manque de communication)</i>
<i>Pas de transport en commun</i>
<i>Certaines communes du territoire n'ont aucun moyen de transport</i>
<i>Il faudrait un meilleur maillage du territoire avec des options pour se rendre à la gare et encourager davantage les transports en commun</i>
<i>Il y a des gares mais à 10 km et peu de moyens pour y accéder si on n'est pas déjà motorisé.</i>
<i>Offres existantes mais la communication sur les horaires ne sont pas connues</i>
<i>Peu de transport, peu de train</i>
<i>Accès gratuit aux personnes âgées pour les transports en bus</i>
<i>Accès plus facile des bus vers Toulouse</i>
<i>Améliorer et accroître les liaisons avec les communes alentour ou la métropole... Le nombre de bus est insuffisant et les horaires sont limités...</i>



Capacité à proposer des déplacements en moyens collectifs autres que pour la seule destination de TOULOUSE
Déplacements inter villages
Des bus seraient les bienvenus pour se déplacer d'une commune à l'autre. Beaucoup plus de bus
Des transports intra communaux, reliant par exemple Carbonne, la gare aux autres infrastructures
Il faut 2h en bus pour aller de Montesquieu-Volvestre à Toulouse.
Il n'y a pas assez des transports en commun et ceux qui existent n'ont pas assez de fréquence (bus) et la gare plus proche n'a pas non plus des trains fréquemment
Il y a seulement deux bus pour se déplacer sur Toulouse
Le rythme de passage des bus. Je pense qu'une offre élargie, peut-être, dans un premier temps, avec un véhicule plus petit, serait une bonne idée. Le nombre d'usagers serait susceptible d'augmenter notablement dans ce cas.
Navette directe gare de Carbonne et centre commercial
Organisation d'un réseau style navette intercommunale, à différentes heures de la journée.
Pas assez de passage et de relais d'information
Pas assez de transports en commun pour rejoindre la gare (transport à la demande ?), pas assez de place aux alternatives à la voiture individuelle (pistes cyclables sécurisées pour permettre notamment le déploiement du vélo électrique ou l'utilisation du vélo par les jeunes en toute sécurité)
Peu de bus
Peu de bus sur la commune.
Plus de transport en commun
Remplacer 90% des trajets en voiture par des transports collectifs, en lien avec les trains
Transport collectif limité sur un territoire où l'offre de service est limitée
Transport publique sur Latour
Un peu plus de transport en commun ruraux villes
Desserte en bus rare.
Développement des transports en commun/ aire de covoiturage
Les transports scolaires ne se font qu'à partir du centre du village
Peu de piste cyclable, pas de bus qui mène aux autres villes.
+ de fréquence de trains
Beaucoup de travaux sur la ligne Toulouse - Carbonne, peu d'emplacement de covoiturage
Belle gare à Longages, quand les trains n'ont pas de retard... Mais où est le parking pour garer sa voiture sans gêner les riverains. 15 jours après l'inauguration du nouveau parking il y a maintenant quelques temps, il était déjà sous dimensionné et des voitures se garaient à l'extérieur
Développer autre chose que la voiture
Développer le TER au départ de Longages
Faire ralentir les personnes sur la route de Longages
Les grandes entreprise type Airbus devraient mettre en place des bus pour transporter leurs salariés
Malgré l'élargissement de l'offre "train", la voiture demeure indispensable pour aller travailler à ou autour de Toulouse.
Manque d'informations sur transports existants.
Manque des pistes cyclables notamment route de Longages où il y a beaucoup de personnes qui marchent sur la route toute la journée. Pistes cyclables pour rendre le collège et l'école accessibles en sécurité.
Navette sur la commune à destination des jeunes pour se rendre dans les clubs sportifs ou artistiques
Plus de moyens
Plus de transport régulier sur des courts trajets type navette Noé-Muret
Possibilité plus large d'aller à Toulouse en train ou bus (les passages ne sont que le matin tôt ou le soir fin d'après-midi pour ceux qui travaillent
Tout type de transport permettant aux jeunes d'être autonomes et aux parents de laisser la voiture
Très difficile de se rendre à Toulouse le matin
Très peu de train à la gare de Longages Noé... Et de très rares bus.
Un minibus spécial personnes âgées avec plus d'horaires aller-retour. Pour aller au cinéma ou faire des courses dans la journée par exemple.
Sans voiture particulière la vie est compliquée. Plus de bus et de trains pour aller travailler, étudier, se cultiver ou consommer

<i>Accès facile vers le centre-ville de Toulouse, ou périphérie (Basso Cambo)</i>
<i>Des lignes de train à l'heure et sur lesquelles on peut compter.</i>
<i>Des navettes pour relier Carbonne à Longages, ou autre.</i>
<i>DES transports en commun à horaires réguliers entre les communes du territoire et vers le Muretain</i>
<i>Développer les navettes entre les communes pour permettre aux jeunes de se rendre à leurs activités sportives</i>
<i>Développer les transports entre communes</i>
<i>Développer les transports et l'accès à Toulouse et 1 métro. Actuellement le trajet en train (seule offre disponible pour aller à Toulouse) est plus coûteux et plus long que le déplacement en voiture !</i>
<i>Un comble</i>
<i>Faire comme à MURET</i>
<i>Gros problème de train avec la SNCF, peu d'autres solutions apportées que la voiture.</i>
<i>Il manque des transports communaux et intercommunaux pour les personnes sans moyen de mobilité pour le marché, les courses, l'accès aux soins</i>
<i>Ils sont à repenser</i>
<i>Le train existe mais trop de problème de retard et annulation donc pas fiable. En dehors de ce mode de transport il faut prendre la voiture ou des bus qui ne passent pas assez régulièrement.</i>
<i>Les transports par bus sont quasi inexistant, vers le Muretain, vers Toulouse ou même vers Carbonne.</i>
<i>Manque de train et souvent problème d'annulation de train ou de retard.</i>
<i>Manque Tisséo</i>
<i>Pas assez de trains.</i>
<i>Pas très bien desservi</i>
<i>Plus d'horaires pour les bus</i>
<i>Pour accéder aux services, aux loisirs ou pour se rendre sur son lieu de travail soit sur le territoire ou à l'extérieur, peu de solutions autres que la voiture. Pas de transports collectifs en particulier pour les populations fragiles qui ne possèdent pas de moyen de transport</i>
<i>Prévoir des transports pour permettre aux personnes âgées de se rendre faire leurs courses dans les moyennes surfaces</i>
<i>Réseau de bus presque inexistant pour se rendre sur Toulouse. Et les trains toutes les 2h insuffisants</i>
<i>Transport insuffisant, irrégularités ou absence</i>
<i>Trop de trains supprimés et pas d'interlocuteur, qui laissent nos enfants en difficultés à la gare c'est dommage</i>
<i>A minima augmenter voies cyclables et bus, accroître l'offre de trains, pour favoriser les transports propres</i>
<i>A part le train le matin et le soir comme et se déplacer de façon simple vers les grands centres ? Ct se fournir d'un ticket de train qd le guichet de la gare n'est quasiment jamais ouvert ?</i>
<i>Au mieux refondre la circulation dans et entre les agglomérations pour plus de transports en commun, en quantité et qualité.</i>
<i>Avoir plus de trains et utiliser au mieux la gare</i>
<i>Carbonne est très mal desservi</i>
<i>Cela est très décevant</i>
<i>Certains enfants n'ont pas accès au bus car trop près de l'école et trop dangereux pour y aller en vélo car pas de piste cyclable.</i>
<i>Davantage de ligne pour Toulouse</i>
<i>Déployer une offre de transport entre les communes de la communauté du Volvestre et celle de la communauté Cœur de Garonne pour permettre aux collégiens ou lycéens de se retrouver,</i>
<i>Développement des transports en commun , renforcement du train</i>
<i>Développer les transports en commun</i>
<i>Gare souvent fermée</i>
<i>Ici c'est la campagne, si on n'a pas sa propre voiture, il est impossible d'y vivre</i>
<i>Il faudrait plus de transports en commun des communes vers les gares.</i>
<i>L'offre de transport de courtes et moyennes distances est insuffisante pour pouvoir se passer de la voiture individuelle</i>
<i>Le transport est mal renseigné. Certains arrêts pour les jeunes sont non sécurisés</i>
<i>Les trains annulés, difficultés pour se rendre à l'aéroport</i>
<i>Manque de lisibilité des possibilités de lignes de bus sur le territoire.</i>

<i>Meilleure accessibilité au guichet HUMAIN Gare SNCF mais ça ne dépend pas de la CCV...</i>
<i>Meilleure liaison vers Toulouse</i>
<i>Meilleures fréquence et régularité des trains</i>
<i>Nécessité d'une navette dans Carbonne</i>
<i>Offre trop limitée</i>
<i>On pourrait je pense mettre plus de bus toute les 2h car c'est très compliqué quand on ne veut pas prendre la voiture</i>
<i>Pas assez</i>
<i>Pas assez de bus ni de train dans la journée.</i>
<i>Pas assez de bus pour circuler dans la ville. Carbonne n'est pas une grande ville, mais si tu n'as pas de voiture et tu habites à l'entrée de Carbonne, c'est compliqué d'aller faire les courses, d'amener l'enfant à la crèche...</i>
<i>Pas assez de pistes cyclables. Pas assez de bus. Trains s'arrêtent trop tôt au retour de Toulouse pour aller voir des spectacles par exemple</i>
<i>Pas assez de train et de bus</i>
<i>Pas assez de trains, le bus également. On a intérêt à pas louper celui du matin si on a un rdv.</i>
<i>Pas assez développé pour les bus les horaires ne sont pas assez réguliers.</i>
<i>Pas assez d'horaire pour le départ des trains sur Carbonne en direction de Toulouse</i>
<i>Pas d'information sur les transports il faut chercher et les sites ne sont pas toujours clairs</i>
<i>Pas d'offre de transport en commun à l'intérieur du territoire.</i>
<i>Pas de bus</i>
<i>Pas de transports en commun</i>
<i>Peu de bus a Carbonne desservant Muret</i>
<i>Plus de bus et de trains à prix abordables</i>
<i>Plus de fréquence de trains sur la journée et un aménagement correct de la gare avec navettes qui vont à la gare</i>
<i>Plus de fréquence pour le train</i>
<i>Plus de liaisons bus - train pour Toulouse</i>
<i>Plus de moyens de transport</i>
<i>Plus de TER à prix réduits. Plus de transports en commun.</i>
<i>Plus de train pour aller et revenir de Toulouse.</i>
<i>Plus de trains</i>
<i>Plus de trains vers Toulouse, plus fiables, ou bien des bus.</i>
<i>Pour avoir accès au peu de transport mis en place il faut aller au centre du village</i>
<i>Réseau ferroviaire insuffisant pour Toulouse et autres directions.</i>
<i>Sécurisation es arrêts pour les jeunes (certains arrêts sans éclairage sur le trottoir)</i>
<i>Sécurisation pour la vitesse à certains endroits et à certaines heures</i>
<i>Système de minibus plus fréquents sur le territoire de la CC</i>
<i>Trains plus fiables, plus de bus</i>
<i>Trains plus fréquents ou bien plus longs... Le RER !</i>
<i>Transport SNCF peu fiable.</i>
<i>Transport SNCF trop cher</i>
<i>Transports à développer vers Muret Toulouse</i>
<i>Transports de proximité pour relier les différents lieux d'activité (centre-ville, zone commerciale, maison de santé, lotissements, centre de radiologie de Rieux...), assurer la connexion avec la gare.</i>
<i>Transports vers les lieux de soin et d'examen médicaux hors territoire (Muret, Toulouse...).</i>
<i>Très peu de vraies pistes cyclables protégées par des barrières et isolées de la route pour rejoindre les autres communes ou les points centraux de Carbonne</i>
<i>Bus entre mon domicile et Toulouse</i>
<i>Bus qui amène à la gare de Longages, le bus lio un horaire plus tardif</i>
<i>Club de foot le plus proche à Lézat mais véhicule obligatoire pour s'y rendre vu les horaires des entraînements le soir</i>
<i>Des transports en commun plus nombreux, réguliers, pour accéder à la gare SNCF, aux villes importantes du secteur - Carbonne, Muret, Auterive, Toulouse.</i>
<i>Elargissement des horaires de passage des bus + navette vers les gares</i>
<i>Impossible si vous habitez dans un village de ne pas avoir de voiture le bus, les navette SNCF doivent être disponibles toutes les deux heures pour que les personnes puissent travailler à mi-temps, à l'heure ou autre sans avoir à penser à leur moyen de transport pour se rendre disponibles.</i>

<i>Isolement territorial peu de transport communal et intercommunal obligatoire de circuler en voiture</i>
<i>Je pense que la fréquence et la taille des TER doit être améliorée. Chaque soir et particulièrement le vendredi, c'est à peine si je peux rentrer dans le TER tant il y a de monde. C'est inadmissible et ce n'est pas faute de l'avoir signalé continuellement depuis mon usage des transports.</i>
<i>Le village n'est pas bien desservi</i>
<i>Obligation d'avoir une voiture par personne...</i>
<i>Pas assez de bus pour se rendre en gare TER</i>
<i>Pas assez de transport pour les jeunes</i>
<i>Pas de bus pour desservir les communes comme Carbonne ou Muret, en partant de St Sulpice c'est un réel handicap</i>
<i>Pas de transport pour se rendre aux gares à Carbonne, Auterive ou même Longages. Manque de navette pour le marché de Lezat, Carbonne par exemple</i>
<i>Plus de bus</i>
<i>Sans voiture il est impossible de se déplacer dans la plupart des cas</i>
<i>Train, bus... Il n'y a rien</i>
<i>Très peu de transports en commun en dehors d'un bus le matin tôt pour aller à Toulouse. Peu de navettes vers les gares les plus proches.</i>
<i>Trop peu de bus, difficultés pour se rendre à des rdv en dehors du village</i>
<i>Trop peu de transport en commun</i>
<i>Trop peu de transport en commun, utilisation d'un véhicule personnel obligatoire pour certaines démarches</i>
<i>Une offre de transports en commun (ligne de bus) plus dense à destination de la métropole toulousaine et à destination de Muret.</i>
<i>Améliorer l'accès par train, les pistes cyclables et les voies dangereuses à vélo</i>
<i>C'est une catastrophe. Si on n'a pas de voiture impossible de se déplacer correctement. Les déplacements en train pour se rendre au travail sont une galère sans nom et les bus mettent trop longtemps pour arriver à Toulouse</i>
<i>Il manquerait des navettes pour se rendre à Carbonne (centre-ville, gare...) et plus de bus pour Toulouse</i>
<i>Pas assez de bus, de piste cyclables</i>
<i>Pas d'offre de transport en commun sur Marquefave, même pas de TAD.</i>
<i>Plus de transport en commun ou voiture partagée</i>
<i>Transport intercommunal</i>
<i>Très peu de bus et pas mieux pour le train</i>
<i>Trop peu de bus</i>
<i>Pas assez de pistes cyclables dans les communes</i>
<i>Plus de bus entre Peyssies et Carbonne / Peyssies et Toulouse / Peyssies et Cazerès</i>
<i>Plus de bus, fréquences de trains plus importantes et en soirée</i>
<i>Transport à la personne</i>
<i>Transversale vers Carbonne</i>
<i>Aucun transport (hors transport scolaire) sur Montaut village</i>
<i>Il serait nécessaire que plusieurs modes de transport soient accessibles en priorité pour se rendre au travail surtout pour ceux qui se déplacent vers la région toulousaine.</i>
<i>Pas assez de transport en commun</i>
<i>Pas de transport en commun entre St Sulpice et Noé, peu de bus pour se rendre à Toulouse ou pour rejoindre la gare.</i>
<i>Peu de lignes de bus pour se déplacer</i>
<i>Plus de bus qui relie à Muret et de trains en direction de Toulouse</i>
<i>Plus de transports pour les jeunes sans permis</i>
<i>Pour les personnes vivant hors bourg centre la voiture reste la seule solution de déplacement du fait du manque d'espace piétonnier ou piste cyclable sécurisée</i>
<i>Toutefois nous avons la chance d'avoir une navette SNCF qui permet de faire la liaison jusqu'à la gare de Longages</i>
<i>Transport en commun trop limité en termes d'horaire. Dommage car le bus passe devant chez moi et jusqu'à mon travail</i>
<i>Aucun transport développé. Juste une ligne bus vers Toulouse. Rien qui peut relier les villages entre eux.</i>
<i>Bataille avec la société de bus scolaire pour faire accepter mon fils dans les transports pour le collège de Lézat car bénéficie d'une dérogation non reconnue par les transports scolaires</i>

<i>L'offre de train à partir de Capens est catastrophique</i>
<i>Pas de transport depuis Montgazin pour aller sur Toulouse ou Saint Sulpice sur Lèze</i>
<i>Plus de rotation entrée Saint Sulpice et les gares les plus proches</i>
<i>A quand les transports gratuits dans sa région. J'irais plus souvent à Toulouse par exemple mais surtout pour nos jeunes.</i>
<i>Aucun transport pour adulte ne dessert notre village, là aussi parcourir 15 km et à l'arrivée des choix très restreint d'horaire donc pas intéressant la voiture reste notre seule option de déplacement</i>
<i>Complexité de transport dans les campagnes, pour les personnes âgés notamment qui provoque leur désocialisation</i>
<i>Création d'un réseau de bus pour rejoindre des communes comme CARBONNE ou Cazerès de façon quotidienne.</i>
<i>La possibilité de commander une navette pouvant nous amener à la gare de Carbonne aux heures de train vers Toulouse</i>
<i>Le territoire rural est défavorisé. La voiture est obligatoire. Une 'navette' serait bien pour se rendre à Carbonne, Rieux ou Lézat pour voir le médecin, faire des achats du quotidien, etc.</i>
<i>Manque de transport en commun pour les petites communes,</i>
<i>Pas d'autre moyens que d'utiliser sa voiture</i>
<i>Plus de mobilité</i>
<i>Rétablir le minibus qui permettait aux seniors d'aller au marché et de faire des sorties, et qui permettait de rencontrer des gens.</i>
<i>Transport pour les personnes âgées ne pouvant pas se déplacer en voiture</i>
<i>Un vrai sujet quand les transports en commun s'arrêtent à 10 km de votre village !</i>
<i>Favoriser et améliorer l'offre SNCF</i>
<i>Les transports en commun doivent s'étoffer pour réduire l'usage de la voiture individuelle et permettre à tous de se déplacer vers les villes ayant des commerces</i>



### 8.1.10 Les grands enjeux à court et moyen termes : Les infrastructures favorisant les modes de déplacement doux

#### Base :

- Personnes ayant répondu que les infrastructures favorisant les modes de déplacement doux représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>En lien avec "Les transports sur le territoire" : je ne connais pas de transport en commun qui desserve les autres communes de campagne sans gare (Rieux, Montesquieu, Ste Croix, St Girons).</i>
<i>Pistes cyclables</i>
<i>Piste cyclable</i>
<i>Aucun aménagement voie cycliste routes dangereuses</i>
<i>Pistes cyclables et trottoir. Depuis que nous vivons à la campagne, nous ne faisons paradoxalement plus de vélo, car les routes sont trop dangereuses pour nos enfants et même pour nous.</i>
<i>Accentuer la réalisation de pistes cyclables ou de réseaux cyclistes sécurisés.</i>
<i>Création de pistes cyclables pour sécuriser les déplacements</i>
<i>Pistes cyclables indépendantes des voies utilisées par les véhicules à moteur</i>
<i>Plus de pistes cyclables qui relient les communes entre elles</i>
<i>Trottoirs absents</i>
<i>Pas de piste cyclable, pas de bus en journée permettant de ne pas utiliser notre véhicule personnel</i>
<i>Des voies cyclables sécurisantes pour tous les usagers, notamment sur les grands axes rapides.</i>
<i>Aucune piste cyclable dans le village, cela nous empêche d'utiliser le vélo de façon sécurisée pour se déplacer pour les activités quotidiennes</i>
<i>Davantage de pistes cyclables par exemple</i>
<i>Ni piste cyclable, ni trottoir dans ma commune...</i>
<i>Pas de piste cyclable, peu de chemin de promenade et aucun accès piéton depuis les quartiers en hauteur</i>
<i>Piste cyclable pour accéder au village</i>
<i>Piste cyclable sur la commune pour les excentrés</i>
<i>Accès à l'école pour les vélos + piétons</i>
<i>Arrêt de bus pour le collège, bus pour se déplacer dans les environs</i>
<i>Difficile de circuler à pieds ou à vélo . Pas de pistes . le centre est une catastrophe. Très dangereux</i>
<i>Piste cyclable ou piétonne protégée</i>
<i>Pistes cyclables inexistantes entre les petits villages et non sécurisées et mal entretenues sur les grands axes</i>
<i>Plus de pistes cyclables</i>
<i>Sécurisation et extension des pistes cyclables et piétonnes</i>
<i>Sur les pistes cyclables Rieux Carbonne ou Montesquieu on ne se sent pas en sécurité, une délimitation entre la route et la piste cyclable style petite barrière en bois permettrait de se sentir en sécurité</i>
<i>Voir le centre de Rieux</i>
<i>Pas de piste cyclable pour aller au collège de Noé depuis CAPENS</i>
<i>Pas de piste cyclable pour aller au collège de Noé et pas de passage piéton ni de trottoir pour aller à l'école de CAPENS</i>
<i>Pas assez de pistes cyclables</i>
<i>Manque de pistes cyclables et de trottoirs aménagés sur ma commune et celles alentours</i>
<i>Pistes cyclables dédiées en particulier entre communes</i>

<i>De chez nous au village il n'y a pas de trottoirs, pas de pistes cyclable et pas de passage clouté.</i>
<i>Difficile pour les piétons de marcher le long des routes</i>
<i>Faire une balade en vélo ou même à pied avec trois enfants reste difficile alors que nous sommes à 200m du village !</i>
<i>La piste cyclable est dangereuse ou suspendue à plusieurs endroits.</i>
<i>Pistes cyclables, et trottoirs sécurisés</i>
<i>Pistes cyclables sécurisées pour permettre notamment le déploiement du vélo électrique ou l'utilisation du vélo par les jeunes en toute sécurité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui à Montesquieu-Volvestre = frein pour l'utilisation quotidienne du vélo pour les besoins scolaires</i>
<i>Accessibilité adaptée aux mal voyants</i>
<i>Amélioration des trottoirs et passages protégés</i>
<i>Améliorer les moyen piétonniers</i>
<i>Création voie piétonne et poste cyclable</i>
<i>Favoriser la circulation des vélos au détriment des voitures, protéger des pistes cyclables larges</i>
<i>Il est dangereux de faire du vélo</i>
<i>Les rues et routes sont dangereuses pour les vélos et souvent peu accessibles pour une grande partie des habitants : personnes âgées, poussettes d'enfants, draisiennes...</i>
<i>Manque de pistes cyclables</i>
<i>Pas assez de piste cyclable ou voie piétonne adaptée</i>
<i>Pas d'accès piéton ou nous habitons, route dangereuse</i>
<i>Peu de trottoir adapté aux poussettes dans le village</i>
<i>Pistes cyclables sécurisées.</i>
<i>Sécurisation des circuits piétonniers ou cyclables</i>
<i>Plus de piste cyclable</i>
<i>Trajet vélo et piéton de Latour a Montesquieu</i>
<i>Favoriser les modes de déplacement bas carbone</i>
<i>Il faut une voiture pour aller soit au Bois de Castres (Carbonne) ou à la forêt de Brioude (Muret). Sinon, il faut faire du vélo sur la route.</i>
<i>Manque de trottoir et de pistes cyclables.</i>
<i>Piste cyclables</i>
<i>Plus de trottoirs et de pistes cyclables</i>
<i>Ajout de trottoirs et de pistes cyclables sécurisées</i>
<i>Aménagement de passage piétonnier du collège de Noé jusqu'au Super U</i>
<i>Aménagement pistes cyclables sécurisées sur des zones dangereuses (notamment route des Clauzolles à Noé, proche de notre domicile)</i>
<i>Assurer une route protégée entre Noé et Carbonne pour les vélos</i>
<i>Des pistes cyclables.</i>
<i>Il manque des pistes cyclables</i>
<i>Il n'y a pas de pistes cyclables et les gens roulent vite</i>
<i>J'aurais aimé pouvoir prendre le vélo pour me déplacer , mais malheureusement il n'y a aucune piste cyclable sur mon trajet, et je trouve le trajet dangereux pour avoir vu d'autres parents le faire avec leurs enfants dans le dos...</i>
<i>La route pour vélos s'arrête à Marquefave et il n'existe pas de parcours protégé à partir du rond-point de Lidl quand on va vers le sud.</i>
<i>Les routes sont trop dangereuses nous sommes obligés de prendre la voiture</i>
<i>Manque piste cyclable !!</i>
<i>Manque piste cyclable/piétonne pour se rendre à la gare, au collège, à l'école...</i>
<i>Mon fils va à la crèche à Carbonne et moi-même je travaille dans le centre-ville.</i>
<i>Nous aimons aller récupérer nos filles à pieds et à vélo or aucun trottoir aucune sécurité des routes de campagne où les personnes roulent très vite, ce qui est très dommage car c'est agréable de se promener dans notre commune</i>
<i>Piste cyclable sécurisée</i>
<i>Piste cyclables et piétons entre Noé et Longages.</i>
<i>Pistes cyclables essentiellement.</i>
<i>Pistes réservées</i>
<i>Pouvoir se déplacer facilement en déplacement doux en sécurité dans les petits villages</i>
<i>Route dangereuse pour les piétons entre la gare de Longages et le centre-ville de Noé</i>
<i>Un bus pour accéder à la gare pour nos enfants</i>

<i>Un collège a été construit des pistes cyclables ont été créées mais sur des courtes distances, donc inutilisables, il est aussi très dangereux d'accéder à pied au village en habitant de l'autre côté de l'A64 ce qui est le cas du collège</i>
<i>Pistes cyclables, prises recharge électrique</i>
<i>Accès piétons et éclairages</i>
<i>Améliorer les pistes vélo pour des lieux de promenade en rejoignant les lacs entre eux, le long de la Garonne comme il faut...</i>
<i>Aménagement de la chaussée</i>
<i>Aménagement pour pouvoir se rendre à pied ou à vélo au village de manière sécurisée</i>
<i>C'est une catastrophe, par rapport à d'autres territoires. De vraies difficultés à circuler à vélo, c'est une catastrophe, notamment pour les jeunes, avec le collège.</i>
<i>Dans plusieurs rues il n'y a pas de trottoir. C'est dangereux pour les piétons !</i>
<i>Faire des trottoirs sur tout le proche centre village. Les enfants empruntent à pied des routes à moitié sur la chaussée parfois de nuit pour prendre le ramassage scolaire. Ce n'est pas normal.</i>
<i>Il manque beaucoup de trottoirs et piste cyclable pour se balader en sécurité</i>
<i>On n'encourage pas le déplacement en vélo, ce qui est dommage surtout en ce moment avec les problèmes liés aux prix des carburants.</i>
<i>Pas de piste cyclable, ou même de trottoir (chemin Joulieu et route de Berat).</i>
<i>Peu ou pas de piste cyclable. la piste cyclable pour aller au collège soit n'existe pas ou est mal entretenue</i>
<i>Piste cyclable et piétonnière</i>
<i>Pistes cyclables sur les Départementales très dangereuses</i>
<i>Pistes cyclables aménagées sur dur et dans la campagne</i>
<i>Pistes cyclables pour aller au collège de Noé</i>
<i>Pistes cyclables sécurisées pour pouvoir circuler avec les enfants</i>
<i>Trottoirs</i>
<i>Trottoirs (dangerosité++ en poussette chemin de Lavernose)</i>
<i>Un manque de structure pour faciliter ce mode de déplacement, c'est aussi une habitude que nous n'avons pas forcément en France comparée à d'autres pays européen</i>
<i>URGENT ET PRIMORDIAL : Mettre en place des trottoirs au plus vite, pour la sécurité de nos enfants se rendant à pied par exemple à l'arrêt de car scolaire (ou rentrant le soir). Nous sommes Chemin de Lavernose</i>
<i>A minima augmenter voies cyclables et bus, accroître l'offre de trains, pour favoriser les transports propres</i>
<i>Amélioration des voies pédestres et de vélo (danger dans certains ronds-points): manque de sécurité.</i>
<i>Améliorer le réseau piste cyclable, notamment vers l'école Guy Hellé</i>
<i>Aménagement de pistes cyclables ou piétonnes pour favoriser ces déplacements.</i>
<i>Au mieux refondre la circulation dans et entre les agglomérations pour plus de transports en commun, en quantité et qualité.</i>
<i>Augmenter et sécuriser les pistes cyclables pas ou peu respectées par les automobilistes</i>
<i>Certains trottoirs et chaussées commencent à être laissés à l'abandon.</i>
<i>Complicé de se déplacer dans notre quartier pas de trottoir nous devons marcher à même la route donc dangereux</i>
<i>Création de trottoirs</i>
<i>Créer des zones cyclables en complément de celles déjà existantes : par exemple Route de l'Arize et pour relier 2 ronds-points Pradet et Arize</i>
<i>Des pistes cyclables sécurisées</i>
<i>Des pistes cyclables séparées de la route (donc mieux sécurisées) allant du quartier de la terrasse vers le bois de Castres et vers le centre-ville ,école et collège</i>
<i>Des pistes cyclables, voies douces continues pensées avec les pratiquants. Trop de voies cyclables par petits bouts qui ne permettent pas la pratique.</i>
<i>Des trottoirs corrects où une poussette circule.</i>
<i>Développement des pistes cyclables protégées, de piétonniers.</i>
<i>Développer les pistes cyclables</i>
<i>Développer les pistes cyclables (accès au collège de Carbonne, liaison entre Carbonne et Rieux...)</i>
<i>Développer les voies sécurisées pour les déplacements autonomes des ados.</i>
<i>Direction Peyssies, direction Noé, direction Rieux</i>
<i>Encore trop dangereux de rouler à vélo sur la commune</i>



<i>Habitant au Lançon il y a aucun accès sécurisé pour éventuellement se déplacer au centre-ville en vélo</i>
<i>Il faut développer les pistes cyclables. Exemple rue Lucien Cassagne à Carbonne.</i>
<i>Il manque des pistes cyclables et des aménagements pour se déplacer en vélo de façon sécurisée pour les enfants pour aller à l'école et aux activités associatives, pour les adultes pour se rendre au travail, à la gare, dans les commerces. Avec les vélos électriques, c'est possible de parcourir une quinzaine de kilomètres sans trop d'effort.</i>
<i>Il n'y a pas vraiment de pistes cyclables</i>
<i>L'aménagement de plus de pistes cyclables notamment sur l'avenue Aristide Briand.</i>
<i>La mise en place de piste cyclable à double sens sur une voie unique et étroite est dangereux. Il serait bon de ne pas penser uniquement au nombre de KM de voies cyclables sur la commune....</i>
<i>La prévention routière.</i>
<i>Les aménagements , pistes cyclables, pour les deux roues sont insuffisants ou/et mal adaptés. Le partage des voies est dangereux sur de nombreux secteurs. Sur Carbonne, il manque de lieux prévus pour attacher son vélo, cela se fait sur des supports non prévus à cet effet.</i>
<i>Les giratoires sont dangereux</i>
<i>Les vélos ne semblent pas être les bienvenus à Carbonne. La route principale axe A64-Carbonne-Rieux est totalement dépourvue d'une voie sécurisée pour les cyclistes (et à certains endroits aussi pour les piétons)</i>
<i>Les voitures roulent trop vite, trop dangereux de sortir faire une promenade avec les enfants. Pas de place pour faire la promenade en sécurité.</i>
<i>Manque de trottoirs hors centre-ville (avenue Jallier)</i>
<i>Mettre en place des transports écologiques</i>
<i>Moins de priorité aux voitures</i>
<i>Où sont-ils ?? Où sont les garages à vélo ? Où sont les asso soutenues pour dynamiser ce mode de circulation ?</i>
<i>Pas de pistes cyclables et pas de trottoirs pour les quartiers en dehors du centre-ville.</i>
<i>Passage pour piéton ou vélo inexistant à certains endroits hors de la ville</i>
<i>Création de plus de piste cyclable</i>
<i>Permettre à tous les habitants de se déplacer à vélo ou à pieds : impossible quand vous habitez route de Lançon et que la route n'a ni trottoir ni piste cyclable</i>
<i>Peu de piste cyclable</i>
<i>Peu de pistes cyclables sécurisées (route de Lafitte = dangereux !) pour nos jeunes. Rue de l'industrie = danger surtout le soir pour piétons, cyclistes (lumière trop faible). Sensibiliser à l'importance d'être "vu" ce qui est peu le cas. Horrible de circuler en poussette en ville ou au Bois de Castres</i>
<i>Peu de voie déplacements doux permettant la sécurité des jeunes et enfants</i>
<i>Piste cyclable dans la ville</i>
<i>Piste cyclable peu utilisable et peu pratique pour sortir de Carbonne</i>
<i>Piste cyclable sécurisée</i>
<i>Piste cyclable y compris et surtout en campagne !</i>
<i>Pistes cyclables à mettre en place +++</i>
<i>Pistes cyclables insuffisantes</i>
<i>Pistes cyclables non satisfaisantes, manque de respect des piétons et vitesse excessive globalement dans toute l'agglomération.</i>
<i>Pistes cyclables pour protéger nos jeunes</i>
<i>Pistes cyclables sécurisées indépendantes et séparées des routes pour automobiles</i>
<i>Pistes cyclables, vélo-bus circuit scolaire</i>
<i>Plus d'accès en piste cyclable pour accéder au centre-ville et aux infrastructures scolaires (collège, écoles primaires et maternelles)</i>
<i>Plus de pistes cyclables notamment aux endroits très risqués</i>
<i>Plus de possibilités pour les vélos</i>
<i>Plus de voies cyclables sécurisées, surtout aux alentours de l'école Helle</i>
<i>Pouvoir aller aux écoles , au collège, à la gare par des piste cyclable protéger. Création d'une voie verte qui ceinture Carbonne , ou la traverse pour se déplacer à pied à vélo en toute sécurité</i>
<i>Rénovation des trottoirs</i>
<i>Sécurisation des pistes cyclables.</i>
<i>Sécuriser les routes départementales entre les villages, prévoir des espace cyclables protégés</i>
<i>Très difficile de circuler à vélo, manque de cohérence dans le réseau des pistes.</i>

<i>Très peu de piste cyclable et peu de "parking" vélo au centre-ville</i>
<i>Trottoir inexistant dans certains coins du centre, toujours trop de voitures</i>
<i>Une ligne carbonnaise, qui proposerait toute la journée un circuit pour les personnes âgées ou handicapées, ou tout simplement pour éviter de prendre la voiture</i>
<i>Vraies pistes cyclables</i>
<i>Certains endroits sont très dangereux avec les enfants. Les trottoirs à des endroits sont complètement défoncés, ma fille a chuté sur un trottoir à cause d'un trou.</i>
<i>De chez nous, c'est très dangereux d'aller jusqu'au village à pied ou en vélo.</i>
<i>Impossible de prendre le vélo ou de marcher car routes très passantes et non équipées/sécurisées</i>
<i>J'emmène souvent ma fille à l'école à pieds et il nous faut marcher sur la route sur un bon kilomètre sur une route très passante et devoir traverser un rond-point sans trottoir est dangereux à mon gout</i>
<i>J'aimerais qu'il y ait plus de pistes cyclables et de chemins de randonnée sur la commune de Saint-Sulpice sur Lèze.</i>
<i>Liaisons douces ,trottoirs, passages piétonniers, mobilier urbain</i>
<i>Pas de piste cyclable.</i>
<i>Pas de pistes cyclables</i>
<i>Pas de pistes cyclables sur les grands axes de la commune mais je crois que c'est en cours de développement.</i>
<i>Piste cyclable svp svp svp - Les nationales sont extrêmement dangereuses - Les petites routes encore plus car les conducteurs se croient seuls</i>
<i>Piste cyclable, marche à pied sur les axes principaux</i>
<i>Piste cyclable, parcours de santé, sentiers VTT...</i>
<i>Plus de pistes cyclables sécurisées dans le village et des prolongements cyclables via les petites routes communales vers les villages voisins.</i>
<i>Revoir les trottoirs et faire des pistes cyclable pour aller aux villages alentours</i>
<i>Il est très difficile de circuler à vélo ou même à pied sur nos routes de campagne, même l'accès à l'arrêt de bus de ma fille est dangereux, il m'a été refusé de modifier cet arrêt au bout de mon chemin ce qui nous oblige à marcher sur la route.</i>
<i>Pas de piste cyclable sur la rive droite de Marquefave, de plus les véhicules circulent souvent trop vite.</i>
<i>Pas de piste cyclable, des trottoirs uniquement sur un axe</i>
<i>Piste cyclable en plus</i>
<i>Piste cyclable, notamment entre Marquefave et Noé. Axe dangereux, vitesse excessive</i>
<i>Plus de piste cyclable réservée aux cyclistes</i>
<i>Trop d'endroits dangereux encore à vélo</i>
<i>Voie cyclable absente entre Marquefave et Capens</i>
<i>Faire des pistes cyclables et remettre en état les chemins de balades / randos</i>
<i>Pas assez de pistes cyclables sécurisées</i>
<i>Piste cyclable vers Carbonne</i>
<i>Piste piéton / cyclable partout</i>
<i>Pistes cyclables entre Peyssies et Carbonne</i>
<i>Trottoirs !!! Surtout pour les enfants qui rentrent en bus scolaire et doivent se déplacer dans les fossés !</i>
<i>Ce projet passe à un endroit de balades pour tous les citoyens de Montaut, Saint Sulpice sur Lèze, etc. et entraverait énormément la qualité de vie des citoyens (pollution respiratoire et sonore, impossibilité de se balader à pieds ou à vélo aux abords du village). Ce projet est une catastrophe pour bien des citoyens.</i>
<i>Chemin de randonnée ++</i>
<i>Grande inquiétude face au projet de contournement de Saint Sulpice pour les autoroutes à visée à limiter les bouchons toulousains!</i>
<i>Il manque des pistes cyclables ou d'espaces sécurisés pour le déplacement à vélo</i>
<i>Peu de pistes cyclables à Noé.</i>
<i>Pour l'instant autour de chez nous peu d'aménagement pour circulation avec notre enfant en toute sécurité</i>
<i>Vélo ++++</i>
<i>Piste cyclable, voie piétonne</i>
<i>Route très dangereuse ou extrêmement physique en vélo entre Montgazin et Saint Sulpice sur Lèze. Un chemin d'accès piétonnier/vélo en bordure de champs serait un vrai plus</i>
<i>Vélib' location trottinette électrique scooter .... rien n'est proposé</i>

<i>Adeptes du vélo, le territoire manque de pistes cyclables sécurisées</i>
<i>Développer les pistes cyclables et notamment entre Latrape et la gare de Carbonne</i>
<i>Vélo dangereux sur nos petites routes pas d'aménagement sécuritaire</i>
<i>TER</i>

### 8.1.11 Les grands enjeux à court et moyen termes : L'ACCES AUX DROITS

#### Base :

- Personnes ayant répondu que l'accès aux droits représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>Certaines personnes nécessiteuses ne demandent pas ce à quoi elles ont droit, exemple récent de la prime gouvernementale pour les carburants où une grande partie des ayant droit n'ont rien demandé.</i>
<i>Nombreuses sont encore les personnes qui ne connaissent pas leurs droits faute d'information</i>
<i>Difficile pour faire des démarches de type carte identité, passeports</i>
<i>Service publics réduits et remplacés le plus souvent par une consultation " numérique "</i>
<i>Simplifier l'accessibilité aux droits et aide de chacun</i>
<i>Toutes les démarches administratives je dois les faire ailleurs Montesquieu Volvestre</i>
<i>Meilleure information</i>
<i>On n'a pas connaissance de tous nos droits</i>
<i>Pas de MDS de proximité</i>
<i>Sans l'aide des aides à domicile et de ma famille je ne peux rien faire</i>
<i>L'accès au droit pour tous, toutes les classes sociales</i>
<i>Disparition des services de proximité. Quand on pense à tous les gens qui ne touchent pas leurs aides c'est un scandale.</i>
<i>Améliorer la communication sur l'accompagnement des personnes sur les tâches administratives.</i>
<i>Conseil juridique, impôts,</i>
<i>D'une manière générale je ne connais pas mes droits de retraité âgé de + de 75 ans</i>
<i>Droit à vivre dignement de son travail et non pas comme un esclave. Droit à être respecté comme un frère et non pas comme un sous-être.</i>
<i>J'ai aucun matériel.</i>
<i>Je n'ai pas connaissance d'un médiateur sur le territoire</i>
<i>Soutenez le collectif Nous-Vous-Elles, la MDS, la Maison France Service dont les locaux sont dans un état lamentable !!</i>
<i>Très satisfaite de France Services il faut continuer</i>
<i>Conseils, démarches juridique, informations sur ses droits et devoirs</i>
<i>Des permanences régulières de la CAF, CPAM, CNAV... Plus de possibilités de rdv avec une assistante sociale. Plus de créneaux de permanence du France Service à Saint Sulpice sur Lèze.</i>
<i>Faciliter et expliciter l'accès aux droits pour toutes et tous.</i>
<i>Peu d'information à ce sujet.</i>
<i>Une seule assistante sociale pour le territoire, c'est évidemment trop peu</i>
<i>J'ai toujours résisté pour l'utilisation d'Internet</i>
<i>Plus d'informations sur nos droits et nos aides disponibles</i>
<i>Être informé de tous nos droits</i>
<i>Difficulté pour les séniors non motorisés</i>
<i>Et pas d'info sur aide</i>
<i>Isolation</i>
<i>Travaux effectués au domicile</i>
<i>Délais</i>
<i>Il est important que tout le monde soit informé sur ses droits (et ses devoirs), La communication doit être permanente et il faut maintenir une information humaine et pas seulement numérique.</i>

## 8.1.12 Les grands enjeux à court et moyen termes : LA CONSTRUCTION CITOYENNE

### Base :

- Personnes ayant répondu que la construction citoyenne représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>Mettre en place des actions pour une intégration environnementale des constructions.</i>
<i>Vivre ensemble, faire société, engagement citoyen, respect des élus</i>
<i>Cet enseignement se fait en premier lieu dans la cellule familiale puis scolaire mais nous devons rappeler dans toute nos actions, prestations communautaires la part des devoirs de chacun.</i>
<i>De plus en plus d'entre nous ne retiennent de la citoyenneté que les droits sans qu'il leur soit rappelé la part des devoirs.</i>
<i>Les possibilités de construire "autrement", plus écologique et économe en énergie, reste très onéreuse et peu encouragée</i>
<i>Que les personnes soient respectueuses des autres</i>
<i>Nous avons des structures, salle des fêtes, médiathèque mais pas assez valorisées et la jeunesse n'a pas vraiment d'endroit où se retrouver dans nos petits villages.</i>
<i>Favoriser les rencontres citoyennes</i>
<i>Implication des gens dans les décisions, en amont des projets, avec formations</i>
<i>Je pense, notamment, à des enquêtes de ce type pour les grands sujets de la vie quotidienne : politique énergétique (équiper les établissements publics de panneaux photovoltaïques, par exemple), ...</i>
<i>Les citoyens devraient s'intéresser davantage à la vie de la commune : participer aux associations et aux consultations mairie et collectivités</i>
<i>Manque de lien social</i>
<i>Pas assez d'implication des citoyens dans les décisions et projets de la commune = inadéquation entre projets et besoins, en particulier en lien avec l'environnement</i>
<i>Renforcer le vivre ensemble</i>
<i>Respect des règles (bruits de voisinage parfois importants et n'importe quand dans la journée. je crois que les nouveaux locataires ou propriétaires devraient être avertis par les instances dirigeantes de la commune</i>
<i>Avoir des formations citoyennes non partisans</i>
<i>Il faut impliquer nos jeunes</i>
<i>La participation citoyenne est essentielle dans les services publics de demain</i>
<i>Liens relationnels, entraide, participation à la vie sociale</i>
<i>Référendum</i>
<i>Resserrer le lien social est primordial pour permettre une construction citoyenne.</i>
<i>Espaces de sensibilisation, de concertation avec les jeunes pour un projet d'avenir du territoire qui permette aux jeunes d'être acteurs et d'imaginer l'avenir...</i>
<i>Apprendre à nos jeunes à devenir des citoyens, les intégrer dans les décisions politiques de la ville</i>
<i>Devoir civique</i>
<i>Que les citoyens soient écoutés lors de réunion d'échange et par groupe de réflexion par thème de compétences.</i>
<i>Arrêter l'autoritarisme bourgeois. Se diriger vers des valeurs sociales saines tel que la fraternisation, le partage, la responsabilisation, l'épanouissement, le respect.</i>
<i>Associer les citoyens aux décisions et choix politiques</i>
<i>Attention à la densité de population/m<sup>2</sup></i>
<i>Carbonne est attractive pour de nouveaux arrivants qui doivent être accueillis et bénéficier des avantages qu'elle offre. La construction citoyenne est pour moi l'occasion d'envisager une vie communautaire avec chacun tant sur le plan des responsabilités, du droit que du vivre ensemble.</i>

<i>Demander leur avis aux gens, faire des réunions de travail pour prendre des décisions, pas des réunions pour faire croire qu'on pourrait décider de choses qui sont déjà actées</i>
<i>Démocratie participative</i>
<i>Démocratie participative insuffisante</i>
<i>Du fait de manque de civisme rencontré chaque jour</i>
<i>Indispensable pour vivre en société et préserver la démocratie</i>
<i>Peu de communication sur ce qui est fait, peu d'événements collectifs comme la fête qui permette de créer des liens</i>
<i>Plus de concertation de la population plus régulièrement</i>
<i>Plus de consultations de la population</i>
<i>Plus de débat citoyen</i>
<i>Préparer ensemble des projets et les mener à bien</i>
<i>Proposer des cafés ou soirées citoyennes pour échanger, débattre des problématiques rencontrées sur notre territoire.</i>
<i>Que les citoyens soient ceux qui portent les choix des projets</i>
<i>Rendre respectueux et citoyens tous ces adultes et enfants qui se comportent comme des sauvages</i>
<i>Renforcer les relations intergénérationnelles, insister sur la transmission du devoir de mémoire et combattre les incivilités pour prévenir la délinquance</i>
<i>Réunions publiques régulières, consultation citoyenne sur les orientations des communes et communauté de communes entre les élections.</i>
<i>Un budget participatif pour lequel les citoyens peuvent faire des propositions</i>
<i>Une vraie consultation citoyenne sur les projets et orientations</i>
<i>Je pense que c'est déjà le cas mais qu'il faut poursuivre en ce sens. Je prends mon rôle de citoyenne à cœur et je souhaite continuer à être sollicitée pour participer à distance, via questionnaire et enquête publique, à la politique locale.</i>
<i>Mettre en place une participation citoyenne</i>
<i>Un règlement de l'urbanisme adapté aux nouvelles exigences environnementales pour des constructions vertueuses écologiquement.</i>
<i>Améliorer le vivre ensemble, éduquer pour éradiquer l'homophobie et la transphobie. Réduire le populisme</i>
<i>D'avantage de possibilité pour les habitants d'être accompagnés dans leurs démarches citoyennes, davantage de moyens pour les associations, en particulier au niveau culturel</i>
<i>Plus de démocratie participative</i>
<i>Comprendre le sens de DEVOIRS</i>
<i>Espace d'échanges de pratiques</i>
<i>Un lieu de rassemblement spontané, donc associé à un bar ou restaurant pour prolonger la journée : conférence, ateliers.. échanges et bavardages !</i>
<i>Malheureusement, nous avons constaté que certains de nos voisins n'ont aucun respect du vivre ensemble, ils doivent sûrement penser que lorsque l'on vit à la campagne on fait ce que l'on veut sans se soucier des autres</i>
<i>Plus d'interaction et de prise de décision via des référendum entre la mairie et les citoyens de la commune.</i>
<i>Réfléchir à un habitat collectif avec des aides sur la commune permettant aux aînés de rester le plus longtemps possible sur la commune et éviter d'aller en maison de retraite</i>
<i>Sensibilisation à la vie ensemble</i>
<i>Construire en matériaux renouvelables, des bâtiments à énergie positive. Prévoir les projets de production d'énergie sur des sites déjà urbanisés et non sur du foncier agricole.</i>
<i>Plus d'informations et consultation des habitants concernant les décisions prises par élus</i>



### 8.1.13 Les grands enjeux à court et moyen termes : L'accès à une offre d'accompagnement parental

#### **Base :**

- Personnes ayant répondu que l'accès à une offre d'accompagnement parental représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
Salle de jeux
Prévention
Si problème garde
Soutien à la parentalité,
LAEP
Plus d'aide et de lieux pour du soutien à la parentalité
Aides aux structures associatives voulant épauler les parents
Heureusement que le Petit Perchoir vient un peu remplir le manque cruel de soutien à la parentalité sur le territoire.
Devenir parents s'apprend, je pense que nous devrions tous avoir accès à une accompagnement pour cet apprentissage. Mais avec des professionnels vraiment formés...
LAEP, Reap et service public
Pas d'accompagnement à la parentalité à proximité
Groupe de paroles
Activité parent enfant ou lieu d'accueil parent enfant
Conférences et numéro vert
Je me rend compte que beaucoup de jeunes parents peuvent étre perdus en étant auxiliaire de puériculture et en discutant avec des parents ils sont perdus
Le contexte est difficile les gens ont besoin d'être soutenus
Lieu d'échange pour les parents de jeunes enfants isolés
Accompagnement parental dans un contexte de crise.
Accompagner les familles dans leur parentalité : atelier de prévention, atelier d'échange inexistant.
Aide à la parentalité pour familles en difficulté
Atelier et conférences à destination des parents, sur les fratries , psychologie de l'adolescent ....
Café partage sur des thématiques
Conférences en soirées sur les thèmes autour des enfants et adolescents
Éduquer les parents
Formation à la parentalité offerte ou accessible dans la ville de Carbonne
Pour les familles monoparentales. Et à l'âge de l'adolescence. De manière générale sur le territoire, une surenchère pour les 0-3 ans et après plus rien ou pas grand-chose.
Ateliers, conférences, etc.
Accompagnement des parents lors de la naissance d'un enfant. Soutien, groupe de parents...

### 8.1.14 Les grands enjeux à court et moyen termes : LE SOUTIEN / L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

#### Base :

- Personnes ayant répondu que le soutien / l'accompagnement à la scolarité représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>Manque d'aide au devoir pour les enfants/collégiens sans soutien</i>
<i>Salle d'étude le soir avec des professeurs encadrants par exemple</i>
<i>Plus de temps pour aide aux devoirs</i>
<i>Beaucoup de professeurs manquent notamment au collège, pas d'autre choix que de payer des organismes de manière personnelle pour pallier ce manque d'enseignement</i>
<i>L'avenir de nos enfants passant par l'éducation et la formation, il faut pouvoir aider les familles qui rencontrent des difficultés au niveau scolaire avec leurs enfants.</i>
<i>Certaines familles ont des difficultés à aider leur enfant dans les devoirs faits à la maison et sont dans l'incapacité de pouvoir revoir les lacunes qui les bloque.</i>
<i>Des aides pour les élèves ayant des difficultés</i>
<i>Pas d'AVS pour les enfants en situation de handicap. Dommage.</i>
<i>Soutien sur les matières principales</i>
<i>Les maîtresses ou maîtres sont dépassés, trop d'élèves dans une même classe, celles-ci ne peuvent pas s'occuper des élèves individuellement, nous renvoient automatiquement vers psychomotricienne ou orthophoniste (pour rien!) pas assez d'AVS pour les enfants qui en ont besoin.</i>
<i>Proposer une aide aux devoirs. Quand on travaille tard et que l'enfant va à l'ALAE malheureusement les devoirs se font tard</i>
<i>Soutien scolaire pour les plus grands</i>
<i>ALAE ouverts sur le soutien scolaire</i>
<i>Je ne connais pas le soutien proposé dans ma commune</i>
<i>Très gros manque de soutiens pour les jeunes en difficulté scolaire sur Montesquieu-Volvestre. Une véritable catastrophe pour ces jeunes qui font malheureusement ce qu'ils peuvent avec le peu de moyens qu'on leur donne...</i>
<i>Une personne ressource au handicap. Soutien auprès des élèves, parents et professionnels. Il serait judicieux de mettre place auprès des différents secteurs sociaux et scolaires des interventions afin d'expliciter les différents handicaps dans le but de démystifier ces jeunes en situation de handicap. Proposer des aides, des outils, de l'écoute auprès de chacun.</i>
<i>Beaucoup d'enfants sont dans le besoin c'est mon métier (psychopédagogue) mais il n'y a pas de prise en charge pour les parents</i>
<i>Ateliers informatiques pour les enfants, aide aux devoirs.</i>
<i>Cours de soutien dès le primaire</i>
<i>Enfant qui présente des difficultés à s'intégrer dans l'univers scolaire. Peu, voire aucune solution, alternative autour de la commune. Ou tout du moins, l'accès à cette information est très compliqué.</i>
<i>Plus d'accompagnement pour les enfants dans le besoin.</i>
<i>Aide aux devoirs en primaire et accompagnement en vue de parcours sup dès la fin du collège</i>
<i>Aide aux devoirs sur le mercredi après-midi (l'aide actuelle se fait sur le moment des repas, et cela occasionne de longues journées chargées pour les enfants)</i>
<i>Beaucoup d'enfants n'aiment pas aller à l'école, manque de temps des parents pour les devoirs</i>
<i>Un système d'accompagnement aux devoirs, en ligne pourquoi pas.</i>
<i>Avoir une association ou une liste de prof particuliers</i>



<i>Ce serait bien d'avoir des séances de soutien pour les élèves de primaire et collège 1 à 2 fois par mois organisées par une association ou autre avec des tarifs intéressants. Ça éviterait de faire du soutien scolaire devant des écrans avec des chaînes d'aide scolaire qui coûtent très cher.</i>
<i>D'autres offres d'enseignement en dehors de l'école publique (l'école l'Arbre multicolore n'arrive pas à répondre à l'afflux de demandes...)</i>
<i>Dans nos écoles il manque le soir des heures de soutien scolaire, sur ma commune l'ALAE ferme à 18h30 c'est trop tôt 19h c'est bien. Par exemple de 18h à 19h mettre en place le soutien avec des personnes compétentes ou bien au sein des communes mettre le soutien en place avec des entreprises qualifiées. Le mercredi aussi proposer par exemple 2 créneaux d'horaires pour du soutien dans nos communes, 1 créneau élémentaire 1 créneau collège.</i>
<i>Difficile de trouver un soutien scolaire à des prix abordables.</i>
<i>En cas de difficultés d'apprentissage de la vie scolaire.</i>
<i>Les jeunes sont parfois en échec scolaire, en décrochage. Les parents ont besoin d'être soutenus. Des offres existent à la marge dans certains ALAE mais cela reste un coût parfois trop important pour une famille.</i>
<i>Questionnaire récent de la commune vis-à-vis de la scolarité</i>
<i>Aide devoir à l'Alae le soir</i>
<i>Association</i>
<i>Faire les devoirs pendant la "garderie"...</i>
<i>Il faudrait instaurer des heures d'études ou de soutien scolaire pour les enfants du primaire</i>
<i>Inexistant</i>
<i>Mise en place des heures d'études après la classe pour accompagner les enfants dans leurs devoirs</i>
<i>Mon fils a besoin de soutien scolaire et je ne connais pas d'associations qui peuvent l'aider</i>
<i>Motiver les enfants à TRAVAILLER SCOLAIREMENT, organiser des vacances apprenantes,...</i>
<i>Offre à développer</i>
<i>Pas assez de moyens pour l'aide aux devoirs pour les enfants dont les parents récupèrent leurs enfants très tard</i>
<i>Plus d'études proposées pour les élémentaires</i>
<i>Pour faciliter le dialogue et faire remonter des informations au corps enseignant</i>
<i>Prévoir des temps d'heures de soutien le soir après l'école</i>
<i>Que les enfants allant à l'Alae s'avancent sur les devoirs et non pas rien faire pendant 2h et devoir faire leurs leçons en rentrant à 18h ou 18h30</i>
<i>Que les soutiens scolaires soient renforcés</i>
<i>Réduction du nombre d'élève par classe. Formation à la pédagogie des professeurs.</i>
<i>Semble une nécessité vu le niveau scolaire des petits français</i>
<i>Si pas d'aide au moins faire installer les enfants pour faire leurs devoirs</i>
<i>Une psychologue scolaire dédiée à la communauté de commune par exemple</i>
<i>Aide au devoir</i>
<i>Car pas assez de professionnels pour prendre en soin nos enfants</i>
<i>Domage qu'il n'existe plus l'heure d'étude après la classe qui permettait de faire ses devoirs avec un instit avant de rentrer à la maison.</i>
<i>Il faudrait prévoir un temps pour les devoirs lors de l'Alae du soir .</i>
<i>Il manque une offre de soutien scolaire en primaire. Dans l'enceinte du l'établissement, après les heures de classe et payant mais accessible financièrement pour tous.</i>
<i>Après la classe aide aux devoirs, soutien scolaire pour les enfants</i>
<i>Pas d'accompagnement à la scolarité proposé pour les enfants en difficultés</i>
<i>Un accompagnement scolaire pour les enfants en difficulté ou alors en demande n'est pas proposé.</i>

### 8.1.15 Les grands enjeux à court et moyen termes : La sensibilisation à la santé et la prévention pour les jeunes

#### Base :

- Personnes ayant répondu que la sensibilisation à la santé et la prévention pour les jeunes représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
Les jeunes sont trop loin de tout
Tabac, alcool et banalisation des drogues.
Plus d'interventions sur temps scolaire et extra-scolaire en lien avec la prévention des MST par exemple
Sensibiliser les jeunes à l'alimentation / mode de consommation (non alimentaire également) leurs effets sur la santé
Sensibilisation
Éducation sexuelle, tabagisme
Les jeunes deviennent de moins en moins respectueux
Pas de sensibilisation aux MST, addiction ...il existe des asso qui sous forme de théâtre et ateliers font un travail remarquable
Pour les adolescents
Quelques interventions à l'école, mais ce n'est pas suffisant
Sensibilisation sur les MST et autres touchant les jeunes
Avoir de la prévention auprès des enfants sur certains thèmes très importants comme "violences sexuelles intrafamiliales, harcèlement scolaire...."
Création groupe de discussion pour sensibiliser nos jeunes
Sensibiliser les ado aux différents comportements auxquels ils peuvent être exposés
Tabac drogue alcool MST sida diabète obésité dépression réseaux sociaux harcèlement scolaire... Que de thèmes à aborder avec nos enfants pour qu'ils aient une réflexion autour de ça...
Éducateurs de rue pour notamment les problèmes liés à la sexualité, le harcèlement...
La drogue a atteint nos campagnes
Prévention contre la drogue
Il serait indispensable de faire des séances sur la sensibilisation à l'école : harcèlement (scolaire, à domicile, extérieur...), le racisme, routière etc...
Intéresser et faire comprendre aux jeunes l'importance des soins et d'être en bonne santé
Le retour aux vieilles méthodes "des leçons de morale" au primaire
Manque de sensibilisation à l'école.
Sur le danger des écrans, sur le fait de boire de l'eau (meilleur médicament du corps), de l'importance de l'hygiène bucco-dentaire, sur le harcèlement. Sur le fait d'exclure un harceleur (même très jeune). Même lorsque les parents sont présents, il y a des notions qui ne sont pas enregistrées. Les voir à l'école a un autre impact. Merci.
Alimentation et santé, sexualité.....
De mon métier la sensibilisation à la santé du jeune enfant me paraît primordiale par exemple sensibilisation à la bronchiolite les gestes à appliquer ...
Développer les outils et méthodes qui leur permettent de prendre soin de leur santé
Faire plus de prévention pour addictions mais aussi violence, harcèlement etc.
Mise en place d'actions spécifiques avec et pour les jeunes
Faire davantage de prévention.
Il faut montrer la bonne voie à la jeunesse : environnement, santé et sécurité
Les dangers d'Internet, le kidnapping, les virus et maladies..

<i>Mener des actions de prévention, découverte de témoignage, rencontres via MJC ou centre d'accueil des jeunes par exemple pour sensibiliser aux soucis auxquels les jeunes peuvent être confrontés ou questions qu'ils se posent</i>
<i>Pharmacie</i>
<i>Prévention diverse</i>
<i>A l'école par exemple un professionnel de santé pourrait venir une fois ou deux dans l'année pour sensibiliser les enfants.</i>
<i>Développer la sensibilisation des parents</i>
<i>Education à l'activité physique et à l'alimentation</i>
<i>Éducation sexuelle sérieuse dès le primaire</i>
<i>Educatrice spécialisée durant ma vie professionnelle ce thème est pour moi très important d'autant plus que les contextes récents de pandémie ainsi que les inquiétudes liées à la situation Internationale "guerre, problèmes écologiques.." pèsent sur l'avenir des jeunes.</i>
<i>Faire de la prévention pour ne pas attendre le pire</i>
<i>Il y a un vrai problème de prévention sur la question des drogues. Beaucoup de trafic, l'école ne peut pas tout.</i>
<i>Imaginer des éducateurs ou médiateurs en lien avec les ados pour dialoguer sur les bêtises à éviter ou tout du moins faire de la prévention pour ne pas se mettre en danger en cas de connerie</i>
<i>Information au niveau du collège éducation sexuelle, harcèlement, drogue,...</i>
<i>Informations partagées sur la prévention des jeunes</i>
<i>Intervenir pour diminuer la consommation de produits toxiques en particulier pour les plus jeunes. Inciter chacun, jeune et moins jeune à pratiquer régulièrement de l'exercice physique.</i>
<i>Interventions dans les classes pour la prévention des addictions, l'éducation sexuelle / prévention des agressions sexuelles, conseils en alimentation, sensibilisation aux contenus et temps d'écrans ... en complément des informations données à la maison par les parents</i>
<i>J'ai 3 exemples de très jeunes mamans sur Carbonne . Au collège l'éducation à la sexualité n'informe pas assez sur ce que cela veut dire de devenir parents à 17 ans, sur la responsabilité.</i>
<i>L'arrivée du McDo à Carbonne devrait inquiéter un peu et des sessions de sensibilisation des jeunes sur la "malbouffe" par des professionnels de santé seraient un vrai plus</i>
<i>La nouvelle génération vit avec l'aspect COVID et il faut leur montrer que la vie ne tourne pas autour de ça ... Et des écrans...</i>
<i>Les impacter sur se nourrir sainement, s'aérer, s'informer, pratiquer les loisirs qu'on aime sont essentiels à un équilibre, et la santé à tous les niveaux la sensibilisation c'est la clé d'une génération informée correctement car avec Internet il leur est parfois difficile de discerner le vrai du faux</i>
<i>Leur apprendre à se faire suivre régulièrement</i>
<i>Manque de médecine scolaire en déclin depuis plusieurs années, pas de lien entre soin et école pour certains enfants à besoin particulier</i>
<i>Mettre en place plus de prévention</i>
<i>Quitte à avoir des difficultés à se faire soigner sur sa commune autant faire attention à sa santé avec de la prévention.</i>
<i>Sensibilisation à la vie affective et sexuelle, sensibilisation aux écrans...</i>
<i>Sur des sujets comme : alcool, drogue, réseaux sociaux (terrifiants), utilisation d'Internet, changement hormonal, psychologie de l'adolescent</i>
<i>Ateliers, conférences, etc. + lien avec les établissements scolaires du territoire, notamment face à la désinformation, aux écrans, à l'alimentation, à la santé mentale.</i>
<i>Des conférences voire même des interventions à l'école et/ou au collège</i>
<i>Mieux sensibiliser</i>
<i>Prévention contre le harcèlement dès la maternelle jusqu'à la fin du secondaire + lieu d'accueil / écoute pour les enfants qui auraient besoin</i>
<i>Prévention sur la drogue et ses conséquences, sexualité et maladies transmissibles, pilule du lendemain , conséquences d'un avortement, prévenir plutôt que guérir</i>
<i>Prévoir l'intervention de professionnels tel que diététicienne pour les enfants.</i>
<i>Alerter et sensibiliser les familles sur les dangers des écrans, le cyberharcèlement, les dangers d'Internet</i>
<i>Atelier prévention réseaux sociaux par exemple</i>
<i>Importance d'une nourriture équilibrée et d'activité physique pour limiter les problèmes d'obésité</i>
<i>Plus d'actions de prévention en lien avec les structures scolaires</i>
<i>Promouvoir l'éducation à la sexualité</i>

<i>Rien n'est fait pour les jeunes</i>
<i>Harcèlement, écran, risque pornographie</i>
<i>Conférence et journée de sensibilisation à l'éducation</i>
<i>Important via les cantines, l'école, les sorties scolaires de sensibiliser nos jeunes à connaître leur corps et les réels enjeux de nos façons de consommer sur leur santé</i>
<i>Pas assez d'info autour des problèmes de santé que pourraient rencontrer les jeunes (MST, tabac, drogues ...)</i>
<i>Toute activité de prévention en direction des jeunes est essentielle : stupéfiants et alcool notamment. Sans oublier les conduites à risque chez les filles</i>
<i>Les jeunes doivent être sensibilisés aux dangers de beaucoup de choses, mais ils doivent surtout apprendre à connaître leur corps, ses limites et comment être en sécurité</i>
<i>Pas de conférence proposée pour les jeunes ou s'il y en a, il n'y a aucune communication autour</i>
<i>Plus de suivi au niveau de la médecine scolaire.</i>
<i>Vaccin Hpv et prévention au niveau de leur sexualité</i>
<i>Manque de Points infos pour les jeunes, pour répondre à leurs interrogations en toute discrétion. Aide également par la pratique du sport.</i>
<i>Responsabilité devant les pandémies par ex port du masque en période covid</i>
<i>Tellement de sujets tabous dans certaines familles. Certains jeunes sont isolés socialement et ne sont pas du tout sensibilisés au sujet du sexe, de la drogue</i>
<i>Prévention/information de toutes les conduites à risque</i>

## 8.1.16 Les grands enjeux à court et moyen termes : AUTRE ENJEU

### Base :

- Personnes ayant répondu qu'« un autre enjeu » représentait l'un des 5 enjeux majeurs sur le Volvestre à court et moyen termes

**Question :** « Selon vous, quels sont les grands enjeux à court et moyen termes sur le territoire ? Merci de cocher les 5 principaux enjeux et de les hiérarchiser de 1 à 5, 1 étant l'enjeu le plus important pour vous »

Verbatim
<i>La problématique environnementale est au cœur de notre quotidien : entre la canicule de l'été dernier et le record de jours sans pluie de janvier-février (pour ne parler que de ces 2 événements parmi tous les autres) je me demande comment le territoire va tenir dans ces conditions ... La terre est horriblement sèche, la biodiversité végétale et animale subit. Bien que ces impacts s'inscrivent dans une dynamique mondiale où on peut difficilement agir, il y a des solutions locales qui ont fait leur preuve : mettre à disposition des récupérateurs d'eau pour les professionnels agricoles et particuliers, favoriser les polycultures, cultiver des espèces locales adaptées au climat, limiter la taille des champs et replanter des haies pour favoriser les passages de faune et créer des zones d'ombre, etc. ... En plein mois de juillet-août, je dois avouer que j'ai eu mal au cœur de voir ces étendues immenses de maïs, arrosées quasi continuellement de part et d'autre de la route de St Julien.</i>
<i>Autonomie alimentaire : implantation de jardins, de maraichers, d'arbres fruitiers</i>
<i>Biodiversité et climat: plantation d'arbres pour refroidir, de "verdure"</i>
<i>Tout ce qui concerne l'environnement mais également les circuits courts pour l'alimentaire</i>
<i>Créer un pôle par commune pour faire des achats groupés électricité, gaz, carburants, téléphone etc.</i>
<i>Eviter les pollutions par les entreprises, mieux gérer les déchets, avoir une politique plus axée sur la sanction en cas d'infraction. La pédagogie ne marche pas forcément.</i>
<i>L'accompagnement des jeunes vers l'emploi doit être coordonné localement, pour permettre aux plus éloignés de la formation et de l'emploi de trouver le lieu et le référent qui favorise leur insertion et construise un projet d'avenir</i>
<i>Il n'y a pas assez de commerces de proximité</i>
<i>Tout mettre en place pour protéger le peu de biodiversité qu'il reste : informer les gens, planter des arbres et des haies, lutter contre les pesticides, faire une cantine bio pour soutenir les agriculteurs qui n'empoisonnent ni l'eau, ni les sols et qui ne précipitent pas la disparition des insectes, couper les éclairages publics la nuit, créer des espaces protégés, encourager l'école du dehors, respecter le menu végétarien chaque semaine comme la loi le précise. Et que les élus montrent un peu qu'ils ont compris la catastrophe environnementale en cours.</i>
<i>Accompagnement dans l'entrée dans la vieillesse.</i>
<i>Cet enjeu est un peu plus long terme (quoi que), mais il faut commencer à réfléchir à "l'après", quand il n'y aura plus de pétrole ou que l'énergie (y compris pour se déplacer) sera devenue tellement chère qu'on voudra faire un maximum de choses localement. Concentrons-nous sur la production agricole locale (y compris élevage), encourageons financièrement, formons, sensibilisons, donnons envie aux jeunes d'embrasser ces métiers de demain. Une vie basée sur le renouvelable passe forcément par de la production alimentaire locale.</i>
<i>Développement piste cyclable , marché coopérative couvert journalier avec les producteurs locaux, aide à l'installation des jeunes agriculteurs en agroforesterie , maraîchage sol vivant , développement des jardins partagés, implantation de haies massives , aide à la culture</i>
<i>Faire vivre le centre-ville les commerces</i>
<i>Je ne sais pas si ma réponse à sa place ici mais une offre sur le secteur ne nous obligeant pas à monter sur Roques ou Portet ou descendre à St Gaudens type vêtements, chaussures, accessibles à tous .</i>

<i>Je sais qu'il y a des offres de commerçants locaux mais clairement leur prix est loin d'être accessible à tous, il y a Internet certes mais une offre de ce type amènerait d'autres clients, disons qu'avec le prix actuel du gasoil on se rend compte que chaque déplacement doit être rentabilisé</i>
<i>Le respect des autres êtres sur terre.</i>
<i>Mettre en œuvre la transition/bifurcation écologique au niveau local. Économie d'énergie, isolation thermique, biodiversité. Proposer et développer les solutions proposées aux habitants.</i>
<i>Protéger nos centre-ville, et surtout les faire évoluer pour qu'ils ne se fassent pas "bouffer" par les grandes enseignes.</i>
<i>Redynamiser le centre-ville avec des commerces d'usages et non des banques, agence immobilières et assurances</i>
<i>Sécuriser la ville, faire appliquer la loi aux policiers municipaux au lieu de faire du copinage avec les commerçants qui peuvent rester stationnés en zone bleu à longueur de journée</i>
<i>Tiers lieu favorisant le lien social, l'initiative citoyenne, un offre culturelle et le coworking pour les personnes isolées en télétravail</i>
<i>Certains commerces ont déjà fermés, d'autres l'envisagent. L'enjeu de « la vie » du village passe par le dynamisme de ses commerces.</i>
<i>Comme je le disais, je pense qu'il est nécessaire d'interdire la chasse certains jours comme le mercredi et le dimanche, pendant la période de chasse, afin que les citoyens puissent profiter pleinement de la nature et de la marche sereinement lors de cette période.</i>
<i>Personnellement, je suis contrainte de rester chez moi pendant la période de chasse car la marche, activité qui contribue à mon bien-être et ma santé mentale, ne peut être menée sereinement sachant que je pourrais croiser des chasseurs ou chasseuses et leurs chiens.</i>
<i>Sensibilisation aux parents d'enfants scolarisés à tout moment que la société n'est pas là pour se substituer à eux pour l'éducation, le respect, le savoir vivre ensemble .L'école sert à instruire les élèves, à leur transmettre des connaissances. À l'école, on apprend à lire, écrire, compter et à comprendre l'histoire du monde, la géographie.</i>
<i>Accès à une nourriture locale et bio pour tous .. à commencer par les jeunes</i>
<i>Ecologie</i>
<i>De nombreux cambriolages ont eu lieu.</i>
<i>La sécurité</i>
<i>Le projet Capens-Nailloux pour relier l'autoroute serait un désastre.</i>
<i>Présence quasi invisible des gendarmes.</i>
<i>Là encore enjeu des transports et de l'accès aux services mais pour les personnes dépendantes (ou pas d'ailleurs) ne conduisant pas ou n'ayant pas de véhicule</i>
<i>Bassin d'emplois à développer</i>



## 8.1.17 Les commentaires des habitants

### Base :

- Ensemble des répondants

Question : « Vos commentaires éventuels... »

Verbatim
<i>J'ai l'impression d'être au courant de tellement peu de choses (c'est peut être ma faute ...). Je devore toujours avec grand plaisir les magazines de la région, du département, de la Communauté de Communes ou de la Mairie et je découvre parfois des choses qui sont déjà passées et dont je n'avais pas entendu parler. Je rêve d'un site Internet qui centraliserait toutes les activités autour de chez moi (si ça existe déjà je m'excuse sincèrement !)</i>
<i>Merci pour ce questionnaire et excellente continuation à toute l'équipe</i>
<i>Informations reçues après les événements</i>
<i>La fracture numérique ne permet pas à certaines catégories de s'informer ainsi que le manque de mobilité</i>
<i>Nous avons quelques informations par des panneaux affichés dans le village et quelques flyers dans nos boîtes aux lettres .</i>
<i>Pas de plans de piste cyclable</i>
<i>La communication de toutes les propositions, sorties, cours, festivals etc. sur le Volvestre est très mauvaise</i>
<i>Lecture des gazettes commune + interco</i>
<i>Merci de nous consulter</i>
<i>Le modèle de Lafitte-Vigordane est intéressant dans la mesure où il y a une structure financée et une animation permanente sur son territoire, ce qui incite la jeunesse à y rester et ne laisse pas les personnes âgées sur le bord de la route. Mais nous ne travaillons que sur le bénévolat et la bonne volonté des uns et des autres et dans un village dortoir, c'est difficile.</i>
<i>Je sais qu'il vient de s'ouvrir un bureau pour les démarches administratives mais c'est tout nouveau, à voir si ça marche bien ou pas</i>
<i>Ma charge de travail ne m'a pas permis de me renseigner.</i>
<i>Malgré quelques défaillances la commune agit pour le bien des usagers</i>
<i>Manque de relais d'information. Pas accessible. Peu diffusée. Quel dommage. Pas de référencement par secteur alors que cela serait judicieux.</i>
<i>Merci à vous.</i>
<i>Merci</i>
<i>Merci pour cette démarche bienveillante.</i>
<i>Nous manquons probablement d'informations sur les dispositifs déjà existants</i>
<i>Pas évident de trouver l'information, difficile de savoir qui est concerné entre la mairie ou la communauté de commune, ...</i>
<i>Peut-être un endroit où chaque lieu et spécificités soient référencés sur le site de la ccv</i>
<i>Plaisir de répondre au questionnaire. Questionnaire très clair et agréable à utiliser pour une personne âgée</i>
<i>Trop de bureaucrates et pas assez de présence de terrain</i>
<i>Si je ne suis pas bien informé, c'est de ma faute : il me semble que votre communication est satisfaisante</i>
<i>Beaucoup d'aides existent que nous ne connaissons pas. Pourquoi pas l'organisation de salons sur des thématiques qui réuniraient les services de l'Etat et les professionnels du territoire.</i>
<i>L'information est présente sur la communauté mais demande à être beaucoup plus développée</i>
<i>Mais cela est sûrement par un manque d'effort de notre part</i>
<i>Mais merci France Services</i>
<i>Nous sommes informés car nous cherchons l'information et parce que nous sommes impliqués dans la vie de notre village.</i>
<i>Très bien</i>

<i>Communiquez vraiment</i>
<i>Entreprendre afin que Carbonne retrouve charme et vie sociale</i>
<i>Est-ce dû, entre autres, au mode d'élection couplé avec les listes municipales ?</i>
<i>Être informé dans le journal 107 ...</i>
<i>Grâce aux journaux de la commune et sa communauté de communes</i>
<i>Je ne pense pas que le projet d'installation de conteneurs communs pour la collecte des déchets soit une bonne chose. Le territoire urbain de Carbonne ne s'y prête pas. La distance entre points de collectes évoqué dans l'info 107 semble être fantasmagique et peu réaliste. Certes l'argument écologique des camions poubelle peut être entendu, toutefois ils devront bien aller sur les lieux de collecte. De plus des points de collecte trop lointains feront que les personnes iront déposer leur déchets avec leur véhicule personnel. Enfin des dépôts collectifs responsabiliseront moins les gens à trier correctement leur déchets !</i>
<i>Je peux avoir accès à ces informations si je le souhaite.</i>
<i>Je vais souvent au service France accueil ou France service et à chaque fois j'ai été très bien reçue. Informée et aidée par le personnel souriant aimable et très patient ! Ce qui me permet de répondre affirmativement aux questions sur le fait que je suis bien informée par exemple</i>
<i>L'échelon Communauté de communes n'est pas assez tourné vers les citoyens.</i>
<i>La communication de la CCV est peu audible et insuffisante</i>
<i>Mais je connais France Services</i>
<i>Manque d'information et de communication</i>
<i>Non aucune information quand nouveau résident sur les différents services il faut aller aux infos au fur et à mesure des besoins</i>
<i>Peu d'informations délivrées</i>
<i>Prévoir davantage d'actions concrètes pour favoriser le tri sélectif des déchets : ateliers pratiques de tri, création de supports pratiques et clairs pour aider au tri (appel à participation citoyenne pour faire propositions), actions auprès des associations lors les manifestations publiques.</i>
<i>Un compte twitter pour avoir des informations en temps réel serait un plus.</i>
<i>Un grand manque de pistes cyclables dignes de ce nom</i>
<i>Grâce au fil Twitter oui</i>
<i>Nous n'avons aucune mise en avant sur les services</i>
<i>Pas assez de social pour les familles en difficulté</i>
<i>Pas de communication visible sur les réseaux sociaux, ni dans la presse.</i>
<i>Service vraiment très compétent à résoudre nos problèmes</i>
<i>Structure peu connue des habitantes et habitants, dont on ne détaille pas les missions sans chercher explicitement.</i>
<i>Un bulletin communal plus régulièrement serait intéressant pour mieux connaître notre commune.</i>
<i>Ça serait bien aussi qu'il y ait un service de broyage des déchets verts qui passe dans chaque quartier... ça existe dans certaines communautés de commune .. et (ou) la possibilité de récupérer du compost à la déchetterie.. ça existe aussi dans certaines communautés de commune</i>
<i>Ce n'est pas compliqué d'être informé des services de la com de com, il y a peu de compétences optionnelles qui n'aient été développées et la com de com n'a pas à ma connaissance de projet de territoire. Mais sans doute m'a t-il échappé.</i>
<i>Je constate surtout l'inertie en matière de qualité de vie et je ne parle même pas du secteur culturel..... mais étant donné que cela est répété depuis des années je suppose qu'il ne sert à rien de le redire ici, si ce n'est de me donner bonne conscience.</i>
<i>La dynamique de la ccv masque l'inertie des élus de certaines petites Communes</i>
<i>Merci à celles et ceux qui dépouillent ces questionnaire, je salue leur travail laborieux !</i>
<i>On n'a reçu qu'une seule fois le magazine envol / Volvestre</i>
<i>Heureusement que la MJC de Carbonne est très disponible cela compense un peu.</i>
<i>Il faut de la volonté, de l'écoute, de la concertation.</i>
<i>La ccv dispose aujourd'hui de nombreux services aux habitants c'est assez positif.</i>
<i>On peut toujours améliorer les points déficients.</i>
<i>Pas suffisamment informé</i>
<i>Je ne vais pas au-devant des informations donc je ne les ai pas toutes</i>
<i>Il fait bon vivre dans le Volvestre mais j'ai les moyens matériels de me déplacer pour aller où je veux quand je veux...</i>
<i>Il faudrait pouvoir recevoir par mailings dans la boîte aux lettres ou par mail les informations concernant les agendas culturels des communes du Volvestre..</i>
<i>L'individualisme grandissant isole les vieux!!!</i>



*Le maire nous informe chaque jour ou presque par mail, c'est très rassurant.*

*Mails passe par nos communes*

*Mes enfants sont allés à l'école (sans CLAE le matin gros problème d'organisation) et pour le lycée obligation de faire 10 km jusqu'à l'arrêt du bus, reste l'internat mais qui a un coût et qui ne convient pas à tous les enfants (et les places sont limitées !)*

## 9. GLOSSAIRE

---

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (communément appelé centre de loisirs)

ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (anciennement CLAE)

ASMAT : Assistantes Maternelles

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAJ : Centre Accueil Jeune (= foyer ados)

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CCAS / CIAS : Centre Communal d'Action Sociale / Centre Intercommunal d'Action Sociale

CCV : Communauté de Communes du Volvestre

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

CLS : Contrat Local de Santé

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CTG : Convention Territoriale Globale

CSP : Catégories Socio-Professionnelles

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (= accueil collectif / crèches)

EVS : Espace de Vie Sociale

LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

MAM : Maison d'Assistantes Maternelles

MSA : Mutuelle Sociale Agricole

MSAP : Maison des Services au Public (=France Services)

PreParE : Prestation Partagée d'Education de l'enfant (=congés parentaux)

PMI : Protection Maternelle Infantile

RPE : Relais Petite Enfance (anciennement RAM : Relais Assistantes Maternelles)

RSA : Revenu de Solidarité Active

**ANNEXE 2 – Liste des équipements et services d'accueil des 0-17 ans financés par une prestation de service Caf, soutenus par les collectivités locales en 2022**

<b>TYPE DE STRUCTURE</b>	<b>NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE</b>	<b>GESTIONNAIRE DE L'ÉQUIPEMENT</b>
<b>ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT</b>		
Multi accueil	MA Les Lutins de la Lèze MA L'Île aux Doudous MA Mousseline et Caramel MA Los Pitchoun's MA Les Petitous	Communauté de Communes du Volvestre
	MA Les Choupettes	Mutualité Française de la Haute-Garonne
<b>RELAIS PETITE ENFANCE</b>		
RPE	RPE Volvestre - Carbonne RPE Volvestre - Longages	Communauté de Communes du Volvestre
<b>ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT</b>		
Extra-scolaire	ALSH Le Sac à malices	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALSH Rieux-Volvestre	Commune de Rieux-Volvestre
	ALSH Montesquieu-Volvestre	Commune de Montesquieu-Volvestre
	ALSH St Sulpice-sur-Lèze	Fédération Léo Lagrange
	ALSH L'Île aux enfants	Maison des Jeunes et de la Culture du Rabé
	ALSH Mauzac	Commune de Mauzac
Périscolaire	ALAE Carbonne	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALAE Guy Héllé	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALAE Montesquieu-Volvestre	Commune de Montesquieu-Volvestre
	ALAE Saint-Sulpice-Sur-Lèze	Fédération Léo Lagrange
	ALAE Montbrun-Bocage	Commune de Montbrun-Bocage
	ALAE Salles-Sur-Garonne	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALAE Saint-Julien	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALAE Marquefave	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALAE Peyssies	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALAE Lafitte-Vigordane	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALAE Capens	Maison des Jeunes et de la Culture du Rabé

	ALAE Mauzac	Commune de Mauzac
	ALAE Longages	Maison des Jeunes et de la Culture du Rabé
	ALAE Noé	Maison des Jeunes et de la Culture du Rabé
	ALAE Rieux-Volvestre	Commune de Rieux-Volvestre
	ALAE Lavelanet de Comminges	Commune de Lavelanet de Comminges
Accueil Adolescent	ALSH Jeunes Carbonne	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALSH Jeunes Rieux-Volvestre	Commune de Rieux-Volvestre
	ALSH Jeunes Montesquieu-Volvestre	Commune de Montesquieu-Volvestre
	ALSH Jeunes Saint-Sulpice-Sur-Lèze	Fédération Léo Lagrange

**ANNEXE 2 BIS – Répartition des financements CAF par nature de financement pour les équipements et services implantés sur le territoire - Année 2022**

		<b>Financements réels 2022</b>
Prestation de Service Unique (Versée aux gestionnaires)	EAJE	1 208 574€
Prestation de Service Ordinaire (Versée aux gestionnaires)	RPE	44 965€
	ALSH Extra-scolaire	98 982€
	ALSH Périscolaire	415 258€
	ALSH Ados	26 346€
	EVS	23 682€
Contrat Enfance Jeunesse	Volet Accueil Petite Enfance	406 319€
	Volet Accueil Enfance Jeunesse	383 982€
	Volet Pilotage	78 176€
Aide exceptionnelle covid versée pour les EAJE		30 211€
Dispositif Ville Vie Vacances (versés aux gestionnaires ALSH)		4 620€
Fonds National Parentalité		33 868€
Fonds Publics et Territoires		7 500€
Subventions exceptionnelles		15 000€
<b>TOTAL FINANCEMENTS CAF 2022</b>		<b>2 777 483</b>

## ANNEXE 3 – Répartition des financements du Conseil départemental sur le territoire dans le cadre du soutien aux associations

### Partenariats avec le tissu associatif dans le champ de la prévention en faveur des jeunes et du soutien des parentalités

- CLAS 2022/2023

CLAS 2022-2023		
Commune		Montant
<b>CARBONNE</b>	MJC	1 920 €

- Soutien à l'Éducation Populaire (2023)

#### CARBONNE :

##### MJC :

- **1000 €** au titre du soutien aux expressions culturelles et citoyenne des jeunes pour l'action « *Crève l'écran* »
- **915 €** au titre de l'aide à l'animation

#### LAFITTE VIGORDANE :

- **Foyer Rural : 2500 € pour l'action** « LAFIT EN AFRIK : Cultiver des valeurs fortes de partages, de tolérances, d'ouverture d'esprit sur d'autres cultures. Cibler l'intergénérationnel, favoriser le vivre ensemble. »
- **Espace de Vie Sociale de la FFR 31-65 « la parenthèse »**

#### MONTBRUN BOCAGE :

**Foyer Rural La maison de Montbrun : 800 € pour l'action :** « Total Festum : paroles et chansons de femmes»

#### RIEUX VOLVESTRE :

**Foyer Rural : 600 € pour l'action :** « Expo sur la Camargue – Jamm'art du Volvestre ».

- **Soutien d'actions de prévention et de soutien à la parentalité**

#### **Rieux**

-« Le petit perchoir » : animation famille 1 000€ (travail de lien avec la PMI)

### Financement de l'animation socio-éducative et politique de la ville

- **Financement du dispositif Temps Libre Prévention Jeunes sur le territoire (2023 – 2024)**

FOYER RURAL LAFITTE-VIGORDANE	TLPJ 2023-2024 : A la découverte de la culture asiatique : 2 500 €
LEO LAGRANGE SUD-OUEST	TLPJ 2023-2024 - Commune de Saint-Sulpice sur Lèze : Saint-Sulpice sur Jeunezz : 2 500 €
COMMUNE DE MONTESQUIEU VOLVESTRE	TLPJ 2023-2024 : CAJ Color'Ados : séjours, soirées à thèmes, sorties : 2 500 €
MJC CARBONNE	TLPJ 2023-2024 : Clubs d'activités orientés vers l'ouverture culturelle et les pratiques artistiques et sportives : 4 000 €

**Soutien aux structures du territoire dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion et de l'Emploi (PDIE)**

Financement 2023 pour les actions de ce territoire :

- Entreprise d'insertion CORUDO à Carbone = 12 200 €
- Les jardins du Volvestre à Salles-sur-Garonne atelier chantier d'insertion (ACI) 107 205 €
- Association l'Ordinateur facile à Montbrun Bocage 1500 € : accès à divers services pour publics en hébergements précaires mise à disposition d'ordinateurs, de matériels... mais aussi douches et lave-linge

**Le CD31 soutient également les têtes de réseau de l'aide alimentaire qui ont un rayonnement départemental (Banque alimentaire, Restos du Cœur et Secours populaire).**





## ANNEXE 4 – Plan d'actions et fiches actions associées

# Convention territoriale globale

Projet social de territoire

**Plan d'action**

2023-2027

*Volvestre*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Décembre 2023

Les grandes orientations de la CTG, un projet social de territoire structuré en 3 axes

## L'architecture du plan d'action

### Partie 1 : Les fiches actions

Axe 1 : **Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire** p. 11

Axe 2 : **Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire** p. 23

Axe 3 : **Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social** p. 35

### Partie 2 : Le calendrier

#### Partie 3 : Les fiches actions par bassins de vie

Axe 1 : **Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire** p. 57

Bassin Garonne Nord – Lèze

Bassin Garonne Sud

#### Bassin de l'Arize

Axe 3 : **Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social** p. 75

Bassin Garonne Nord – Lèze

#### Bassin de l'Arize

## Partie 4 : La gouvernance & l'évaluation

Partie 5 : Le schéma des acteurs

p. 76

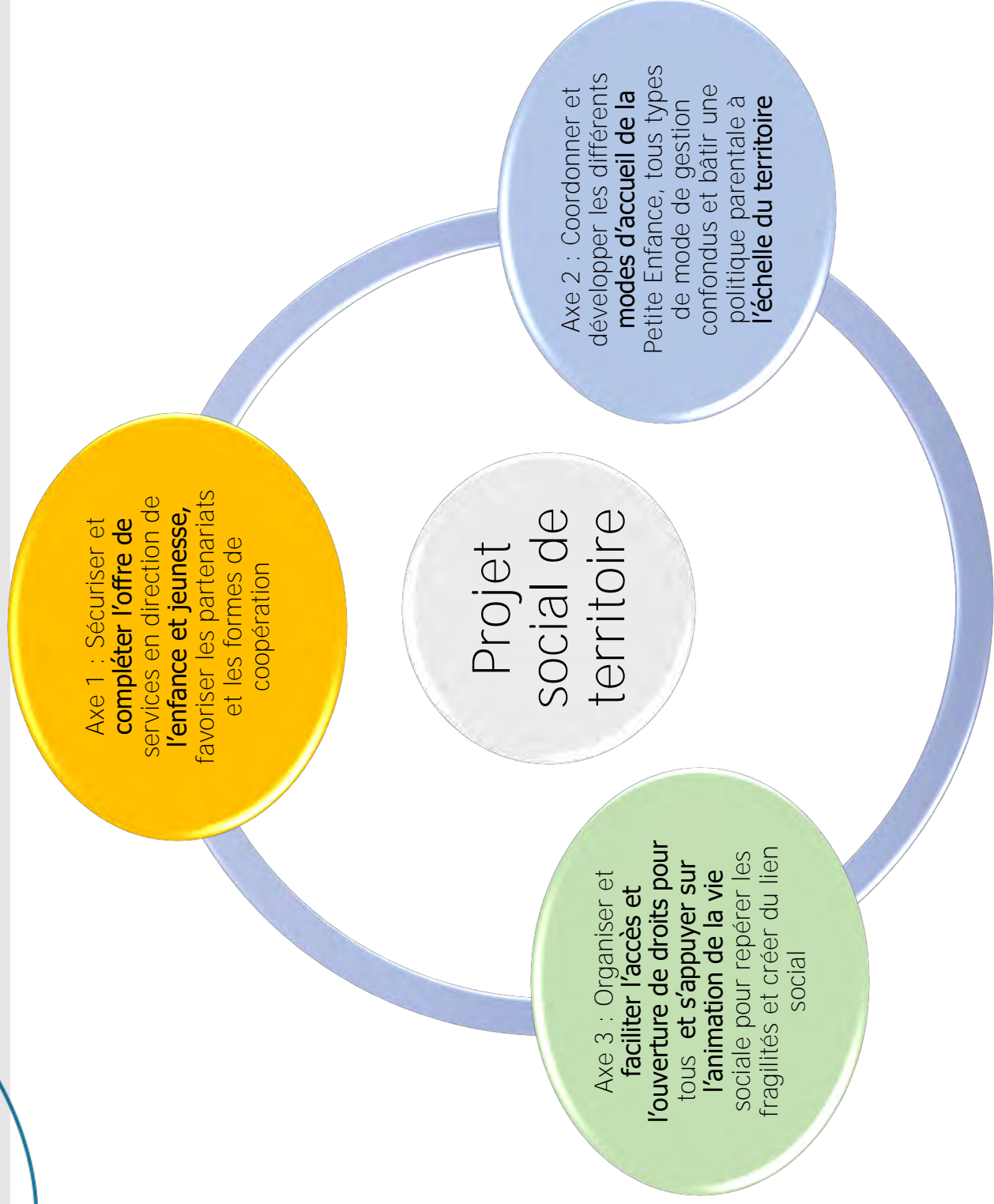
p. 80

p. 85

p. 99 • 3



# Les Grandes orientations de la ctg, un projet social de territoire structure en trois axes



# L'architecture du plan d'action

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

1.1 - Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire : croiser les regards et connaissances dans l'optique de penser un développement de l'offre, déclinable en plusieurs axes : prévention et santé, mobilité, insertion, loisirs, culturel, etc...

1.2 - Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation

1.3 - Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes

1.4 - Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales

**Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

2.1 - Adapter le taux de couverture de l'accueil Petite Enfance en Volvestre : renforcement des complémentarités entre les accueils individuels et collectifs et flexibilité de l'offre afin de répondre aux évolutions des demandes des parents et à l'émergence de certaines problématiques

2.2 - Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles (ressources humaines...)

2.3 - Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnement des parents : information, temps individuel et collectif, écoute, entraide

**Axe 3 : Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social**

3.1 - Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale. Créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours

3.2 - Soutenir les habitants dans l'accès aux droits, informer  
Outiller le territoire

3.3 - Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural

Partie 1

# Les Fiches Actions



## Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

### 1.1 - Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
1.1.1	Mise en place d'un réseau de coopération professionnelle « enfance et jeunesse », avec des référents par commune ou bassin	Chargée de coopération CTG	P.13
1.1.2	Réflexion sur l'harmonisation des tarifs des accueils de loisirs et la mise en place d'une tarification sociale des repas	Chargée de coopération CTG	P.14

### 1.2 - Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
1.2.1	Mutualisation des formations professionnelles : mise en place de Groupements d'Appuis à Pratiques, formations thématiques	Chargée de coopération CTG	P.15
1.2.2	Réflexion sur les ressources humaines : stabilisation des équipes, mutualisation de personnels, formations BAFA, viviers de professionnels	Chargée de coopération CTG	P.16
1.2.3	Constitution d'un groupe projet dans le cadre de la démarche « Territoire 100% <i>inclusif</i> ». Développer des stratégies d'inclusion à l'appui de l'existant, proposer de nouveaux outils	Chargée de coopération CTG	P.17

### 1.3 - Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
1.3.1	Elaboration avec les jeunes d'une enquête « être jeunes en Volvestre »	Chargée de coopération CTG	P.18
1.3.2	Développement d'une offre jeunesse, déclinable en plusieurs axes : prévention et santé, accès à l'autonomie, actions d'implication citoyenne	Chargée de coopération CTG	P.19

### 1.4 - Soutenir les parents dans leurs fonctions parentales

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
1.4.1	Identification des actions existantes en matière de soutien scolaire / aide aux devoirs / accompagnement à la scolarité, recenser les éventuels besoins, penser les complémentarités et articulation entre les actions	Chargée de coopération CTG	P.20
1.4.2	Renforcement du travail de réseau sur la Parentalité pour initier une dynamique à l'échelle du territoire	Chargée de coopération CTG	P.21
1.4.3	Mise en place d'un Observatoire des familles (enfance/jeunesse) : favoriser la connaissance de l'évolution de la situation et des besoins des familles du Volvestre	Chargée de coopération CTG	P.22



## Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

### 2.1 - Adapter le taux de couverture de l'accueil Petite Enfance en Volvestre

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
2.1.1	Mise en place du guichet unique de la Petite Enfance et développement de la fonction d'observatoire	Coordinateur/trice Petite Enfance	P.25
2.1.2	Soutien à l'ouverture de nouvelles places d'accueil en soutenant la création de MAM	Responsable du RPE	P.26
2.1.3	Réflexion sur la mise en place offres d'accueil en horaires atypiques et développement des accueils occasionnels	Coordinateur/trice Petite Enfance Coordinatrice Mutualité Française Haute Garonne	P.27

### 2.2 - Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles (ressources humaines...)

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
2.2.1	Valorisation des métiers en crèche et mutualisation de personnels et/ou de lieux, pour faire face aux pénuries de candidatures professionnelles	Coordinatrice Mutualité Française Haute Garonne	P.28
2.2.2	Programmation de formations / sensibilisation et mise en place d'espaces d'échange entre professionnelles de la Petite Enfance	Responsable du RPE Coordinatrice Mutualité Française Haute Garonne	P.29

### 2.2 - Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles (ressources humaines...)

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
2.2.3	Mise en place de la journée nationale des assistantes maternelles, valorisant le métier	Responsable du RPE	P.30
2.2.4	Poursuite et soutien à l'organisation et l'animation de la « Semaine de la Petite Enfance » (EAJE, ASMAT, crèches privées, MAM, etc.)	Coordinateur/trice Petite Enfance Coordinatrice Mutualité Française Haute Garonne	P.31

### 2.3 - Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnement des parents

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
2.3.1	Renforcement du travail de réseau sur la Parentalité pour initier une dynamique à l'échelle du territoire. Cette piste d'action peut s'articuler avec celle de l'Enfance et de la Jeunesse	Coordinateur/trice Petite Enfance	P.32
2.3.2	Réflexion sur des espaces différenciés de rencontre : Parents/Enfants, Parents/Parents et Parents / Professionnels	Coordinateur/trice Petite Enfance	P.33
2.3.3	Lancement d'une réflexion (groupe de travail) autour de la mise en place / formalisation d'un Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)	Coordinateur/trice Petite Enfance	P.34

### Axe 3 : Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

#### 3.1 - Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale. Créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
3.1.1	Animation d'un réseau interprofessionnel dans le cadre du PASIP	Conseil Départemental 31	P.37
3.1.2	Réduction des zones blanches d'accès aux droits	Chargée de coopération CTG , Responsable France Services	P.38
3.1.3	Réalisation d'un diagnostic sur le vieillissement de la population, les offres de services et les solidarités qui soutiennent le maintien à domicile	Conseil Départemental 31	P.39

#### 3.2 - Soutenir / informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire

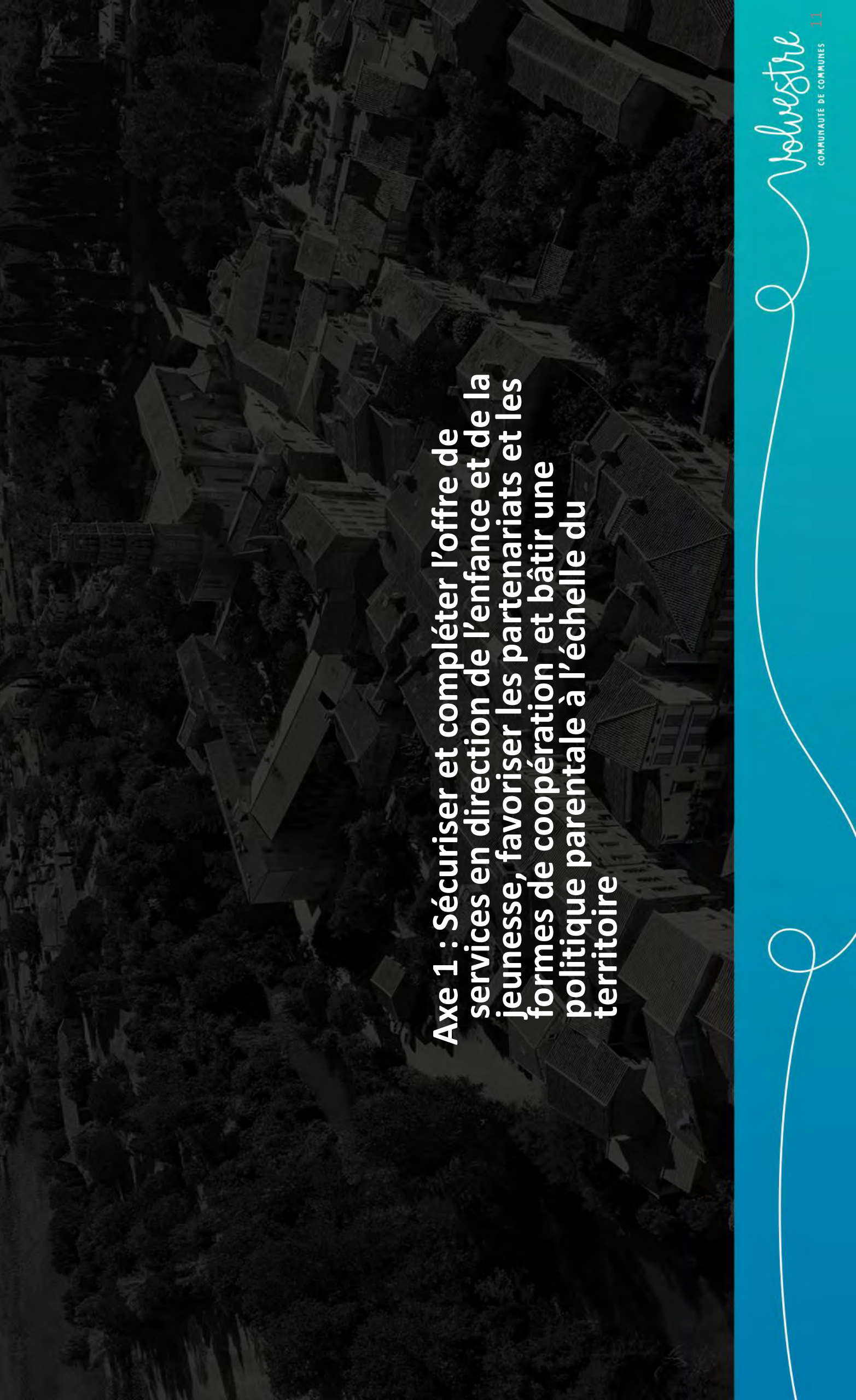
N°	Intitulé des actions	Référent	Page
3.2.1	Elaboration d'un guide pratique de « l'Accès aux droits en Volvestre » à destination du public	Responsable France Services et Responsable communication	P.40
3.2.2	Développement d'actions dans le cadre de l'inclusion numérique	Responsable France Services	P.41

#### 3.2 - Soutenir / informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire

N°	Intitulé des actions	Référent	Page
3.2.3	Développement d'actions de mobilité favorisant l'accès aux services	Directrice Développement Territorial CCV	P.42
3.2.4	Mise à jour des informations sur les différents médias	Responsable communication CCV	P.43

#### 3.3 - Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural

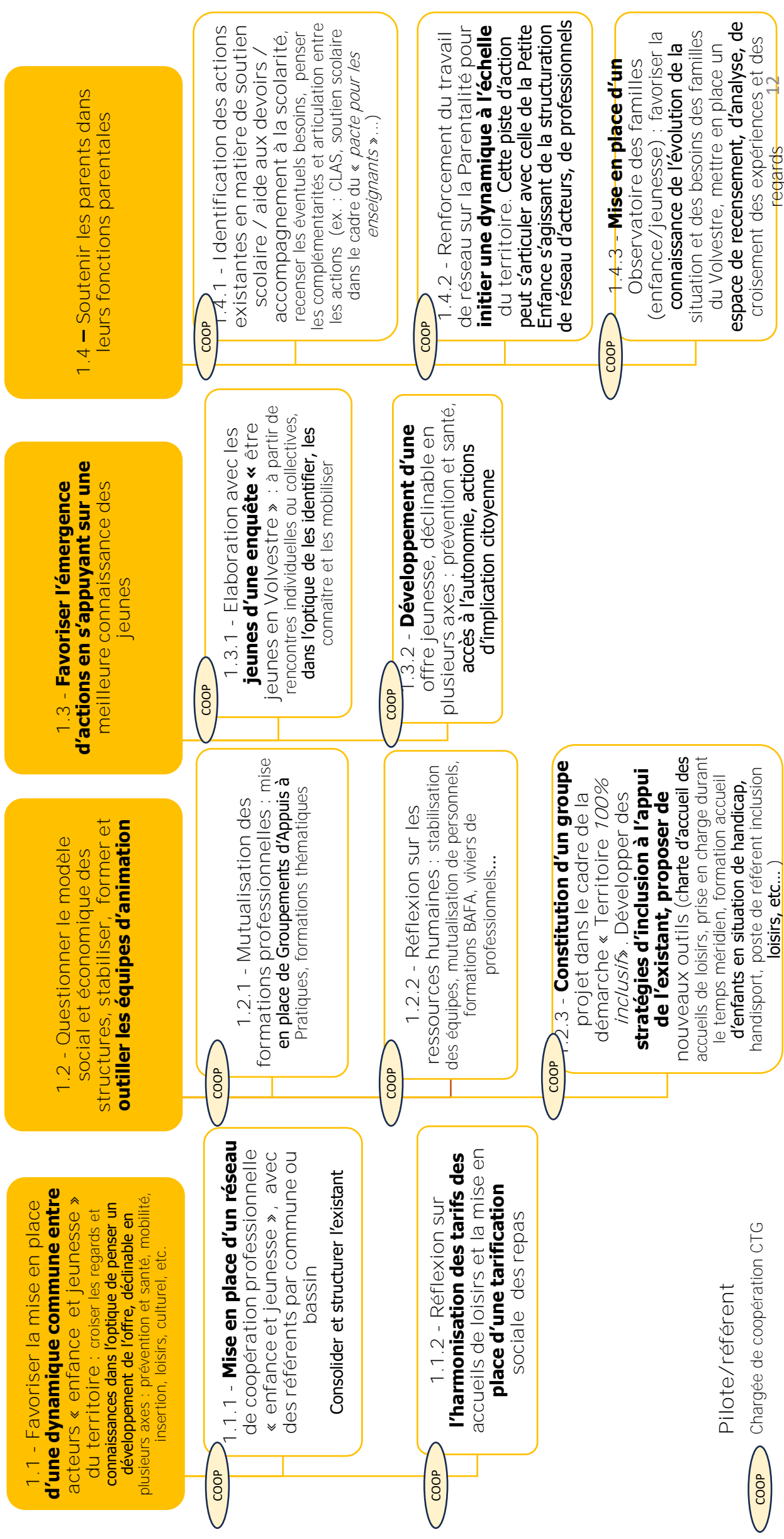
N°	Intitulé des actions	Référent	Page
3.3.1	Interconnaissance entre les associations	Chargée de coopération CTG	P.44
3.3.2	Déploiement d'une ingénierie de la Vie Sociale. Acculturation des acteurs locaux à l'animation de la vie sociale	Chargée de coopération CTG	P.45

An aerial photograph of a village, likely in the Vosges region, showing a dense cluster of buildings with dark roofs and a river winding through the center. The image is dark and serves as a background for the text.

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



# Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire



Pilote/référent  
Chargée de coopération CTG

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération CTG et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.1 - **Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire**

Action : 1.1.1 - **Mise en place d'un réseau de coopération professionnelle « enfance et jeunesse, avec des référents par commune ou bassin. Consolider et structurer l'existant**

Pilotes : Elus – Chargée de coopération CTG	Référents : Directeurs de centre de loisirs	Public cible : <b>Les professionnels de l'animation</b>
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de plusieurs gestionnaires de services enfance/jeunesse sur le territoire : 2 MJC, Léo Lagrange, 6 services communaux, 1 EVS</li> <li><b>Manque d'interconnaissance professionnelle malgré des améliorations par le biais des PEDT (entre agents, élus, Education Nationale, familles et professionnels de l'animation)</b></li> <li>Absence de réseau <b>d'acteurs de l'Enfance/Jeunes formalisé permettant de favoriser les échanges de pratiques, l'émergence de projets ou de partenariats (séjours, intervenants communs, parentalité, etc.)</b>, le développement de réponses à des problématiques communes (<b>ressources humaines, formation, inclusion....</b>)</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en réseau : rencontres périodiques</li> <li><b>L'interconnaissance</b> entre les acteurs du territoire/ échanges des pratiques/ retours d'expériences</li> <li>Le développement de procédures communes</li> <li>Le développement de projets, <b>d'innovations</b></li> <li><b>L'équité</b> en termes de propositions <b>d'animation</b> sur le territoire, équilibrage de l'offre</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Repérer tous les acteurs enfance - jeunesse du territoire y compris les associations locales</li> <li>Mettre en place une première réunion pour échanger sur les modalités de fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>— Objectifs du réseau</li> <li>— Calendrier des rencontres : 1 réunion par trimestre</li> <li>— Organisation, préparation du temps de rencontre : invitation, ordre du jour, rédaction des CR</li> </ul> </li> <li>Développer une culture commune : <ul style="list-style-type: none"> <li>— Echanger des pratiques et des principes éducatifs</li> <li>— <b>Mutualiser le matériel, achats groupés...</b></li> <li>— Mutualiser les formations formelles et informelles</li> <li>— Réfléchir à la complémentarité des acteurs et à la transversalité des actions</li> </ul> </li> <li><b>Poser les premiers jalons vers l'élaboration d'un Projet Educatif de Territoire CCV.</b></li> <li>Associer les associations locales quand cela est nécessaire.</li> </ul>		<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CAF, MSA, CD31, EN</li> <li><b>Tous les acteurs de l'animation enfance / jeunesse</b></li> <li><b>Elus en charge de l'enfance/ jeunesse</b></li> <li>Invitation selon les thématiques abordées de partenaires spécifiques (Education nationale, PETR, MLHG, Fédérations, <b>associations sportives / culturelles ...</b>)</li> <li>Les associations locales</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li><b>Les professionnels de l'animation</b></li> </ul>
Participation des familles et des habitants :		Calendrier : 1 <sup>er</sup> semestre 2024
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions réalisées</li> <li>Rédaction des modalités de fonctionnement / CR des réunions</li> <li><b>Nombre d'acteurs présents</b></li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Nombre et type d'actions du réseau (mutualisation, projets...)</b></li> <li><b>Augmentation du nombre d'interactions entre les acteurs</b> et fluidité relationnelle</li> <li>Montée en compétence des professionnels-les</li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Meilleure coordination, affaiblissement des jeux d'acteurs</b></li> <li>Une dynamique enfance/ jeunesse, une innovation qui rendent le territoire plus attractif : pour les professionnels, pour les parents, pour les enfants.</li> </ul>

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.1 - **Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire**

Action : 1.1.2 - **Réflexion sur l'harmonisation des tarifs des accueils de loisirs et la mise en place d'une tarification sociale** des repas

Pilotes : Elus – Chargée de coopération CTG	Référénts : Elus en charge enfance- jeunesse	Public cible : Les parents
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>10 gestionnaires de centres d'accueil (ALAE, ALSH, ALSH ados, Séjours) qui appliquent des tarifs différents</b></li> <li>• Absence de généralisation de tarifs dégressifs selon les revenus des parents, la présence de <b>fratries, l'application du tarif social cantine à 1€</b></li> <li>• <b>Majoration tarifaire pour un même service selon le lieu d'habitation de l'enfant. Un soutien financier inégal des communes</b></li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un meilleur accès aux services de loisirs par la prise en compte des ressources des familles</li> <li>• La pratique de tarifs identiques par un même gestionnaire, quelle que soit la commune où il intervient</li> <li>• <b>L'application de la tarification sociale des cantines pour les communes éligibles</b></li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les différentes pratiques tarifaires (collectes des éléments auprès des gestionnaires) <b>ALAE/ALSH/cantine/séjours/ CLAS ...</b></li> <li>• Effectuer un comparatif et une analyse tarifaire – mesurer les écarts.</li> <li>• Prendre appui sur la circulaire modulation des tarifs de la CAF et sur la mesure tarification sociale des cantines, et différentes aides financières activables.</li> <li>• Élaborer une nouvelle grille, calcul des impacts sur le budget de la structure et sur les familles.</li> <li>• Prévoir des évolutions tarifaires progressives pour arriver à terme à une harmonisation.</li> <li>• Faire valider les propositions tarifaires aux élus.</li> <li>• Définir le calendrier de mise en application pour chaque gestionnaire.</li> <li>• Communiquer auprès des familles.</li> <li>• Étudier les différentes tarifications pour les camps/séjours/ateliers/CLAS/études : proposer à minima de mêmes modalités de dégressivité – <b>QF, fratrie...</b></li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CAF, MSA, CD31, DGS, APE</li> <li>• MJC Carbonne, MJC du Rabé, Léo Lagrange,</li> <li>• Elus de Montbrun-Bocages, Montesquieu-Volvestre, Rieux-Volvestre, Lavelanet-de-Comminges, Mauzac, Latrape</li> <li>• Elus des communes faisant appel à un prestataire</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargée de coopération CTG</li> <li>• <b>Les professionnels de l'animation</b></li> <li>• Accompagnement financier CAF à solliciter – si appel à un prestataire</li> </ul>	
Participation des familles et des habitants : Via les APE		
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réalisation d'une grille comparative des tarifs pratiqués</b></li> <li>• <b>Processus d'harmonisation</b></li> <li>• Échéancier de mise en place</li> <li>• Grille tarifaire commune</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % de Réduction des écarts tarifaires entre les gestionnaires</li> <li>• <b>Coherence des tarifs en fonction des temps d'accueil</b></li> <li>• <b>% application d'une dégressivité fratrie</b></li> <li>• % de tarification sociale des cantines</li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équité sur le territoire</li> <li>• Accès aux loisirs pour tous</li> </ul>



**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.2 - **Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation**

Action : 1.2.1 - Mutualisation des formations professionnelles : **mise en place de Groupements d'Appuis à Pratiques, formations thématiques**

Pilotes : Elus - Chargée de coopération CTG

Référents : Directeurs de centre de loisirs

Public cible : les professionnels de l'animation

Éléments de contexte :

- Des réseaux structurés (MJC, foyers ruraux) qui bénéficient de programmes de formation. Des partenaires qui proposent des formations spécialisées (CLS : la santé mentale, prise en charge d'enfants à besoins spécifiques)
- Plus récemment, la mise en place de GAP pour échanger sur les postures professionnelles au travers de situations bien concrètes et spécifiques au territoire.
- Cependant, la nécessité de soutenir ces temps de formation/GAP et de les rendre accessibles à des gestionnaires de structure plus isolés ( agents territoriaux).

Résultats attendus :

- La montée en compétence des professionnels
- Une meilleure compréhension des situations et des comportements professionnels à adopter
- La réduction de situations de conflit entre et avec les enfants → harcèlement, laïcité, communication bienveillante...
- **L'accès** de tous les professionnels aux temps **d'accompagnement** et de formation

Méthode :

- Constituer un groupe de travail
- **Repérer l'existant en termes de plan de formation des structures, de pratiques de formation, d'organismes de formation** sollicités et de dispositifs de financement
- Repérer les propositions de formation des différents acteurs (Département 31, PETR, CNFPT, SIAM, Fédérations **Education Populaire...**)
- Repérer les besoins des professionnels et du territoire
- Définir un maillage du territoire en spécialisant des structures sur des thématiques (handicap, Egalité filles/garçons, « aller vers », le mode projet ...)
- **Mettre en place un plan de formation à l'échelle du Volvestre**
- Constituer un répertoire des compétences professionnelles du territoire pouvant être activées par les partenaires
- **Innover dans la mise en place d'une solution de remplacement pour que les professionnels puissent partir en formation**

Partenariat :

- **Toutes les structures de l'accueil enfance / jeunesse**
- PETR/CLS
- MSA, CAF, Département 31, EN-SDJES
- Les Fédérations Education Populaire

Moyens humains et financiers :

- Chargée de coopération CTG
- **Les professionnels de l'animation**
- CAF –SDSF programme de formation et accompagnement financier à solliciter pour des formations hors plan de formation SDSF

Participation des familles et des habitants :

Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2025

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de rencontres du groupe
- Grille de recueil de données
- Plan de formation commun

Indicateurs de résultats :

- 1 formation commune/an
- 2 temps de GAP pour tous les professionnels/an
- Édition du répertoire de compétences professionnelles

**Indicateurs d'impacts :**

- Réduction des risques sociaux professionnels
- **Réduction d'incidents durant les temps d'accueil**



## Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire



Objectif opérationnel : 1.2 - **Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation**

Action : 1.2.2 - Réflexion sur la gestion des ressources humaines **dans le secteur de l'animation**  
**stabilisation des équipes, mutualisation de personnels, formations BAFA, viviers de professionnels...**

Pilotes : Elus - Chargée de coopération CTG

Référents : Directeurs de centre de loisirs

Public cible : Les professionnels de l'animation

Éléments de contexte :

- Un turnover **important** relatif aux conditions d'exercice des métiers de l'animation (temps partiels, coupés, amplitudes horaires, bas salaires, responsabilités...). Par exemple, on compte en 2022 : 25% de turnover et seulement 40% des salariés présents depuis plus de 5 ans chez un gestionnaire.
- Un manque de candidatures aux postes vacants (métiers peu attractifs, problèmes de logement, manque de diplômes)
- **Un épuisement des équipes permanentes qui pallie aux absences, au manque d'autonomie du nouveau salarié durant son temps d'adaptation**
- **La difficulté de maintenir un taux d'encadrement en lien avec les normes de sécurité**

Résultats attendus :

- Le maintien des équipes, une fidélisation au poste
- Des propositions de candidatures de personnels formés
- Des solutions de remplacement lors **d'absence** de personnel

Méthode :

- Mettre en place **d'un** groupe de travail (Elus/ professionnels de **l'animation** / professionnels de **l'emploi**)
- Sonder les salariés pour connaître leurs motivations, les raisons qui freinent leur engagement sur du long terme – rechercher des scénarii **d'amélioration** (formation, logement, horaires, temps de préparation des animations, revalorisation des salaires...)
- Par bassin, analyser les fonctionnements RH et les problématiques : travailler sur des contrats de travail mutualisés interservices pour proposer des volumes horaires proches du temps complet et fidéliser les salariés. Voir les complémentarités avec **l'accueil** à domicile PE/horaires atypiques/ aide à domicile ...
- Rechercher des exemples **d'expériences** réussies (animateur mutualisé avec véhicule de fonction...). Penser le croisement de dispositifs emploi et de domaine **d'intervention** : la prise en charge de **l'inclusion** des enfants en situation de handicap, **l'insertion** professionnelle (chantier **d'insertion**), le bénévolat de seniors, le service civique...
- Mutualiser des moyens en termes de formation professionnelle, matériel, intervenants... rendre les contextes **d'exercice** plus attractifs
- Développer des actions **d'accompagnement** pour les animateurs : groupes **d'analyse** de pratiques, formations en interne, échanges de méthodes et montée en compétences

Participation des familles et des habitants :

- Indicateurs de réalisation :
- À minima 2 rencontres du groupe de réflexion
  - Un état des lieux des organisations RH et des besoins des salariés
  - Un état des lieux des expériences repérées et significatives

Indicateurs de résultats :

- Réduction du turnover de 10%
- 1 parcours professionnel accompagné par an/équipe
- 2 nouvelles pratiques/actions mises en place/an et évaluées
- 50% de remplacements lors des absences de personnel

Partenariat :

- CAF, MSA, CD31, EN-SDJES, APE
- MJC Carbonne, MJC du Rabé, Léo Lagrange, Fédérations
- Elus de Montbrun-Bocages, Montesquieu-Volvestre, Rieux-Volvestre, Lavelanet-de-Comminges, Mauzac, Latrape
- Pôle emploi, MLHG

Moyens humains et financiers :

- Chargée de coopération CTG
- **Les professionnels de l'animation**
- Postes FONJEP à solliciter

Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2025

**Indicateurs d'impacts :**

- Amélioration et stabilité du modèle économique des **structures d'accueil** . **Pérennité des services à la** population
- **Maintien d'une offre d'emploi de proximité**
- **Maintien de la population active via la prise en charge**



Objectif opérationnel : 1.2 - **Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation**

Action : 1.2.3 - **Constitution d'un groupe projet dans le cadre de la démarche «Territoire 100% inclusif».**  
**Développer des stratégies d'inclusion à l'appui de l'existant, proposer de nouveaux outils**

<p>Pilotes : Elus - Chargée de coopération CTG</p>	<p>Référent : A définir</p>	<p>Public cible : Les enfants ayant des besoins spécifiques</p>
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication par 13 du nombre d'enfants bénéficiant de l'AEE en 9 ans (424 enfants)</li> <li>• Absence de lien régulier entre les acteurs de l'animation et les différents dispositifs médicosociaux et d'inclusion scolaire présents sur le territoire</li> <li>• Des équipes d'animation démunies durant certains temps d'accueil ( temps méridien...)</li> <li>• La moitié des répondants à l'enquête de territoire, concernés par le handicap, disent que le territoire n'est pas adapté à leur situation</li> <li>• Seulement deux classes ULIS sur le territoire : Carbonne + Longages, ce qui induit de nombreux déplacements pour les parents</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des orientations dans le cadre d'un Projet territorial 100% inclusif , à minima des PEDT qui prennent en compte la question du handicap de façon précise</li> <li>• La constitution d'un réseau inclusion dans les secteurs PE/Enfance/Jeunesse, la présence d'un référent, l'adaptation des moyens humains</li> <li>• Une meilleure inclusion de l'enfant et la facilitation du parcours de la famille en ayant une vision globale des acteurs du territoire</li> <li>• Une mutualisation des outils d'accompagnement des parcours des enfants</li> </ul>	<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Provoquer des temps d'interconnaissance entre les acteurs</li> <li>• Au travers du rapport label 100% inclusif, lister les actions en direction des enfants et des jeunes, voir l'état d'avancement des actions et prioriser les actions à mettre en chantier</li> <li>• Prendre contact avec les territoires qui possèdent une politique d'inclusion structurée ( charte d'accueil, référent inclusion loisirs...)</li> <li>• Développer une culture commune de l'inclusion et une approche intégrée dans toutes les actions en direction des enfants</li> <li>• Former les professionnels de l'animation à la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques</li> <li>• Trouver des solutions pour accompagner les enfants durant les temps méridiens dans de bonnes conditions, durant les mercredis, les vacances scolaires</li> <li>• L'intégrer le programme sur la santé mentale du CLS – formation SIAM « Accueillir un enfant en situation de handicap »</li> <li>• Contribuer aux actions CLSM</li> <li>• Poursuite et soutien aux actions de la MJC de Carbonne : développement de séjours inclusifs, développement des ateliers inclusion en lien avec IME Portes de Garonne</li> </ul>
<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élus</li> <li>• CAF, MSA, CD31, MDA, EN-SDJES</li> <li>• Les acteurs de PE/enfance/jeunesse</li> <li>• Les structures médicosociales</li> <li>• PETR (CLS) , CPTS</li> <li>• SIAM</li> <li>• Associations de parents d'enfants en situation de handicap ou parents experts.</li> <li>• IME Portes de Garonne</li> <li>• Association Festi'Tous</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargée de coopération CTG</li> <li>• Les professionnels de l'animation</li> <li>• Aide nationale CAF pour les enfants bénéficiaires de AEEH</li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élus</li> <li>• CAF, MSA, CD31, MDA, EN-SDJES</li> <li>• Les acteurs de PE/enfance/jeunesse</li> <li>• Les structures médicosociales</li> <li>• PETR (CLS) , CPTS</li> <li>• SIAM</li> <li>• Associations de parents d'enfants en situation de handicap ou parents experts.</li> <li>• IME Portes de Garonne</li> <li>• Association Festi'Tous</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargée de coopération CTG</li> <li>• Les professionnels de l'animation</li> <li>• Aide nationale CAF pour les enfants bénéficiaires de AEEH</li> </ul>	<p>Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2024</p>
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À minima 2 rencontres du groupe projet</li> <li>• Un état des lieux du territoire et des besoins en termes d'inclusion</li> <li>• Un état des expériences significatives dans d'autres territoires 100% inclusif</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une base écrite : projet de territoire inclusif</li> <li>• La production ou l'utilisation d'un outil, méthode de travail</li> <li>• Nombre d'heures formation / personnels formés</li> <li>• Une augmentation de la fréquentation des structures</li> </ul>	<p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire inclusif dynamique et innovant</li> <li>• Un accompagnement des familles de qualité</li> <li>• Une population inclusive</li> </ul>



Objectif opérationnel : 1.3 - Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes

Action : 1.3.1 - **Elaboration avec les jeunes d'une enquête** « être jeunes en Volvestre » **dans l'optique de les identifier, les connaître et les mobiliser**

<p>Pilotes : Elus - Chargée de coopération CTG</p>	<p>Référents : Directeurs des accueils jeunesse</p> <p>Public cible : Les jeunes</p>
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un peu plus de 3 000 jeunes de 11 à 17 ans présents sur le territoire, une augmentation de 28% en 10 ans.</li> <li><b>Une offre d'accueil en direction des jeunes clairsemée (seules, 4 communes disposent d'un service jeunesse). L'offre est moins locale et les problèmes de mobilité constituent un frein pour accéder aux propositions.</b></li> <li><b>Le processus d'autonomisation oblige, les adolescents quittent progressivement les structures encadrées ce qui en fait un public difficilement captable et donc repérable. De plus, aucun lycée n'est implanté sur le territoire. Les jeunes hors système scolaire sont d'autant plus invisibles</b></li> <li>Favoriser leur implication et développer leur attachement au territoire est un gage de vitalité pour le Volvestre, mais permet également de prévenir des phénomènes de rupture scolaire, sociale...</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une meilleure connaissance des besoins, rythme de vie, habitudes des jeunes, lieux fréquentés des 11- 17 ans mais également des 18-25 ans</li> <li>Une mobilisation des jeunes</li> <li><b>Des propositions d'actions pour accompagner les jeunes</b></li> <li>Le développement de la mobilité des jeunes</li> </ul>
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Constituer un groupe de jeunes intéressés par le sujet « ambassadeurs » de la démarche : <b>PRJ, ALAC...</b></li> <li><b>Mettre en place des temps d'échange pour expliquer le projet et aborder les questions sur leur mode de vie, leurs habitudes, besoins... Définir les champs à exploiter, que veut-on savoir ?</b></li> <li>Elaborer avec eux une méthode de recueil de données auprès des jeunes, exemple : questionnaire numérique via les <b>réseaux sociaux, forum jeunes durant les temps méridiens, entretiens individuels..., diffuser le questionnaire aux arrêts de bus</b>, dans les lieux fréquentés par les jeunes.</li> <li>Analyser avec eux les données et mettre en évidence les besoins, les manques, les problématiques</li> <li>Visiter/rechercher des expériences de mobilité pour les jeunes</li> <li>Élaborer des solutions</li> <li><b>Envisager un événementiel autour de la diffusion des résultats de l'enquête et des actions envisagées, faire connaître l'existant</b></li> <li>Dans un second temps faire un focus sur la tranche 18-25 ans : repérage, actions à développer</li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CAF, MSA, EN-SDJES</li> <li>MJC Carbonne, MJC du Rabé, Léo LaGrange, Dieclau Académie –EVS La Parenthèse</li> <li><b>PETR : croiser l'action avec le projet du PERT « Leur Monde Demain »</b></li> <li>CD31 – Ambition Jeunesse</li> <li>Fédération des MJC</li> <li>Mission locale Haute Garonne</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li><b>Les professionnels de l'animation</b></li> </ul> <p>Calendrier : 2ème semestre 2024</p>
<p>Participation des familles et des habitants : <b>Présentation des résultats de l'enquête</b></p> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de jeunes constitué / nombre de participants/ nombre de rencontres</li> <li>Questionnaire élaboré / nombre de réponses</li> <li><b>Date de l'événement public</b></li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>La définition d'une politique jeunesse à l'échelle du territoire</b></li> <li>Une implication des jeunes sur le territoire</li> <li>Un repérage précoce de situations de décrochage scolaire, mal être chez les jeunes</li> <li>Des déplacements autonomes et facilités pour tous</li> </ul>



**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.3 - Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes

Action : 1.3.2 - Développement d'une offre jeunesse, déclinable en plusieurs axes : prévention et santé, accès à l'autonomie, actions d'implication cito,

Pilotes : Elus - Chargée de coopération CTG	Référénts : Directeurs de centre de loisirs	Public cible : Les jeunes
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Certaines communes sont dépourvues de propositions pour les jeunes (4 communes <b>seulement disposent d'un service jeunesse</b>) . Le manque de mobilité autonome des jeunes est un frein à la participation (parents taxis) .</li> <li>Un manque de ressources pour accompagner les jeunes les plus vulnérables est énoncé par les professionnels de la santé et du social.</li> <li>La méthode du « aller vers » <b>les jeunes, en proximité dans les lieux qu'ils fréquentent, reste à amplifier</b></li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une action jeunesse structurée et coordonnée sur <b>l'ensemble</b> du territoire</li> <li>Un territoire plus équilibré en termes de propositions, un rayonnement optimal et un meilleur repérage par les jeunes des actions proposées</li> <li>Un développement de <b>l'offre</b> de camps pour les plus jeunes</li> <li>Une méthodologie <b>d'animation</b> du « aller vers » plus affirmée sur le territoire afin de repérer les jeunes « invisibles »</li> <li>Une mobilité facilitée pour les jeunes</li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les structures d'accueil jeunes (MJC, Léo Lagrange,</b> Services Jeunesse Rieux V., Montesquieu V. , Longages)</li> <li>La MLHG</li> <li>Les acteurs de la prévention</li> <li>CAF, MSA, MDS</li> <li>Les élus en charge de la jeunesse</li> <li>Fédération des MJC</li> <li>CD31</li> <li>Collèges / EN-SDJES</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li><b>Les professionnels de l'animation</b></li> <li>Solliciter la PS jeunes de la CAF</li> <li>Grandir en Milieu Rural – MSA</li> <li>Colo-apprenantes / PASS Culture – CD31</li> </ul>
<p>Méthode :</p> <p>Construire un réseau jeunesse et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les ressources existantes et disposer <b>d'une</b> vision commune : propositions <b>d'accueil</b> jeunesse, fonctionnement : lieux, fréquentation des jeunes, profils des familles. Construire une culture commune entre les référents jeunesse</li> <li>Répertorier les besoins du territoire du point de vue des professionnels, du point de vue des jeunes, du point de vue des élus du territoire</li> <li>Repérer les lieux de fréquentation des jeunes et projeter des temps de présence adultes</li> <li>Organiser une programmation de camps /chantiers jeunes coordonnées sur <b>l'ensemble</b> du territoire (idem pour les plus jeunes)</li> <li>A partir des besoins, des attentes repérés auprès des jeunes, proposer des actions en lien avec leurs sujets de préoccupations : intervenants, films, débats, stages, journées de prévention sur un thème ...</li> <li>Développer avec les jeunes des actions qui favorisent la mobilité.</li> <li>Constituer un vivier de jeunes susceptibles /volontaires de participer à un service civique de l'animation (+ les jeunes issus du SNUJ)</li> </ul>	<p>Participation des familles et des habitants : <b>Présentation aux parents des propositions d'actions</b></p>	<p>Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2025</p>

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation d'un recensement partagé des ressources et** dispositifs mobilisables

Indicateurs de résultats :

- A minima une action de sensibilisation / prévention par an et par secteur géographique
- La publication d'un programme commun des camps** (rythmes, thématiques, inscriptions mutualisées)

**Indicateurs d'impacts :**

- L'optimisation des ressources existantes**
- Une culture professionnelle partagée par les référents jeunesse
- La prise en compte de la jeunesse dans toute sa complexité

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.4 – Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales

Action : 1.4.1 - Identification des actions existantes en matière de soutien scolaire / aide aux devoirs / accompagnement à la scolarité, **recenser les éventuels besoins, penser les complémentarités et l'articulation entre les actions** (ex. : CLAS, soutien scolaire dans le cadre du « Pacte pour les enseignants » ...)

Pilotes : Elus – Chargée de coopération CTG	Réfèrent : A définir	Public cible : Les élèves du primaires et les collégiens
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De grandes amplitudes horaires hors du domicile pour les parents : 76,9% des actifs travaillent dans une autre commune que celle de leur résidence, 50% parcourent plus de 36kms/trajet.</li> <li>Une augmentation des familles monoparentales pour qui, la gestion familiale du quotidien est tendue</li> <li><b>30% des répondants à l'enquête de territoire soulignent l'importance de l'aide aux devoirs dans les structures d'accueil.</b></li> <li><b>À ce jour, le soutien aux devoirs n'est pas proposé dans tous les ALAE et le dispositif CLAS ( Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est sous exploité (2 CLAS sur le territoire, dont 1 en sommeil en 2022/2023).</b></li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>L'accès</b> au soutien scolaire pour tous</li> <li>Le développement de méthodes participatives et ludiques</li> <li><b>L'implication</b> des parents</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Repérer les actions de soutien à la parentalité existantes et les manques</li> <li><b>Repérer les dispositifs de soutien ( CLAS...) et faire connaître le dispositif aux structures d'accueil</b></li> <li><b>Développer les formes d'intervention : CLAS, réseau de bénévoles, bénévoles des médiathèques, associations d'étudiants...soutien entre pairs</b></li> <li>Former les bénévoles à la prise en charge du soutien scolaire</li> <li><b>Temps de sensibilisation à la participation et à l'implication des parents utilisateurs des services</b></li> <li>S'appuyer éventuellement sur le dispositif PACTE de l'EN, afin de développer ou maintenir de l'aide aux devoirs.</li> <li><b>Accompagner la mise en place d'un CLAS dans les communes intéressées : CLAS primaire à Rieux Volvestre, CLAS collège à Saint Sulpice sur Lèze, CLAS sur le bassin Garonne Nord ( Longages, Noé)</b></li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Centres de loisirs et d'accueil périscolaires</b></li> <li><b>Les élus en charge de l'enfance/jeunesse</b></li> <li><b>L'éducation nationale</b></li> <li>Associations de proximité</li> <li>APE</li> <li>CAF, MSA, Département 31</li> <li>Veille Educative (municipalités + EN)</li> <li>CLSPD ( Carbonne)</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li><b>Les professionnels de l'animation</b></li> <li>Solliciter la prestation de service CAF CLAS</li> </ul>	<p>Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2024</p>

Participation des familles et des habitants : Implication des parents dans le cadre du CLAS

<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie des actions de soutien</li> <li>Une rencontre avec les différents partenaires ou acteurs de territoire par bassin</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de CLAS supplémentaire sur le territoire</li> <li><b>Mise en place d'une action innovante</b></li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>La capitalisation d'un modèle d'intervention à essayer</b></li> <li>De meilleurs résultats scolaires pour les enfants les plus en difficulté</li> </ul>
--	---	---

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.4 – Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales

Action 1.4.2 - **Renforcement du travail de réseau sur la Parentalité pour initier une dynamique à l'échelle du territoire.**  
**Cette piste d'action peut s'articuler avec celle de la Petite Enfance s'agissant de la structuration de réseau d'acteurs, de professionnels**

Pilotes : Elus – Chargée de coopération CTG

Référent : A définir

Public cible : Les enfants et les parents

Éléments de contexte :

- Le soutien à la parentalité renvoie à une série d'actions visant à aider les parents dans **l'exercice de leur rôle éducatif, de la période prénatale jusqu'à l'adolescence. La parentalité est une réponse aux mutations sociales, et permet de faciliter les échanges d'expériences** entre pairs.
- Le nombre de couples avec enfant(s) est supérieur à celui du département de 6 points et ne **cesse d'augmenter.**
- **Quelques services dédiés à l'accompagnement à la parentalité et initiatives associatives sont** répertoriés, mais absence de réseau institutionnalisé.
- Les parents enquêtés parlent de « zone blanche », 54% seraient intéressés pour participer à **des temps d'échange.**

Résultats attendus :

- **L'animation** du réseau et sa structuration
- Le soutien, diversification et développement des actions parentalité pour répondre au mieux aux besoins des familles
- La valorisation des actions parentalité à **l'échelle** du territoire intercommunal et une plus grande circulation des publics
- **L'élargissement** des publics touchés : plus nombreux, publics vulnérables,
- Le portage **d'action** par les parents eux-mêmes avec ou sans professionnels

Méthode :

- Installer un réseau parentalité avec tous les acteurs de la parentalité (ceux qui proposent des actions parentalité)
  - Ouvrir aux autres acteurs potentiellement concernés
  - Développer un programme de sensibilisation des élus afin de développer un soutien politique
  - **Construire une culture commune et partager les principes d'une intervention parentalité :**
    - Co-construction des actions. Soutien de la co-parentalité. Posture des professionnels
    - Accompagnement des parents dans leur propre cheminement en tant que parents
    - Une approche de la parentalité pas uniquement centrée sur des problématiques, mais aussi dans une **approche positive**, apporter un soutien créatif, innovant, culturel
    - **Proposition d'un mode de garde ou d'une activité pour les enfants pendant les temps parentalité**
    - **Développement d'actions/ateliers parents-enfants** qui intéressent tous les âges : enfance/ ado/ jeunes adultes
    - « Aller vers » les publics les plus vulnérables, réduire les problèmes de mobilité
  - **Initier des actions communes : partage d'intervenants, déclinaison d'une même thématique, création d'un événement...**
  - **Soutenir l'élaboration des dossiers de financement dans le cadre du REAAP**
  - Formaliser des programmes et une communication commune sur le territoire
  - Intégrer le Programme Soutien Familles Parentalité - CLS
- Travailler en lien avec l'action 2.3.1**

Partenariat :

- Les élus en charge de enfance-jeunesse
- **Les structures d'accueil et de loisirs**
- MSA, CAF, PMI, CD31, EN-SDJES
- Les associations qui proposent des actions parentalités
- RPE, MFHG
- PETR –CLS
- EVS, MJC, APE
- **Le Petit Perchoir, La Bulle d'Air, Formalud**

Moyens humains et financiers :

- Chargée de coopération CTG
- Les professionnels de la parentalité
- Solliciter le REAAP
- Bonus territoire Ludothèque

Participation des familles et des habitants : Implication des parents dans les projets

Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2024

Indicateurs de réalisation :

- A minima 2 rencontres annuelles du réseau parentalité du territoire en Volvestre

Indicateurs de résultats :

- **Formalisation d'un programme commun des actions** parentalité

**Indicateurs d'impacts :**

- Une plus grande cohérence territoriale dans les actions parentalité - Un élargissement des publics touchés



**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

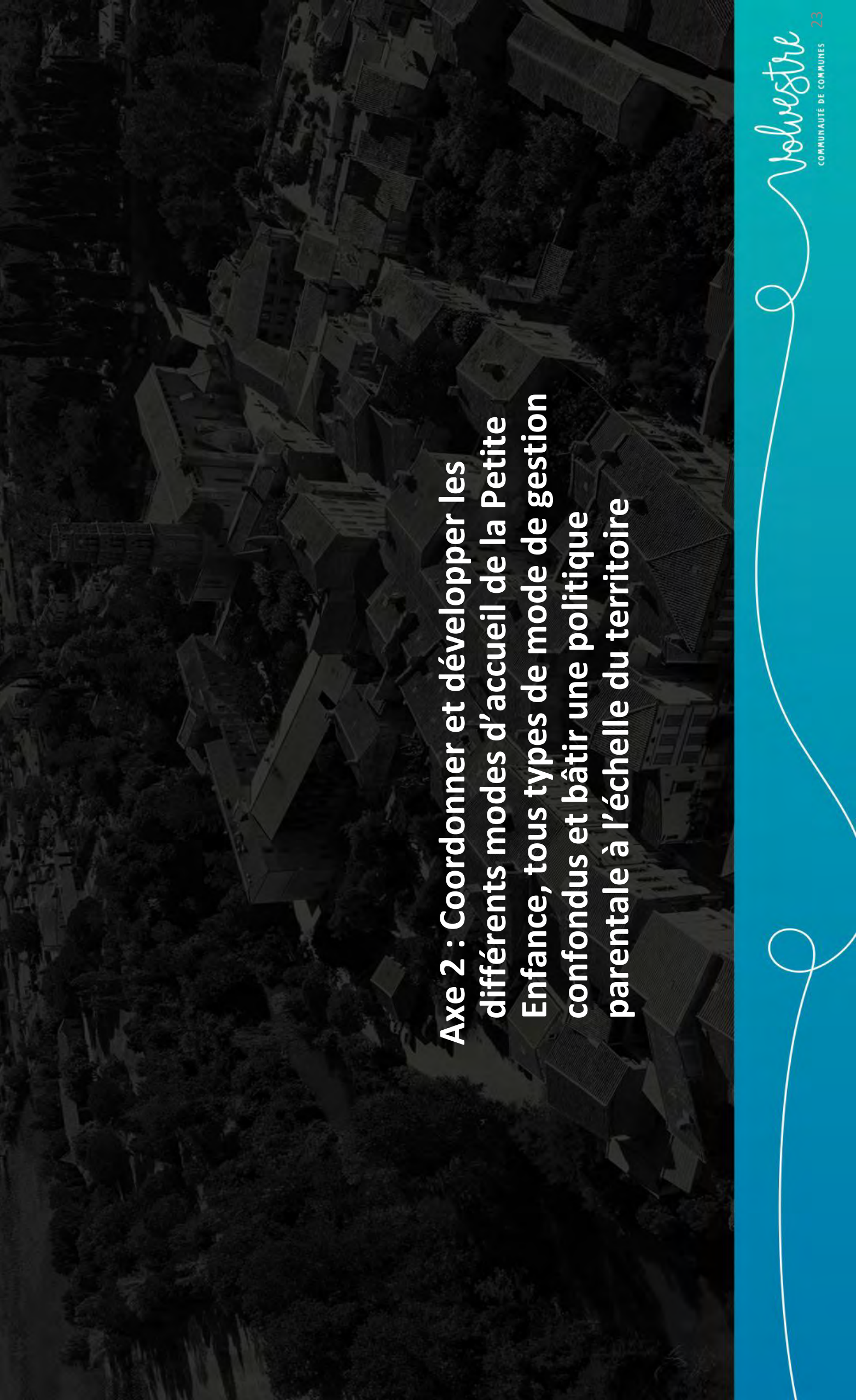


Objectif opérationnel : 1.4 – Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales

Action : 1.4.3 - **Mise en place d'un Observatoire des familles ( enfance/jeunesse) : favoriser la connaissance de l'évolution démographique et des besoins des familles du Volvestre, mettre en place un espace de recensement, d'analyse, de croisement des expériences** et des regards

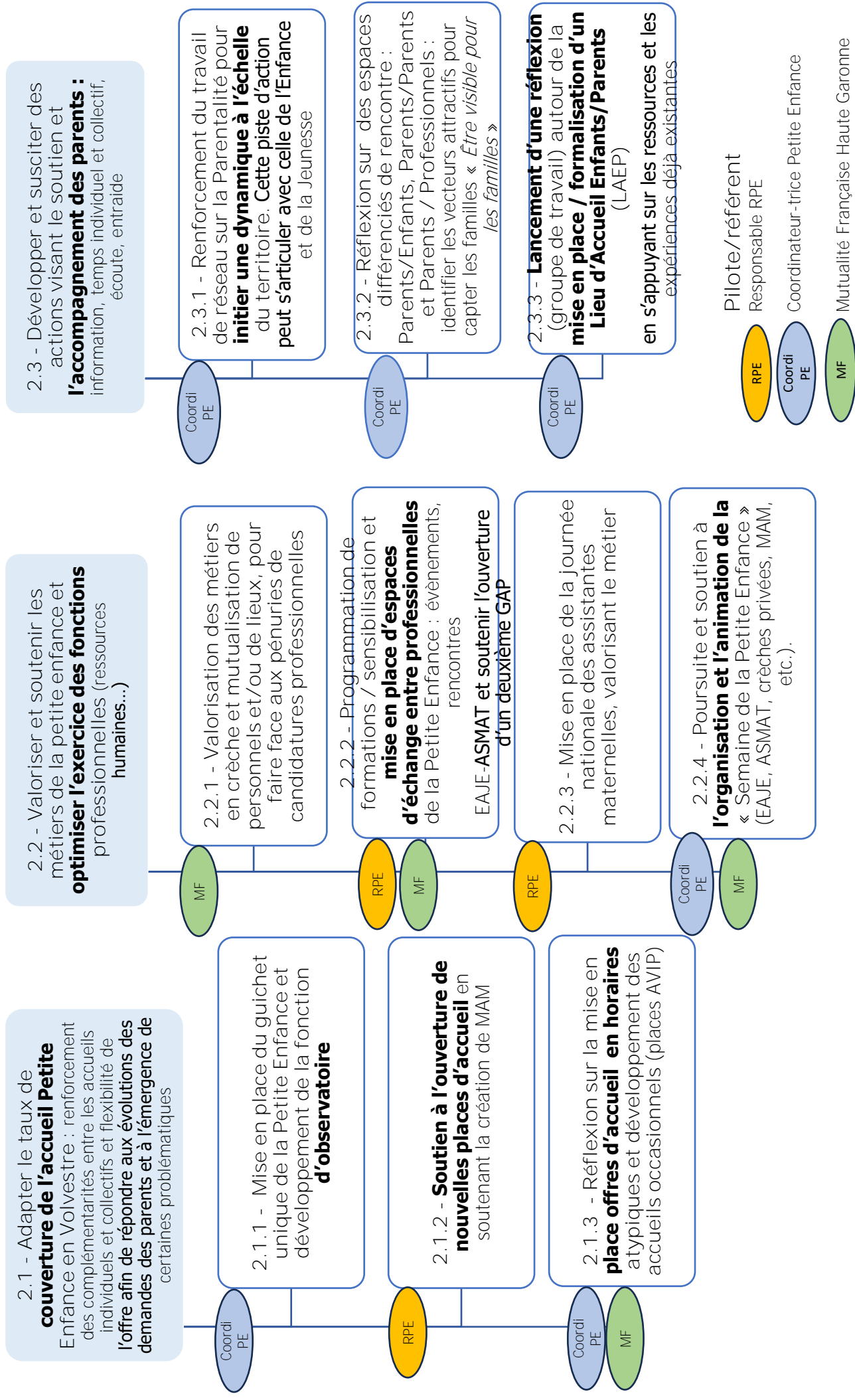
Pilotes : Elus - Chargée de coopération CTG	Réfèrent : A définir	Public cible : élus, partenaires
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le Volvestre, un territoire qui ne cesse d'accueillir de nouvelles populations (+12,7% entre 2009 et 2019).</b></li> <li>• Une installation des familles avec enfants différente selon les secteurs géographiques (+ de 38% de familles avec enfants dans la zone nord située au-dessus de Rieux-Volvestre et dans quelques communes comme (Castagnac, Lahitère, Gouzens, Saint-Julien-sur-Garonne et Goutevernisse).</li> <li>• Le besoin de bien connaître les évolutions démographiques pour anticiper les services aux familles en fonction des besoins de chaque secteur géographique.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une connaissance fine de <b>l'évolution</b> des profils des familles du territoire et de leurs besoins, ainsi que des spécificités par secteur géographique</li> <li>• <b>L'adaptation</b> progressive des services aux besoins des familles</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Proposer aux responsables de structure un cadre commun d'analyse de la fréquentation des services pour traiter plus facilement les données.</b></li> <li>• <b>Réaliser une synthèse annuelle des bilans de fréquentation de chaque structure d'accueil Enfance, Jeunesse et analyser les évolutions</b></li> <li>• <b>Compléter la connaissance du territoire avec les bilans de l'Observatoire Petite Enfance (Guichet Unique)</b></li> <li>• Croiser ces analyses avec les données des autres programmes SCOT, Schéma Départemental des Services aux familles de la CAF 31/ Département 31, PMI , MSA, avec les données des communes sur l'arrivées des populations, les permis de construire...</li> <li>• Le cas échéant compléter ces données en réalisant des questionnaires auprès des familles</li> <li>• <b>Partager ces analyses avec les élus, comme outils d'aide à la décision, et avec les responsables de structures</b></li> <li>• Adapter le cas échéant, les services en conséquence</li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les structures gestionnaires animations enfance/jeunesse</li> <li>• Elus</li> <li>• Les techniciens en charge des programmes SCOT, Service Développement Territorial de la CCV, Guichet Unique CCV, <b>CLS, PETR...</b></li> <li>• Réseau parentalité 31</li> <li>• CAF, MSA, PMI, CD31, EN-SDJES</li> <li>• Observatoire social de Carbone</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargée de coopération CTG</li> <li>• <b>Les professionnels de l'animation</b></li> </ul>	<p>Calendrier : 2eme semestre 2024</p> <p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des politiques publiques réactives, qui tiennent compte des évolutions sociodémographiques de leur territoire</li> <li>• Des services adaptés aux besoins des familles</li> </ul>
Participation des familles et des habitants :	Indicateurs de résultats :	
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réalisation d'un cadre commun d'analyse de la fréquentation</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse et analyse annuelles de la fréquentation des <b>structures d'accueil</b></li> <li>• Une restitution annuelle lors du bilan de la CTG des éléments</li> </ul>	



An aerial photograph of a village, likely in the Vosges region, showing a dense cluster of buildings with dark roofs and a river winding through the center. The image is dark and serves as a background for the text.

**Axe 2 : Coordonner et développer les  
différents modes d'accueil de la Petite  
Enfance, tous types de mode de gestion  
confondus et bâtir une politique  
parentale à l'échelle du territoire**

## Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire





## Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire



Objectif opérationnel : 2.1 - **Adapter le taux de couverture de l'accueil Petite Enfance en Volvestre** : renforcement des complémentarités entre les accueils individuels et collectifs et flexibilité de l'offre afin de répondre aux évolutions des demandes des parents et à l'émergence de certaines problématiques

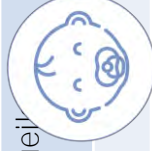
### Action : 2.1.1 - **Mise en place du Guichet Unique de la Petite Enfance et développement de la fonction d'Observatoire**

Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG	Réfèrent : Coordinateur/trice Petite Enfance	Public cible : Les familles en recherche de modes de garde Les élus, partenaires dans le cadre de l'Observatoire
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>270 naissances par an en moyenne en Volvestre (2015-2020). 63.4% des enfants de moins de 3 ans ont leurs 2 parents actifs (sources CAF 2021).</li> <li>Plusieurs canaux d'information non généralistes présents sur le territoire (RPE, les crèches, PMI, les communes, les assistantes maternelles, MAM, réseaux sociaux...).</li> <li>Un choix de mode de garde difficile à opérer (souhaits éducatifs, contraintes professionnelles, déplacements, budget), d'autant qu'il y a pénurie de places d'accueil. Des parents démunis.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un regroupement de l'information sur les modes de garde de l'ensemble du territoire en un point unique</li> <li>L'accompagnement des familles dans le choix de l'accueil – la recherche de solutions les mieux adaptées pour la famille</li> <li>La valorisation de tous les modes de garde, quel que soit le type</li> <li>Une connaissance fine dans le domaine de la PE sur l'évolution des besoins, le profil des parents, afin d'adapter les services aux évolutions démographiques et sociétales</li> <li>Une communication sur l'accueil inclusif d'enfants en situation de handicap</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de connaissance de la documentation « Guichet Unique mode de garde », étude des référentiels, circulaires CNAF...</li> <li>Création d'un groupe de travail crèches /RPE/micro crèche de Carbone et futur projet à Longages (ouverture 09/2024)</li> <li>Elaboration du process d'accompagnement des familles</li> <li>Evaluation des besoins en moyens humains, matériels, compétences, charge de travail en interne de la CCV</li> <li>Budgétisation du projet et choix des stratégies financières – négociation avec la CAF</li> <li>Repérage et construction des liens avec les différents acteurs (crèches, micro-crèche, MAM, AM, MDG privés) et définition des outils communs de gestion et de communication</li> <li>Construction des tableaux de bord nécessaires pour le suivi des demandes – la collecte des indicateurs venant nourrir l'observatoire de la PE (nombre de naissances, nombre d'arrivées d'enfants sur le territoire, types de garde, familles monoparentales, enfants vivants en dessous du seuil de pauvreté, besoins en horaires atypiques...)</li> <li>Elaboration de la campagne de communication en lien avec la chargée de communication de la CCV – lancement de la campagne auprès des partenaires et dans un second temps des publics</li> <li>Mise en place d'un COPIL à 12 mois pour l'évaluation / réajustements</li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Mutualité Française (crèches), MAM, assistantes maternelles, micro-crèches, partenaires du médico/social (handicap), CMP, PMI</li> <li>Les secrétaires de mairie, France Services, CCAS</li> <li>Maisons de santé</li> <li>Les acteurs de la parentalité</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordinateur PE embauché à prévoir</li> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li>Responsable du RPE</li> <li>Matériel informatique</li> </ul>	<p>Calendrier : En cours, 1er semestre 2025 accueil généralisé</p>
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CR des réunions d'élaboration du projet, mise en place du COPIL</li> <li>Construction des outils de gestion et de communication</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de familles accompagnées</li> <li>Temps de réactivité entre le 1<sup>er</sup> contact et l'accès au mode de garde</li> <li>Nombre de situations sans solution (Observatoire)</li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du nombre d'absences de solution pour un mode de garde</li> <li>Orientation de la politique Petite Enfance</li> <li>Complémentarités entre les modes de garde</li> </ul>

**Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

Objectif opérationnel : 2.1 - **Adapter le taux de couverture de l'accueil Petite Enfance en Volvestre** : renforcement des complémentarités entre les accueils individuels et collectifs et flexibilité de l'offre afin de répondre aux évolutions des demandes des parents et à l'émergence de certaines problématiques

Action : 2.1.1.2 - **Soutien à l'ouverture de nouvelles places d'accueil** en soutenant la création de MAM



Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG

Référent : Responsable du RPE

Public cible : Les AM, les personnes en insertion professionnelle, Les élus

Eléments de contexte :

- Un nombre de places d'accueil insuffisant en Volvestre (un taux de couverture global de 59%, 3 points en dessous du département 31). En 2022, 94 enfants sur liste d'attente en crèches (données non fiabilisées). Un nombre d'assistantes maternelles en baisse (-50 AM en 6 ans).
- 4 MAM en Volvestre. Le projet MAM difficile à mettre en place (au niveau de la constitution de l'équipe, du dossier, de la recherche de locaux et la mise aux normes). Pourtant, une possible dynamique pour maintenir le nombre de places d'accueil puisqu'une 5<sup>ème</sup> MAM ouvrira en janvier 2024 et une 6<sup>ème</sup> est en projet, mais actuellement en recherche de locaux.
- Des élus interpellés, en demande d'information pour soutenir la création de MAM
- La CAF soutient la rénovation de locaux si le projet est porté par une collectivité

Résultats attendus :

- La création de nouvelles places d'accueil en MAM sans appauvrir le tissu des AM qui exercent en individuel
- L'augmentation du nombre d'assistantes maternelles agréées sur le territoire
- Une meilleure connaissance de l'exercice du métier en MAM
- Une meilleure connaissance du projet MAM, des aides CAF pouvant venir soutenir la rénovation de bâtiments par les élus.

Méthode :

- Acculturation des élus au dispositif MAM afin qu'ils puissent être réactifs lors d'une proposition d'installation de MAM : connaissance du dispositif, des aides qu'ils peuvent apporter en termes de mise à disposition/location de locaux, des aides CAF pour la rénovation et la mise aux normes des locaux. Réalisation d'un support de promotion.
- Répertoire les communes qui pourraient soutenir un projet MAM
- Soutien aux projets MAM en cours par le RPE : soutien à l'élaboration du diagnostic, commune d'implantation propice, promotion et mise en lien avec les élus des communes potentiellement intéressées.
- Mise en place d'une campagne de communication du métier d'AM en MAM par la chargée de communication de la CCV
- Travailler avec Pôle emploi et la Mission Locale, les écoles de formation pour rencontrer des candidats

Participation des familles et des habitants :

- Indicateurs de réalisation :
- Rencontre avec les élus
  - Outils de la campagne de communication

Indicateurs de résultats :

- Nombre de projets accompagnés
- Evolution du nombre d'AM et de places

Calendrier : 2<sup>ème</sup> semestre 2024

**Indicateurs d'impacts :**

- Réduction du nombre de demandes sur les listes d'attente des modes de gardes collectifs et individuels
- Meilleure reconnaissance de l'action des AM, soutien effectif des élus

## Axe 2 : **Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 2.1 - **Adapter le taux de couverture de l'accueil Petite Enfance en Volvestre** : renforcement des complémentarités entre les accueils individuels et collectifs et flexibilité de l'offre afin de répondre aux évolutions des demandes des parents et à l'émergence de certaines problématiques

Action : 2.1.3 - **Réflexion sur la mise en place d'offres d'accueil en horaires atypiques et développement des accueils occasionnels** (places AVIP)

Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG	Références : Coordinateur/trice Petite Enfance, Coordinatrice MFHG	Public cible : Les parents
--	--	----------------------------

<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire est pourvu de nombreux emplois dans le médico-social, le sanitaire et le commerce : secteurs qui pratiquent des horaires atypiques</li> <li><b>L'accueil chez une assistante maternelle semble le plus approprié aux horaires atypiques.</b> Cependant, sollicitées par des demandes classiques, les AM répondent de moins en moins favorablement à ce type de demande</li> <li><b>Un nombre limité de places de garde occasionnelles (77% des contrats d'accueil en crèche sont à temps quasi complet : 4 jours et plus).</b> Une difficulté supplémentaire pour les parents demandeurs <b>d'emploi qui retrouvent une activité professionnelle et qui ont besoin d'une garde d'urgence</b></li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir un accueil pour tous les enfants de moins de 3 ans, adapté à la situation socioprofessionnelle de chaque famille</li> <li>Offrir un accueil aux enfants qui sont scolarisés le mercredi et durant les vacances scolaires dans les EAJE</li> </ul>
--	---

<p>Méthode :</p> <p>Places occasionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire une étude des besoins des demandes et du volume de places qui sont actuellement proposées en accueil occasionnel et en accueil d'urgence.</li> <li><b>Etudier les critères de labélisation d'une crèche AVIP (accueil à vocation d'insertion professionnelle). Ouvrir des places AVIP</b></li> <li><b>Revoir les critères d'attribution des places pour l'accueil occasionnel</b></li> </ul> <p>Horaires atypiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sonder les assistantes maternelles et les directrices de crèches pour évaluer les besoins exprimés en matière de modes de garde atypiques</li> <li>Sonder les employeurs du territoire qui pratiquent des horaires atypiques : les besoins, les solutions trouvées</li> <li><b>Réfléchir aux formes d'accueil hybrides répondant aux besoins d'horaires atypiques. Benchmarking auprès de structures innovantes</b></li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elus</li> <li><b>Gestionnaires de l'accueil périscolaire</b></li> <li>Assistants maternelles</li> <li>CAF – MSA - PMI</li> <li>Pôle emploi, Mission Locale Haute Garonne</li> <li>Entreprises</li> <li>Service Développement Economique CCV</li> </ul>
---	--

<p>Continuité de modes de garde pour les – 3 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Formaliser une procédure EAJE qui permet d'accueillir des enfants scolarisés de moins de 3 ans pendant les vacances scolaires.</b> Travailler en partenariat avec les communes et les centres de loisirs. Benchmarking</li> </ul>	<p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li>Coordinatrice MFHG</li> </ul>
--	--

Participation des familles et des habitants : Sondage auprès des parents pour connaître leurs besoins	Calendrier : 2 <sup>ème</sup> semestre 2025
---	---

<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux des besoins</li> <li>Enquête auprès des parents</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre accueils occasionnels</li> <li><b>Nombre d'accueils lors d'une demande d'urgence</b></li> <li><b>Nombre de places d'accueil AVIP conventionnées</b></li> </ul>
--	--

<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un territoire plus attractif pour les salariés</li> <li>Une insertion professionnelle facilitée pour les jeunes parents</li> </ul>
---



**Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 2.2 - **Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles** (ressources humaines...)

Action : 2.2.1 - Valorisation des métiers en crèche et mutualisation de personnels et/ou de lieux, pour faire face aux pénuries de candidatures professionnelles

Pilotes : Elu et Chargée de coopération CTG	Réfèrent : Coordinatrice MFHG	Public cible : Professionnels, personnes en recherche d'emploi
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>94 professionnelles présentes dans les 6 crèches du Volvestre.</li> <li><b>L'absentéisme pour des arrêts de maladie ordinaire représente plus de 1.6 etp/annuel</b>.</li> <li>Les employeurs peinent à recruter du personnel quel que soit le type de contrat : CDD, CDI . <b>Le taux d'encadrement réglementaire est difficile à maintenir. Les équipes présentes</b> doivent pallier les dysfonctionnements.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La baisse du <b>turn-over</b> et de <b>l'épuisement des professionnels (QVT)</b></li> <li>Le maintien de la qualité de la prise en charge des enfants</li> <li>Des salaires plus attractifs</li> </ul>	
<p>Méthode : Renforcement RH</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Mettre en place une équipe volante</b> comme prévu dans la DSP qui pourra intervenir sur l'ensemble des crèches lors d'absences et de besoins de renfort</li> <li><b>Définir ces modes d'intervention et son organisation</b></li> <li>Etablir un budget : masse salariale</li> </ul> <p>Fidélisation des équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des postes de travail attractifs : volume horaire conséquent, salaire revalorisé</li> <li><b>Former tout le personnel à un tronc commun pour permettre une même approche d'intervention auprès des enfants</b></li> <li>Spécialiser les crèches sur une thématique innovant. Exemple : prise en charge du handicap (langue des signes), égalité filles/garçons, éveil aux sens par une approche spécifique</li> </ul> <p>Augmenter le potentiel de candidatures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réouvrir les crèches aux familles afin de valoriser le métier, susciter des vocations chez les parents</li> <li><b>Participer au forum de l'emploi, faire des liens avec les lycées</b></li> <li><b>Prévoir de bonnes conditions d'accueil des stagiaires. Ces accueils restent une charge de travail supplémentaire pour les équipes. Editer un livret d'accueil qui présente les besoins de la structure en termes</b> de RH et les avantages à intégrer ces équipes.</li> </ul> <p>Participation des familles et des habitants :</p>		<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elus commission PE</li> <li>Organismes de formation</li> <li>Pôle emploi/ Mission Locale</li> <li>La totalité des crèches</li> <li>Les lycées</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Equipe mobile de professionnels</li> <li>Coordinatrice MFHG – Service RH</li> <li>Chargée de coopération CTG</li> </ul>
Indicateurs de réalisation :	Indicateurs de résultats :	Calendrier : 2024
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse financière</li> <li>Création de postes</li> <li>Campagne de communication sur le métier PE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Calcul du turn-over.</li> <li>Temps d'exercice en sous-effectif et volume en ETP <b>d'absentéisme</b></li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité de vie au travail : réduction du stress, dynamique <sup>28</sup></li> <li><b>d'équipe, réduction des conflits</b></li> <li>Bien être des enfants</li> </ul>

## Axe 2 : **Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 2.2 - **Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles** (ressources humaines...)

Action : 2.2.2 - **Programmation de formations / sensibilisation et mise en place d'espaces d'échange entre professionnelles de la Petite Enfance** évènements, rencontres EAJE-AM et soutenir l'ouverture d'un deuxième Groupe Analyse des Pratiques

Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG	Référénts : Responsable RPE, Coordinatrice MFHG	Public cible : Les professionnels de la petite enfance
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La loi Norma pose l'obligation de mise en place de temps d'analyse des pratiques dans les EAJE (a minima 6 heures annuelles par professionnel hors temps d'accueil). Pour les assistantes maternelles, les GAP sont prévus à titre expérimental.</b></li> <li>• <b>Evolution des cadres juridiques, des connaissances dans le domaine du psycho-développement de l'enfant, des modes éducatifs ... La formation est un outil essentiel pour maintenir les compétences professionnelles. Tout mode de mise en commun des pratiques entre professionnels est à favoriser.</b></li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'amélioration des pratiques professionnelles dans la prise en charge de l'enfant</b></li> <li>• <b>Un outillage, des techniques, postures, afin de pouvoir gérer des situations problématiques</b></li> <li>• <b>La capitalisation des expériences vécues : les rendre visibles et communicables</b></li> <li>• <b>Le développement de lien entre les assistantes maternelles et les EAJE</b></li> <li>• <b>L'ouverture d'un second Groupe Analyse des Pratiques pour les assistantes maternelles</b></li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintenir une coordination de projet et la mise en place d'un projet commun annuel en direction des crèches (ateliers/manifestations)</b></li> <li>• <b>Développer des temps d'échanges entre les directrices/adjointes EAJE sur les pratiques professionnelles, l'actualité</b></li> <li>• <b>Lister les besoins en termes de formation des équipes des EAJE, mettre en place des formations ad hoc. Associer également les assistantes maternelles en accueil individuel et en MAM</b></li> <li>• <b>Voir comment les ateliers d'éveil en crèche pourraient être ouverts à des assistantes maternelles et réciproquement</b> comment des enfants de la crèche pourraient être accueillis durant une rencontre RPE.</li> <li>• <b>S'ouvrir au territoire, connaître les ressources associatives activables (association, institutions...) qui détiennent une expertise (handicap, environnement, santé, culture, communication non violente, égalité filles/garçons...).</b> Organiser des temps d'échanges ouverts aux professionnels PE. Etablir un répertoire des ressources, repérer les champs d'intervention, les modes d'intervention possibles</li> <li>• <b>Editer des fiches ateliers // supports de formation</b></li> <li>• <b>Etudier les possibilités d'ouverture d'un GAP pour les AM : motivation, implantation, régularité/horaires...</b></li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assistants maternelles</b></li> <li>• <b>MAM</b></li> <li>• <b>Associations du territoire</b></li> <li>• <b>6 structures EAJE</b></li> <li>• <b>CAF / MSA / PMI</b></li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Coordinatrice EAJE MFHG, Responsable RPE, Chargée de coopération CTG</b></li> <li>• <b>Coût de l'intervenant pour un second GAP</b></li> <li>• <b>Coût des formations</b></li> </ul>	
Participation des familles et des habitants :		Calendrier : 2 <sup>ème</sup> semestre 2024
Indicateurs de réalisation :	Indicateurs de résultats :	<b>Indicateurs d'impacts :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre des réunions des EAJE (3 a minima/an)</b></li> <li>• <b>Nombre d'interactions EAJE/AM sur tous types de format de rencontre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ouverture du GAP</b></li> <li>• <b>Nombre de nouveaux partenariats</b></li> <li>• <b>1 formation commune au territoire</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintien de la qualité d'accueil</b></li> <li>• <b>Réduction des tensions au travail (QVT)</b></li> </ul> <p>29</p>



## Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire



Objectif opérationnel : 2.2 - **Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles** (ressources humaines...)

Action : 2.2.3 - Mise en place de la journée nationale des assistantes maternelles valorisant le métier

Pilotes : Elu référent et Chargée de coopération CTG	Référent : Responsable du RPE	Public cible : Les AM, les personnes en insertion professionnelle, les parents, les élus, tout public
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La journée nationale des assistantes maternelles, créée en 2005, a lieu chaque année le 19 novembre. <b>C'est l'occasion de mettre en valeur et de promouvoir ce métier essentiel au bon</b> fonctionnement de la société.</li> <li>127 assistantes maternelles sont présentes sur le territoire, leur nombre ne cesse de se <b>réduire. S'impliquer dans la réalisation de cette journée est avant tout un temps de</b> valorisation du professionnel et peut également susciter des vocations dans le public.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une valorisation du métier,</li> <li><b>Une augmentation du nombre d'Assistants maternelles et de gardes à domicile</b></li> <li><b>Le développement d'une confiance en soi des AM par l'ouverture à de nouvelles approches d'animation</b></li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Construire chaque année un projet collectif à valoriser durant la Journée des AM</li> <li>Se mettre en scène et valoriser sa profession et ses talents</li> <li>Constituer un groupe projet sur la base du volontariat des AM. Définir la forme que prendra la journée AM (exemples : <b>rencontre ateliers pour les enfants/parents, création d'un spectacle pour les enfants, création d'une exposition, d'une conférence...</b>).</li> <li><b>Définir l'organisation en amont</b> : selon la disponibilité des AM et leurs besoins : nombre/régularité des rencontres du <b>groupe projet, lieu, moyens nécessaires... Recherche d'un intervenant professionnel qui va venir soutenir/former le</b> groupe.</li> <li><b>Communiquer sur l'évènement et le rendre visible auprès de tous les publics</b></li> <li>Faire de cette journée un RDV pérenne avec les familles, le grand public.</li> </ul> <p>2023 : <b>création d'une vidéo où sont interviewées les assistantes maternelles sur l'exercice de leur métier. Diffusion</b> lors de la Journée des AM via les réseaux sociaux de la CCV - recherche d'autres canaux (cinéma, radio...)</p> <p>2024 : <b>Réalisation d'une exposition photos par un professionnel sur le métier d'AM (images prises à leur domicile) avec vernissage au sein de la CCV, invitation des parents ... recherche de lieux d'exposition pour une itinérance de l'exposition...</b></p>		<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assistants maternelles /MAM</li> <li>CCV – Chargée de communication</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordinatrice RPE</li> <li>Prestataire extérieur</li> <li>Chargée de communication CCV</li> </ul>
Participation des familles et des habitants : Participation au projet		Calendrier : 2eme semestre 2024

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de réunions
- Nombre de participantes AM

Indicateurs de résultats :

- Niveau de satisfaction des AM
- Nombre de parents/enfants présents

**Indicateurs d'impacts :**

- Maintien et évolution de la présence des AM
- Image dynamique du territoire en termes de prise en

30

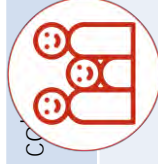


Objectif opérationnel : 2.2 - **Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles** (ressources humaines...)

Action : 2.2.4 - **Poursuite et soutien à l'organisation et l'animation de la Semaine de la Petite Enfance** (EAJE, ASMAT, crèches privées, MAM, etc.).

Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG	Référénts : coordinateur/trice Petite Enfance , Coordinatrice MFHG	Public cible : Les enfants accueillis en crèches et les parents Les familles
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La semaine nationale de la petite enfance aura lieu du 16 au 23 mars 2024. Elle ambitionne les objectifs <b>suivants</b> : <b>favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants à partir de 3 mois</b>, éclairer les parents sur les enjeux fondamentaux liés aux 1 000 premiers jours et les encourager dans leur rôle, valoriser le travail des professionnels de la Petite Enfance.</li> <li>En Volvestre, depuis 9 ans, les crèches donnent rendez-vous aux professionnels de la petite enfance, aux enfants accueillis et à leurs parents.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Valoriser l'action des crèches via l'organisation d'ateliers dans chaque crèche avec</b> rencontre et participation des parents – Une valorisation des équipes professionnelles.</li> <li>Demi-journée clôture avec la présence de toutes les crèches.</li> <li><b>Développer une cohésion d'équipe autour d'un projet porteur et créatif;</b></li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Thème 2024 : « <b>Viens, je t'emmène</b> »</li> <li>Constituer un groupe de travail commun aux 6 EAJE sur les différents ateliers à concrétiser</li> <li>Ouvrir les structures aux familles</li> <li><b>Assurer la communication auprès des parents / utilisation du kit internet...</b></li> <li>Mobiliser les équipes pour une présence le samedi – temps de clôture</li> <li><b>Capitaliser l'organisation des ateliers au travers d'un support diffusable</b></li> <li>Valoriser la semaine dans les médias</li> </ul>		
<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6 crèches du territoire</li> <li>Associations partenaires</li> <li>CAF /MSA/PMI</li> <li>RPE / AM</li> </ul>		
<p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordinateur/trice PE</li> <li>Coordinatrice MFHG</li> <li>Personnels des crèches</li> </ul>		
<p>Participation des familles et des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Présence des parents durant les temps d'animation</b></li> </ul>		
<p>Calendrier : En cours</p>		
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Nombre d'ateliers réalisés</b></li> <li>Une manifestation de clôture</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de satisfaction des parents et des équipes</li> <li>Nombre de parents présents aux ateliers et événement de clôture</li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Un territoire dynamique en termes d'animation dans le</b> cadre de la petite enfance</li> </ul>

## Axe 2 : **Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 2.3 - **Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnement des parents** : information, temps individuel et écoute, entraide

Action : 2.3.1 - **Renforcement du travail de réseau sur la Parentalité pour initier une dynamique à l'échelle du territoire.**  
 Cette piste d'action peut s'articuler avec celle de l'Enfance et de la Jeunesse

Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG  
 Référent : Coordinateur/trice Petite Enfance  
 Public cible : Les familles

Éléments de contexte :

- Le soutien à la parentalité renvoie à une série d'actions visant à aider les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif, de la période prénatale jusqu'à l'adolescence. La parentalité est une réponse aux mutations sociales, et permet de faciliter les échanges d'expériences entre pairs.
- Le nombre de couples avec enfant(s) est supérieur à celui du département de 6 points et ne cesse d'augmenter.
- Quelques services dédiés à l'accompagnement à la parentalité et initiatives associatives sont répertoriés, mais absence de réseau institutionnalisé.
- Les parents enquêtés parlent de « zone blanche », 54% seraient intéressés pour participer à des temps d'échange.

Résultats attendus :

- La création d'un réseau local dévoué à la parentalité
- La mise en place d'actions parentalité concertées sur le territoire
- Une communication spécifique auprès des publics

Méthode :

- Installer un réseau parentalité avec tous les acteurs de la parentalité (ceux qui proposent des actions parentalité)
- Ouvrir aux autres acteurs potentiellement concernés
- Développer un programme de sensibilisation des élus afin de développer un soutien politique
- Construire une culture commune et partager les principes d'une intervention parentalité :**
  - Co-construction des actions. Soutien de la co-parentalité. Posture des professionnels
  - Accompagnement des parents dans leur propre cheminement en tant que parents
  - Une approche de la parentalité pas uniquement centrée sur des problématiques, mais aussi dans une approche positive, apporter un soutien créatif, innovant, culturel
  - Proposition d'un mode de garde ou d'une activité pour les enfants pendant les temps parentalité**
  - Développement d'actions/ateliers parents-enfants** qui intéressent tous les âges : enfance/ ado/ jeunes adultes
  - « Aller vers » les publics les plus vulnérables, réduire les problèmes de mobilité
- Initier des actions communes : partage d'intervenants, déclinaison d'une même thématique, création d'un événement...**
- Soutenir l'élaboration des dossiers de financement dans le cadre du REAAP**
- Formaliser des programmes et une communication commune sur le territoire
- Travailler en lien avec l'action 1.4.2**

Partenariat :

- Les crèches / AM /MAM
- CAF/ MSA/ CMP /PMI/ ASE
- Tissu associatif
- Les MJC
- Ecoles/passarelle/ APE
- Accueils de loisirs

Moyens humains et financiers :

- Coordinatrice Petite Enfance
- Chargée de coopération CTG
- Professionnels de la PE

Participation des familles et des habitants : Implication des parents dans les projets

Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2024

Indicateurs de réalisation :

- A minima 2 rencontres annuelles du réseau parentalité du territoire en Volvestre

Indicateurs de résultats :

- Formalisation d'un programme commun des actions** parentalité

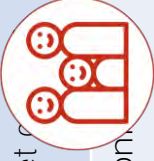
**Indicateurs d'impacts :**

- Une plus grande cohérence territoriale dans les actions parentalité - Un élargissement des publics touchés



## Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

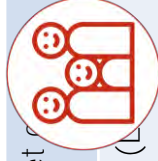
Objectif opérationnel : 2.3 - **Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnement des parents** : information, temps individuel et écoute, entraide



Action : 2.3.2 - **Réflexion sur la mise en place d'espaces différenciés de rencontre** : **Parents/Enfants, Parents/Parents et Parents / Professionnels**, identifier les vecteurs attractifs pour capter les familles « *Être visible pour les familles* »

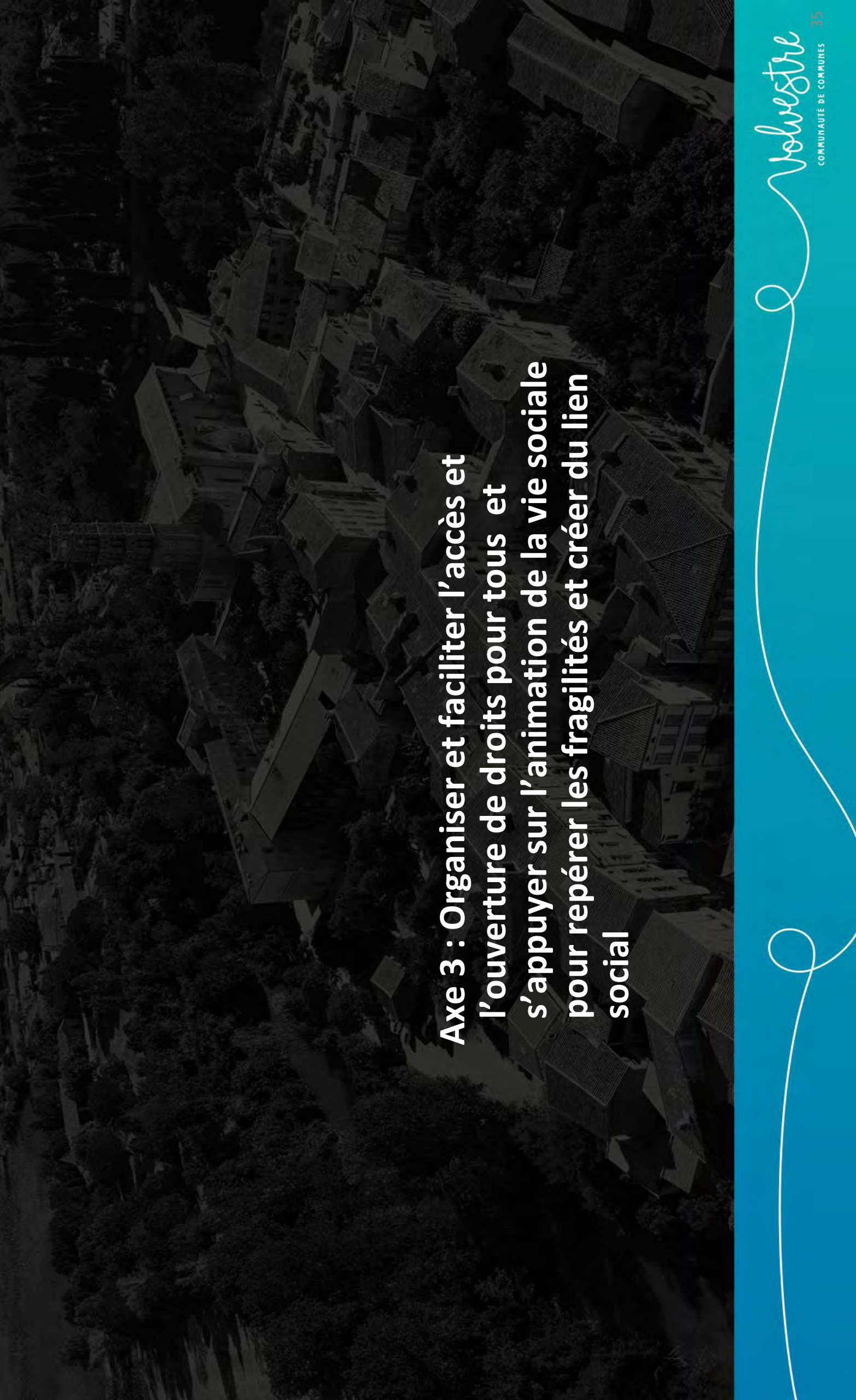
Pilotes : Elu référent et Chargée de coopération CTG	Réfèrent : Coordinateur/trice Petite Enfance	Public cible : Les familles au sens large
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'axe parentalité est à développer et à organiser sur le territoire. Seulement 3 acteurs du territoire</b> sollicitent des subventions REAAP et font partie du Réseau parentalité 31.</li> <li>• <b>Le territoire propose peu d'actions parentalité et les familles présentes lors d'événements</b> sont celles qui sont peu ou pas fragilisées.</li> <li>• <b>Une augmentation du nombre de familles monoparentales, l'augmentation de la fragilité économique (1 425 mineurs vivent dans des foyers à bas revenus), l'isolement peut vite se ressentir en milieu rural</b></li> <li>• <b>Des parents d'enfants en situation de handicap qui sont en recherche de lieux dédiés</b></li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation des parents isolés, fragilisés</li> <li>• <b>Un espace dédié d'écoute, d'échanges, pour les familles d'enfants en situation de handicap</b></li> <li>• Le maillage du territoire en accompagnant et développant des initiatives de parents</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un groupe de travail parentalité</li> <li>• <b>Identifier les différents lieux d'accueil existants et voir leur spécificité (café des parents, ateliers, conférences-débats...)</b></li> <li>• Prendre en compte les différences de territoire (nord/sud)</li> <li>• <b>Penser des modes d'intervention qui permettent de capter les parents les plus isolés</b> – les tester selon le type d'intervention (aller vers, se mettre en lien avec les associations caritatives, les dispositifs d'insertion professionnelle...)</li> <li>• <b>S'assurer de la place des parents dans la définition et concrétisation de l'offre (former les professionnels à accompagner les initiatives, à susciter l'implication des parents – pouvoir d'agir)</b></li> <li>• <b>Diversifier l'offre parentalité et s'assurer de la pérennité de l'offre actuelle</b></li> <li>• <b>Développer les moyens de transport pour que les familles puissent accéder à l'offre, ou aller vers (proposition itinérante en proximité...)</b></li> <li>• Créer des actions en faveur des familles les plus isolées, des ados, des enfants</li> <li>• Créer des actions solidaires et écoresponsables : troc, vide grenier, vide poussette puériculture, friperie enfants...</li> <li>• <b>Mettre en place une communication commune à l'échelle du territoire</b></li> </ul>		<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs de la parentalité</li> <li>• CAF/MSA/PMI</li> <li>• Médiathèques (animations parentalité)</li> <li>• Bar à jeux – Ludothèque</li> <li>• Crèches /RPE/MAM/AM</li> <li>• APE</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargée de coopération CTG</li> <li>• Appels à projets : REAAP/CAF, Grandir en milieu rural/MSA, CD31, 1 000 premiers jours</li> </ul>
<p>Participation des familles et des habitants : Présence dans le groupe de travail de parents volontaires, méthodologie du pouvoir d'agir</p>		Calendrier : 1er semestre 2024
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouvelles actions mises en place</li> <li>• <b>Nombre de projets qui s'appuient sur la participation</b> des parents</li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure prise en compte des problématiques des familles</li> <li>• Adaptation/réactivité du territoire en termes de politique <b>d'accueil et d'accompagnement des familles</b></li> </ul>

**Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



<p>Objectif opérationnel : 2.3 - <b>Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnement des parents</b> : information, temps individuel et écoute, entraide</p>	<p>Action : 2.3.3 - <b>Lancement d'une réflexion (groupe de travail) autour de la mise en place / formalisation d'un Lieu d'Accueil Enfants/Parents</b> (LAEPE) en s'appuyant sur les ressources et les expériences déjà existantes</p>	<p>Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG</p>	<p>Référent : Coordinateur/trice Petite Enfance</p>	<p>Public cible : Parents ayant des enfants de moins de 6 ans, une attention particulière en direction des familles fragilisées</p>
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un <b>lieu d'Accueil Enfant-Parent</b> (LAEP) est un espace spécialement organisé pour que parents, grands-parents et bébés puissent partager un moment convivial <b>autour d'une activité qui renforce le lien d'attachement</b>. Pour l'adulte, c'est un lieu qui permet de partager ses expériences, ses doutes et ses questions. Pour l'enfant, c'est un lieu de socialisation.</li> <li>Pour <b>39% des naissances, il s'agit d'une première expérience parentale qui suscite de nombreux questionnements sur l'éducation et sur le développement du bébé</b>.</li> <li>Des facteurs de fragilité sur le territoire : paupérisation des ménages et augmentation des familles monoparentales (20% des familles nombreuses (3 enfants et plus) sont monoparentales).</li> <li>L'<b>augmentation du nombre d'enfants en situation de handicap (multiplié par 13 en 9 ans)</b>.</li> <li>Le congé parental (70 à taux plein en 2021 sur CCV), un contexte éducatif qui limite les interactions avec les autres.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une réponse aux besoins de toutes les familles du territoire avec des enfants de moins de 6 ans</li> <li><b>La création d'un lieu ouvert à toutes les familles, lieu d'écoute et de socialisation pour renforcer le lien familial et social</b></li> <li><b>Un lieu de prévention, de repérage de l'isolement familial en direction des familles fragilisées</b> (familles monoparentales, familles en précarité)</li> </ul>	<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un groupe de pilotage</li> <li>Identifier quelle structure pourrait porter le projet</li> <li>Préciser un diagnostic sur la PE au travers des différents éléments déjà collectés dans le diagnostic territorial global et avec les données CAF</li> <li><b>Identifier les communes où il y a le plus de besoins en termes d'accompagnement des parents (familles monoparentales, précarité, naissances, absence de relais)</b>,</li> <li>Questionner les communes qui pourraient être accueillantes et mettre à disposition des locaux</li> <li>Etudier la possibilité de mise à disposition de professionnels de structure (crèche / PMI / association parentalité / bénévoles / MAM)</li> <li><b>Formaliser et déposer le dossier d'habilitation auprès de la CAF</b></li> <li>Déposer les demandes de subventions pour les cofinancements : appel à projet Prévention et lutte contre la pauvreté &amp; <b>1000 premiers jours, Fonds d'innovation pour la petite enfance</b></li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CAF/PMI /MSA</li> <li>RPE</li> <li>Associations parentalité</li> <li>Elus des communes</li> <li>MAM, Mutualité Française Haute Garonne</li> </ul>	<p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>A minima deux accueillants formés à l'écoute</b></li> <li>Locaux de type crèche /RPE mis à disposition</li> <li><b>Matériel de motricité, jeux, mobilier d'accueil</b></li> <li>Prestation de la CAF : 30% du prix de revient</li> <li>Appels à projets : <b>1000 jours + Fonds d'innovation PE</b></li> </ul>
<p>Participation des familles et des habitants : Deux parents intégrés au COPIL</p>	<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions</li> <li>Mobilisation des partenaires</li> <li>Dépôt du dossier auprès de la CAF</li> </ul>	<p>Calendrier : 1er semestre 2024</p>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une meilleure qualité de prise en charge des familles</li> </ul>	

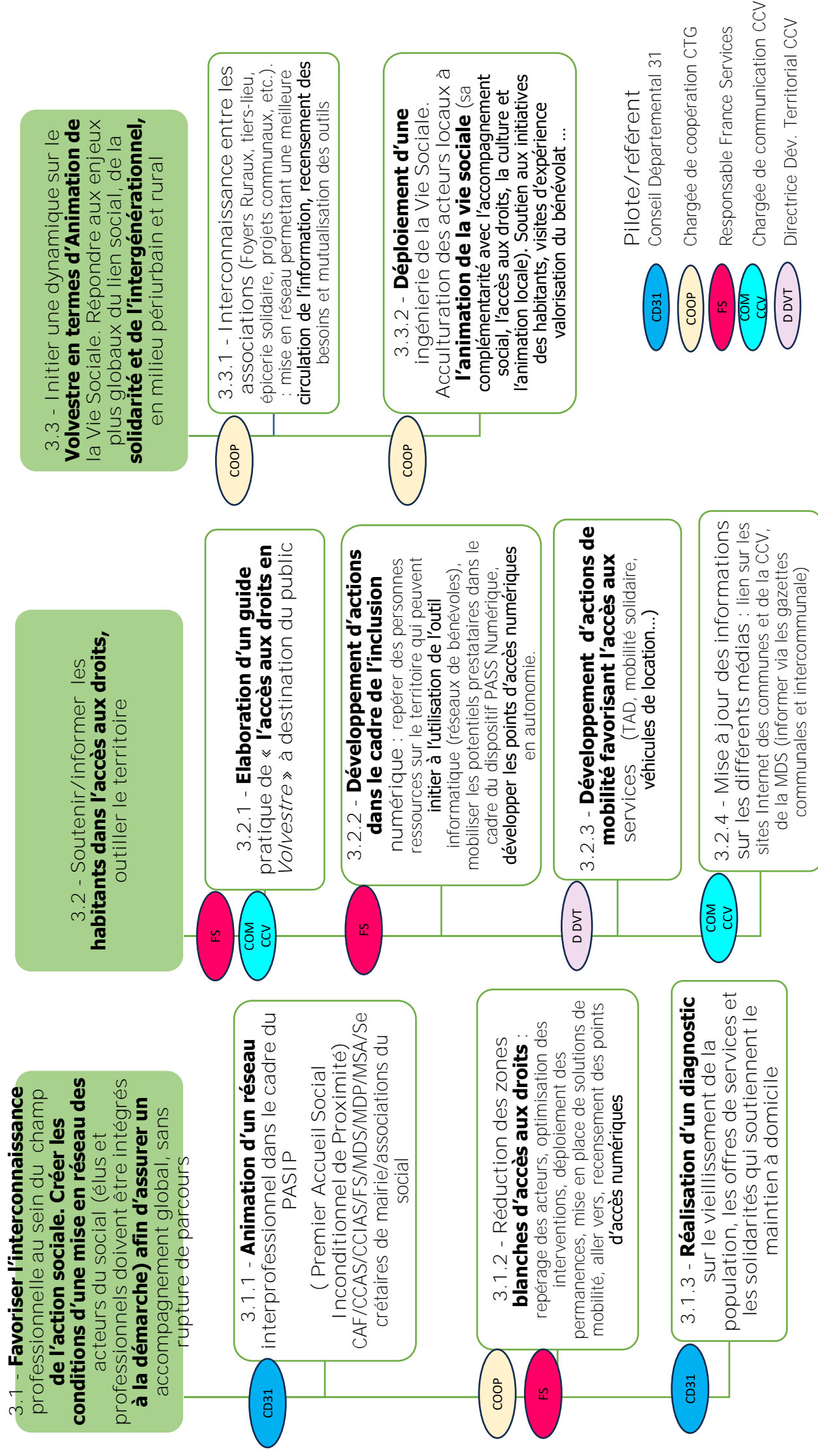


An aerial photograph of a village, likely in the Volvestre region, showing a dense cluster of buildings with dark roofs and a river winding through the center. The image is dark and serves as a background for the text.

**Axe 3 : Organiser et faciliter l'accès et  
l'ouverture de droits pour tous et  
s'appuyer sur l'animation de la vie sociale  
pour repérer les fragilités et créer du lien  
social**



## Axe 3 : Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social





Objectif opérationnel : 3.1 - **Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale. Créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours**

Action : 3.1.1 - **Animation d'un réseau interprofessionnel dans le cadre du PASIP ( Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité)**  
CAF/CCAS/CCIAS/FS /MDS/MDP/MSA/Secrétaires de mairie/associations du social

Pilotes : Conseil Départemental de la Haute Garonne	Référénts : Responsable de la MDS	Public cible : Tout public
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Même si les implantations récentes de France Services en « multirisites », de la MDS ou de la MLHG ont eu des impacts significatifs, le territoire connaît une forme de pauvreté institutionnelle.</li> <li><b>Des besoins de connaissance et d'interconnaissance des dispositifs et des projets, afin de mieux orienter les publics, sont énoncés par les professionnels.</b></li> <li><b>L'augmentation de 160% des demandes d'accompagnement effectuées auprès de France Services entre 2019-2021 : un service saturé.</b></li> <li>Un outil pour faciliter la prise en charge coordonnée des usagers : le PASIP issu du Plan d'action interministériel en faveur du Travail social et du développement social, piloté par le CD31</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les personnes à 360°</li> <li><b>La formalisation d'un réseau existant, avec un cœur de professionnels, les services communaux, les acteurs associatifs. L'interconnaissance des acteurs.</b></li> <li><b>L'amélioration du délai de prise en charge des usagers</b></li> <li><b>L'assurance d'une prise en compte globale des besoins de la personne</b></li> <li><b>L'augmentation du taux d'accès aux droits et faire face à l'augmentation du traitement des situations</b></li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les professions du champ de l'accompagnement des publics</b> : emploi, social, accompagnement, administratif, action caritative</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Moyens alloués pour cette mise en œuvre par le CD 31</b></li> <li>Relais sur les bassins : Chargée de coopération / France Services</li> <li>Prestataire</li> </ul>
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Cartographier les structures remplissant les conditions de mise en œuvre du PASIP –</b> Positionnement dans chacune des institutions d'un interlocuteur ressource</li> <li><b>Créer des outils d'interconnaissance favorisant le partage dans le cadre du travail en réseau</b> : rencontres informelles pour mieux connaître les personnes/institutions et missions : organisation de « Petits déj' partenaires »</li> <li>Etablir une fréquence des rencontres afin de créer une dynamique ( exemple : 1x trimestre)</li> <li>Organiser en relais, des rencontres territoriales par bassin via la CCV</li> <li>Organiser des temps de formation pour les personnes qui ne sont pas issues du travail social, maillon essentiel dans le parcours usager et dans les orientations (exemple : secrétaires de mairie)</li> <li><b>Expérimenter des protocoles ou des parcours en intégrant l'ensemble des parties prenantes : usagers, travailleurs sociaux, France Services, institutions afin de mieux répondre aux besoins et d'améliorer des manières de faire</b></li> <li>Ne pas voir trop large en termes de nombre de participants, sinon on peut perdre en partage et interconnaissance : hiérarchiser le réseau</li> </ul>	<p>Participation des familles et des habitants :</p> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>La constitution d'un groupe de travail</b></li> <li>La cartographie des acteurs</li> <li>Nombre de réunions</li> <li>Enquête de satisfaction auprès des publics</li> </ul>	<p>Calendrier : Au cours du 1er semestre 2024</p> <p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un recul du renoncement aux droits</li> <li>Réduction de la complexité des accompagnements</li> <li><b>La mise en place d'un réseau de proximité pour répondre</b> et/ou orienter les demandes des habitants</li> </ul>



Objectif opérationnel : 3.1 - **Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale. Créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours.**

Action : 3.1.2 - Réduction des zones blanches accès aux droits : repérage des acteurs, optimisation des interventions, déploiement des permanences, mise en place de solutions de mobilité, « aller vers »

Pilotes : Elus référents, Chargée de coopération CTG	Réfèrent : Responsable France Services	Public cible : Tout public en demande de soutien et/ou accompagnement aux démarches administratives
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de non-recours aux droits est supérieur à 30% en France, 37% manquent d'informations, 22% trouvent les démarches trop complexes (Baromètre de la DREES 2022).</li> <li>Le nord du territoire, zone la plus dynamique en termes de croissance démographique (Saint-Sulpice, Longages et Noé), ne dispose pas de structures liées à l'accès aux droits (une sous-représentation des habitants de ces communes dans le bilan annuel de France Services).</li> <li>L'accès aux permanences administratives reste difficile pour des habitants de petites communes au sud de la Garonne ou dans les coteaux, comme l'ont exposé plusieurs élus au cours des entretiens</li> <li>55% des personnes enquêtées du territoire disent rencontrer des difficultés pour effectuer des démarches administratives, du fait d'un manque d'information sur les droits et de l'absence des organismes publics.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement de la méthode du « Aller vers » en s'appuyant sur l'existant</li> <li>Une augmentation de la présence d'acteurs/institutions du domaine de l'accès aux droits dans la zone nord du territoire</li> <li>Le soutien aux démarches numériques, en proposant des points d'accès numériques où sont présents des accompagnateurs "humains"</li> </ul>	
<p>Méthode : France Services</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la possibilité d'élargir la présence de France Services (FS) sur le territoire.</li> <li>Cartographier l'origine géographique des usagers de FS, mettre en lien avec les lieux d'implantation des acteurs et de permanences, en prenant en compte le profil des habitants des communes, la présence des personnes âgées, des personnes en précarité et les besoins repérés par les acteurs du territoire (CCAS, MSD, MSA, CAF, ...), étudier les zones blanches.</li> <li>Poursuivre la mise en place une itinérance de FS sur le territoire.</li> </ul> <p><b>Cohérence d'intervention des acteurs des bassins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser les RDV sociaux dans les locaux de mairies – développer un partenariat entre les mairies et les institutions</li> <li>Harmoniser la présence des acteurs afin de réduire les déplacements des usagers et assurer du lien entre les acteurs</li> <li>Mettre en place des déjeuners partenaires par bassins de vie afin d'échanger sur l'actualité sociale</li> </ul> <p>Participation des familles et des habitants : Relevé des besoins auprès de la population usager</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CAF/MSA/MDS/FS</li> <li>Les partenaires de l'accompagnement emploi/ accès aux droits</li> <li>Mettre l'accent sur les CCAS et les secrétaires de mairie</li> <li>CLS – MLHG</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li>Responsable de France Services</li> <li>Les professionnelles de l'action sociale du territoire</li> </ul> <p>Calendrier : En cours</p>	
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie des permanences – lieu – calendrier</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de permanences supplémentaires sur le</li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du non-recours aux droits sur le territoire</li> </ul> <p>38</p>





Objectif opérationnel : 3.1 - **Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale. Créer les conditions d'une mise en des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours.**

Action : 3.1.3 - **Réalisation d'un diagnostic sur le vieillissement de la population, les offres de services et les solidarités qui soutiennent le maintien à domicile**

Pilotes : Conseil Départemental Haute Garonne

Référent : Chef de service autonomie de la DTS

Public cible : Les séniors

Éléments de contexte :

- La population française âgée de 75 à 84 ans va augmenter de 50 % entre 2020 et 2030, passant de 4,1 à 6,1 millions.
- **L'indice de vieillissement du Volvestre est inférieur de 10 points à celui de la France** (respectivement 72.8 et 82,5 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans), mais le sud du territoire affiche des indices de vieillissement au-delà de 100. Les personnes de plus de 75 ans sont au nombre de 2 643
- **Le territoire est pourvu de dispositifs d'accompagnement et de coordination SAAD, SSIAD, portage de repas à domicile, ateliers de prévention, équipe mobile Alzheimer, CPTS, CLS.**
- **Afin de conserver la qualité des services de maintien à domicile et d'en proposer de nouveaux (TAD, aide aux aidants, prévention du vieillissement...), les élus demandent à mieux connaître les besoins de cette population.**

Résultats attendus :

- Une meilleure connaissance des problématiques liées au vieillissement sur le territoire.
- **Le développement d'actions intergénérationnelles et de solidarité**
- Le développement de projets d'habitat partagé, résidences seniors.

Méthode :

- Prendre appui sur le diagnostic du CLS et du CD31
- **Prendre connaissance des orientations ARS, CD31 en matière d'autonomie des personnes**
- Répertorier les structures et associations proposant des actions intergénérationnelles, celles qui projettent d'en développer. **S'appuyer sur les réseaux existants**
- Dégager des propositions de maintien du lien social, et du « aller vers » les publics à leur domicile (exemple : réseaux de visiteurs à domicile, prêt de livres à domicile, service civique ...)
- **Constituer un groupe d'élus intéressés par le concept de l'habitat partagé/inclusif et structurer une réflexion, une documentation**

Partenariat :

- Les associations des aînés
- CLS – CPTS – Acteurs du Soin et maintien à domicile - EHPAD
- **Les élus en charge de l'action sociale / CCAS**
- **Les associations culturelles, sportives, arts créatifs...les** foyers ruraux, EVS, associations caritatives
- Les médiathèques et bibliothèques
- MSA

Moyens humains et financiers :

- ETP Chargée de coopération CTG
- Relais de la coordinatrice CLS
- Technicien DTS

Participation des familles et des habitants : **Intégration des seniors à la réflexion, d'aidants et de toute personne sensible à cette thématique**

Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2026

Indicateurs de réalisation :

- **La constitution d'un groupe d'élus**
- Une rencontre partenariale

Indicateurs de résultats :

- Diagnostic sur le vieillissement
- **Réalisation d'au moins une action en direction des séniors**

**Indicateurs d'impacts :**

- **Développement d'une solidarité en direction des seniors**
- **Réduction de l'isolement des seniors**



Objectif opérationnel : 3.2- **Soutenir/informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire**

Action : 3.2.1 - **Elaboration d'un guide pratique de « L'accès aux droits en Volvestre »** à destination du public

<p>Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG</p>	<p>Référents : Responsable France Services et chargée de communication CCV</p>	<p>Public cible : Tout public</p>
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de non-recours aux droits est supérieur à 30% en France, 37% manquent <b>d'informations, 22% trouvent les démarches trop complexes (Baromètre de la DREES 2022)</b>. En Volvestre, 38% des répondants au questionnaire habitant indiquaient rencontrer des difficultés administratives (manque d'informations, accessibilité des organismes). Les mesures <b>et dispositifs du champ de l'action sociale et de l'insertion professionnelle sont complexes et</b> évoluent en permanence. Les acteurs du territoire communiquent chacun selon leur mission dans des champs spécifiques, sur des canaux de communication différents.</li> <li><b>Pour le public, il est difficile de connaître ses droits et de savoir à qui s'adresser, sur quel lieu</b> et à quel moment pour obtenir une aide.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une meilleure visibilité et compréhension des dispositifs de soutien et <b>d'accompagnement pour le public (mais également pour les professionnels)</b>. Un <b>soutien qui permet de centraliser l'information, la rendre claire, lisible, actualisée,</b> accessible dans les temps.</li> <li><b>Plus d'autonomie des habitants face à leurs droits</b></li> <li>Une réduction du non-recours et du renoncement aux droits</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Créer des flyers, fascicules ludiques qui présentent des situations concrètes d'accès aux droits et les coordonnées des</b> partenaires référents</li> <li><b>Accompagner l'autonomisation du public dans leurs démarches administratives :</b> proposer des ateliers sur les <b>démarches administratives, le classement de documents... Proposer des méthodes d'animation ludiques et conviviales</b> de type « course aux papiers », <b>jeux de rôles...</b></li> <li>Sous différentes formes médiatiques (numérique, papier), éditer un guide « les démarches en Volvestre » qui puissent donner des informations dans différents domaines (numérique, accompagnement, santé, maintien à <b>domicile, associations)</b>. <b>Collecter les guides/ plaquettes de chaque mairie, organismes... et s'inspirer de ces</b> publications</li> <li>Différencier guide à destination des partenaires et guide à destination du public</li> <li>Soutenir le référencement Soliguide des organismes et promouvoir son utilisation auprès des publics.</li> </ul>		<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>France Services</li> <li>MSA /MDS/CAF</li> <li>MLHG</li> <li>Tous les partenaires de France Services</li> <li>CCAS/SIVOM/ secrétaires de mairies</li> <li>Associations caritatives</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li>Responsable France Services</li> <li><b>Professionnels de l'action sociale du territoire</b></li> <li>Chargée de communication CCV</li> </ul> <p>Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2025</p>
<p>Participation des familles et des habitants : <b>Recueil de leurs besoins en termes d'information, public test pour la</b> réalisation du guide.</p> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Nombre d'ateliers publics menés</b></li> <li>Edition du guide</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de guides diffusés</li> <li>Nombre de participants aux ateliers</li> <li>Nombre de structures référencées sur « Soliguide »</li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Meilleure visibilité des dispositifs d'accompagnement social</b> du territoire</li> <li>Baisse du non-recours aux droits</li> </ul> <p>40</p>



### Objectif opérationnel : 3.2- **Soutenir/informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire**

Action : 3.2.2 - **Développement d'actions dans le cadre de l'inclusion numérique** : repérer des personnes-ressources sur le territoire qui peuvent initier à l'utilisation de l'outil informatique, mobiliser les potentiels prestataires dans le cadre du dispositif PASS Numérique, développer les points d'accès numériques en autonomie

Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG	Référént : Responsable de France Services	Public cible : <b>Toute personne ayant besoin d'un soutien pour l'utilisation du numérique.</b>
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La non-maîtrise du numérique est un des facteurs de vulnérabilité chez tout type de public (<b>jeunes, adultes, séniors</b>). <b>En France, 1 personne sur 2 ayant plus de + 75 ans n'a pas accès à internet depuis son habitat.</b></li> <li><b>Peu d'outils d'inclusion numérique sont présents sur le territoire</b> : un soutien numérique à la Mission locale, le dispositif Pass numérique, <b>mais pas d'acteur de médiation sur le territoire</b> (il faut aller à Cazères ou à Muret), quelques ateliers informatiques via des associations locales...</li> <li><b>Un repérage des lieux ressources et une stratégie d'intervention globale sont à réaliser pour</b> assurer une couverture équitable et efficiente sur le territoire.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Une couverture territoriale équitable sur le territoire (point d'accès numérique et internet)</b></li> <li><b>Un soutien humain pour l'utilisation du matériel informatique</b></li> <li><b>Le développement de l'autonomie des habitants dans l'utilisation du numérique</b></li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elu-e-s, les secrétaires de mairies, CCAS,</li> <li>MDS, MSA, MLHG, FS, CAF</li> <li>Les médiathèques</li> <li>Les associations et clubs des aînés</li> <li>Les organismes de formation et autoentrepreneurs</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li>Responsable France Services</li> </ul>
<p>Méthode :</p> <p>En lien avec la fiche 3.1.2 - <b>Réduction des zones blanches d'accès aux droits</b></p> <p>Numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les points numériques du territoire : France Services + maisons de proximité, la MDS, mairies, <b>médiathèques, tiers lieux. Etablir une cartographie, relever les conditions d'accès, horaires, connexion internet...</b></li> <li>Voir comment appliquer un accès libre et une gratuité.</li> <li>Voir comment équiper les zones blanches : matériel, itinérance des services</li> <li>Communiquer ces éléments aux publics : <b>édition d'une plaquette...</b></li> </ul> <p><b>Autonomie à l'utilisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Proposer un soutien à l'utilisation du matériel, via les secrétaires de mairies, des habitants, des clubs informatiques,</b> des jeunes en service civique</li> <li><b>Etudier la mutualisation d'un conseiller numérique</b></li> <li>Recenser sur le territoire, les structures (par exemple : auto-entrepreneurs, tiers lieux, magasins de vente de matériel informatique, France Services, MJC...), <b>pouvant s'inscrire dans le dispositif "PASS numérique" (dispositifs Etat / Conseil Départemental), qui permet de former des publics cibles (Demandeurs d'emploi / personnes âgées). Faire la promotion du dispositif et accompagner la demande d'agrément.</b></li> </ul>	<p>Participation des familles et des habitants : Faire un appel auprès des habitants, pour une participation technique bénévole</p>	<p>Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2025</p>
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie des lieux</li> <li><b>Edition d'un fascicule</b></li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes accompagnées</li> <li>Nombre de mairies participantes</li> <li>1 opérateur "PASS numérique" sur le territoire</li> </ul>		<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure prise en compte de la couverture numérique sur le territoire</li> <li>Désengorgement de France Services en termes de</li> </ul>





Objectif opérationnel : 3.2- **Soutenir / informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire**

Action : **3.2.3 Développement d'actions de mobilité favorisant l'accès aux services** (TAD, mobilité solidaire, véhicule de location...)

<p>Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG</p>	<p>Référent : Directrice Développement Territorial CCV</p>	<p>Public cible : Personnes isolées et/ou fragilisées sans moyens de déplacement</p>
<p>• Eléments de contexte :</p> <p>• Des moyens de transport en commun : Ligne TER de Pau à Toulouse qui dessert les gares de <b>Carbonne, Noé et Cazères (hors CC du Volvestre) : une dizaine d'aller-retour par jour</b>, un réseau LIO : 4 lignes interurbaine, vers Toulouse, une vers St Gaudens, 2 lignes vers la gare, mais peu de fréquences dans la journée. Peu de liaisons entre les polarités du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un Transport à la Demande à Montesquieu V. (arrêt du dispositif déc-2023)</li> <li>- Des mesures et des campagnes nationales qui incitent au covoiturage. La mise en place récente de Rézo Pouce. 8 aires de covoiturage.</li> <li>- Toutefois, ces services et engagements citoyens ne facilitent pas les déplacements des personnes éloignées des bourgs centres, des personnes âgées et des jeunes. Il y a <b>peu d'alternatives à la voiture en milieu rural et le contexte actuel se durcit du fait de l'augmentation du coût du carburant, de l'entretien du véhicule...</b></li> <li>- Des CCAS proposent des transports pour les personnes âgées, selon certains critères.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un meilleur repérage des besoins et problématiques de mobilités des habitants fragilisés et des dispositifs mis en place</li> <li>• Des solutions de déplacement pour les personnes isolées, celles qui ne peuvent plus <b>conduire, les jeunes, pour les personnes qui n'ont pas de véhicule ...</b></li> <li>• Des solutions pour réduire les coûts liés au déplacement (entretien du véhicule...)</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'associer aux travaux du pôle Développement Territorial de la CCV</b></li> <li>• <b>Faire un état des lieux des difficultés : répertorier les problèmes de mobilité des publics par le biais d'un questionnaire ou autres supports, faire un focus sur les publics fragiles, s'appuyer sur les travaux du PETR</b></li> <li>• <b>Faire des visites d'expériences positives sur le thème de la mobilité</b></li> <li>• <b>À l'issue du travail, mettre en place une expérimentation locale issue de cette réflexion collective (exemple taxi solidaire, prêt/location de véhicules avec et sans permis, garage solidaire et aller rencontrer les porteurs de projets, vélos électriques).</b></li> </ul> <p>Valoriser les dispositifs existants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la communication : comment mieux faire connaître « Rézo Pouce », auprès des secrétaires de mairie, CCAS, associations caritatives</li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs sociaux du territoire, CCAS, FS, MDS, EVS, MLHG, AFIDEL</li> <li>• Les associations caritatives</li> <li>• PETR</li> <li>• Les élus</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargée de coopération CTG</li> <li>• Service Développement Territorial de la CCV</li> </ul>	<p>Calendrier : 1<sup>er</sup> semestre 2024</p>
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réalisation d'un support pour faire connaître les</b> dispositifs existants</li> <li>• <b>Réalisation d'une visite d'expérience de mobilité</b> solidaire</li> <li>• <b>Constitution d'un groupe de travail avec des habitants</b></li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux des difficultés rencontrées par les habitants du territoire</li> <li>• 1 expérimentation mise en place</li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la solidarité entre les habitants dans le cadre de la mobilité</li> <li>• Une diminution du renoncement aux droits <b>42</b></li> <li>• <b>Territoire impliqué dans une démarche d'innovation</b></li> </ul>



Objectif opérationnel : 3.2- **Soutenir/informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire**

Action : 3.2.4 - Mise à jour des informations sur les différents médias : lien sur les sites Internet des communes et de la CCV, de la MDS (informer via les gazettes communales et intercommunale)

Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG	Référent : Chargée de communication CCV	Public cible : Le large public
Eléments de contexte : <ul style="list-style-type: none"> <li>Des services publics, associatifs, viennent soutenir la population. De nombreux flyers/plaquettes sont diffusés sur différents points. Les sites internet des mairies sont consultés par les habitants et ne sont pas toujours actualisés (absence d'informations ou informations erronées).</li> <li>Il est difficile pour la population d'obtenir l'information qui lui sera utile.</li> </ul>		Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès à une information actualisée au plus près des territoires</li> <li>Le maintien d'une communication multi-supports accessible à toutes les populations conserver le non numérique</li> </ul>

Méthode : <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des temps avec les secrétaires de mairies, gestionnaires (élus) des sites internet, chargés de communication pour échanger sur :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>Leurs organisations, leurs vecteurs de communication et besoins,</li> <li>La gestion de la communication externe (flyer, affiches...)</li> <li>Les supports de communication complémentaires nécessaires</li> <li>Comment les associations peuvent être vecteurs d'information ?</li> <li>Comment soutenir la mise à jour des sites des mairies ?</li> <li>Définir des modalités de transfert de l'information</li> </ul> </li> <li>Optimiser l'utilisation des supports d'information existant et développer d'autres médias en direction des publics                         <ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser les gazettes communales, pour diffuser de l'information régulièrement</li> <li>Ne pas viser que le numérique, penser supports matérialisés, préserver l'information tout public en version papier et numérique : deux supports différents et complémentaires</li> <li>Faire des interventions sur Radio Galaxie</li> <li>Développer l'implantation de supports visuels innovants</li> </ul> </li> </ul>	Partenariat : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les élus, les secrétaires de mairie, CCAS</li> <li>La MDS, CAF, MSA,</li> <li>France services</li> <li>Les canaux d'information (média...)</li> </ul> Moyens humains et financiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable de communication CCV</li> <li>Chargée de coopération CTG</li> </ul>
Participation des familles et des habitants : Faire une enquête flash pour savoir où le public recherche et trouve l'information	Calendrier : En cours

Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Procédure de transmission de l'information</li> </ul>	Indicateurs de résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'outils mis en place pour assurer une meilleure communication</li> </ul>
<b>Indicateurs d'impacts :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une adaptation des réponses par une meilleure repérage des besoins</li> <li>L'augmentation de la satisfaction des habitants</li> <li>Un maillage du territoire en termes de relais d'information</li> </ul>	



Objectif opérationnel : 3.3 - **Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural**

Action : 3.3.1 - Interconnaissance entre les associations (Foyers Ruraux, tiers-lieux, épicerie solidaire, projets communaux, etc.) : **mise en réseau permettant une meilleure circulation de l'information, recensement des besoins et mutualisation des outils**

Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG	Référénts : élus des communes	Public cible : Les associations. Porter une attention particulière aux associations du domaine caritatif, animation de la vie sociale
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un ancrage et un fort dynamisme associatif sur le territoire : 3.2 associations pour 100 habitants (2.6 en France), un peu plus de 40% des associations ont été créées après 2010. On compte 53 associations caritatives sur le territoire et 231 associations sportives et de loisirs.</li> <li>Des problématiques identiques : bénévolat vieillissant, renouvellement difficile des instances de gouvernance, gestion administrative de plus en plus complexe, responsabilités pénales de plus en plus lourdes.</li> <li>Une gestion associative qui nécessite des compétences de plus en plus pointues, des dirigeants qui se sentent souvent isolés et démunis face à la charge de travail.</li> <li>Les communes apportent déjà un soutien aux associations, prêt de salles et de matériel, accompagnement aux démarches (communication, reprographie, demande de subvention...).</li> <li><b>Un soutien qui peut s'amplifier par le biais d'une mise en réseau.</b></li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un meilleur repérage des associations et des lieux ressources de la vie associative</li> <li><b>Des outils pour aider à l'accueil des bénévoles : charte du bénévolat, livret d'accueil</b></li> <li>Des formations mutualisées en direction des bénévoles gestionnaires</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Porter une réflexion sur les besoins des associations et les capacités de mutualisation : besoins de matériel, de formation, d'outils de communication, de soutien à la connaissance et réponse aux appels d'offres... <b>Organiser une rencontre, interconnaissance associative, s'appuyer sur les forums associatifs</b></li> <li><b>Repérer les dispositifs et les lieux ressources pour les associations (CRESS, France Bénévolat, SDJES...), et travailler sur la faisabilité d'un lieu ressources PAVA (point d'appui à la vie associative)</b></li> <li><b>Accompagner la mobilisation, l'accueil des bénévoles : coconstruire avec les associations des supports type charte du bénévolat, livret d'accueil... Imaginer des outils type : banque du bénévolat, rédaction d'annonces de bénévolat, page Facebook du bénévolat. Sensibiliser à l'accueil et à l'intégration des bénévoles au sein des associations. Réfléchir aux motivations des jeunes à intégrer le bénévolat</b></li> <li><b>Réduire les facteurs d'essoufflement du bénévolat : promouvoir les gouvernances partagées, préparation à la passation de fonction, formations mutualisées...Imaginer un dispositif de type « pépinière d'activité des associations »</b></li> </ul> <p>Participation des familles et des habitants : Intégration des bénévoles et des usagers dans la réflexion</p>		<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les élu-e-s en charge de la vie associative</li> <li>Le secteur associatif, les fédérations</li> <li>SDJES, EVS</li> <li>Espace associatif de Carbonne, maisons des associations</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chargée de coopération CTG</li> <li>Appel à projet FDVA (Fonds Développement de la Vie Associative)</li> </ul>
Indicateurs de réalisation : • A minima une rencontre avec les associations	Indicateurs de résultats : • <b>Nombre d'actions mutualisées</b>	Calendrier : 1 <sup>er</sup> semestre 2026  <b>Indicateurs d'impacts :</b> • Maintien du tissu associatif et le renouvellement du





Objectif opérationnel : 3.3 - **Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural**

Action : 3.3.2 - **Déploiement d'une ingénierie de la Vie Sociale. Acculturation des acteurs locaux à l'animation de la vie sociale** (sa complémentarité avec l'accompagnement social, l'accès aux droits, la culture et l'animation locale). Soutien aux initiatives des habitants, visites d'expérience, valorisation du bénévolat ...

Pilotes : Elu référent, Chargée de coopération CTG

Référents : élus des communes

Public cible : Elu-e-s, les associations, les habitants

Eléments de contexte :

- **L'animation de la vie sociale telle que définie par la CAF s'appuie sur des équipements de proximité, centres sociaux et Espace de Vie Sociale (EVS).** Ces lieux-ressources proposent des services et des activités à finalité sociale et éducative. Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour **répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire. Ces dispositifs sont de précieuses passerelles entre l'animation et l'accompagnement social. Ils captent des publics fragilisés et accompagnent l'orientation vers les acteurs du social.**
- Un seul EVS est présent sur le territoire.
- **De nombreux projets à venir qui pourraient prétendre à l'agrément EVS qui offre les conditions pour un semi-professionnalisme.**

Résultats attendus :

- Le déploiement d'Espaces de Vie Sociale en Volvestre ou autres formes de dispositifs **permettant le développement de lien social (tiers lieu...), dans une cohérence territoriale**
- **La mise en place d'initiatives citoyennes**

Méthode :

- **Promouvoir l'AVS, faire connaître aux élus et aux partenaires la démarche et philosophie de l'AVS**
- **Constituer un groupe d'élus intéressés par AVS** – repérage des communes qui portent une réflexion sur les lieux hybrides
- **Mettre en place une journée d'étude : découverte AVS, présentation par la CAF31, visites d'expérience**
- Accompagner la construction de projet – en interne, via les DLA, Plateforme d'accompagnement territoriale du Département 31, "Mille et un café", Fédération des Foyers Ruraux...
- Mailler le territoire en accompagnant les projets émergents et en consolidant les projets existants vers de possibles agréments
- **S'assurer d'une cohérence de développement sur le territoire**
- **Soutenir les porteurs de projet via une ingénierie administrative de diffusion et d'accompagnement aux réponses aux appels à projets.**

Partenariat :

- CAF (soutien financier)
- MSA
- Foyers Ruraux 31-65 (mandat CAF pour le soutien à la mise en place d'EVS)
- Les associations

Moyens humains et financiers :

- Chargée de coopération CTG
- Co-financement de la CAF pour le fonctionnement des EVS / centres sociaux

Participation des familles et des habitants : Association des habitants à la réflexion sur la construction des projets

Calendrier : 2eme semestre 2024

Indicateurs de réalisation :

- **Organisation d'une rencontre avec les élus et les associations**

Indicateurs de résultats :

- **La création d'un lieu AVS**
- **L'accompagnement d'un porteur de projet**

**Indicateurs d'impacts :**

- **Une animation de la vie sociale renforcée, l'accueil des populations**

Partie 2

# Le calendrier



## Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

	2023	2024	2025	2026	2027
<b>1.1 - Favoriser la mise en place d'une dynamique commune</b> entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire					
	→ Mise en œuvre de l'action				
<b>1.1.1 - Mise en place d'un réseau de coopération professionnelle</b> « enfance et jeunesse », avec des référents par commune ou bassin		→			
<b>1.1.2 - Réflexion sur l'harmonisation des tarifs des accueils de loisirs et la mise en place d'une tarification sociale</b> des repas		→			
<b>1.2 - Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation</b>	2023	2024	2025	2026	2027
	→ Mise en œuvre de l'action				
<b>1.2.1 - Mutualisation des formations professionnelles : mise en place de Groupements d'Appuis à Pratiques, formations thématiques</b>			→		
<b>1.2.2 - Réflexion sur la gestion des ressources humaines dans le secteur de l'animation</b>			→		
<b>1.2.3 - Constitution d'un groupe de travail dans le cadre de la</b> démarche « Territoire 100% inclusif ». Développer des stratégies <b>d'inclusion à l'appui de l'existant, proposer de nouveaux outils</b>		→			

Action nouvelle

Action de coordination

Action de consolidation



## Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

	2023	2024	2025	2026	2027
<b>1.3 - Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes</b>					
	→ Mise en œuvre de l'action				
1.3.1 - <b>Elaboration avec les jeunes d'une enquête</b> « être jeunes en Volvestre »		→			
1.3.2 - <b>Développement d'une offre jeunesse, déclinable en plusieurs axes</b> : prévention et santé, accès à l'autonomie, actions d'implication citoyenne			→		
<b>1.4 - Soutenir les parents dans leurs fonctions parentales</b>	2023	2024	2025	2026	2027
	→ Mise en œuvre de l'action				
1.4.1 - Identification des actions existantes en matière de soutien scolaire / aide aux devoirs / accompagnement à la scolarité		→			
1.4.2 - Renforcement du travail de réseau sur la Parentalité pour initier <b>une dynamique à l'échelle du territoire</b>		→			
1.4.3 - <b>Mise en place d'un Observatoire des familles</b> (enfance/jeunesse)			→		

Nouvelle action

Action de coordination

Action de consolidation

## Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

	2023	2024	2025	2026	2027
<b>2.1 - Adapter le taux de couverture de l'accueil Petite Enfance en Volvestre</b>					
	→ Mise en œuvre de l'action				
<b>2.1.1 - Mise en place du guichet unique de la Petite Enfance et développement de la fonction d'observatoire</b>			→		
<b>2.1.2 - Soutien à l'ouverture de nouvelles places d'accueil</b> en soutenant la création de MIAM		→			
<b>2.1.3 - Réflexion sur la mise en place offres d'accueil en horaires</b> atypiques et développement des accueils occasionnels				→	
<b>2.2 - Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles</b> (ressources humaines...)	2023	2024	2025	2026	2027
	→ Mise en œuvre de l'action				
<b>2.2.1 - Valorisation des métiers en crèche et mutualisation de personnels et/ou de lieux</b> pour faire face aux pénuries de candidatures professionnelles		→			
<b>2.2.2 - Programmation de formations / sensibilisation et mise en place d'espaces d'échanges entre professionnelles de la Petite Enfance</b>			→		
<b>2.2.3 - Mise en place de la journée nationale des assistantes maternelles valorisant le métier</b> (prévue en 2024)		→	→	→	→
<b>2.2.4 - Poursuite et soutien à l'organisation et l'animation de la</b> « Semaine de la Petite Enfance » (EAJE, ASMAT, crèches privées, MAM, etc.).		→	→	→	→
	Action nouvelle		Action de coordination		Action de consolidation
					50

## Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

	2023	2024	2025	2026	2027
2.3 - Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnement des parents : information, temps individuel et collectif, écoute, entraide					
	→ Mise en œuvre de l'action				
2.3.1 - Renforcement du travail de réseau sur la Parentalité pour initier <b>une dynamique à l'échelle du territoire</b> . Cette piste d'action peut s'articuler avec celles de l'Enfance et de la Jeunesse		→			
2.3.2 - Réflexion sur des espaces différenciés de rencontre : Parents/Enfants, Parents/Parents et Parents / Professionnels : identifier les vecteurs attractifs pour capter les familles « <i>Être visible pour les familles</i> »		→			
2.3.3 - <b>Lancement d'une réflexion (groupe de travail) autour de la mise en place / formalisation d'un Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)</b> , en s'appuyant sur les ressources et les expériences déjà existantes		→			

Action nouvelle

Action de coordination

Action de consolidation

### Axe 3 : Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

	2023	2024	2025	2026	2027
<b>3.1 - Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale. Créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours</b>					
	→ Mise en œuvre de l'action				
3.1.1 - Animation d'un réseau interprofessionnel dans le cadre du PASIP		→			
3.1.2 - Réduction des zones blanches d'accès aux droits	→				
3.1.3 - Réalisation d'un diagnostic sur le vieillissement de la population, les offres de services et les solidarités qui soutiennent le maintien à domicile				→	
<b>3.2 - Soutenir/informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire</b>	2023	2024	2025	2026	2027
	→ Mise en œuvre de l'action				
3.2.1 - Elaboration d'un guide pratique « de l'accès aux droits en Volvestre » à destination du public			→		
3.2.2 - Développement d'actions dans le cadre de l'inclusion numérique			→		
3.2.3 - Développement d'actions de mobilité favorisant l'accès aux services			→		
3.2.4 - Mise à jour des informations sur les différents médias	→				

## Axe 3 : Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

	2023	2024	2025	2026	2027
<b>3.3 - Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural</b>					
	→ Mise en œuvre de l'action				
3.3.1 - Interconnaissance entre les associations (Foyers Ruraux, tiers-lieu, épicerie solidaire, projets communaux, etc.)				↑	
<b>3.3.2 Déploiement d'une ingénierie de la Vie Sociale. Acculturation des acteurs locaux à l'animation de la vie sociale</b>			↑		

Action nouvelle

Action de coordination

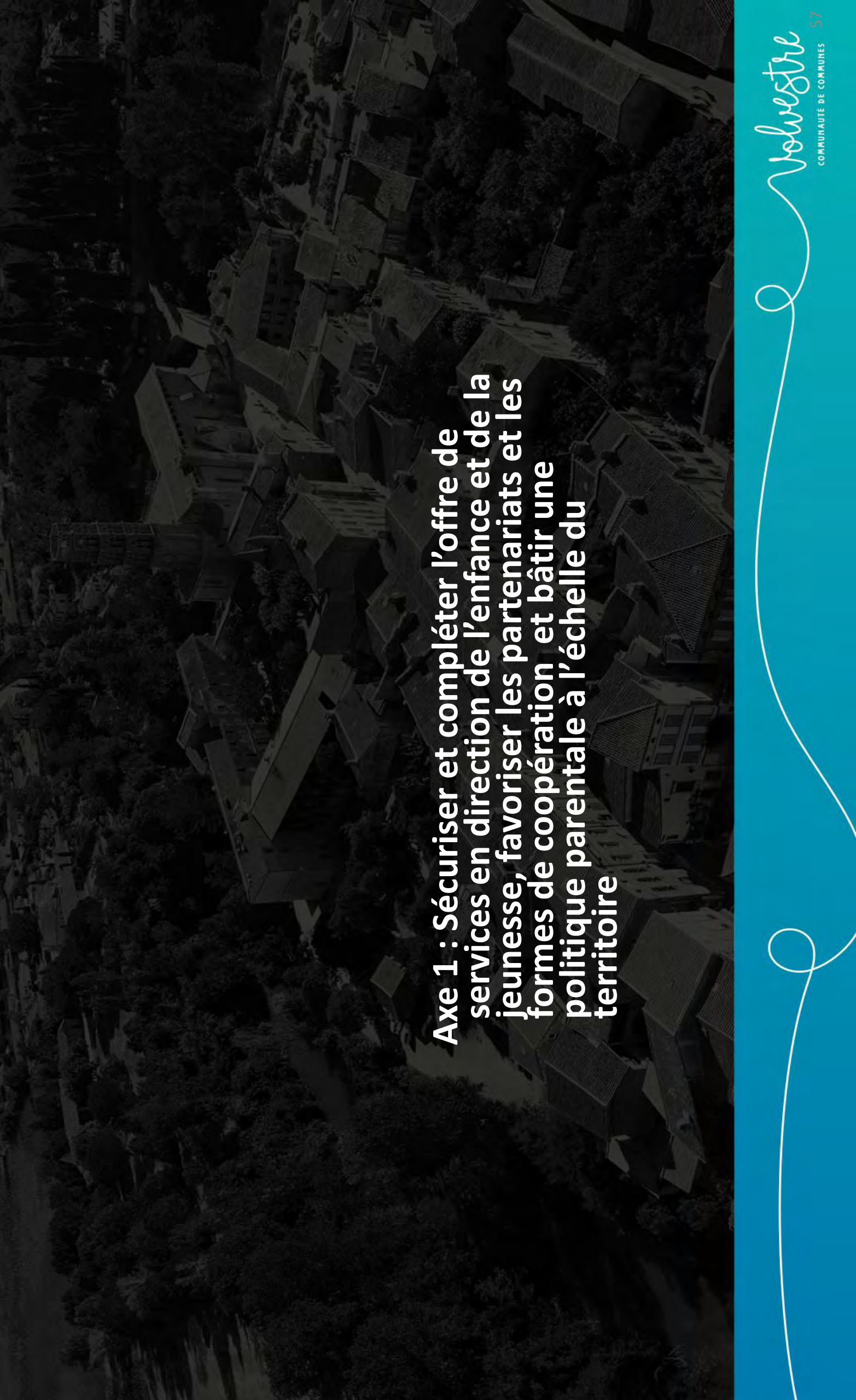
Action de consolidation



Partie 3

# Les Fiches actions Par bassins de vie

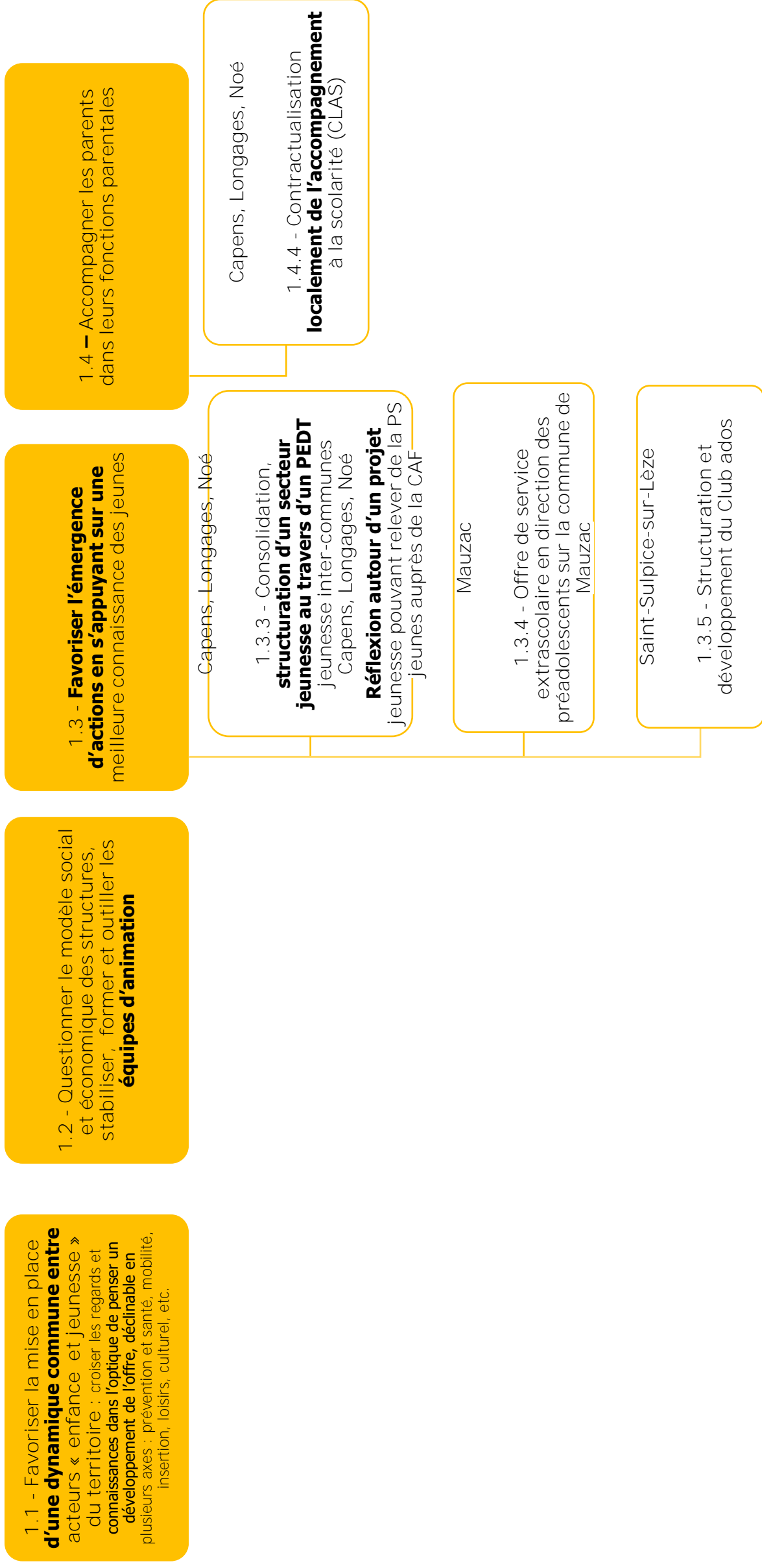


An aerial photograph of a village, likely in the Vosges region, showing a dense cluster of buildings with dark roofs and a river winding through the center. The image is dark and serves as a background for the text.

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

# AXE 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

## Bassin Garonne NORD – Lèze





**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâter une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.3 - **Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes**

Capens  
Longages  
Noé

Action 1.3.3 - **Consolidation, structuration d'un secteur jeunesse au travers d'un PEDT jeunesse inter-commune. Capens, Longages, Noé. Réflexion autour d'un projet jeunesse pouvant relever de la PS jeunes auprès de la CAF**

Pilotes : Elus Capens, Longages, Noé, Chargée de coopération CTG

Référent : Animateur jeunesse

Public cible : Les jeunes de Noé, Longages, Capens

Éléments de contexte :

- **Un PEDT qui prend en compte l'enfance, mais qui ne définit pas la politique jeunesse du bassin**
- Une mutualisation du PEDT sur les 3 communes, Noé, Longages, Capens
- Une animation «Hors les murs » **auprès de l'ensemble des jeunes des villages, 200 jeunes fréquentent les animations et sont en interaction avec l'animateur.**
- Un secteur à structurer, à développer et à consolider

Résultats attendus :

- Un travail de proximité auprès des jeunes de tous les villages
- Des animations gratuites et innovantes pour les jeunes et qui développent leur **autonomie, leur pouvoir d'agir, leur créativité, une ouverture culturelle**
- Une écoute et un accompagnement des jeunes selon leurs besoins et leur situation

Méthode :

- PEDT
- **Faire vivre le COPIL existant, l'élargir aux enseignants, aux parents, aux associations, aux représentants de l'académie, à la principale du collège...**
  - **S'appuyer sur le PEDT actuel et travailler le lien entre l'enfance et l'adolescence, les passerelles éducatives à mettre en place**
  - **Repérer les besoins des jeunes, des parents, s'appuyer sur l'enquête à réaliser dans le cadre de la CTG**
  - Repérer les ressources existantes sur le territoire et hors territoire pouvant soutenir les jeunes dans leurs projets : service civique, SNU, Remojeunes, Mission Locale, mesures du Conseil Départemental 31
  - **Définir d'une politique jeunesse, rédiger un PEDT PS Jeunes**
  - **Poursuivre le type d'animations proposé actuellement aux jeunes – hors les murs, en lien avec les envies des jeunes**
  - Prendre connaissance du dispositif PS jeunes de la CAF
  - **Evaluer l'adéquation du projet actuel avec les critères d'attribution de la PS jeunes. Etudier le développement de l'action : moyens humains nécessaires, salles d'animation, bureau..**
  - **Budgéter le coût, les ressources financières et repérer les appels à projets venant soutenir l'action**
- Le public des jeunes adultes
- **Porter une réflexion sur la question du logement et de l'emploi pour des jeunes salariés-es**

Partenariat :

- CAF, MSA, SDJES, EN, CD31
- Associations, intervenants prestataires, les habitants
- Mission Locale, MJC du Rabé, Formalude

Moyens humains et financiers :

- Animateur
- Locaux
- **Budget d'intervention**

Participation des familles et des habitants : Participation des jeunes à l'écriture du projet. Consentement des familles pour la participation des jeunes

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de réunions du COPIL
  - Dépôt du projet PS jeunes
- Indicateurs de résultats :
- Une augmentation du nombre de jeunes présents
  - Nombre de jeunes accompagnés dans leur projet de vie
  - Satisfaction des jeunes et des parents
  - Nombre de jeunes impliqués dans les communes

Calendrier : Action en cours, à finaliser avant fin 2025

**Indicateurs d'impacts :**

- Un territoire impliqué et une participation citoyenne
- Une dynamique de lien social qui permet de **gérer** des situations complexes chez les jeunes

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.3 - **Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes**

Mauzac

Action 1.3.4 - Offre de service extrascolaire en direction des préadolescents sur la commune de Mauzac (1/2)

Pilotes : Elus attachés aux affaires scolaires

Référents : Directeur ALSH, DGS

Public cible : Prioritairement les préadolescents 11/13 ans

Éléments de contexte :

- Pré-crise sanitaire du COVID la commune de Mauzac avait initié une réflexion sur la mise en place d'un espace jeunes en direction des adolescents de la commune. Consciente du manque d'offres de services en direction de cette population, la municipalité a investi dans la création d'un espace sportif constitué d'un city stade et d'un skate park. La fréquentation de cet espace est continue et les retours très positifs.
- Partant de ce constat, et avec l'intuition qu'un espace jeunes pourrait être un service utile à la population, les élus de Mauzac ont souhaité qu'une étude préalable soit menée afin d'avoir tous les éléments nécessaires à la prise de décision. Cette étude a été réalisée en 2018 avec deux axes de travail, une perspective de création d'accueil préadolescent (11/13 ans) de type ALSH et une perspective d'accueil jeunesse 14/17 ans.
- Bien qu'il y ait une carence d'offres de service en direction de la jeunesse dans sa globalité sur la commune de Mauzac, le manque se fait particulièrement sentir dans le cadre de la rupture franche entre l'école et le collège. On peut comprendre le souci des familles qui n'ont plus de moyen de garde adapté dès lors que leurs enfants, qui utilisaient habituellement le service extrascolaire, passent au collège.

Résultats attendus :

- **Dans le cadre de notre territoire communal, étendre l'offre de service extrascolaire en direction de l'enfance existante au public préadolescent (11/13 ans)**
- **Création d'un espace préadolescent répondant aux besoins du public concerné et des familles**

Méthode :

- **Phase 1, Etude de l'action**
- Réactualiser l'étude réalisée en 2018 notamment les données sociodémographiques et financières
- Réaliser une enquête auprès des familles concernées afin de préciser le besoin
- Réévaluer les besoins matériels et humains (local, mobilité, recrutement)
- Réactualiser le budget prévisionnel
- Phase 2, **Mise en œuvre de l'action**
- Rechercher des financements
- **Aménager l'espace**
- **Effectuer l'ouverture administrative du service auprès des institutions.**
- Recruter un technicien
- Elaborer le projet de fonctionnement et pédagogique
- Communiquer auprès des familles et inscriptions

Partenariat :

- CAF (appui financier PS)
- Les familles (consultatif et appui financier)
- **Service d'accueil extrascolaire communal actuel**
- Associations locales

Moyens humains et financiers :  
A réévaluer

Participation des familles et des habitants :

- **Etude sociodémographique à l'échelle du territoire communal.**
- Enquête en direction des familles cibles.

Calendrier :

- 2024 initier une nouvelle étude (Phase 1)
- Septembre 2025, ouverture du service (Phase 2)

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.3 - **Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes**

Mauzac

Action 1.3.4 - Offre de service extrascolaire en direction des préadolescents sur la commune de Mauzac (2/2)

Pilotes : Elus attachés aux affaires scolaires

Référents : Directeur ALSH, DGS

Public cible : Prioritairement les préadolescents 11/13 ans

Indicateurs de réalisation :

- Ouverture du service concerné

Indicateurs de résultats :

- Fréquentation du service (effectifs)
- **Retour des familles en termes d'accessibilité du service** (horaires, tarification)
- **Retour qualitatif des utilisateurs en termes d'attractivité de l'accueil et des animations, stages, sorties proposées**

**Indicateurs d'impacts :**

- Provenant des familles et des utilisateurs, proposition **d'interactions et d'actions nouvelles**
- Provenant des associations locales et du service **extrascolaire actuel, proposition d'interactions nouvelles**
- Satisfaction des familles et des utilisateurs.

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.3 – Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes

Saint-Sulpice-sur-Lèze Action 1.3.5 - Structuration et développement du Club ados

Pilotes : Elus de Saint-Sulpice-sur-Lèze, Chargée de coopération

Référent : Directrice adjointe Enfance Jeunesse

Public cible : Les jeunes de 11 à 17 ans

Éléments de contexte :

- Les enfants de Montaut, Montgazin et Saint-Sulpice-sur-Lèze sont accueillis au centre de loisirs de Saint-Sulpice-sur-Lèze.
- Par la suite, les collégiens sont orientés vers 3 sites différents Noé, Carbonne, Lézat-sur-Lèze, idem pour les lycéens (Parniers, Muret, Cazères). Il est alors difficile de garder le contact avec eux.
- Plus de 180 jeunes de 12 à 17 ans résident sur les 3 communes (sources CAF 2021)
- **Cependant, le Club ados accuse une baisse d'effectif, et ceci malgré des actions VVV, des séjours et l'accueil le mercredi après-midi et certains samedis selon les projets menés.**

Résultats attendus :

- Des réponses adaptées aux besoins des jeunes et de leur famille
- Une stabilisation des équipes professionnelles et des moyens supplémentaires pour maintenir une animation de qualité
- Des solutions pour permettre la mobilité des jeunes (navette, minibus)
- **Le développement de l'implication des jeunes dans la vie citoyenne**

Méthode :

**Obtenir des moyens suffisants pour développer l'offre d'accueil**

- Prendre connaissance des critères d'attribution de la PS jeunes CAF et voir si le projet du Club ados est en adéquation avec celle-ci
- **Etudier la possibilité d'obtenir un poste FONJEP**
- Voir quels sont les appels à projets qui peuvent soutenir les initiatives des jeunes

**Structurer l'espace jeunes**

- Aménager les locaux
- **Définir le projet jeunes avec ces derniers, voir comment répondre au mieux à leurs besoins. Se référer à l'enquête jeunesse qui sera réalisée dans le cadre de la CTG. Développer la méthode projet en direction des jeunes.**
- **Elaborer le fonctionnement d'un CMJ ouvert à tous les jeunes volontaires et non seulement sur la base de l'élection**
- Etudier les possibilités de développer un CLAS pour les collégiens

Développer la mobilité

- **Des jeunes afin qu'ils puissent se rendre à l'espace ados**
- **Du Club ados pour qu'il puisse se déplacer au plus près des jeunes ( principe d'itinérance)**
- **S'équiper d'un minibus**

Partenariat :

- CAF/MSA/ référent jeunesse CD31/ SDJES
- CCV
- Les élus de Montgazin, Montaut
- Les associations du territoire
- Les collègues
- **Les partenaires de l'accueil des jeunes – MJC**

Moyens humains et financiers :

- animateur jeunesse
- Budget animation – PS jeunes de la CAF
- Réserve citoyenne

Participation des familles et des habitants : Temps de rencontre pour le recueil des besoins et le montage du projet

Calendrier : 2024- 2026

Indicateurs de réalisation :

- Note de synthèse des dispositifs existants
- Rédaction des projets (CLAS- projet jeunesse)

Indicateurs de résultats :

- Augmentation du nombre de jeunes fréquentant le Club ados
- 1 projet réalisé entièrement pas les jeunes

**Indicateurs d'impacts :**

- Meilleure prise en charge des problématiques des jeunes
- **Le développement chez les jeunes d'une appartenance au territoire**



**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.4 – Accompagner les parents dans leur fonction parentale

Capens  
Longages  
Noé

Action 1.4.4 – **Contractualisation localement de l'accompagnement à la scolarité (CLAS)**

Pilotes : Elus Capens, Longages, Noé, Chargée de coopération CTG

Référent :

Public cible : **Enfants et adolescents de l'école au collège**  
Priorité aux familles/enfants, les plus en difficulté

Éléments de contexte :

- **Il n'existe pas de dispositif d'accompagnement vers la réussite sur le territoire (Longages, Capens, Noé)**
- Il existe une aide aux devoirs pour les enfants inscrits à la MJC du RABE, deux fois par semaine dans le **cadre de l'activité ALAE**
- Un comité de pilotage du PEDT sur le bassin existe et porte cet axe de développement
- Une enquête sur les besoins sociaux à Longages, fait état de la demande de parents
- Le bassin a mis en place un repérage et un suivi des enfants/jeunes en risque de décrochage ou de marginalisation

Résultats attendus :

- Une meilleure réussite dans la scolarité, au plus proche des besoins des enfants/jeunes
- Un soutien aux parents dans leur rôle éducatif
- **De nouvelles propositions d'aides aux devoirs, d'apports culturels, de soutien à la scolarité**

Méthode :

- Repérer les initiatives individuelles et les réponses partielles, fédérer les acteurs locaux et organiser une réponse structurée
- Identifier les méthodes, les partenariats, les ressources locales, les équipements et les mobiliser
- Relever les besoins des parents sur le territoire, les observations des enseignants, des équipes éducatives au sujet des **difficultés d'apprentissages et de l'adaptation des enfants à la vie scolaire.**
- Faire le lien entre le projet de la structure porteuse, le projet scolaire, la charte CLAS
- **Déterminer la structure porteuse (Foyers ruraux, commune, .....**)
- Recenser les partenariats ressources locales, équipements, scolaires, sportifs, culturels
- Écrire le projet CLAS, Projet pédagogique,
- **Définir le rôle de l'animateur et préciser les contours de son intervention**
- Établir un prévisionnel budgétaire
- **S'assurer de la neutralité d'exercice du CLAS par rapport à l'école au collège**
- **En lien avec l'action 1.4.1** - Identification des actions existantes en matière de soutien scolaire / aide aux devoirs / accompagnement à la scolarité

Partenariat :

- CAF, MSA, État EN, SDJES, Conseil départemental 31 , CCV
- ...
- Établir un comité de pilotage. (Élus, enseignants, CAF, MSA, MJC...)

Moyens humains et financiers :

- Un animateur
- Appel à bénévolat
- **Trouver le lieu , l'itinérance**

Participation des familles et des habitants : **Charnière dans la scolarité. Animation de temps d'échanges tripartite.**  
Enseignants, parents, intervenants

Calendrier : 2024

Indicateurs de réalisation :

- **Nombre d'actions prévues et réalisées**
- Dépôt du dossier CLAS`
- Mise en place du COPIL

Indicateurs de résultats :

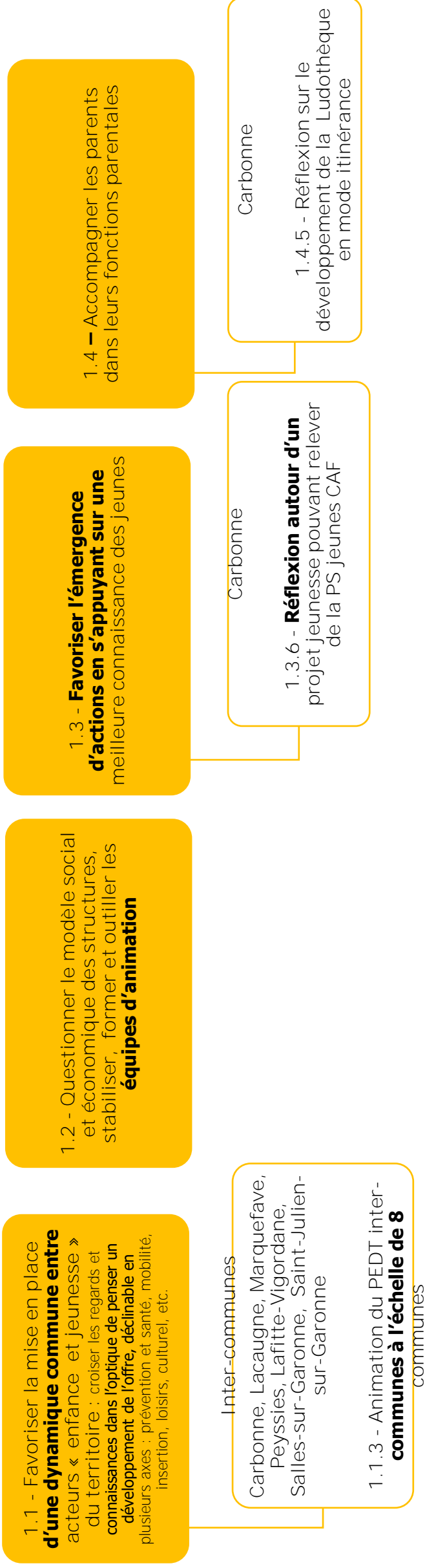
- **Nombre d'enfants en progrès vers la réussite**
- Nombre de retours positifs de familles
- **Nombre d'enfants inscrits et évolution de l'effectif des**  
enfants aidés

**Indicateurs d'impacts :**

- **Nombre d'actions partenaires périphériques**
- Nombre de repérages précoces de situations de décrochage scolaire

# AXE 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

## Bassin Garonne SUD



**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération CTG et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire



Objectif opérationnel : 1.1 - Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire

Inter-communes MJC Carbone Action 1.1.3 - Animation du PEDT inter-communes à l'échelle de 8 communes

Pilotes : Elus des communes, Directrice de la MJC de Carbone	Référent : Coordinatrice PEDT MJC	Public cible : Familles, enfants et jeunes
--	-----------------------------------	--

Éléments de contexte :

- Le PEDT (Projet éducatif de territoire) est issu d'une réflexion entre les partie-prenantes (équipes éducatives scolaires, élus, représentants des parents d'élèves, professionnels de l'animation). Au-delà d'un document cadre de conventionnement, il constitue une véritable orientation d'une politique enfance concertée sur un territoire et fixe les orientations éducatives, culturelles, sportives... et les objectifs pour y répondre.
- Le territoire de la MJC de Carbone s'étend sur 7 communes du Volvestre. La MJC a besoin d'harmoniser son offre de services pour les enfants et les jeunes
- La MJC travaille sur les divers sites en collaboration avec les agents de mairies et les partenaires associatifs. Cette collaboration a besoin d'être structurée

Résultats attendus :

- Meilleure cohérence dans les pratiques éducatives et pédagogiques sur le territoire de la MJC
- Développement de projets inter-acteurs
- Amélioration du climat scolaire et péri-scolaire

Méthode :

- Animer le comité de pilotage avec les élus du territoire, les directeurs d'ALAE, les directeurs d'école, la CAF – rencontre à minima 2 fois dans l'année scolaire – début d'année scolaire et bilan en fin d'année
- Décliner les objectifs opérationnels sur 3 ans (favoriser le vivre ensemble, développer la parentalité, améliorer la cohérence et la communication entre tous les acteurs), coordination et mise en œuvre des actions relatives à ces objectifs
- Prise de connaissance du PEDT par tous les animateurs : document simplifié
- Organiser des rencontres entre les animateurs / directeurs de centre de loisirs afin de croiser les pratiques, mutualiser des outils, développer des projets communs tout en tenant compte de la spécificité des communes et écoles ...
- Suivre et évaluer les actions mises en place

Partenariat :

- Elus
- Directeurs d'école, d'ALAE, agents municipaux
- Parents d'élèves
- CAF/MSA

Moyens humains et financiers :

- Coordinatrice PEDT
- Responsable ALAE
- Budget de fonctionnement des structures

Participation des familles et des habitants :

- Organisation de soirée familles et implication des familles dans les projets
- Questionnaire de satisfaction

Calendrier :

- En Cours

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de projets réalisés en fonction des objectifs opérationnels

Indicateurs de résultats :

- Bilan démarche qualité

Indicateurs d'impacts :

- Implication des familles
- Amélioration de la coopération entre agents de mairie et MJC
- Harmonisation des pratiques sur les divers sites

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.3 - **Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes**

Carbonne Action 1.3.6 - **Réflexion autour d'un projet jeunesse pouvant relever de la PS jeunes CAF**

Pilotes : Elus de Carbonne, Directrice de la MJC de Carbonne	Référent : Directrice de la MJC de Carbonne	Public cible : Familles, jeunes
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le PRJ de Carbonne nécessite une réactualisation de son fonctionnement et de son projet. Le <b>passage de la PSO à la PS jeunes a pour but de maintenir le PRJ dans les critères d'accueil</b> jeunesse actuels et de le rendre plus attractif.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil plus attractif pour les jeunes de Carbonne avec une plus grande fréquentation</li> <li>Développement de projets et <b>d'activités</b> en correspondance avec les besoins du territoire</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer le Projet PS Jeunes par les responsables jeunesse de la MJC et la responsable de la mairie de Carbonne</li> <li>Décliner le projet selon les nouvelles modalités de fonctionnement</li> <li>Mettre en place un comité de suivi avec la mairie de Carbonne, évaluer le projet chaque année</li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CAF, MSA, SDJES, EN, CD31</li> <li>Elus</li> <li>Responsable jeunesse mairie de Carbonne</li> </ul>	<p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2 responsables jeunesse au PRJ</li> <li>Budget de fonctionnement de la mairie de Carbonne</li> </ul>
<p>Participation des familles et des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire de satisfaction</li> <li>Familles présentes au comité de suivi</li> </ul>		<p>Calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Passage de la PS jeunes en septembre 2024</li> </ul>
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Mise ne œuvre du projet</b></li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan démarche qualité</li> </ul>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fréquentation des jeunes</li> </ul>



**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.4 – Accompagner les parents dans leur fonction parentale	
Carbonne	Action 1.4.5 - Réflexion sur le développement de la Ludothèque en mode itinérance
Pilotes : Elus de Carbonne, Directrice de la MJC de Carbonne	Référent : Responsable de la Ludothèque
Public cible : Familles, enfants, jeunes, aînés, assistantes maternelles, structures d'accueil de public à « particularités » (IME, ITEP, EHPAD ...)	Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>Un lieu dédié pour la Ludothèque de la MJC de Carbonne pour les habitants et les professionnels</li> <li>Proposer un nouveau service culturel : développer la pratique du « jeu » pour passer un moment convivial et « sortir des écrans »</li> <li>Utiliser le jeu comme médiateur dans différents contextes relationnels</li> </ul>
Eléments de contexte : <ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de ludothèque structurée comme telle sur le territoire du Volvestre (locaux, accueil du public, prêt de jeux).</li> <li>Des familles défavorisées pour qui l'accès aux jeux est coûteux.</li> <li>Pas d'espace d'échanges entre les parents/enfants qui s'appuie sur le jeu comme objet de médiation.</li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elus de Carbonne</li> <li>Elus du territoire</li> <li>écoles</li> <li>parents d'élevés</li> <li>professionnels accueillant du public</li> <li>CAF/MSA</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un ludothécaire</li> <li>Espace au siège de la MJC de Carbonne + ludothèque itinérante</li> <li>Financement CAF Ludothèque</li> <li>Financement REAAP</li> </ul>
Méthode : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Poursuivre la réflexion et l'étude de faisabilité d'une ludothèque dans un lieu unique</b></li> <li><b>Travailler avec les communes la possibilité d'une itinérance qui suppose des relais humains sur site, des locaux, une communication et une mobilisation des habitants.</b></li> <li>Étudier un modèle économique : location de salles de jeux, formation aux règles des jeux, en direction des associations, des écoles, des entreprises, prestations d'animation jeu : écoles, collèges/lycées, entreprises, EHPAD, insertion sociale (présenter le jeu comme support d'apprentissage de règles et de mécanismes de réflexion...)</li> <li>Réponse à des appels à projets en milieu rural : type Fondation de France</li> <li>Étudier la prestation Caf ludothèque</li> <li>Mettre en place des temps de concertation pour finaliser le projet</li> <li>Mettre en place une réunion de concertation avec les utilisateurs afin de finaliser le fonctionnement</li> <li>Décliner des objectifs opérationnels sur 3 ans : proposer un service culturel nouveau, développer la parentalité, faire rencontrer les publics</li> <li>Mettre en œuvre des animations autour du ludique</li> <li>Développer un temps d'échanges entre parents - enfants afin d'encourager l'accompagnement à la parentalité</li> </ul>	<p>Calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2024</li> </ul> <p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre croissant de visiteurs</li> <li>Augmentation des heures d'ouvertures en fonction des besoins du public (ALAE, RAM,...)</li> </ul>
Participation des familles et des habitants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion de préparation pour recenser les besoins</li> <li>Organisation de soirées familles et implication des familles</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comptage des visiteurs</li> <li>Décompte annuel du nombre d'emprunts de jeux</li> </ul>
Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de jours ouverts</li> <li>Emprunts réalisés</li> </ul>	

## AXE 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

### Bassin de l'Arize

1.1 - Favoriser la mise en place d'une **dynamique commune** entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire : croiser les regards et connaissances dans l'optique de penser un développement de l'offre, déclinable en plusieurs axes : prévention et santé, mobilité, insertion, loisirs, culturel, etc.

Montesquieu-Volvestre

1.1.4 - Développement de l'**accueil enfance/jeunesse** et accessibilité facilitée aux enfants des communes alentours  
**Structuration d'un partenariat à l'échelle du bassin de vie**

Rieux-Volvestre

1.1.5 - **Création d'une commission** Enfance-Jeunesse-Familles à l'**échelle de la commune**

1.2 - Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les **équipes d'animation**

Rieux-Volvestre

1.2.4 - Approfondir le travail mené en termes de Ressources Humaines sur le service Enfance - Jeunesse de la commune

1.3 - **Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une** meilleure connaissance des jeunes

Rieux-Volvestre

1.3.7 - Développer les actions du service Jeunesse

Montbrun-Bocage

1.3.8 - **Création d'un parcours** sportif à caractère ludique et intergénérationnel

1.4 – Soutenir les parents dans leurs fonctions parentales

Rieux-Volvestre

1.4.6 - **Mise en place d'un événement autour de l'enfance** et de la jeunesse



**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

Objectif opérationnel : 1.1 - Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire



Montesquieu-Volvestre Action 1.1.4 - Développement de l'accueil enfance/jeunesse et accessibilité facilitée aux enfants des communes alentours  
**Structuration d'un partenariat à l'échelle du bassin de vie**

Pilote : Elue en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse

Référent : Directeur du service enfance - jeunesse

Public cible : Les enfants – les jeunes – les parents

Éléments de contexte :

- L'ALAE de Montesquieu accueille les enfants de 8 communes aux alentours.
- Durant les temps de petites vacances et grandes vacances la fréquentation des enfants qui résident à l'extérieur de Montesquieu se réduit. Ceci s'explique entre autres par une absence de transport en commun
- A la lecture des données quantitatives, ce même phénomène s'accroît chez les collégiens.
- Le centre de loisirs enfants et ados de Montesquieu V. est en capacité d'accueillir plus d'enfants. Des locaux dans la commune pourraient être réhabilités.

Résultats attendus :

- La facilitation de l'accès aux loisirs pour tous les enfants du bassin de vie
- Le maintien d'une qualité d'accueil
- Une meilleure exploitation de l'espace aquatique qui est une véritable ressource de loisirs pour les jeunes et les enfants.

Méthode :

- 3-11 ans
- Réfléchir à la mise en place d'un transport de ramassage le mercredi, grandes vacances et petites vacances. Faire un sondage auprès des parents
- Travailler sur la capacité d'accueil des locaux et l'organisation des espaces
- Travailler sur les besoins en RH, si augmentation du nombre d'enfants + chauffeur navette – établir un budget
- Organiser des sorties ski le mercredi et ouvrir aux centres de loisirs alentours. Etudier la possibilité de mutualiser le transport avec d'autres associations, d'autres publics (club de randonnées...).
- 12-17 ans
- Maintien de la qualité d'accueil
- Voir comment concilier transport en navette des enfants et des jeunes
- Organisation d'accueil en soirées sur des thématiques spécifiques (santé, prévention numérique...)
- Organisation de nocturnes à la piscine en direction des jeunes, inviter les parents pour un échange convivial
- Prendre connaissance des critères d'attribution de la PS jeunes et voir si le projet jeunesse peut-y prétendre
- 18-21 ans
- En fonction des résultats de l'enquête jeunes/majeurs (17 ans - 21 ans) menée dans le cadre de la CTG, réfléchir à une déclinaison de solutions, d'actions locales en réponse aux besoins.

Partenariat :

- Les élu-e-s des 8 communes voisines
- Les partenaires CAF/MSA/ Référent jeunesse 31/ SDJES
- Les associations

Moyens humains et financiers :

- Directeur du service enfance- jeunesse
- % ETP animateur-trice

Participation des familles et des habitants : Réunion d'information auprès des parents, sondage sur leurs besoins en termes de mobilité et de mode de garde. Sondage auprès des jeunes.

Calendrier : Action en cours

Indicateurs de réalisation :

- Rencontre avec les élu-e-s
- Sondage auprès des parents sur la question de la navette

Indicateurs de résultats :

- Augmentation du nombre d'enfants hors commune de Montesquieu V.
- Conventonnement avec les communes

Indicateurs d'impacts :

- Le développement d'une organisation territoriale et projet commun
- Une plus grande équité d'accès aux loisirs pour tous les enfants

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.1 - **Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs** « enfance et jeunesse » du territoire.

Rieux-Volvestre

Action : 1.1.5 - **Création d'une commission des acteurs Enfants/Jeunes/Familles à l'échelle de la commune**

Pilotes : Elus de Rieux Volvestre , Chargée de coopération CTG

Référent : Directrice enfance/jeunesse

Public cible : Acteurs professionnels et associatifs  
Enfants/Jeunes/Familles de la commune

Eléments de contexte :

- **Manque de connaissance des acteurs gravitant autour des enfants et des jeunes à l'échelle de la commune.**
- Besoin de clarifier les rôles et missions de chacun pour définir et développer des partenariats.
- Des projets menés individuellement par chacun des acteurs.
- Quelques projets inter partenaires mais manque de coordination.

Résultats attendus :

- Mise en réseau des acteurs Enfance Jeunesse de la commune.
- Rencontres entre acteurs et interconnaissance.
- Projets communs.

Méthode :

- **Repérer les acteurs de la commune gravitant autour de l'enfant et du jeune.**
- Proposer une première rencontre pour définir le fonctionnement de la commission :
  - **Objectifs de la commission: connaissance des acteurs, échanges, mise en œuvre de projets.**
  - Planifier un calendrier de rencontres : 1 par trimestre.
  - Définir une organisation: invitations, ordres du jour et comptes rendus.
- Définir la trame de travail de la commission :
  - Présentation des acteurs : rôles et missions à destination des enfants et des jeunes, communication à destination des familles.
  - Réflexion commune autour des thématiques à aborder et des actions à mener.
  - **Mise en œuvre de projets.**

Partenariat :

- **Association de parents d'élèves (LARPE)**
- Délégués de parents maternelle et élémentaire.
- Structures parentalité: association « **La bulle d'air** », « Le petit perchoir »
- Directeurs des écoles maternelles et élémentaires.
- Service Enfance Jeunesse de la commune.
- Selon projets: Maison de santé, associations locales, ...

Moyens humains et financiers :

Humains : Elus, Acteurs professionnels et associatifs  
Financiers : CAF , Commune

- Participation des familles et des habitants :
- **Associations et délégués de parents d'élèves**

Calendrier :  
• A partir du 1<sup>er</sup> semestre 2024

Indicateurs de réalisation :

- Réunions menées
- Acteurs mobilisés

Indicateurs de résultats :

- Clarté du maillage Enfance/jeunesse pour les acteurs et les familles
- Nombre et type de projets menés

**Indicateurs d'impacts :**

- Meilleure connaissance des acteurs
- Communication entre acteurs fluidifiée

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.2 - Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation.

Rieux-Volvestre

Action 1.2.4 - Approfondir le travail mené en termes de Ressources Humaines sur le service Enfance Jeunesse de la commune

Pilotes : Elus de Rieux Volvestre , Chargée de coopération CTG

Référent : Directrice enfance/jeunesse

Public cible : **Equipe d'animation.**

Éléments de contexte :

- **Difficultés de recrutement des équipes d'animations dues au manque d'attractivité du secteur**
- **Difficultés de recrutement de personnels ayant des diplômes de l'animation dues au manque de candidatures**

Résultats attendus :

- Stabilisation des équipes
- Montée en compétences des équipes
- Professionnalisation des équipes

Méthode :

- A partir de la réflexion sur les besoins en termes de personnel sur le service Enfance Jeunesse :
- Proposer des titularisations de personnels et le cas échéant des CDD annuels 25H avec des interventions sur deux **temps d'animation afin de libérer du temps pour des compléments d'emploi.**
- **Maintenir l'offre de formation ponctuelle en partenariat avec la CAF, la SDJES et le CD 31.**
- **Développer l'offre de formation BAFA, BAFD.**
- Développer la formation professionnelle pour des agents titularisés.
- **Maintenir l'accompagnement des équipes et les retours de formation pour favoriser la montée en compétences des équipes.**
- Inciter et accompagner les jeunes fréquentant la structure jeunesse vers des formations BAFA pour avoir un vivier de personnel sur la commune.
- Accueil de stagiaires issus de formations scolaires et professionnelles.

Partenariats :

- CAF, SIAM, MSA
- SDJES
- Conseil départemental
- CNFPT
- **Fédérations d'Éducation Populaire**
- Mission Locale
- Service RH de la commune

Moyens humains et financiers :  
Humains : Elus, DGS, Animateurs  
Financiers : Commune

Participation des familles et des habitants :

Indicateurs de réalisation :

- Echanges entre le service RH et le service Enfance Jeunesse
- Diffusion, inscription et suivi des formations
- Communication à destination des jeunes sur les formations BAFA
- Engagement sur des formations professionnelles

Indicateurs de résultats :

- **Nombre d'agents titularisés sur le service**
- Nombre de formations et GAP suivis
- Nombre de jeunes inscrits en formation BAFA

**Indicateurs d'impacts :**

- **Stabilité des équipes d'animation**
- **Professionnalisation de l'équipe**
- **Amélioration des conditions d'accueil des enfants (relations**  
entre pairs apaisées, accueil des enfants en situation de handicap, ...).

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



Objectif opérationnel : 1.3 - **Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes**

Rieux-Volvestre  
Action : 1.3.7 - Développer les actions du service Jeunesse

Pilotes : El.us de Rieux Volvestre , Chargée de coopération CTG

Référent : Directrice enfance/jeunesse

Public cible : Jeunes (11/17 ans)

Eléments de contexte :

- Difficulté de créer un lien renforcé avec les jeunes sur la continuité de la semaine de par l'absence de collège sur la commune
- L'accueil des jeunes de plus de 14 ans est quasi inexistant sur la structure jeunesse

Résultats attendus :

- Connaissance et visibilité des jeunes
- **Accueil différencié et adapté aux tranches d'âges**
- Mobilisation des 14/17 ans

Méthode :

Développer les liens avec le collège pour les 11-13 ans:

- Rencontrer le service Jeunesse de Montesquieu qui intervient au collège.
- **Faire intervenir l'animateur Jeunesse de la commune sur les temps périscolaire au collège.**
- Développer des projets inter structures.

**Développer l'accueil 14-17 ans:**

- **Développer la formation de l'équipe jeunesse.**
- Restructurer le foyer des jeunes avec des espaces pouvant être distincts et permettant des propositions différenciées et adaptées aux tranches d'âges.
- Développer les ouvertures en soirées dédiées aux 14-17 ans.
- Renforcer les propositions avec soirées débats, animations ciblées, partenariats avec des professionnels, ...
- Développer des projets portés par les jeunes.

Participation des familles et des habitants :

Indicateurs de réalisation :

- Ré aménagement de la structure jeunesse
- Partenariat avec le service Jeunesse de Montesquieu
- **Intervention de l'animateur jeunesse au collège**

Indicateurs de résultats :

- **Régularité des interventions de l'animateur jeunesse au collège**
- Nombre de projets et participation des jeunes
- Augmentation de la fréquentation des 14/17 ans sur la structure jeunesse
- Projets portés par les jeunes

Partenariat :

- Service Jeunesse de Montesquieu-Volvestre
- **CD 31, CAF, Fédérations d'Education Populaire, MSA**
- Associations locales

Moyens humains et financiers :

Humains : **Elus, Equipe d'animation jeunesse (Rieux et Montesquieu)**, partenaires associatifs et professionnels.  
Financier : CAF, Commune.

Calendrier : Rentrée septembre 2024.

**Indicateurs d'impacts :**

- **Accueil adapté aux jeunes selon leurs tranches d'âges**
- Relations régulières avec le service jeunesse de Montesquieu



**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



<p>Objectif opérationnel : 1.3 - <b>Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes</b></p>	
<p>Montbrun-Bocage</p>	<p>Action 1.3.8 - <b>Création d'un parcours sportif à caractère ludique et intergénérationnel</b></p>
<p>Pilotes : Maire Montbrun-Bocage, Chargée de coopération</p>	<p>Référent : Elus de Montbrun-Bocage</p>
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En ce qui concerne la pratique du sport indispensable pour la santé physique et mentale, toutes les catégories de population peuvent être en situation de fragilité. Les équipements sportifs permettent d'installer durablement l'activité physique dans le quotidien des enfants et de la population en général.</li> <li>Depuis 2019, les enfants scolarisés doivent bénéficier de 30 minutes quotidiennes d'activités physiques ou sportives.</li> <li>Montbrun-Bocage est un village éloigné de tout club sportif.</li> <li>Projet qui fait suite à la demande de jeunes et d'adultes du village.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La présence d'un équipement sur la commune qui incite la pratique du sport de façon ludique, fréquenté par toutes les générations.</li> <li>L'association du sport, santé, plein air et de la convivialité</li> <li>Une proposition éducative supplémentaire en direction des enfants, les enseignants auront un accès privilégié au site pendant les périodes scolaires, les animateurs ALAE hors temps scolaire.</li> <li>Un équipement qui s'inscrit de façon plus globale dans un autre projet communal en cours de réalisation : béguinage et maison commune.</li> </ul>
<p>Méthode :</p> <p>Projet en cours de réalisation : terrassement, réception des structures, implantation, 2 éléments sont déjà en place. Le site est ombragé, en face de l'école communale (maternelle et élémentaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Installer différents modules et espaces qui correspondent aux besoins de tous les âges : <ul style="list-style-type: none"> <li>Modules allant du street workout aux modules de fitness pour les plus de 60 ans,</li> <li>Grande pyramide de cordage pour enfants</li> <li>Différents espaces : pour les enfants de 7 à 14 ans, un espace ado, un espace adulte jusqu'à 50 également adapté à la pratique féminine, un espace senior.</li> </ul> </li> <li>Installer aux abords des modules : deux tables de tennis de table, un espace « pétanque », un parcours de footing encadrant l'espace</li> <li>Travailler sur les modalités de la gestion du site entre commune et des bénévoles, définir les règles, qui qui fait quoi et comment ? Ce lieu sera libre d'accès avec priorité pour l'école et bénéficie d'un parking déjà existant.</li> <li>Prévoir l'entretien du lieu – fonctionnement participatif avec les habitants ?</li> <li>Installer une structure ludique spécialement dédiée aux enfants de maternelle dans la cour de l'école</li> <li>Etudier le projet dans une optique environnementale : grande attention portée aux matériaux en évitant au maximum les matières plastiques, privilégiant le bois traité en autoclave (sans arsenic). Choix des fournisseurs en favorisant la proximité aussi bien pour la fabrication que pour l'installation du matériel.</li> </ul>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les enseignants, les élus, les associations</li> <li>Les partenaires CAF/MSA/ Département 31/ SDJES</li> <li>Les financeurs : Agence Nationale du sport, Région Occitanie, le Conseil Départemental Haute Garonne</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modules de sport, tables de tennis de tables, module pyramide cordes,</li> <li>Panneaux de communication</li> <li>Estimation coût global : 48 000€ HT</li> </ul>
<p>Participation des familles et des habitants :</p>	<p>Calendrier : En cours de réalisation, finalisation 2023</p>
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Installation des modules sportifs et réalisation des espaces</li> <li>Réalisation d'un plan pour la gestion du lieu (communes/association)</li> </ul>	<p>Indicateurs d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de la dynamique communale</li> <li>Développement de la pratique du sport et d'un mieux-être physique et mental</li> </ul>

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse,**  
favoriser les partenariats et les formes de coopération et **bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

Objectif opérationnel : 1.4 - Soutenir les parents dans leur fonction parentale.

Rieux-Volvestre

Action 1.4.6

**Mise en place d'un événement autour de l'enfance et de la jeunesse.**



Pilotes : Elus de Rieux Volvestre , Chargée de coopération CTG

Référent : Directrice enfance/jeunesse

Public cible : Familles, enfants et jeunes

Eléments de contexte :

- **Difficultés à toucher les familles lors de soirées d'informations autour de thématique (ex. Danger des écrans).**
- **De nombreux acteurs autour de l'enfant et du jeune sur la commune.**
- Volonté de créer un moment convivial qui rassemble tout le monde avec des propositions variées à destination de tout âge : culturelle, sportive, santé, prévention, information...

Résultats attendus :

- Visibilité et connaissance pour les familles des acteurs Enfance Jeunesse.
- Transmission d'informations.

Méthode :

- **Définition de la manifestation et création d'un comité technique**
- Recherche de partenaires
- **Planification de l'événement**
- Communication
- **Déroulé de l'événement**
- Bilan

Partenariat :

- Associations locales
- Professionnels santé et prévention: maison de santé, gendarmerie, pompiers, ...
- CAF, MSA, MDS

Moyens humains et financiers :

Humains : Elus, personnels Enfance Jeunesse, acteurs associatifs et professionnels  
Financiers : CAF, MSA, CD, Commune

Participation des familles et des habitants :

- **Bénéficiaires de l'événement**

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation du projet
- Reconduction

Indicateurs de résultats :

- Mobilisation des partenaires
- Participation des familles

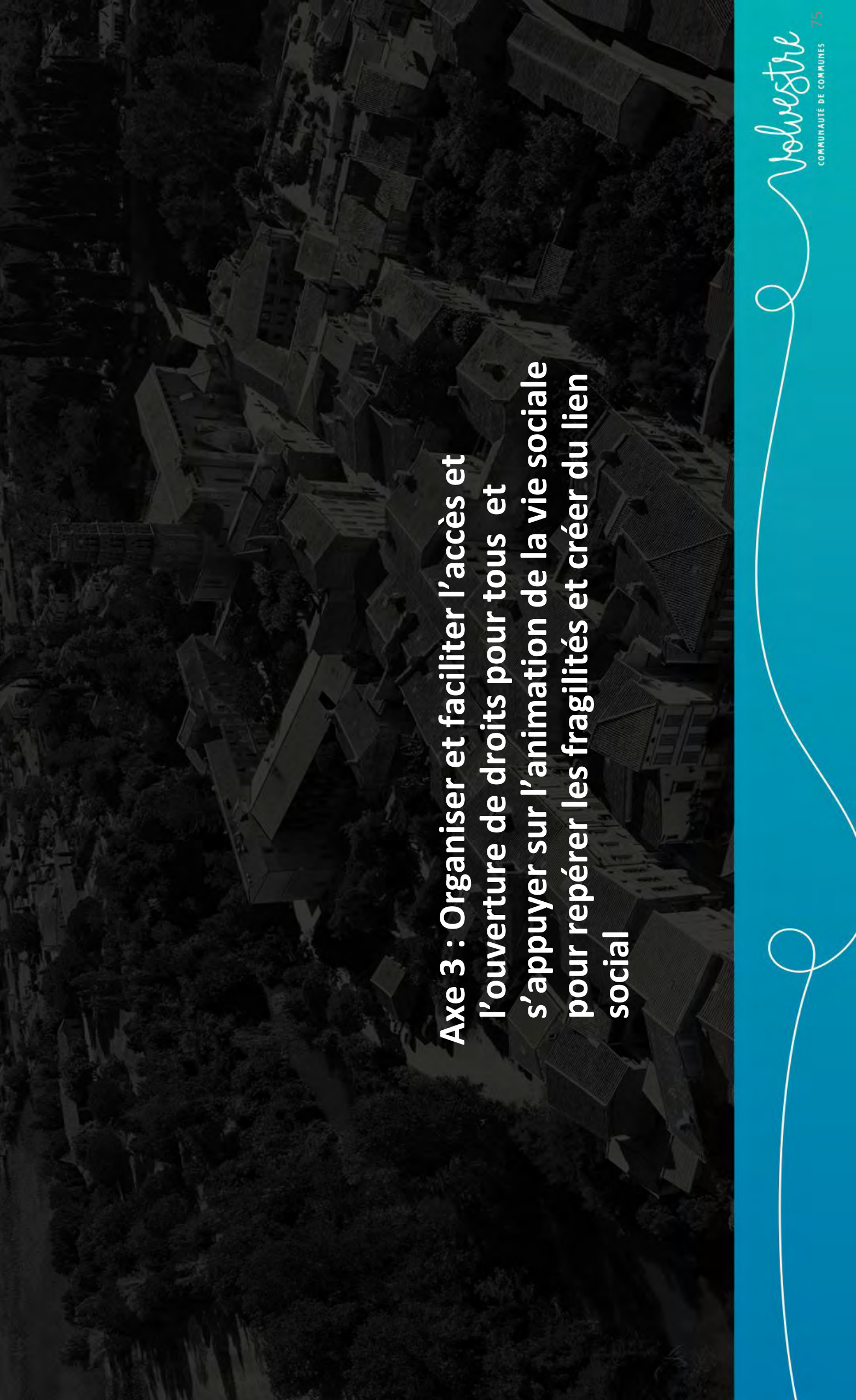
Calendrier :

- 2025

**Indicateurs d'impacts :**

- **Transmission d'informations aux familles**
- Rencontre entre les acteurs



An aerial photograph of a village, likely in the Vosges region, showing a dense cluster of buildings with dark roofs and a river winding through the center. The image is dark and serves as a background for the text.

**Axe 3 : Organiser et faciliter l'accès et  
l'ouverture de droits pour tous et  
s'appuyer sur l'animation de la vie sociale  
pour repérer les fragilités et créer du lien  
social**

## AXE 3 : Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

### Bassin Garonne Nord– Lèze

3.1 - **Favoriser l'interconnaissance** professionnelle au sein du champ de **l'action sociale. Créer les conditions d'une** mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à **la démarche) afin d'assurer un** accompagnement global, sans rupture de parcours.

3.2- Soutenir/informer les habitants dans **l'accès aux droits, outiller le territoire**

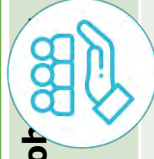
3.3 - Initier une dynamique sur le **Volvestre en termes d'Animation de la Vie** Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et **de l'intergénérationnel, en milieu** périurbain et rural.

Capens, Longages, Noé

3.3.3 - Réflexion sur la mise en **place d'un projet EVS**  
Favoriser les initiatives locales, les services et activités à finalités sociales et éducatives

Mauzac

3.3.4 - Projet de vie sociale et partagé pour les aînés



Objectif opérationnel : 3.3 - **Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural**

Capens  
Longages  
Noé

Action 3.3.3 - **Réflexion sur la mise en place d'un projet EVS**  
Favoriser les initiatives locales, les services et activités à finalités sociales et éducatives

Pilotes : Elus Capens, Longages, Noé, Chargée de coopération CTG

Référent : A définir

Public cible : Habitants des communes du bassin, jeunesse, familles, personnes âgées.

Éléments de contexte :

- **Il n'existe pas de dispositif structuré sur le bassin qui puisse réunir les initiatives.**
- Il existe de nombreuses initiatives solidaires, sociales, éducatives transparentes.
- La mutualisation des trois communes LONGAGES, NOE, CAPENS, est un atout pour le bassin **aujourd'hui en zone blanche.**

Résultats attendus :

- **Création d'une émulation collaborative entre les habitants**
- **Accompagnement d'actions et activités à partir d'initiatives locales**
- **Facilitation de rencontres, lutte contre l'isolement individuel, familial, social**

Méthode :

- **Établir un comité de pilotage, enseignants, Élus, CAF, MSA, MJC...foyers ruraux**
- Visiter les EVS existants, itinérants, cafés associatifs
- Construire un projet social
- Recenser les partenaires locaux
- Recenser les activités existantes
- Évaluer les équipements existants et ceux à créer
- Budgétiser la construction utile

**Action en lien avec l'action 3.3.2 - Déploiement d'une ingénierie de la Vie Sociale. Acculturation des acteurs locaux à l'animation de la vie sociale. Soutien aux initiatives des habitants, visites d'expérience, valorisation du bénévolat ...**

Participation des familles et des habitants :

- Appel au bénévolat, réunion publique,
- Appui sur les initiatives des familles, à partir des souhaits des habitants
- Adaptabilité des actions en fonction des idées portées

Partenariat :

- Elus référents
- Contractualiser ce dispositif avec la CAF. Partager le projet sur le bassin pour établir le cahier des charges. Identifier les partenaires (État EN, jeunesse et sport CAF, MSA, milieu **associatif, Conseil départemental, CCV ...)**

Moyens humains et financiers :

- Un poste animateur coordonnateur
- Un lieu ancrage physique
- Mobilier, matériel, informatique

Calendrier : 2025

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de rencontres élus/équipe/ public
- **2 visites d' EVS**

Indicateurs de résultats :

- Délais de mise en place
- **Planification d'un financement**

**Indicateurs d'impacts :**

- **Nombre d'actions partenaires périphériques repérées**
- **Identification d'une dynamique du lien social et des solidarités sur le bassin.**



Objectif opérationnel : 3.3 - **Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural.**

lien social,



Mauzac	Action 3.3.4 - Projet de vie sociale et partagé pour les aînés (1/2)		Public cible : Les personnes âgées de Mauzac
Pilotes : Elu-e-s de Mauzac	Référént : M. Salat, Maire Mme Lalande Secrétaire générale		
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Évolution démographique</li> </ul> <p>Avec le vieillissement de la population, il est devenu impératif de repenser les modes de vie des personnes âgées. Cette évolution démographique met en lumière la nécessité de créer des environnements propices à une vie sociale active et enrichissante pour les aînés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Isolation sociale :</li> </ul> <p>De nombreux aînés peuvent faire face à des défis d'isolement social, que ce soit en raison de la perte de proches, de la diminution de la mobilité ou d'autres facteurs. Un projet de vie sociale et partagée vise à atténuer ces problèmes en favorisant la création de communautés intergénérationnelles et inclusives.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bien-être global :</li> </ul> <p>Des études ont montré que le maintien d'une vie sociale active contribue au bien-être physique et mental des personnes âgées. Un projet axé sur la vie sociale et partagée cherche à promouvoir une qualité de vie globale en mettant l'accent sur les interactions sociales, les loisirs et les activités enrichissantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Autonomie et dignité :</li> </ul> <p>Les aînés aspirent souvent à conserver leur autonomie et leur dignité.</p>	<p>Résultats attendus :</p> <p>Les résultats attendus d'un projet de vie sociale et partagée pour les aînés peuvent être variés et visent généralement à améliorer différents aspects de leur vie quotidienne. Voici quelques résultats escomptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de l'isolement social :</li> </ul> <p>En favorisant la création de communautés intergénérationnelles et en encourageant les interactions sociales, le projet vise à réduire l'isolement social chez les aînés. Cela peut se traduire par une meilleure santé mentale, une diminution du risque de dépression et une plus grande satisfaction de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la qualité de vie :</li> </ul> <p>En proposant des activités sociales, culturelles et récréatives adaptées aux besoins des aînés, le projet vise à améliorer leur qualité de vie globale. Cela peut inclure l'accès à des services de santé, des loisirs adaptés, et des occasions de participer à des événements sociaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de l'autonomie :</li> </ul> <p>En encourageant les aînés à rester actifs, à prendre part aux décisions qui s'approprient leur vie quotidienne et à participer activement à la communauté, le projet vise à préserver leur autonomie. Cela peut contribuer à renforcer le sentiment de contrôle sur leur propre vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien mutuel et solidarité :</li> </ul> <p>Un projet axé sur la vie sociale et partagée peut favoriser un environnement où les aînés s'entraident mutuellement. La création de réseaux de soutien au sein de la communauté peut renforcer les liens sociaux et favoriser un sentiment de solidarité.</p>	<p>En somme, un projet de vie sociale et partagée pour les aînés vise à créer un environnement où ils peuvent vivre pleinement, participer activement à la société, maintenir des relations significatives et jouir d'une qualité de vie optimale tout au long de leur vieillesse.</p>	



Objectif opérationnel : 3.3 - **Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural.**

Mauzac

Action 3.3.4 - Projet de vie sociale et partagé pour les aînés (2/2)

Méthode :

Le projet vise à créer une communauté dynamique et solidaire pour les aînés en particulier l'isolement social, favorisant la santé physique et mentale, et encourageant l'intégration intergénérationnelle. En mettant l'accent sur l'autonomie, la qualité de vie et la participation active, l'objectif est de fournir un environnement inclusif qui répond aux besoins variés des aînés, tout en renforçant les liens sociaux et familiaux au sein de la communauté.

1. Identification des Besoins et Objectifs :

- Étude de marché et consultation : Mener des enquêtes auprès des aînés de la communauté pour comprendre leurs besoins spécifiques, leurs préférences en matière d'activités sociales, et les obstacles auxquels ils pourraient être confrontés.
- Définition des objectifs : Établir des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et temporellement définis en fonction des résultats attendus du projet.

2. Élaboration d'un Plan Stratégique :

- Définition des objectifs spécifiques : Établir des objectifs clairs en termes d'interaction sociale, de bien-être physique et mental, et d'intégration intergénérationnelle.
- Conception d'un modèle d'intervention : Développer un modèle d'intervention adapté aux besoins spécifiques de la population cible, en intégrant des activités variées et en favorisant la participation active.

3. Mise en Place de la Structure

- Identifier le lieu : **élaboration du projet avec un architecte des logements et de l'espace commun partagé.**

Participation des familles et des habitants :

Calendrier : 2024-2025

Partenariat :

- Etat, Département et la Région
- Caf 31
- MSA

Moyens humains et financiers :

- **Estimation coût global : 1 500 000 € TTC**

Indicateurs de réalisation :

- Lancement des travaux

Indicateurs de résultats :

- **Fréquentation avec l'ALSH**
- Retour qualitatif du cadre de vie

**Indicateurs d'impacts :**

## AXE 3 : Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

### Bassin de l'Arize

3.1 - Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale. Créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours.

3.2- Soutenir/informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire

3.3 - Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural.

Rieux-Volvestre

3.3.5 - Création d'un Espace de vie sociale à Rieux-Volvestre

Montbrun-Bocage

3.3.6 - Création d'un tiers lieu espace intergénérationnel et d'un béguinage





Objectifs opérationnels : 3.3 - **Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural**

Rieux Volvestre

Action 3.3.5 - **Création d'un Espace de Vie Sociale à Rieux-Volvestre.**

Pilotes : Elus de Rieux Volvestre et Chargée de coopération CTG	Réfèrent : Elu(e) Citoyenneté	Public cible : Habitants de la commune
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas d'espace de rencontre permettant de développer le lien social sur la commune</b>, permettant la transmission entre les générations (lien intergénérationnel).</li> <li>• Des initiatives associatives mais manque de coordination et de lien entre tous, de décloisonnement.</li> <li>• Besoin de professionnalisation sur le sujet.</li> <li>• Des habitants de la commune sont en demande.</li> <li>• Les publics isolés sont invisibles: jeunes ou personnes âgées.</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace dédié à la rencontre intergénérationnelle</li> <li>• Recrutement <b>d'un</b> professionnel</li> <li>• Des projets menés par <b>l'EVS</b> à destination des habitants</li> </ul>	
<p>Méthode :</p> <p>En amont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Discussion en commission d'élus.</b></li> <li>• Rencontre des EVS existants aux alentours pour connaître différents fonctionnements.</li> <li>• Rencontre avec les partenaires (conseillère technique CAF, association des Foyers Ruraux).</li> <li>• Finalisation du projet: objectifs, fonctionnement, financements, définition du lieu.</li> <li>• <b>Recrutement du professionnel qui animera l'EVS.</b></li> <li>• <b>Mise en place de l'EVS: communication, lancement de projets.</b></li> <li>• <b>Rencontres trimestrielles avec l'élue de la commune en charge de la citoyenneté: bilans.</b></li> <li>• Evaluation annuelle.</li> </ul>		<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elus référents</li> <li>• CAF/MSA/CD 31</li> <li>• Associations locales</li> <li>• Fédération des Foyers Ruraux</li> </ul> <p>Moyens humains et financiers :</p> <p>Humains : Elus, Partenaires associatifs, services municipaux, CAF, MSA.</p> <p>Financiers : CAF, Commune, Conseil Départemental, Pays Sud Toulousain, MSA.</p>
Participation des familles et des habitants : Bénéficiaires du projet		<p>Calendrier : Début de la réflexion: 4eme trimestre 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2026</li> </ul>

Indicateurs de réalisation :

- Menées des rencontres avec les autres EVS
- Mobilisation des partenaires

Indicateurs de résultats :

- **Fréquentation de l'EVS**
- Nombre et diversité des projets menés

**Indicateurs d'impacts :**

- Relations intergénérationnelles apaisées 81
- Decloisonnement des initiatives existantes (rencontres et



Objectif opérationnel : 3.3 - **Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus gl de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural**

Montbrun-Bocage

Action 3.3.6 - **Création d'un tiers lieu espace intergénérationnel et d'un béguinage (1/2)**

Pilotes : Maire de Montbrun-Bocage, Chargée de coopération CTG

Référent : Elus de Montbrun-Bocage

Public cible : Tout public

Éléments de contexte :

- La médiathèque de Montbrun-Bocage est l'une des plus fréquentée du département au prorata de sa population. L'exiguïté des locaux ne permet pas un bon fonctionnement les jours de grande affluence, le dimanche matin notamment et lors des visites scolaires. Le fonds de livres important (plusieurs milliers) ne peut pas être exposé.
- L'illectronisme concerne 17 % de la population, les personnes les plus âgées, ou résidant dans les territoires ruraux sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétence. De nombreuses personnes habitant la commune ne possèdent pas le matériel nécessaire ou la compétence suffisante, quand ce n'est pas une transmission défaillante (de nombreuses zones blanches et un réseau de télécommunications très mal entretenu) pour répondre à « l'ère du tout numérique ». Il manque sur la commune un espace numérique.
- La population comme partout en France est vieillissante et s'ouvre à de nouvelles formes d'habitat intermédiaires entre le maintien à domicile et l'hébergement collectif.

Résultats attendus :

- La construction d'un tiers lieu qui permet d'accueillir plusieurs objets : la médiathèque, une salle informatique, des expositions, une épicerie et boulangerie, un cuisine et salle de convivialité
- La construction de 4 maisons de béguinage sur le même site
- La création de liens intergénérationnels et la réduction de l'isolement des personnes âgées
- L'accompagnement aux démarches administratives dans un lieu numérique en proximité de l'habitant

Méthode :

**Elaboration du projet de construction / bâtiment/ recherche des aides de financements/ marchés publics...**

Béguinage

- Promotion du projet béguinage, recherche de soutien à la construction du projet : comment, pour qui, les modalités juridiques (obligation du propriétaire/ du locataire).
- Constituer un groupe de travail (élus, partenaires institutionnels, habitants, professionnels du champ de la santé/ du soin / de l'aide à domicile...). Identifier les attentes, les besoins, les freins, les atouts. S'inspirer d'autres expériences, faire des visites de sites.
- Etablir les règles de vie au sein de la communauté : établir une charte d'entraide intergénérationnelle et de cohabitation avec les futurs habitants du béguinage, établir le principes « d'inscription/attribution » des appartements.
- Accueillir les personnes âgées dans le lieu.

**Médiathèque, salle numérique, lieu d'exposition, épicerie**

- Définir le contour du projet : que veut-on ? de quoi avons-nous besoin ? Constitution d'un groupe de travail sur les besoins de la médiathèque, association avec la salle numérique et d'exposition (surface/ configuration du bâtiment/ aménagement des lieux/ circulation entre les différents espaces...).
- Etablir le coût financier de l'aménagement des locaux.
- Travailler sur le statut juridique des espaces en fonction des aides possibles.

Animation sociale du lieu

- Se projeter sur l'animation du lieu. L'intergénération et le bien vivre ensemble ne se décrètent pas : quel projet d'animation ? Qui fait le lien ? Qui est garant du bien vivre dans le lieu ? Qui est moteur de dynamiques ? Définir un projet « lieu de vie ». Définir la place des élus, des habitants (jeunes et moins jeunes, des bénévoles des résidents dans ce projet. Définir le pilotage.
- Faire collaborer les parties prenantes et prendre compte de la diversité des compétences pour en faire un lieu du vivre ensemble.

Partenariat :

- Les habitants
- Les élus de la commune, la CCV
- Les professionnels de la santé/soin/aide à domicile
- CD31, CAF31, MSA, Région
- CAUE, PETR
- France Services

Moyens humains et financiers :

Estimation du coût : 1 455 500€ HT



Objectif opérationnel : 3.3 - **Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux de la solidarité et de l'intergénérationnel en milieu néorurain et rural**

<p>Participation des familles et des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions/manifestations publiques</li> </ul>	<p>Calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En cours, finalisation nov. 2024</li> </ul>
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place du/des groupes de travail (nombre de réunions)</li> <li>• Présence des partenaires stratégiques</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet participatif – connaissance par les citoyens du projet</li> <li>• Une action intergénérationnelle mise en place</li> <li>• Les bâtiments</li> </ul>
<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamique créée sur le village</li> <li>• Augmentation de manifestations intergénérationnelles</li> </ul>	







Partie 4

# La gouvernance & L'évaluation

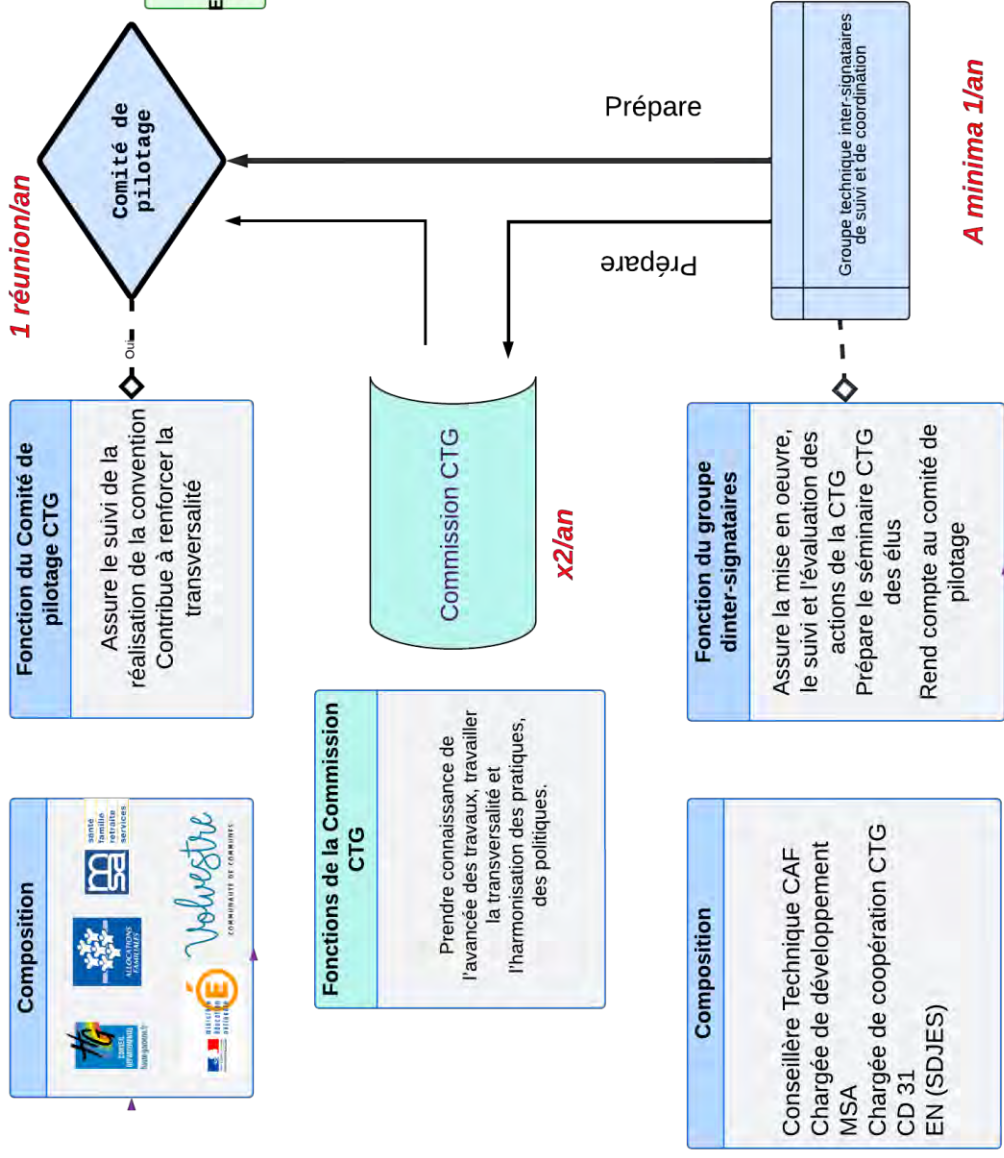


# Un schéma de gouvernance par bassins de vie

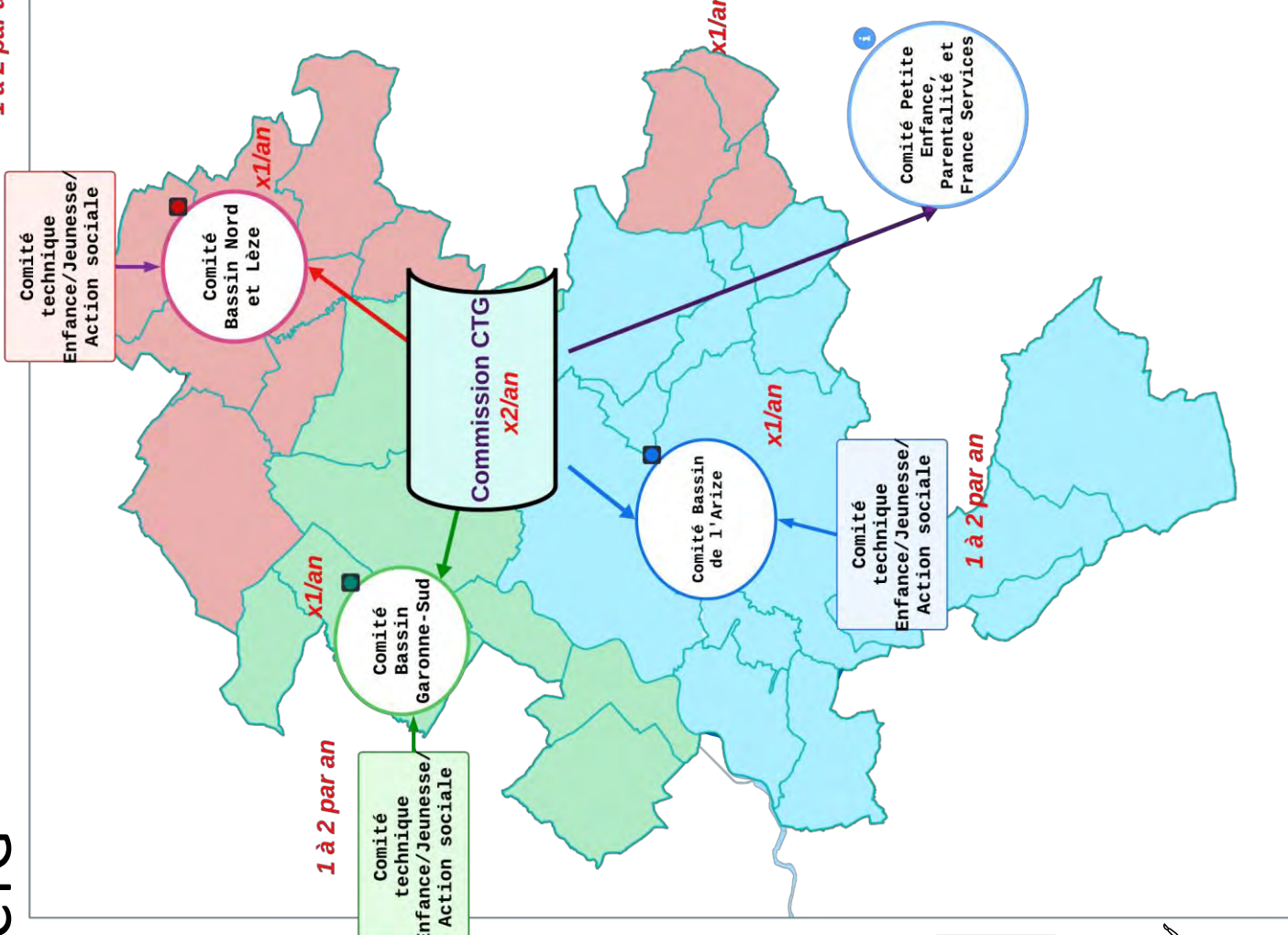
Le pilotage sur le territoire de la CCV est à créer, notamment dans son articulation entre le niveau communal, le niveau des bassins et le niveau intercommunal.

- Les bassins de vie en Volvestre, un découpage stratégique et respectueux des organisations, des logiques et des identités locales : la vie des habitants **s'organise** autour de plusieurs communes et/ou structures clés, souvent par vallées, où ils ont accès aux équipements et services les plus courants (commerces, santé, enseignements). **S'appuyer** sur les bassins de vie pour travailler les axes de la CTG doit permettre de conserver ce qui fait la spécificité politique et organisationnelle des communes, tout en travaillant à résoudre certaines problématiques globales et partagées, comme **l'isolement**, la précarisation ou encore **l'absence** de données à propos des pré-majeurs (11-17 ans).
- Le diagnostic a montré que **l'interconnaissance** et les modes de coopération étaient encore peu développés et embryonnaires, y compris entre communes limitrophes ou à **l'échelle** des bassins de vie : le schéma de gouvernance CTG doit permettre la création **d'instances** locales, regroupant les principaux acteurs locaux des champs de **l'Enfance**, des Jeunes et de **l'Action Sociale**. Il **s'agit de s'appuyer** sur des structures des groupes déjà constitués, comme **l'animation** des PEDT ou le suivi des anciens Contrats Enfance Jeunesse (CEJ).
- Un schéma de gouvernance flexible par bassins : le schéma de gouvernance doit permettre **d'adapter** les comités par bassin en fonction des acteurs présents et implantés (EVS, café des parents, etc.) tout en faisant intervenir si besoin des partenaires institutionnels.
- Permettre une meilleure circulation de **l'information** par le biais **d'un** système de référents : le système des référents est à double sens. **C'est-à-dire qu'il** vise à, **d'une** part, diffuser des informations provenant des partenaires institutionnels vers les acteurs **d'un** bassin (aides aux porteurs de projets, financements, nouveaux dispositifs, etc.) et de **l'autre**, à faire remonter des informations (repérage de certains publics éligibles).

# Aperçu du schéma de gouvernance CTG



1 à 2 par an



1 à 2 par an

Instances  
des partenaires de  
signataires de  
la CTG

Comité de  
pilote  
CTG

1 par an

Groupe technique inter-  
signataires de suivi et de  
coordination

1 par an

**Option 2, avec la mise en place d'une  
commission, a été retenue, ainsi qu'un  
regroupement de Garonne-Nord et Lèze**  
Il est à programmé une évaluation à mi-  
parcours en 2025, avant le renouvellement  
de mandat CCV en 2026

Commission CTG

2 par an

**Fonction :** Prendre connaissance de l'avancée des travaux,  
travailler la transversalité et l'harmonisation des  
pratiques, des politiques.  
**Composition :** Chargée de coopération CTG / les élus  
concernés

Comité de  
bassin  
Garonne-  
Nord et  
La Lèze

1 par  
an

Comité de  
bassin  
Garonne-  
Sud

Comité de  
bassin de  
l'Arize

Comité PE /  
Parentalité  
France  
Services

1 à 2 par  
an

Comité technique  
Enfance / Jeunes  
/ Action sociale

Comité technique  
Enfance / Jeunes  
/ Action sociale

Comité technique  
Enfance / Jeunes  
/ Action sociale

Comité technique

**Des regroupements de comités techniques seront envisagés en fonction des actions travaillées.  
A terme, pour une plus grande efficacité, la fusion des comités techniques est à envisager.**



# Instances : composition et fonctions

Comité de pilotage CTG

*Composition : Les élus concernés, MSA, la CAF, CD 31, EN (SDJES), Chargée de coopération CTG.*

*Fonction : Assure le suivi de la réalisation de la convention et contribue à renforcer la transversalité.*

Groupe technique inter-signataires de suivi et coordination

*Participants : Chargée de coopération CTG / CT CAF du territoire / MSA (à confirmer) / CD 31 (à confirmer) / EN (SDJES Conseillère à éducation populaire jeunesse).*

*Fonction : Partager l'évaluation de l'avancée du projet dans sa globalité, mettre en questionnement le collectif sur les évolutions souhaitables, rendre compte aux instances de pilotage, préparer le « séminaire CTG ».*

Comité de bassin

*Participants : Elus, techniciens et partenaires locaux, chargée de coopération CTG.*

*Fonction : Prioriser les choix d'opérationnalisation du/des projet(s), évaluer les avancées, renforcer les coopérations locales.*

Comité technique

*Participants : Techniciens et partenaires locaux (EN/SDJES, associations), référents d'action.*

*Fonction : Travailler les actions prévues figurant dans la CTG, les projets transversaux, développer l'interconnaissance et la coopération. Possibilité de travailler en inter comités technique.*

## 1 - Définition d'une gouvernance opérationnelle de la CTG et adaptation tout au long du projet (1/2)

Pilotes : Président de la CCV et Maires des communes signataires	Référénts : DGS CCV et DGS des communes signataires	Public cible : les élus-es de toutes les communes et partenaires du territoire, les habitants
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En volvestre, les services aux familles relèvent de plusieurs niveaux de compétences exercées soit par le CCV, soit par les communes (les compétences Petite Enfance / Parentalité, France Services exercées par la CCV, les compétences Enfance, Jeunesse, Social exercées par les communes)</li> <li><b>15 communes gèrent (en régie ou par délégation auprès d'une association) un accueil de loisirs enfants.</b> Certaines gèrent également un service jeunesse. La présence de spécificités territoriales, de pratiques différentes génère une disparité de propositions et des inégalités <b>d'accès aux services familles</b></li> <li>Un projet CTG ambitieux qui nécessite une coordination pointue non seulement pour appuyer <b>un réseau d'acteurs et optimiser les savoir-faire</b> en présence, mais aussi pour appuyer les élus <b>dans la définition d'une politique des services aux familles à l'échelle intercommunale</b></li> <li><b>La CTG est un projet social qui mobilise des acteurs multiples et s'inscrit dans la durée. Plus qu'une formalité c'est une démarche, un processus vivant</b></li> </ul>		<p>Les principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>La gouvernance d'un projet est un processus dynamique de coordination qui permet d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle du projet</b></li> <li><b>Elle fournit des orientations stratégiques, s'assure que les objectifs sont atteints, que les risques sont gérés comme nécessaire, et que les ressources sont utilisées dans l'intérêt des citoyens</b></li> <li>La gouvernance est une forme de pilotage multi parties prenantes, les décisions sont le fruit de la concertation</li> <li>Elle permet de fluidifier la communication entre les différentes parties prenantes</li> </ul> <p>Les résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une meilleure maîtrise du projet CTG par les élus</li> <li>Une implication des élus</li> <li><b>Une mise en œuvre efficace et opérationnelle de la CTG en lien avec les spécificités du territoire</b></li> </ul>

Méthode :

Définition du pilotage

- Un schéma de pilotage qui tient compte des compétences respectives des collectivités, des partenariats entre communes, des bassins de vie et des délégations de services auprès des gestionnaires
- Une organisation qui décline plusieurs organes du niveau stratégique au niveau technique : COFIL , commission CTG, comités de bassin, comités techniques par bassins, groupe de suivi et de coordination : instance technique inter-signataires ( CAF, MSA, CCV + Communes, EN-SDJES,CD31)

**Définition des missions et process d'organisation de chaque organe de travail : missions, niveaux de décision, fréquence de rencontres, organisation pratique des échanges ...**

- Constituer la Commission CTG et structurer les liens avec la Commission PE et la Commission Accessibilité des services au public et politique santé handicap.

Acculturation des élus au projet social de territoire CTG :

- Aller à leur rencontre dans les conseils municipaux. Travailler la complémentarité avec les instances communales
- Information annuelle auprès des élus sur l'actualité de la CAF (nouveaux dispositifs, aides financières, nouvelles modalités)**

Communication auprès des élus et des habitants : **mise en place d'un outil de communication sur l'avancement du projet social CTG à destination des élus, des partenaires et** également de la population

Évaluation du schéma de gouvernance : **ce mode de pilotage Communes/CCV reste expérimental, une évaluation sera effectuée chaque année afin de vérifier l'opérationnalité de celui-ci** en termes :

- D'implication des parties prenantes, de niveau de sollicitation et charge de travail, de fluidité dans les échanges et dans l'organisation et l'avancée concrète des actions**
- De fluidité dans la prise de décision
- Durant la première année, des ajustements seront sûrement nécessaires afin de répondre aux biais non mesurés dans la méthode retenue et aux positionnements et réactions des parties prenante
- Dans une perspective d'animation et de développement global du territoire. il reste souhaitable que le mode de pilotage à terme, tende vers un décloisonnement des bassins**

1 - **Définition d'une gouvernance opérationnelle de la CTG et adaptation tout au long du projet** (2/2)

<p>Participation des familles et des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en place d'une communication en direction des habitants</b></li> </ul>	<p>Le partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les signataires de la convention CTG</li> <li>• Les élus des communes impliquées dans les actions et les élus-es CCV</li> <li>• Les partenaires et services techniques publics impliqués dans les actions</li> </ul>
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en place de l'architecture de gouvernance</b></li> <li>• Mise en place des procédures de réunions et de prise de décisions</li> </ul>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de participation des élus-es et des partenaires signataires</li> <li>• Taux de participation des techniciens partenaires</li> <li>• Taux de satisfaction des parties prenantes</li> </ul>
<p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Centralisation et fluidité de l'information</b></li> <li>• Plus grande cohérence territoriale des politiques publiques des services aux familles</li> <li>• Affirmation de la CCV comme vecteur de coopération</li> </ul>	





## L'évaluation comme outil de suivi et de pilotage

L'évaluation doit permettre de suivre l'avancée des actions mises en place dans le cadre de la CTG (réalisations, fonctionnement, partenariats, effets constatés...), de mesurer et d'analyser l'écart entre les objectifs initiaux et les réalisations afin de dégager des pistes d'amélioration ou d'ajustement nécessaires. Cette étape est essentielle pour garantir la cohérence et la pertinence de la CTG au regard des objectifs fixés, mais également des attentes et des besoins de la population.

En ce sens l'évaluation est un outil d'aide au pilotage de la démarche permettant aux décideurs d'avoir une vision globale de la mise en œuvre afin de valider ou de faire évoluer les orientations politiques sous-tendues dans le cadre de la CTG.

## L'évaluation comme outil pour analyser, rendre compte et valoriser

L'évaluation doit être perçue comme un outil pour rendre compte des actions développées, des projets menés, et ainsi favoriser leur visibilité et leur valorisation auprès des acteurs et des partenaires, voire des publics.

C'est un moment important d'analyse et de réflexivité permettant aux professionnels de s'interroger sur la pertinence, les effets et impacts des actions et projets menés au regard des orientations et des objectifs fixés. En ce sens, l'évaluation est un temps de prise de recul qui doit permettre la mise en évidence des points forts et des pistes d'amélioration des réalisations.

## De la mise en place à la réalisation de l'évaluation : la structuration d'un référentiel commun

Pour réaliser l'évaluation du plan d'actions de la CTG il est nécessaire de définir un référentiel commun d'évaluation. Pour cela la démarche d'évaluation devra s'accorder sur différents éléments structurants :

- La fréquence à laquelle l'évaluation est réalisée : si le cadre de la CTG impose une évaluation en amont de son renouvellement, un balisage de temps d'évaluation intermédiaires est essentiel pour favoriser le suivi et l'ajustement, si nécessaire.
- Les acteurs « pilotes » et les acteurs partenaires à impliquer dans l'évaluation des différentes actions et des projets : cela nécessite d'identifier les rôles et missions de chacun, ainsi que les attendus s'agissant des « contributeurs » à l'évaluation.
- Les dimensions et indicateurs d'évaluation : si chaque action peut faire appel à des dimensions et des indicateurs d'évaluation spécifiques (cf. fiches-actions), l'identification d'un socle de critères communs, lorsque cela est possible, doit permettre de favoriser une approche harmonisée de l'évaluation, et, par-là, faciliter une lecture globale. Il faut également différencier ce qui relève des « indicateurs de suivi » (les éléments permettant de suivre le déroulement de l'action) et des « indicateurs de résultat-impact » (les éléments permettant d'identifier et de mesurer les effets produits par l'action – sur les publics, sur le partenariat, sur le territoire...).
- Les modalités de suivi et les outils d'évaluation : afin de mener l'évaluation à bien les outils de recueil de données (quantitatives et qualitatives) sont définis en amont (cf. fiches-action). Ces outils doivent permettre de suivre le déroulement et les avancées de l'action (tableau de bord, comptes-rendus de réunions, nombre et type de bénéficiaires, évènements...) et de mesurer les effets, les impacts de l'action (évolution du nombre de partenaires impliqués, retours des participants, principales thématiques abordées, évolution des pratiques...). La construction des outils doit se faire à partir des indicateurs définis et au regard des objectifs fixés, des effets recherchés.

Ces éléments constituent les bases d'un référentiel d'évaluation commun auquel chacun devra être sensibilisé pour assurer la cohérence de la démarche. Au cours de celle-ci une actualisation et une adaptation progressive du processus d'évaluation pourra être nécessaire.

Pour une évaluation globale de la démarche : la prise en compte de **l'animation** de la CTG, la gouvernance et la dynamique partenariale

Dans une perspective plus globale de **l'évaluation**, à côté de celle qui a trait aux axes et aux actions développées dans le cadre de la CTG, les processus **d'animation** de la démarche, de gouvernance comme de la dynamique partenariale doivent également être pris en compte.

La démarche **d'évaluation** devra également prendre en compte les processus à **l'œuvre** dans ces différentes dimensions. Aussi il **s'agira d'intégrer** dans le processus **d'évaluation** une analyse du système de gouvernance, des dynamiques territoriales et partenariales observées, ainsi que de **l'animation** et de la coordination de la CTG.

**L'enjeu** est là aussi **d'identifier** les forces, les freins et les pistes **d'amélioration** possibles afin de faire évoluer si nécessaire la conduite de la CTG.

## 2 - Définition des modalités d'évaluation de la démarche CTG (1/2)

Pilotes : VP en charge de la commission CTG	Référénts : Chargée de coopération	Public cible : Les élus, les partenaires, les habitants
<p>Eléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La CTG est un projet social ambitieux qui mobilise des acteurs multiples et s'inscrit dans la durée. Plus qu'une formalité c'est une démarche, un processus vivant.</li> <li>• Au-delà des obligations imposées par les financeurs, l'évaluation est une nécessité pour faire évoluer et ajuster les réponses apportées aux besoins sociaux du territoire</li> <li>• L'élaboration de la CTG a été portée par un comité de pilotage associant les principaux acteurs référents élus et professionnels et la CAF</li> <li>• Le projet social comporte des fiches action qui définissent des critères d'évaluation, donnant ainsi un cadre à l'évaluation</li> </ul>	<p>Les principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'évaluer pour évoluer</b> : outil de pilotage qui peut aider à améliorer les actions et les dynamiques partenariales, chemin faisant et lors du renouvellement de la CTG – processus permanent d'amélioration continue</li> <li>• Oser évaluer : une méthode dont l'appropriation vient avec la pratique</li> <li>• <b>L'affaire de tous</b> : elle concerne la diversité des acteurs et repose sur un croisement des regards</li> <li>• Des choix pour une évaluation ambitieuse et réaliste : <b>conduite d'évaluation</b>, méthode, recueil de données en lien avec les ressources mobilisables</li> </ul>	
	<p>Les résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une structuration des instances politiques en capacité d'assurer un suivi continu du projet social</b></li> <li>• Le maintien du projet social comme processus vivant en capacité de se renouveler de manière continue à l'appui d'une évaluation régulière</li> <li>• L'implication du bouquet d'acteurs concernés par la CTG, y compris les partenaires institutionnels</li> <li>• La responsabilisation des pilotes référents des différentes actions et l'implication des usagers</li> </ul>	

Méthode :

### Définir la méthode de l'évaluation des actions

- Pour chaque action, en amont du démarrage, en comités techniques se mettre d'accord sur les items d'évaluation –construire les outils nécessaires afin de recueillir les indicateurs d'évaluation retenus dans les fiches actions
- Définir le rôle de chacun dans l'évaluation - définir l'outil commun « bilan » qui permettra de valoriser les résultats.
- Proposer chemin faisant et à l'analyse des résultats, les réajustements nécessaires

### Définir la méthode d'évaluation de la démarche CTG et du chemin parcouru

- Constituer une commission partenariale d'évaluation de la démarche
- Les conditions de mise en œuvre (pilotage, animation, l'implication et le faire ensemble, la transversalité)
- Le chemin parcouru dans la relation entre les partenaires, la dynamique, la collaboration
- L'innovation et l'expérimentation apportées par la CTG
- Implication des habitants

A N+1 : Proposer une séance de travail sur l'évaluation de la démarche de la CTG en direction de tous les partenaires « imaginez que dans 4 ans, nous n'ayons que deux heures pour évaluer ce que la CTG a produit, qu'est-ce que j'irai voir ? »

- Désigner au sein des comités de bassin des référents en charge de l'évaluation
- Construction des outils qui seront utilisés à moyen terme et long terme

## 2 - Définition des modalités d'évaluation de la démarche CTG (2/2)

Méthode (suite) :

### Valorisation des éléments de l'évaluation

- Définir la forme que prendra la restitution globale annuelle des résultats en direction du COPIL, des instances de décision, des partenaires, de la population – rapport final – rythme de communication – supports médiatiques ...

Définir le process de renouvellement de la CTG

- N+4 : enclencher le processus de renouvellement de la CTG.
- Evaluation de la démarche, réactualisation du diagnostic de territoire - définition des enjeux- axes stratégiques et des actions.

Participation des familles et des habitants :

- **Mise en place d'une communication en direction des habitants**

Le partenariat :

- Les signataires de la convention CTG
- Les élus des communes impliquées dans les actions et les élus-es CCV
- Les partenaires et services techniques publics impliqués dans les actions

Indicateurs de réalisation :

- **Mise en place des outils d'évaluation des actions**
- **Production d'un rapport annuel d'évaluation**

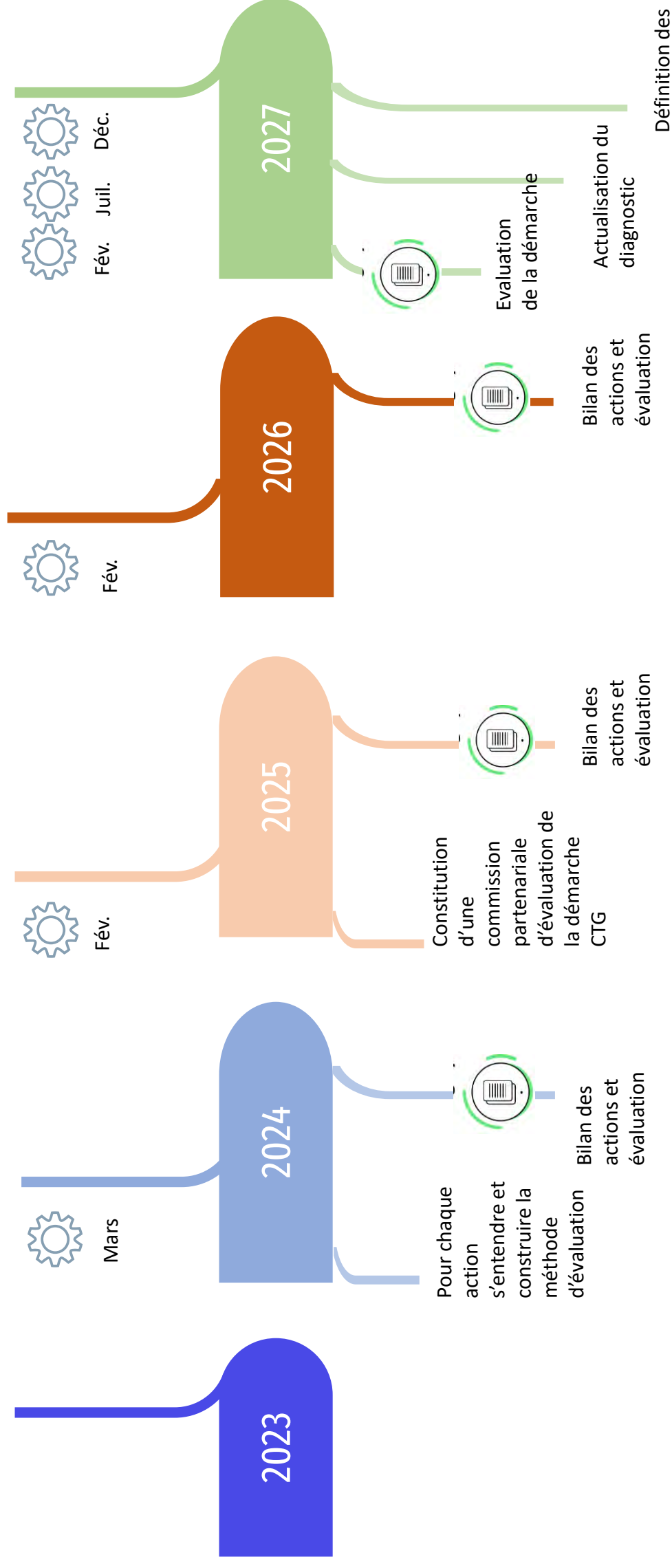
Indicateurs de résultats :

- A minima un comité de pilotage annuel

### Indicateurs d'impacts :

- **Une harmonisation des modes d'évaluation entre gestionnaires d'un même champ d'action**
- Un projet agile, dynamique qui donne envie de s'impliquer

# Processus d'évaluation : actions et démarche CTG



COPIL



Communication



Partie 5

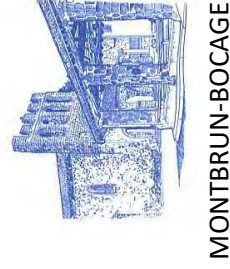
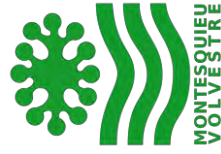
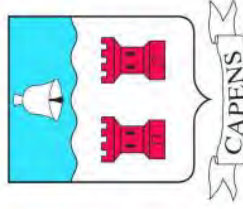
# Le schéma des acteurs







Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Garonne



MONTBRUN-BOCAGE

SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE

SALLES-SUR-GARONNE





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

**Bureau communautaire du 16 novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 16 novembre  
à 18 heures 30 minutes, le Bureau communautaire de la Communauté  
de Communes du Volvestre s'est réuni  
sous la présidence de Denis TURREL  
au lieu ordinaire de ses séances  
sur convocation régulière du 10 novembre 2023

Délibération B20231116_087	Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2023-2027
-------------------------------	---

**Etaient présents :**

AUDOUBERT René, BIENVENU Frédéric, BRUN Karine, CAZARRÉ Max, CAZAUX Jean-Michel, CHALDUC Jean, CONDIS Sylvette, DANES Richard, DEGA Gilbert, DEJEAN Daniel, DELOR Carole, ESQUIROL Jean-Marc, GILAMA Chantal, HO Bastien, LEFEBVRE Patrick, MANFRIN Jean-Marc, MENER Emilie, MESBAH-LOURDE Pascale, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, SALAT Éric, TURREL Denis, VEZAT-BARONIA Maryse, VIEL Pierre, WAWRZYNIAK Stéphane.

**Etaient excusés :**

BAUDINIÈRE Julien, CAILLET Pierre, CUSSOL Roselyne, DALLARD Jean-Michel, GAY Jean-Louis, GRYCZA Daniel, MURCIA Christian, PAYEN Éric, SENECLAUZE Christian, VARELA Marie-José.

**Etaient absents :** /

**Pouvoirs :**

MURCIA Christian (pouvoir donné CHALDUC Jean), GRYCZA Daniel (pouvoir donné à TURREL Denis).

**Secrétaire de séance :** Pierre VIEL

Nombre de délégués titulaires : 35  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 27  
Pouvoirs : 2

RF Haute garonne  Contrôle de légalité Date de reception de l'AR: 22/11/2023 031-200066819-DE_137_2023-DE
--



## OBJET : Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2023-2027

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la Communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour enfance et la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lavelanet de Comminges, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

Les communes signataires de la CTG, après délibération du Conseil municipal, peuvent introduire des actions propres à leur commune ou bassin de vie.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

### Après délibération, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
- De dire que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de l'intercommunalité et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles ;
- De préciser que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027 ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention.

Pour copie conforme,  
Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Denis TURREL

27 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION



Le secrétaire de séance,  
Pierre VEIL

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours p  
Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à com*

RF

Haute garonne

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 22/11/2023

031-200066819-DE\_137\_2023-DE





## Commission permanente

### Extrait du Procès-verbal de la séance du 07/07/2022

N°: 284997

**Objet : Projets Sociaux de Territoire (PST) - Modification du modèle de Convention Territoriale Globale Locale**

**La Commission permanente du Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les délibérations du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection de la Commission permanente et lui donnant délégations de compétences ;

**Vu** la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du 11 juillet 2019 approuvant le modèle de Convention Territoriale Globale Locale ;

**Considérant** que dans le cadre de l'élaboration des Projets Sociaux de Territoire (PST), les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sont des acteurs incontournables ;

**Considérant** que les conventions Territoriales Globales Locales ont vocation à pouvoir intégrer les principaux acteurs des territoires ;

**Considérant** que d'autres partenaires pourraient aussi être associés et donc devenir signataires des futures CTG locales ;

**Vu** le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

#### **Décide**

Article 1 : d'approuver le nouveau modèle de convention territoriale globale locale, tel que joint à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer les conventions territoriales globales avec les partenaires.

**Signé**

**Arnaud SIMION**

Pour le Président du Conseil départemental,  
Et par délégation,  
Le Vice-Président chargé de l'Action sociale de proximité, des Maisons des solidarités et de l'Insertion

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 30/08/2022 - n° AR 031-223100017-20220707-Imc100000286322-DE**

**Service Action Sanitaire et Sociale**

Dossier suivi par Aurélie NEVES COELHO  
☎ : 06.31.50.59.59

N/Réf : CTG Volvestre 2023-2027

Communauté de communes du Volvestre  
Direction Générale des Services

A Monsieur Le Président, Denis TURREL  
34 Av de Toulouse  
CS 70009  
31 390 CARBONNE

Toulouse, le 20/12/2023

Objet : Notification accord signature

Monsieur Le Président,

Dans le cadre de la prochaine signature de votre Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de la Haute-Garonne, vous avez demandé à la MSA Midi-Pyrénées Sud (MPS) son engagement.

Nous avons le plaisir de vous informer que le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale, qui s'est réuni le 16 novembre 2023, a donné son accord pour s'engager à vos côtés.

Nous vous informons que cette validation fera l'objet d'un suivi par l'agent de développement en charge de votre secteur : Madame Aurélie NEVES COELHO.

En contrepartie, merci de bien vouloir vous engager à mentionner le soutien de la MSA MPS (presse, supports de communication...) et à convier votre référent MSA dans les instances de technique et de pilotage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Direction

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL  
**D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE D'ALLOCATION**  
FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE DU  
22 DECEMBRE 2023

4. PRESENTATION DES PROCHAINES CTG (VOTE)

*Monsieur HAMADI quitte la séance durant ce point de l'ordre du jour.*

Monsieur GHEZZI, Sous-directeur en charge du service aux partenaires, présente les douze nouveaux projets de conventions territoriales globales (CTG), qui aboutiront à une signature au cours des prochains mois, par le Président et le Directeur de la Caf ainsi que le représentant de chaque collectivité concernée, à l'issue du processus délibératif réglementaire.

Les diverses fiches synthétiques relatives à ces contractualisations :

- sont commentées en séance, de façon similaire à la présentation réalisée aux membres de la Commission des Aides Financières Collectives (Cafco) lors de la réunion du 29 novembre dernier,
- ont été diffusées préalablement à la séance,
- figurent en annexe n°6 du présent procès-verbal,
- concernent - pour information - la CTG des communes de Bruguères et de Toulouse,
- concernent - pour décision - **la CTG des communes d'Aussonne, de Fenouillet, de Gagnac-sur-Garonne, de Mons, de Saint-Jean**, ainsi que la CTG des Communautés de communes de « **Cœur de Garonne** », du « Frontonnais », de « Muretain Agglo », du « Val d'Aigo » et du « Volvestre »,
- concernent enfin – également pour décision - **l'avenant à la CTG de la commune de Beaupuy**, intégrant la commune de Mondouzil.

Monsieur le Président, **en l'absence d'observation, soumet ces divers projets de convention au vote.**

**Les membres du Conseil d'Administration expriment, à l'unanimité, un avis favorable** sur les projets précités de conventions territoriales globales.

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le 4/12/23

ID: 031-213101041-20231123-2023023-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
31 - HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	14
• présents	9
• votants	14
• absents	5
• exclus	0

De la commune CAPENS

Séance du 23 novembre 2023 à 20 heures 30

2023/023

Date de convocation :  
12 juillet 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :  
13 juillet 2023

Objet
Approbation de la Convention Territoriale Globale

M. DANES Richard

Étaient présents :

M. DORBES Jean-Luc, M. JEUCH Antoine, Mme CARRERA Pamela, Mme JEANJEAN Séverine, Mme BONIFAS Marie-Laure, Mme ROUANE Nicole, Mme CALLEDE Maud, M. DANES Richard, M. BALARESQUE Denis.

Excusés : M. GISTAIN André donne pouvoir à M. BALARESQUE Denis, M. PEREZ Cédric donne pouvoir à M. DORBES Jean-Luc, M. AUBERT Bernard donne pouvoir à Mme CALLEDE Maud, M. HERNANDEZ DE LA LOSA David donne pouvoir à M. JEUCH Antoine, M. DEDIEU Joël donne pouvoir à M. DANES Richard

Secrétaire de séance :

Mme JEANJEAN Séverine

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes. L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction des priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la "Convention Territoriale Globale" (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Monbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salle-sur-Garonne.

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le 4/12/23

ID : 031-213101041-20231123-2023023-DE

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action et de fiches actions :

- Axe 1 : sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire,
- Axe 2 : coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire,
- Axe 3 : organiser et faciliter l'accès et l'ouverture des droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à la majorité :

- Approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires,
- Dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
- Précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
- Autorise Monsieur le Maire à la signer.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

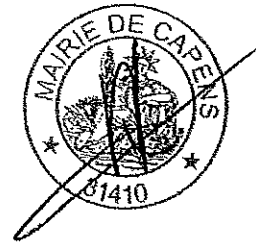
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Capens, le 29 novembre 2023

Le Maire, Richard DANES



2023/023





Délibération numéro	2023/135	
NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	20
Vote par procuration		04
Date convocation	13/12/2023	
Date de publication	21/12/2023	

## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois  
et le dix-neuf décembre,  
à 19 heures,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
Sous la présidence de : Monsieur Denis TURREL, Maire.

Présents : MM. Denis TURREL, Marie-Caroline TEMPESTA, Ali BENARFA, Madeleine LIBRET-LAUTARD, Corinne GOUZY, Rémi RAMOND, Elias TAYIAR, Françoise HENRY, Jacques GAILLAGOT, Pierre HELLÉ, Didier GENTY, Stéphane LE BRUN, Corinne MASSA, Sandra LACOSTE, Fabrice COT, Marcella VALLANIA, Emilie BLANIC, Bastien HO, Marion GÉLIS, Julien GLINKOWSKI.

Procurations : M. Michel VIGNES donne procuration à Mme Madeleine LIBRET-LAUTARD, Mme Sandra DA SILVA donne procuration à Mme Marie-Caroline TEMPESTA, Mme Sophie RENARD donne procuration à M. Bastien HO, Mme Laurence CANITROT donne procuration à Mme Françoise HENRY.

Absents excusés : MM. Michel VIGNES, Sandra DA SILVA, Sophie RENARD, Huguette DEDIEU, Franck QUIN, Laurence CANITROT, Cédric HAMMER.

Absents : Bernard BARRAU, Corinne PONS.

A été nommé secrétaire : M. Julien GLINKOWSKI.

### Objet : Convention Territoriale Globale

Madame Tempesta adjointe déléguée à l'Éducation, Enfance et Jeunesse explique que dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

La commune de Carbonne souhaite en outre rajouter les fiches action suivantes :

- Animation du PEDT inter-communes à l'échelle de 8 communes (MJC)
- Réflexion autour d'un projet jeunesse pouvant relever de la PS jeunes CAF
- Réflexion sur le développement de la Ludothèque en mode itinérance.

La commission Education, Enfance et Jeunesse du 08/12/2023 a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
2. De dire que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la



- commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
- 3. De préciser que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
- 4. D'autoriser Monsieur le Maire à la signer

Après délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
- De dire que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
- De préciser que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance  
Julien GLINKOWSKI

\_\_\_\_\_



Le Maire,  
Denis TURREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans le délai de deux mois suivant la réponse. L'absence de réponse dans un délai de deux mois au recours gracieux vaut rejet implicite.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LAFITTE-VIGORDANE

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2023

DELIBERATION n° 2023-052

**Nombre de conseillers :**

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Procurations : 01
- Ayant pris part au vote : 13
- Date de la convocation : 29.11.2023

L'an deux mil vingt-trois et le cinq du mois de décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Karine BRUN, Maire de Lafitte-Vigordane.

**Présents :** M.MDS BRUN Karine, SEVILLA Thierry, COUSIN Céline, DELECROIX Patrick, ARLET François, RIVIERE Alain, VOUTZINOS Martine, MALLEJAC Michel, DA VINHA Annabelle, ESPLAT Virginie, CAILLAUD Cécile, MARTINOU Muriel.

**Absents excusés :** GARE Thierry, HIGOUNET Maxime.

**Absents ayant donné procuration :** COUEFFE Céline donne procuration à Cécile CAILLAUD.

**Secrétaire de séance :** DELECROIX Patrick

**Objet : Approbation de la Convention Territoriale Globale**

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

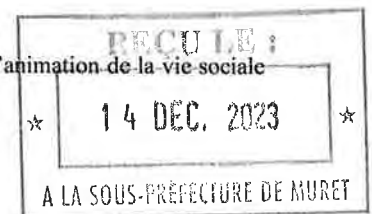
- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré :

**DECIDE**

**A l'unanimité des membres présents et représentés**

- ✓ D'approuver la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
- ✓ Dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.



- ✓ Précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
- ✓ Autorise Madame le Maire (ou son représentant) à la signer.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus au registre sont les signatures.

**Pour copie certifiée conforme**

**A Lafitte-Vigordane le, 06 décembre 2023**

**Le Maire**

**Karine BRUN**



**Acte rendu exécutoire après dépôt  
En sous-préfecture le :  
Et publication ou notification le :**



**Nombres de membres**

En exercice : 15

Présents : 13

Excusés 2

Absents 0

**Nombres de suffrages**

Exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Absentions : 0

**Date convocation**

17 novembre 2023

**Date affichage**

17 novembre 2023

**Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous**

**Préfecture :**

24 novembre 2023

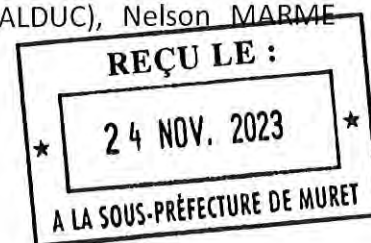
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Session ordinaire - séance du 23 novembre 2023**  
**Délibération N°22-2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le 23 novembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lavelanet de Comminges se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation adressée par Jean CHALDUC, maire et sous sa présidence*

Etaient présents : Valérie BERGES, Marie-Jo CARUSO, Jenny MORERE, Carole PORQUERAS, Sabine CATTANEO, Jacques BARIL, Jean CHALDUC, Bertrand HENRY, Jean Marc DOUMENC, Frédéric BERNIER, Marie-Françoise VIDAL, Philippe MIQUEL, Samuel ROMO

Excusé(s) : Céline BIASI (pouvoir Jean CHALDUC), Nelson MARME (pouvoir Jacques BARIL)

Absent(s) :



A été nommée secrétaire de séance : Valérie BERGES

**Objet : Approbation de la Convention Territoriale Globale**

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

Où l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal :

1. approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;

2. dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.

3. précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.

4. autorise le maire à la signer

Fait à Lavelanet de Comminges

Pour extrait certifié conforme, les jours, mois et ans susdits

Le Maire, Jean CHALDUC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 novembre 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 14 du mois de Novembre à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 08 novembre 2023, se réunit sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DALLARD, Maire.

DELIBERATION - N°2023-11-14

Convention Territoriale Globale

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

*Présents : M. Jean-Michel DALLARD, Maire,*

*Mme Alexandra COSTES, M. Pierre CONDOJANOPOULOS, M. Daniel DEJEAN, Mme Odette PONS, M. Jean-Louis EYCHENNE, Adjoints, M. Laurent CERON, Mme Sandrine CORATO, Mme Laurence COUTENCEAU, Mme Corinne DELHOM, M. Pierre DELMAS, M. Marc DELSOUC, M. Jacques FADEUILHE, Mme Marie-Claude FEUILLERAC, Mme Amélie GRIEU, Mme Lucie HIPPOLYTE, Mme Sandrine LACROIX, M. Christophe LAVERGNE, M. Daniel PIN, Patrick RASSINEUX, M. Vivien BENTAJOU*

*Procurations : Mme Arlette ROUMY donne procuration à Christophe LAVERGNE. Mme Stéphanie MINETTI donne procuration à Mme Laurence COUTENCEAU.*

*Secrétaire de séance : Mme Odette PONS*

Rapporteur : Daniel DEJEAN

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- o Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- o Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- o Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

Où l'exposé de M. le Rapporteur, le conseil municipal à la majorité : par 20 voix pour et 3 abstentions :

1. approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
2. dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
3. précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
4. autorise le maire à la signer

Certifié exécutoire par Jean-Michel DALLARD, Maire  
Notifié le 17 novembre 2023  
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le 17 novembre 2023  
Et l'acquiescement reçu sous le numéro de certificat :  
Et de la publication le 17 novembre 2023  
Fait en mairie de Longages, le 17 novembre 2023.

Fait à Longages, le 17/11/2023

Le Maire :

Le Secrétaire de séance :

J.M. DALLARD.



Odette PONS.



Affiché en Mairie le 17 novembre 2023  
Jusqu'au 17 décembre 2023

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT**  
**HAUTE-GARONNE**

**MAIRIE**  
**DE**  
**MARQUEFAVE**  
**31390**

☎ 05.61.87.85.13

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet : Approbation de la Convention Territoriale Globale

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze Décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le huit Décembre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie SALADO, Première adjointe au Maire.

**Membres en exercice : 12**

**Etaient présents** : Mme Nathalie ASPE, M. Frédéric BELLIA, M. Rodolphe BONNANS, Mme Véronique CHEVRIE, M. Pascal DEBACQ, M. Gilles DELAPORTE, Mme Martine GILAMA, M. Gaëtan INARD, M. Laurent PIGNER, Mme Carole SAINT-MARTIN.

**Etait absent excusé ayant donné procuration :**

M. Eric PAYEN ayant donné procuration à M. Frédéric BELLIA.

**Etait absent excusé** : aucun

**Etait absent** : aucun.

~~~~~ Mme Nathalie ASPE est élue secrétaire de séance. ~~~~~

Madame la première adjointe au Maire rappelle que dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages,



Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.  
Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

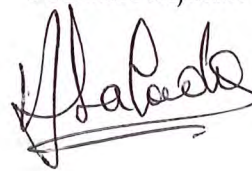
Où l'exposé de Mme la première adjointe au Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

1. approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
2. dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
3. précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
4. autorise le maire à la signer

Ainsi fait et délibéré à Marquefave les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Muret le et publication ou notification du 19/12/2023.

Pour Le Maire empêché,  
Mme Anne-Marie SALADO  
Première adjointe au Maire



Département de Haute-Garonne  
Arrondissement de MURET

## COMMUNE DE MAUZAC

délibération 2311-03

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux novembre à 19h00** le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Monsieur Eric SALAT, Maire.**

**Date de convocation et d'affichage : 17 novembre 2023**

**Nombre de membres :** En exercice : 14, présents : 11, votants : 13

**Présents :** Mmes Nadège CHIVAYDEL-BARRAL – Marie POURRET- Céline VALEROY - Chantal VIEDMA

MM - Dominique COUFFIGNAL -Patrick CHANTELOUP Joseph GONZALEZ - Patric LAILLETTE - Francis PAPAIX - Eric SALAT- Kader TLEMÇANI

**Absente excusée :** Mme Claire CASSARD (pouvoir donné à M. Eric SALAT) - Mme Laetitia ANDRIEUX (pouvoir donné à Mme Céline VALEROY) – M. Jean-Marc LE LANN (pouvoir donné à M. Kader TLEMÇANI)

**Secrétaire de séance :** Mme Céline VALEROY

**Objet : Approbation de la Convention Territoriale Globale**

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes



de Carbone, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

La commune de Mauzac souhaite en outre rajouter les fiches action suivantes :

- Etendre l'offre de service extrascolaire en direction de l'enfance existante au public préadolescent (11/13ans),
- Projet de vie sociale et partagé avec les aînés.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **Approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ; De fixer la participation de l'employeur obligatoire dans le cadre de ce dispositif tel exposé ci-dessus**
- **Dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.**
- **Précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.**
- **Autorise le maire à la signer**

**Adopté à la majorité**

**Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus**

*Pour copie conforme*

**Le Maire**

**Eric SALAT**



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
*Séance du 23 novembre 2023*  
N°42/2023

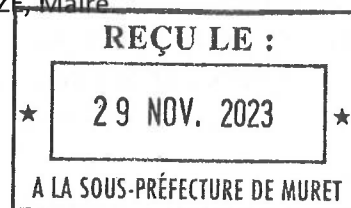
L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de MONTBRUN-BOCAGE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SENECLAUZE, Maire

Présents : Mesdames AMIOT - DUCLOZ -  
Messieurs BAGGIO - BÜGEL- VIGUET-CARRIN

Absents : Mesdames CHANARD-MATHIS  
Messieurs MAISONNEUVE - ORSENIGO

Date de la convocation : 17/11/2023

Madame DUCLOZ a été élue secrétaire.



**Objet : Approbation de la Convention Territoriale Globale**

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

La commune de Montbrun Bocage souhaite en outre rajouter les fiches action suivantes :  
1/3 et 3/3 - Pièce jointe

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité :

1. approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;

2. dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.

3. précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.

4. autorise le maire à la signer

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire  
Christian SENECLAUZE



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en sous-préfecture le 24 novembre 2023





### Objectif/opérationnel : 1.3 - Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes

#### Montbrun-Bocage

**Action :** Création d'un parcours sportif à caractère ludique et intergénérationnel

**actants :** Maire Montbrun-Bocage, Chargée de coopération

**Référents :** Elus de Montbrun-Bocage

**Public cible :** Les jeunes, tout public

#### éléments de contexte :

En ce qui concerne la pratique du sport indispensable pour la santé physique et mentale, toutes les catégories de population peuvent être en situation de fragilité. Les équipements sportifs permettent d'installer durablement l'activité physique dans le quotidien des enfants et de la population en général.

Depuis 2019 les enfants scolarisés doivent bénéficier de 30 minutes quotidiennes d'activités physiques ou sportives

Montbrun-Bocage est un village éloigné de tout club sportif

Projet qui fait suite à la demande de jeunes et d'adultes du village

#### Résultats attendus :

- La présence d'un équipement sur la commune qui incite la pratique du sport de façon ludique, fréquenté par toutes les générations
- L'association du sport, santé, plein air et de la convivialité
- Une proposition éducative supplémentaire en direction des enfants, les enseignants auront un accès privilégié au site pendant les périodes scolaires, les animateurs ALAE hors temps scolaire.
- Un équipement qui s'inscrit de façon plus globale dans un autre projet communal en cours de réalisation : béguinage et maison commune

#### léthode :

Projet en cours de réalisation : terrassement, réception des structures, implantation, 2 éléments sont déjà en place. Le site est ombragé, en face de l'école communale (maternelle et élémentaire).

Installer différents modules et espaces qui correspondent aux besoins de tous les âges :

- Modules allant du street workout aux modules de fitness pour les plus de 60 ans,
- Grande pyramide de cordage pour enfants
- Différents espaces : pour les enfants de 7 à 14 ans, un espace ado, un espace adulte jusqu'à 50 également adapté à la pratique féminine, un espace senior.

Installer aux abords des modules : deux tables de tennis, un espace « pétanque », un parcours de footing encadrant l'espace

Travailler sur les modalités de la gestion du site entre commune et des bénévoles, définir les règles qui font quoi et comment ? Ce lieu sera libre d'accès avec priorité pour l'école et bénéficie d'un parking déjà existant. Prévoir l'entretien du lieu – fonctionnement participatif avec les habitants ?

Installer une structure ludique spécialement dédiée aux enfants de maternelle dans la cour de l'école  
Etudier le projet dans une optique environnementale : grande attention portée aux matériaux en évitant au maximum les matières plastiques, privilégiant le bois traité en autoclave (sans arsenic). Choisir des fournisseurs en favorisant la proximité aussi bien pour la fabrication que pour l'installation du matériel.

#### articipation des familles et des habitants :

#### ndicateurs de réalisation :

Installation des modules sportifs et réalisation des espaces

Réalisation d'un plan pour la gestion du lieu (communes/association)

#### ndicateurs de résultats :

- Mesure de la fréquentation du lieu par les individus en autonomie
- Enquête de satisfaction auprès de la population
- Organisation d'une manifestation intergénérationnelle /an

#### Partenariat :

Les enseignants, les élus, les associations

Les partenaires CAF/MSA/ Département 31/ SDJES

Les financeurs : Agence Nationale du sport, Région Occitanie, le Conseil Départemental Haute Garonne

#### Moyens humains et financiers :

Modules de sport, tables de tennis de tables, module pyramide cordes,

Panneaux de communication

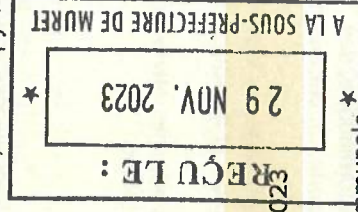
Estimation coût global : 48 000€ HT

#### Calendrier :

- En cours de réalisation, finalisation 2023

#### Indicateurs d'impacts :

- Développement de la dynamique communale \*
- Développement de la pratique du sport et d'un mieux-être physique et mental







## Objectif opérationnel : 3.3 - Initier une dynamique sur le Vivestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural

### Montbrun-Bocage

**Acteurs :** Maire de Montbrun-Bocage, Chargée de coopération CTG

**Références :** Elus de Montbrun-Bocage

**Public cible :** Tout public

**Action :** Création d'un tiers lieu espace intergénérationnel et d'un béguinage (1/2)

#### Éléments de contexte :

La médiathèque de Montbrun-Bocage est l'une des plus fréquentées du département au prorata de sa population. L'exiguïté des locaux ne permet pas un bon fonctionnement les jours de grande affluence, le dimanche matin notamment et lors des visites scolaires. Le fonds de livres important (plusieurs milliers) ne peut pas être exposé. L'illectronisme concerne 17 % de la population, les personnes les plus âgées, ou résidant dans les territoires ruraux sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétence. De nombreuses personnes habitant la commune ne possèdent pas le matériel nécessaire ou la compétence suffisante, quand ce n'est pas une transmission défaillante (de nombreuses zones blanches et un réseau de télécommunications très mal entretenu) pour répondre à « l'ère du tout numérique ». Il manque sur la commune un espace numérique La population comme partout en France est vieillissante et s'ouvre à de nouvelles formes d'habitat intermédiaires entre le maintien à domicile et l'hébergement collectif.

#### Méthode :

#### laboration du projet de construction / bâtiment/ recherche des aides de financements/ marchés publics... béguinage

Promotion du projet béguinage, recherche de soutien à la construction du projet : comment, pour qui, les modalités juridiques (obligation du propriétaire/ du locataire), Constituer un groupe de travail (élus, partenaires institutionnels, habitants, professionnels du champ de la santé/ du soin / de l'aide à domicile...). Identifier les attentes, les besoins, les freins, les atouts. S'inspirer d'autres expériences, faire des visites de sites. Etablir les règles de vie au sein de la communauté : établir une charte d'entraide intergénérationnelle et de cohabitation avec les futurs habitants du béguinage, établir le principes « d'inscription/attribution » des appartements

Accueillir les personnes séniiores dans le lieu

#### Médiathèque, salle numérique, lieu d'exposition, épicerie

Définir le contour du projet : que veut-on ? de quoi avons-nous besoin ? Constitution d'un groupe de travail sur les besoins de la médiathèque, association avec la salle numérique et d'exposition (surface/ configuration du bâtiment/ aménagement des lieux/ circulation entre les différents espaces...)

Etablir le coût financier de l'aménagement des locaux

Travailler sur le statut juridique des espaces en fonction des aides possibles

#### Animation sociale du lieu

Se projeter sur l'animation du lieu. L'intergénération et le bien vivre ensemble ne se décrètent pas : quel projet d'animation ? Qui fait le lien ? Qui est garant du bien vivre dans le lieu ? Qui est moteur de dynamiques ? Définir un projet « lieu de vie ». Définir la place des élus, des habitants (jeunes et moins jeunes, des bénévoles des résidents dans ce projet. Définir le pilotage

Faire collaborer les parties prenantes et prendre compte de la diversité des compétences pour en faire un lieu du vivre ensemble

Poursuivre la démarche engagée par des bénévoles pour des animations (jeux de société, gym douce)

Proposer des ateliers d'inclusion numérique

Créer une liaison par rendez-vous téléphonique ou visio avec France Services

#### Partenariat :

- Les habitants
- Les élus de la commune, la CCV
- Les professionnels de la santé/soin/aide à domicile
- CD31, CAF31, MSA, Région
- CAUE, PETR
- France Services

#### Moyens humains et financiers :

**Estimation du coût :** 1 455 500€ HT

**Objectif opérationnel : 3.3 - Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu périurbain et rural**

**Montbrun-Bocage**

**Action : Création d'un tiers lieu espace intergénérationnel et d'un béguinage (2/2)**

**articulation des familles et des habitants :**  
Réunions/manifestations publiques

**Calendrier :**

- En cours, finalisation nov. 2024

**Indicateurs de réalisation :**

Mise en place du/des groupes de travail (nombre de réunions)  
Présence des partenaires stratégiques

**Indicateurs de résultats :**

- Projet participatif – connaissance par les citoyens du projet
- Une action intergénérationnelle mise en place
- Les bâtiments

**Indicateurs d'impacts :**

- Dynamique créée sur le village
- Augmentation de manifestations intergénérationnelles



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Haute Garonne  
Commune de MONTESQUIEU-VOLVESTRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| Nombre de membres             |             |          |                        |                         |
|-------------------------------|-------------|----------|------------------------|-------------------------|
| Afférent au Conseil Municipal | En exercice | Présents | Excusés et représentés | Absents non représentés |
| 23                            | 23          | 16       | 2                      | 5                       |

Séance du 06 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation : 30 octobre 2023

Date d'affichage : 08 novembre 2023

**Président de séance : Frédéric BIENVENU**

**Présents :** Frédéric BIENVENU - Guy BARTHET - Claire MEDALE-GIAMARCHI - Béatrice MAILHOL - Joëlle DOUARCHE - Jean-Pierre BOIX - Caroline BREZILLON - Annie CAZEAUX - Christelle GASTON - Evelyne ICARD - Christian JANOTTO - Didier LASSALLE - Laëtitia LOUBIERES - Christian MOULIS - Valérie PICAVEZ - Alain SENTENAC.

### **Absents excusés et représentés**

Michel PORRET a donné pouvoir à Béatrice MAILHOL

Samuel MARTIN a donné pouvoir à Joëlle DOUARCHE

**Absents :** Laurette LAWSON - Jean-Marc PEDUSSAUT - Frédéric ROUAIX - Elodie RANALDI - David SANCHEZ.

**Secrétaire de séance :** Evelyne ICARD.

### **072 – 2023 / 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES**

#### **APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)**

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027.



Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

Après avoir travaillé sur le projet social global du Volvestre, à l'échelle de l'intercommunalité, un travail a été engagé sur la rédaction d'une fiche communale d'actions en lien avec l'enfance et la jeunesse pour la commune de Montesquieu-Volvestre.

La fiche actions a pour objectif le développement de l'accueil enfance/jeunesse et une accessibilité facilitée aux enfants des communes alentours à travers la structuration d'un partenariat à l'échelle du bassin de vie.

Ouï l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires qui est conclue jusqu'au 31 décembre 2027 ;
- D'autoriser le maire à signer la convention territoriale globale (CTG)
- De valider la fiche d'actions réalisée dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG)
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme  
Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-préfecture

A Montesquieu-Volvestre, le 07 novembre 2023

Le Maire

Frédéric BIENVENU



**AXE 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**

**1. OBJECTIF : 1.1 Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire**

**FICHE ACTION : Développement de l'accueil enfance/jeunesse et accessibilité facilitée aux enfants des communes alentours. Structuration d'un partenariat à l'échelle du bassin de vie**

**PILOTE : Elue en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse**

**REFERENT : Directeur du service enfance - jeunesse**

## PRESENTATION DE L'ACTION



### ELEMENTS DE CONTEXTE

- L'ALAE de Montesquieu accueille les enfants de 8 communes aux alentours.
- Durant les temps de petites vacances et grandes vacances la fréquentation des enfants résidents à l'extérieur de Montesquieu se réduit. Ceci s'explique entre autres par une absence de transport en commun
- A la lecture des données quantitatives, ce même phénomène s'accroît chez les collégiens.
- Le centre de loisirs enfants et ados de Montesquieu est en capacité d'accueillir plus d'enfants. Des locaux dans la commune pourraient être réhabilités.



### RESULTATS ATTENDUS

- La facilitation de l'accès aux loisirs pour tous les enfants du bassin de vie
- Le maintien d'une qualité d'accueil
- Une meilleure exploitation de l'espace aquatique qui est une véritable ressource de loisirs pour les jeunes et les enfants.



### **DESCRIPTIF DE L'ACTION : mise en œuvre, méthode**

#### **3-11 ans**

- Réfléchir à la mise en place d'un transport de ramassage le mercredi, grandes vacances et petites vacances. Faire un sondage auprès des parents
- Travailler sur la capacité d'accueil des locaux et l'organisation des espaces
- Travailler sur les besoins en RH si augmentation du nombre d'enfants + chauffeur navette – établir un budget
- Organiser des sorties ski le mercredi et ouvrir aux centres de loisirs alentours. Etudier la possibilité de mutualiser le transport avec d'autres associations, d'autres publics (club de randonnées...).

#### **12-17 ans**

- Maintien de la qualité d'accueil
- Voir comment concilier transport en navette des enfants et des jeunes
- Organisation d'accueil en soirées sur des thématiques spécifiques (santé, prévention numérique...)
- Organisation de nocturnes à la piscine en direction des jeunes, inviter les parents pour un échange convivial
- Prendre connaissance des critères d'attribution de la PS jeunes et voir si le projet jeunesse peut-y prétendre

#### **18 – 21 ans**

- En fonction des résultats de l'enquête jeunes - adultes (17 ans - 21 ans) menée dans le cadre de la CTG, réfléchir à une déclinaison de solutions, d'actions locales en réponse aux besoins.



### **PUBLIC CIBLE :**

- Les enfants – les jeunes – les parents



### **PRISE EN COMPTE DE LA PARTICIPATION DES HABITANTS ET DES FAMILLES**

- Réunion d'information auprès des parents, sondage sur leurs besoins en termes de mobilité et de mode de garde
- Sondage auprès des jeunes



### **PARTENAIRES ASSOCIES (techniques et institutionnels)**

- Les élu-e-s des 8 communes voisines
- Les partenaires CAF/MSA/ Référent jeunesse 31/ SDJES
- Les associations
- 

## **MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**



### **CALENDRIER :**

x Action en cours

Fin prévue :

### **MOYENS HUMAINS ET MATERIELS :**



Directeur du service enfance- jeunesse  
% ETP animateur-trice

### **ESTIMATION COUT GLOBAL :**



## **EVALUATION**



### **INDICATEURS DE REALISATION**

- Rencontre avec les élu-e-s
- Sondage auprès des parents sur la question de la navette
- Budget

### **INDICATEURS DE RESULTATS**

- Augmentation du nombre d'enfants hors commune de Montesquieu



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 031-213103757-20231106-072\_2023-DE



- Conventionnement avec les communs alentours
- Nombre d'actions nouvelles mises en place

### **INDICATEURS D'IMPACTS**

- Le développement d'une organisation territoriale et projet commun
- Une plus grande équité d'accès aux loisirs pour tous les enfants



République Française Département de la Haute-Garonne Arrondissement de MURET

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente novembre, le Conseil Municipal de la commune de NOË dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Max CAZARRÉ.

| Nombre de membres en exercice | Présents | Absents ayant donné pouvoir | Absents | Date de la convocation |
|-------------------------------|----------|-----------------------------|---------|------------------------|
| 22                            | 13       | 3                           | 6       | 24/11/2023             |

**DELIBERATION N°65-2023****OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE****Présents :**

Mmes BOMBAL, LEMAISTRE, MARCILLY, RIAND, VALETTE  
MM BAROUSSE, BIZERAY, CAZARRE, DURIEZ, LALANNE, LORMIERES, MAREK, POUYSEGUR

**Procurations :**

Mme Nathalie ROSSIGNOL à M. Stéphane BAROUSSE  
M. Philippe FERAT à Mme Bérengère BOMBAL  
Mme Brigitte RADENAC-CHATEIGNON à M. Max CAZARRE

**Absents excusés :**

Mmes Najja TOUROUGUI, Estelle GENDRE, Nathalie DUJOUR, Karine VILHES  
MM Michel DUMAS et Laurent TOULON

**Secrétaire de Séance :** M. Alain MAREK

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

*La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification*



Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

La commune de Noé, en partenariat avec les communes de Longages et Capens souhaite en outre rajouter les fiches action suivantes :

- Dans Axe 1 : Consolidation, structuration d'un secteur jeunesse au travers d'un PEDT jeunesse inter-communes Capens, Longages, Noé. Réflexion autour d'un projet jeunesse pouvant relever de la PS jeunes auprès de la CAF.
- Dans Axe 1 : contractualiser localement l'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Dans Axe 3 : réflexion sur la mise en place d'un projet EVS (Espace de Vie Sociale). Favoriser les initiatives locales, les services et activités à finalités sociales et éducatives

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le règlement ci-annexé.  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention territoriale globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires,
- **PRECISE** que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
- **PRECISE** que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tout document afférent à ce dossier

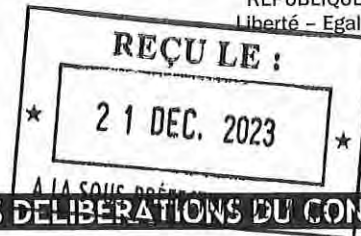
|               |           |            |                |
|---------------|-----------|------------|----------------|
| Exprimés : 16 | Pour : 16 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|---------------|-----------|------------|----------------|

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

Fait à NOÉ, le 05/12/2023

Max CAZARRÉ, Maire





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS**

| NOMBRE DE MEMBRES             |             |                                     |
|-------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférent au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 15                            | 14          | 12                                  |

**Date de la convocation**

02 décembre 2023

**Date d'affichage**

02 décembre 2023

**Objet de la délibération**

**APPROBATION de la  
Convention  
Territoriale Globale**

**Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture**

le

**Et publication ou  
notification**

Du



L'an deux mille vingt-trois,

Et le douze décembre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Daniel GRYCZA, Maire

**Présents :** Mesdames Alexia RON, Marianne LAUZERAL et Audrey LE GALES.

**Messieurs :** Daniel GRYCZA, Sébastien DARAUD, Marcel FABRIS, Gérard SOUVERVILLE, Yoann CLAUDIN, Gérard ROUJAS, Gilbert GUILHEM et Éric SOULA.

**Procuration :** Madame Corinne DEJEAN donne procuration à M Daniel GRYCZA.

**Absents excusés :** Mesdames Christiane DANGLA et Corinne DEJEAN et M Roger GHIRARDO.

**Secrétaire de séance :** M Yoann CLAUDIN

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.



Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

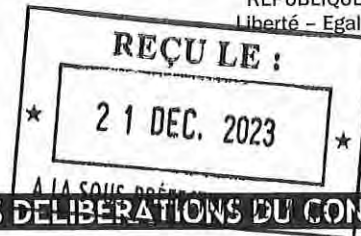
Où l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité :

1. approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
2. dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
3. précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
4. autorise le maire à la signer

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que ci-dessus. Au registre sont es signatures.

**MAIRE**  
**Daniel GRYCZA**  
Signature et cachet





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS**

| NOMBRE DE MEMBRES             |             |                                     |
|-------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférent au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 15                            | 14          | 12                                  |

**Date de la convocation**

02 décembre 2023

**Date d'affichage**

02 décembre 2023

**Objet de la délibération**

**APPROBATION de la  
Convention  
Territoriale Globale**

**Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture**

le

**Et publication ou  
notification**

Du



L'an deux mille vingt-trois,

Et le douze décembre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Daniel GRYCZA, Maire

**Présents :** Mesdames Alexia RON, Marianne LAUZERAL et Audrey LE GALES.

**Messieurs :** Daniel GRYCZA, Sébastien DARAUD, Marcel FABRIS, Gérard SOUVERVILLE, Yoann CLAUDIN, Gérard ROUJAS, Gilbert GUILHEM et Éric SOULA.

**Procuration :** Madame Corinne DEJEAN donne procuration à M Daniel GRYCZA.

**Absents excusés :** Mesdames Christiane DANGLA et Corinne DEJEAN et M Roger GHIRARDO.

**Secrétaire de séance :** M Yoann CLAUDIN

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.



Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité :

1. approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
2. dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
3. précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
4. autorise le maire à la signer

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que ci-dessus. Au registre sont es signatures.

**MAIRE**  
**Daniel GRYCZA**  
Signature et cachet







## MAIRIE DE RIEUX-VOLVESTRE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **Objet** : APPROBATION CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le 14 Novembre 2023 à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 8 Novembre 2023, s'est réuni dans la salle de la mairie au nombre prescrit par la Loi sous la présidence de Mme VEZAT-BARONIA Maire.

**Etaients présents** : ALBERT Magalie - ALVADO Régis - CARON Sébastien - CARON-JOURDA Yves - CHAGNE Patrick - CHAVY Sophie - ESCORIHUELA Daniel - GARNACHO Lucie - MAILHOL Sylvie - MESBAH-LOURDE Pascale - PERSILLON Cyrille - PICARD Serge - SALOMEZ Michel - SANTA CRUZ Roger - SEGALA Laëtitia - SUDRE Agnès - SOUCASSE-PIQUEMAL Elifane - VEZAT-BARONIA Maryse - VOUTZINOS Michel

**Procuration** : PONS Bernard procuration à Serge PICARD - LOZE Caroline à Maryse VEZAT-BARONIA - SOUCASSE Laurent à Michel VOUTZINOS -

**Absente** : LESUEUR Agathe

Sophie CHAVY est désignée secrétaire de séance

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire

S<sup>2</sup>LOW

- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

La commune de RIEUX-VOLVESTRE souhaite en outre rajouter les fiches action jointes à la présente délibération.

Après l'exposé de Mme le Maire, le conseil municipal à l'unanimité :

1. approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
2. dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
3. précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
4. autorise le maire à la signer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide à l'unanimité cette proposition

|                      |           |            |                |
|----------------------|-----------|------------|----------------|
| Votants : 22         | Pour : 22 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
| Adopté à l'unanimité |           |            |                |

Ainsi fait et délibéré à Rieux-Volvestre les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Délibération publiée le : 27/11/2023  
Transmise au représentant de l'Etat le : 27/11/2023  
Certifiée exécutoire à compter du : 27/11/2023

Rieux-Volvestre, le 27/11/2023  
Pour copie conforme,  
Le Maire,  
M. VEZAT-BARONIA.

La secrétaire,  
Sophie CHAVY

Chavy

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



**Objectif opérationnel : 1.2 - Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation.**  
**Rieux Volvestre Action : Approfondir le travail mené en termes de Ressources Humaines sur le service Enfance Jeunesse de la commune.**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Pilotes :</b> Elus de Rieux Volvestre , Chargée de coopération CTG</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <p><b>Référent :</b> Directrice enfance/jeunesse</p>                                                                                                                                                                                                                     | <p><b>Public cible :</b> Equipe d'animation.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p><b>Eléments de contexte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de recrutement des équipes d'animations dues au manque d'attractivité du secteur.</li> <li>• Difficultés de recrutement de personnels ayant des diplômes de l'animation dues au manque de candidatures.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilisation des équipes.</li> <li>• Montée en compétences des équipes.</li> <li>• Professionnalisation des équipes.</li> </ul>                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <p><b>Méthode :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A partir de la réflexion sur les besoins de personnel sur le service Enfance Jeunesse;</li> <li>▪ Proposer des titularisations de personnels et le cas échéant des CDD annuels 25H avec des interventions sur deux temps d'animation afin de libérer du temps pour des compléments d'emploi.</li> <li>▪ Maintenir l'offre de formation ponctuelle en partenariat avec la CAF, la SDJES et le CD 31.</li> <li>▪ Développer l'offre de formation BAFA, BAFD.</li> <li>▪ Développer la formation professionnelle pour des agents titularisés.</li> <li>▪ Maintenir l'accompagnement des équipes et les retours de formation pour favoriser la montée en compétences des équipes.</li> <li>▪ Inciter et accompagner les jeunes fréquentant la structure jeunesse vers des formations BAFA pour avoir un vivier de personnel sur la commune.</li> <li>▪ Accueil de stagiaires issus de formations scolaires et professionnelles.</li> </ul> | <p><b>Partenariats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CAF, SIAM</li> <li>▪ SDJES</li> <li>▪ Conseil départemental</li> <li>▪ CNFPT</li> <li>▪ Fédérations d'Education Populaire</li> <li>▪ Mission Locale</li> <li>▪ Service RH de la commune</li> </ul> | <p><b>Moyens humains et financiers :</b><br/> <b>Humains:</b> Elus, DGS, Animateurs.<br/> <b>Financiers:</b> Commune.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p><b>Participation des familles et des habitants :</b></p> <p><b>Indicateurs de réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Echanges entre le service RH et le service Enfance Jeunesse</li> <li>▪ Diffusion, inscription et suivi des formations.</li> <li>▪ Communication à destination des jeunes sur les formations BAFA</li> <li>▪ Engagement sur des formations professionnelles.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'agents titularisés sur le service</li> <li>▪ Nombre de formations et GAP suivis</li> <li>▪ Nombre de jeunes inscrits en formation BAFA</li> </ul>                             | <p><b>Calendrier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Durée CTG</li> </ul> <p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stabilité des équipes d'animation</li> <li>▪ Professionnalisation de l'équipe</li> <li>▪ Amélioration des conditions d'accueil des enfants (relations entre pairs apaisées, accueil des enfants en situation de handicap, ...).</li> </ul> |

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



**Objectif opérationnel : 1.3 - Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes**

**Rieux Volvestre Action : Développer les actions du service Jeunesse**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Pilotes :</b> Elus de Rieux Volvestre , Chargée de coopération CTG</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p><b>Référent :</b> Directrice enfance/jeunesse</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p><b>Public cible :</b> Jeunes (11/17 ans)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>Eléments de contexte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté de créer un lien renforcé avec les jeunes sur la continuité de la semaine de part l'absence du collège sur la commune.</li> <li>• L'accueil des jeunes de plus de 14 ans est quasi inexistant sur la structure jeunesse.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance et visibilité des jeunes.</li> <li>• Accueil différencié et adapté aux tranches d'âges.</li> <li>• Mobilisation des 14/17 ans.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>Méthode :</b></p> <p><b>Développer les liens avec le collège pour les 11-13 ans:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer le service Jeunesse de Montesquieu qui intervient au collège.</li> <li>• Faire intervenir l'animateur Jeunesse de la commune sur les temps périscolaire au collège.</li> <li>• Développer des projets inter structures.</li> </ul> <p><b>Développer l'accueil 14-17 ans:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la formation de l'équipe jeunesse</li> <li>• Restructurer le foyer des jeunes avec des espaces pouvant être distincts et permettant des propositions différenciées et adaptées aux tranches d'âges.</li> <li>• Développer les ouvertures en soirées dédiées aux 14-17 ans.</li> <li>• Renforcer les propositions avec soirées débats, animations ciblées, partenariats avec des professionnels, ...</li> <li>• Développer des projets portés par les jeunes.</li> </ul> | <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service Jeunesse de Montesquieu-Volvestre</li> <li>• CD 31, CAF, Fédérations d'Education Populaire, MSA</li> <li>• Associations locales</li> </ul> <p><b>Moyens humains et financiers :</b></p> <p><b>Humains:</b> Elus, Equipe d'animation jeunesse (Rieux et Montesquieu), partenaires associatifs et professionnels.</p> <p><b>Financier:</b> CAF, Commune.</p> | <p><b>Calendrier :</b></p> <p>Rentrée septembre 2024.</p> <p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil adapté aux jeunes selon leurs tranches d'âges.</li> <li>• Relations régulières avec le service jeunesse de Montesquieu.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>Participation des familles et des habitants :</b></p> <p><b>Indicateurs de réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ré aménagement de la structure jeunesse.</li> <li>• Partenariat avec le service jeunesse de Montesquieu</li> <li>• Intervention de l'animateur jeunesse au collège</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régularité des interventions de l'animateur jeunesse au collège.</li> <li>• Nombre de projets et participation des jeunes.</li> <li>• Augmentation de la fréquentation des 14/17 ans sur la structure jeunesse.</li> <li>• Projets portés par les jeunes.</li> </ul>                                                                                  | <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service Jeunesse de Montesquieu-Volvestre</li> <li>• CD 31, CAF, Fédérations d'Education Populaire, MSA</li> <li>• Associations locales</li> </ul> <p><b>Moyens humains et financiers :</b></p> <p><b>Humains:</b> Elus, Equipe d'animation jeunesse (Rieux et Montesquieu), partenaires associatifs et professionnels.</p> <p><b>Financier:</b> CAF, Commune.</p> <p><b>Calendrier :</b></p> <p>Rentrée septembre 2024.</p> <p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil adapté aux jeunes selon leurs tranches d'âges.</li> <li>• Relations régulières avec le service jeunesse de Montesquieu.</li> </ul> |

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



**Objectif opérationnel : 1.4 - Soutenir les parents dans leur fonction parentale.**

**Rieux Volvestre Action : Mise en place d'un événement autour de l'enfance et de la jeunesse.**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Pilotes :</b> Elus de Rieux Volvestre , Chargée de coopération CTG</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <p><b>Référent :</b> Directrice enfance/jeunesse</p>                                                                                                                                                      | <p><b>Public cible :</b> Familles, enfants et jeunes.</p>                                                                                                                                                                                                       |
| <p><b>Eléments de contexte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés à toucher les familles lors de soirées d'informations autour de thématique (ex. Danger des écrans).</li> <li>• De nombreux acteurs autour de l'enfant et du jeune sur la commune.</li> <li>• Volonté de créer un moment convivial qui rassemble tout le monde avec des propositions variées à destination de tout âge: culturelle, sportive, santé, prévention, information...</li> </ul> | <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Visibilité et connaissance pour les familles des acteurs Enfance Jeunesse.</li> <li>▪ Transmission d'informations.</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p><b>Méthode :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition de la manifestation et création d'un comité technique</li> <li>▪ Recherche de partenaires</li> <li>▪ Planification de l'événement</li> <li>▪ Communication</li> <li>▪ Déroulé de l'événement</li> <li>▪ Bilan.</li> </ul>                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                           | <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Associations locales</li> <li>▪ Professionnels santé et prévention: maison de santé, gendarmerie, pompiers, ...</li> <li>▪ CAF, MSA, MDS</li> </ul>                                        |
| <p><b>Participation des familles et des habitants :</b> Bénéficiaires de l'événement.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                           | <p><b>Moyens humains et financiers :</b><br/> <b>Humains:</b> Elus, personnels Enfance Jeunesse, acteurs associatifs et professionnels.<br/> <b>Financiers:</b> CAF, MSA, CD, Commune</p>                                                                       |
| <p><b>Indicateurs de réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation du projet.</li> <li>▪ Reconstitution.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation des partenaires.</li> <li>▪ Participation des familles.</li> </ul>                                         | <p><b>Calendrier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2025</li> </ul> <p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transmission d'informations aux familles.</li> <li>▪ Rencontre entre les acteurs.</li> </ul> |



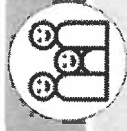
**Objectifs opérationnels : 1.3 - Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale. Répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel.**



**Rieux Volvestre Action : Création d'un Espace de Vie Sociale à Rieux-Volvestre.**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                              |                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <p><b>Pilotes :</b> Elus de Rieux Volvestre et Chargée de coopération CTG</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <p><b>Référent :</b> Elu(e) Citoyenneté.</p> | <p><b>Public cible :</b> Habitants de la commune</p> |
| <p><b>Éléments de contexte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'espace de rencontre permettant de développer le lien social sur la commune, permettant la transmission entre les générations (lien intergénérationnel).</li> <li>• Des initiatives associatives mais manque de coordination et de lien entre tous, de décloisonnement.</li> <li>• Besoin de professionnalisation sur le sujet.</li> <li>• Des habitants de la commune sont en demande.</li> <li>• Les publics isolés sont invisibles: jeunes ou personnes âgées.</li> </ul>                                                                                                                                                                                   |                                              |                                                      |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace dédié à la rencontre intergénérationnelle.</li> <li>• Recrutement d'un professionnel.</li> <li>• Des projets menés par l'EVS à destination des habitants.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                              |                                                      |
| <p><b>Méthode :</b></p> <p>En amont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussion en commission d'élus.</li> <li>• Rencontre des EVS existants aux alentours pour connaître différents fonctionnements.</li> <li>• Rencontre avec les partenaires (conseillère technique CAF, association des Foyers Ruraux).</li> </ul> <p>Finalisation du projet: objectifs, fonctionnement, financements, définition du lieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement du professionnel qui animera l'EVS.</li> <li>• Mise en place de l'EVS: communication, lancement de projets.</li> <li>• Rencontres trimestrielles avec l'élu(e) de la commune en charge de la citoyenneté: bilans.</li> <li>• Evaluation annuelle.</li> </ul> |                                              |                                                      |
| <p><b>Participation des familles et des habitants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficiaires du projet.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                              |                                                      |
| <p><b>Indicateurs de réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Menées des rencontres avec les autres EVS.</li> <li>• Mobilisation des partenaires.</li> <li>• Ouverture de l'EVS.</li> <li>• Suivi régulier de la structure.</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation de l'EVS.</li> <li>• Nombre et diversité des projets menés.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                              |                                                      |
| <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elus référents</li> <li>• CAF/MSA/CD 31</li> <li>• Associations locales</li> <li>• Fédération des Foyers Ruraux</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                              |                                                      |
| <p><b>Moyens humains et financiers :</b></p> <p><b>Humains:</b> Elus, Partenaires associatifs, services municipaux, CAF, MSA.</p> <p><b>Financiers:</b> CAF, Commune, Conseil Départemental, Pays Sud Toulousain, MSA.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                              |                                                      |
| <p><b>Calendrier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Début de la réflexion: 4eme trimestre 2023.</li> <li>• 2026</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                              |                                                      |
| <p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations intergénérationnelles apaisées.</li> <li>• Decloisonnement des initiatives existantes (rencontres et échanges intergénérationnels sur les projets existants).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                              |                                                      |

**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



**Objectif opérationnel : 1.1 - Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire.**

**Rieux Volvestre Action : Création d'une commission des acteurs Enfants/Jeunes/Familles à l'échelle de la commune.**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Pilotes :</b> Elus de Rieux Volvestre , Chargée de coopération CTG</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <p><b>Référent :</b> Directrice enfance/jeunesse.</p>                                                                                                                                                                                   | <p><b>Public cible :</b> Acteurs professionnels et associatifs Enfants/jeunes/Familles de la commune.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p><b>Eléments de contexte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de connaissance des acteurs gravitant autour des enfants et des jeunes à l'échelle de la commune.</li> <li>▪ Besoin de clarifier les rôles et missions de chacun pour définir et développer des partenariats.</li> <li>▪ Des projets menés individuellement par chacun des acteurs.</li> <li>▪ Quelques projets inter partenaires mais manque de coordination.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en réseau des acteurs Enfance Jeunesse de la commune.</li> <li>▪ Rencontres entre acteurs et interconnaissance.</li> <li>▪ Projets communs.</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>Méthode :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repérer les acteurs de la commune gravitant autour de l'enfant et du jeune.</li> <li>▪ Proposer une première rencontre pour définir le fonctionnement de la commission:             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs de la commission: connaissance des acteurs, échanges, mise en œuvre de projets.</li> <li>• Planifier un calendrier de rencontres: 1 par trimestre.</li> <li>• Définir une organisation: invitations, ordres du jour et comptes rendus.</li> </ul> </li> <li>▪ Définir la trame de travail de la commission:             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des acteurs: rôles et missions à destination des enfants et des jeunes, communication à destination des familles.</li> <li>• Réflexion commune autour des thématiques à aborder et des actions à mener.</li> <li>• Mise en œuvre de projets.</li> </ul> </li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                         | <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Association de parents d'élèves (LARPE)</li> <li>▪ Délégués de parents maternelle et élémentaire.</li> <li>▪ Structures parentales: association « La bulle d'air », « Le petit perchoir ».</li> <li>▪ Directeurs des écoles maternelles et élémentaires.</li> <li>▪ Service Enfance Jeunesse de la commune.</li> <li>▪ Selon projets: Maison de santé, associations locales, ...</li> </ul> |
| <p><b>Participation des familles et des habitants :</b> Associations et délégués de parents d'élèves</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                         | <p><b>Moyens humains et financiers :</b><br/> <b>Humains:</b> Elus, Acteurs professionnels et associatifs<br/> <b>Financiers:</b> CAF, Commune.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p><b>Indicateurs de réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunions menées.</li> <li>▪ Acteurs mobilisés.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Clarté du maillage Enfance/jeunesse pour les acteurs et les familles.</li> <li>▪ Nombre et type de projets menés.</li> </ul>                          | <p><b>Calendrier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A partir du 1<sup>er</sup> semestre 2024.</li> </ul> <p><b>Indicateurs d'impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Meilleure connaissance des acteurs.</li> <li>▪ Communication entre acteurs fluidifiée.</li> </ul>                                                                                                                                                        |



# DÉLIBÉRATIONS

DEPARTEMENT de la HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE SALLES-SUR-GARONNE

DELIBERATION N° 28 - 2023

REÇU LE :

12 DEC. 2023

A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET

Nombre de membres

| Afférents<br>Conseil<br>Municipal | En exercice | Qui ont pris<br>part à la<br>Délibération |
|-----------------------------------|-------------|-------------------------------------------|
| 15                                | 11          | 11                                        |

Date de convocation et affichage  
21/11/2023

Objet de la délibération

Approbation de la  
Convention Territoriale Globale

Séance du 01/12/2023

L'an deux mille vingt-trois le premier décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre CAILLET, Maire.

Étaient présents : BRUNIE-ROUSSEAU Hélène, CAILLET Pierre, DEJEAN Michel, DEROUAULT Christophe, DEVIC Jean-Marc, ESTRADÉ Danielle, MOULLEC Dominique, NERI Laurent, VOGEL Denis.

Excusées : BRET Véronique, HERVIAS Aurore,

Ont donné procuration :

HERVIAS Aurore à MOULLEC Dominique

BRET Véronique à CAILLET Pierre

Mme ESTRADÉ Danielle est élue secrétaire de séance

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes. L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social.

# DÉLIBÉRATIONS

Oùï l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal à l'unanimité/la majorité :

1. approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;

2. dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.

3. précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.

4. autorise le maire à la signer

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire  
Pierre CAILLET



Délibération certifiée exécutoire  
Par le Maire le \_\_\_\_\_ Affichée le \_\_\_\_\_  
Transmise au représentant de l'Etat



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/12/2023

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Patrick LEFEBVRE

### Etaient présents :

M. BENAC Jean Pierre, Mme BRESSAC Isabelle, Mme COUDOURNAC Sonia, M. FILHOS Francis, M. LASSERRE Christian, M. LEFEBVRE Patrick, M. MASCARAS Eric, M. MASSIP Cyril, M. MESTRE Christophe, Mme ROUSSET Vanessa, M. VIGNES Stéphane, Mme VILA Marie, Mme ZIMMERMANN Diane

### Procuration(s) :

O. CORNET à P. LEFEBVRE

C. DA SILVA à C. MASSIP

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

M. CORNET Olivier, Mme DA SILVA Corinne

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. MASSIP Cyril

Date de convocation  
12/12/2023

Date d'affichage  
12/12/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

28/12/2023

et publication du :

28/12/2023

## APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG,



notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire
- Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal au scrutin direct et à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. approuve la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;

2. dit que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.

3. précise que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.

4. autorise le maire à la signer

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SAINT JULIEN SUR GARONNE  
Le Maire, Patrick LEFEFBVRE



## DELIBERATION N°2023-050

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Sulpice-sur-Lèze, dûment convoqué, assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Madame Sylvette CONDIS, Maire.

**Présents :** Mmes et MM. CONDIS - LAFARGUE - PLAGNOL - OLSZEWSKI - PRUVOST - LARROQUE - SENSEBY - TERISSE - DE BOYER-MONTEGUT - FLAMENT - CORATO - CRAIPEAU - TOFFOLO - MICHELON

**Secrétaire de séance :**  
Danielle DE BOYER-MONTEGUT

**Procurations :**

M BENITTEAU Cyrille

donne procuration à Mme CRAIPEAU Chantal

**Date de la convocation :**  
13 Décembre 2023

**Excusés :** M VIEL Thomas

**Conseillers en exercice :** 19

**Absents :** Mme ALUZON, DAMBERT-DUMIEU, M.DHERS

**Conseillers présents :** 14

**Nombre de votants :** 15

## APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Madame le Maire informe : Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique, la « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Pour le Volvestre, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la communauté de communes pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027. Elle se substitue aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), qui existaient auparavant avec les différentes collectivités du territoire.

Les signataires, outre la CAF, sont les collectivités disposant de compétences sur les différents champs couverts par la CTG, notamment en matière de politique pour la jeunesse : les communes de Carbone, Capens, Lafitte-Vigordane, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, St Julien-sur-Garonne, St Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne.

Le projet social de territoire du Volvestre s'articule autour de 3 axes stratégiques et se décline de façon opérationnelle au travers d'un plan d'action global et de fiches actions :

- **Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**
- **Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tout type de mode de gestion confondu et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**
- **Axe 3 - Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social**

La commune de Saint-Sulpice-sur-Lèze souhaite en outre rajouter les fiches action suivantes :  
Structuration et développement du Club Ados

### **LE CONSEIL,**

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales*

L'exposé entendu,

Après en avoir délibéré **à l'unanimité**

### **DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les autres collectivités partenaires ;
- **DE DIRE** que ladite convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet d'identifier les besoins prioritaires de la commune et de définir les champs d'intervention privilégiée, de pérenniser les offres de services et développer des actions nouvelles.
- **DE PRECISER** que la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2027.
- **D'AUTORISER** le maire à la signer
- **D'INFORMER** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.

Dit être informé des décisions du Maire sus-visées

Le MAIRE, certifié, sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le .....

Après dépôt en Préfecture le.....

Après publication (ou notification) le .....

Pour extrait conforme,

Le Maire





**Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération, et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire**



**Objectif opérationnel : 1.3 – Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes**

**Action : Structuration et développement du Club ados**

**Saint Sulpice-sur-Lèze**

**Pilotes :** Elus de Saint-Sulpice-sur-Lèze, Chargée de coopération CTG **Référent :** Directrice adjointe Enfance Jeunesse **Public cible :** Les jeunes de 11 à 17 ans

**Éléments de contexte :**

- Les enfants de Montaut, Montgazin et Saint-Sulpice-sur-Lèze sont accueillis au centre de loisirs de Saint-Sulpice-sur-Lèze.
- Par la suite, les collégiens sont orientés vers 3 sites différents Noé, Carbonne, Lézat-sur-Lèze, idem pour les lycéens (Pamiers, Muret, Cazerès). Il est alors difficile de garder le contact avec eux.
- Plus de 180 jeunes de 12 à 17 ans résident sur les 3 communes (sources CAF 2021)
- Cependant, le Club ados accuse une baisse d'effectif, et ceci malgré des actions VVV, des séjours et l'accueil le mercredi après-midi et certain samedi selon les projets menés.

**Résultats attendus :**

- Des réponses adaptées aux besoins des jeunes et de leur famille
- Une stabilisation des équipes professionnelles et des moyens supplémentaires pour maintenir une animation de qualité
- Des solutions pour permettre la mobilité des jeunes (navette, minibus)
- Le développement de l'implication des jeunes dans la vie citoyenne

**Méthode :**

**Obtenir des moyens suffisants pour développer l'offre d'accueil**

- Prendre connaissance des critères d'attribution de la PS jeunes CAF et voir si le projet du Club ados est en adéquation avec celle-ci
  - Étudier la possibilité d'obtenir un poste FONJEP
  - Voir quels sont les appels à projets qui peuvent soutenir les initiatives des jeunes
- Structurer l'espace jeunes**
- Aménager les locaux ?
  - Définir le projet jeunes avec ces derniers, voir comment répondre au mieux à leur besoin. Se référer à l'enquête jeunesse qui sera réalisée dans le cadre de la CTG. Développer la méthode projet en direction des jeunes.
  - Elaborer le fonctionnement d'un CMJ ouvert à tous les jeunes volontaires et non seulement sur la base de l'élection
  - Étudier les possibilités de développer un CLAS pour les collégiens
- Développer la mobilité**
- Des jeunes afin qu'ils puissent se rendre à l'espace ados
  - Du Club ados pour qu'il puisse se déplacer au plus près des jeunes ( principe d'itinérance)
  - S'équiper d'un mini bus

**Participation des familles et des habitants :**

- Temps de rencontre pour le recueil des besoins et le montage du projet

**Indicateurs de réalisation :**

- Note de synthèse des dispositifs existants
- Rédaction des projets (CLAS- projet jeunesse)

**Indicateurs de résultats :**

- Augmentation du nombre de jeunes fréquentant le Club ados
- 1 projet réalisé entièrement par les jeunes

**Partenariat :**

- CAF/MSA/ référent jeunesse CD31/ SDJES
- CCV
- Les élus de Montgazin, Montaut
- Les associations du territoire
- Les collèges
- Les partenaires de l'accueil des jeunes – MJC

**Moyens humains et financiers :**

- Animateur jeunesse
- Budget animation – PS jeunes de la CAF
- Réserve citoyenne

**Calendrier :**

- 2024- 2026

**Indicateurs d'impacts :**

- Meilleure prise en charge des problématiques des jeunes
- Le développement chez les jeunes d'une appartenance au territoire







## CONVENTION Cession de données CTG

### *Parties signataires*

Entre :

- la caisse d'Allocations familiales de la Haute-Garonne, sise 24 rue Riquet à TOULOUSE (31046 Cédex 9), représentée par son Directeur,  
**Monsieur Jean-Charles PITEAU**

désignée par le sigle « Caf de la Haute-Garonne » dans le texte qui suit

et

- la communauté de communes du Volvestre, sise 34 Avenue de Toulouse à Carbonne (31390), représentée par son Président :  
**Monsieur Denis TURREL**

désigné par le terme « le partenaire »,

### *Préambule*

Dans le cadre d'une convention territoriale globale (Ctg), le partenaire et la Caf de la Haute-Garonne réalisent un diagnostic territorial partagé.

Ce diagnostic a pour but de mettre en évidence les besoins prioritaires des habitants et du territoire.

Pour le mener à bien, la Caf de la Haute-Garonne met à disposition du partenaire, aux conditions énumérées dans la présente convention, les données sociales dont elle est détentrice de nature à nourrir ce diagnostic.

### ***Article 1 : Objet de la convention***

---

Afin de contribuer à l'élaboration de ce diagnostic territorial partagé, la Caf de la Haute-Garonne s'engage à fournir, au partenaire, les informations statistiques les plus récentes dont elle dispose (annexe 1), dans les conditions définies par les articles suivants.

### ***Article 2 : Cadre juridique***

---

La fourniture d'informations s'opère dans le cadre de la réglementation concernant le respect des libertés individuelles en regard de la loi n° 51-711 du 7 Juin 1951 et de la loi sur l'informatique et les libertés du 6 Janvier 1978.

La partie co signataire de la présente convention s'engage à prendre toutes les précautions qui s'imposent pour respecter ces lois concernant la préservation de la sécurité et de la confidentialité des données.

Le partenaire accepte les règles de la Caf de la Haute-Garonne en matière de secret statistique : pas de croisement de données inférieures à cinq individus.

#### ***Mise à disposition des données par la Caf de la Haute-Garonne :***

Quel que soit le mode d'extraction statistique effectué sur ses fichiers, la Caf de la Haute-Garonne ne fournira aucune donnée :

- permettant d'identifier directement ou indirectement les individus (si elle ne concerne pas au moins cinq allocataires, la valeur sera remplacée par "N.S." -Non Significatif).
- à des entreprises privées à vocation commerciale ce qui inclut les bureaux d'études.

La Caf de la Haute-Garonne reste propriétaire des données qu'elle transmet dans le cadre du projet : elle n'en concède qu'un droit d'usage.

La Caf de la Haute-Garonne se dégage de toute responsabilité concernant l'usage des données, par le partenaire signataire, en cas de non-respect des articles de la présente convention.

#### ***Utilisation des données par le partenaire :***

Le partenaire s'engage à :

- utiliser les données pour un usage interne et avec la finalité précisée dans l'article 1 de la présente convention
- et à ne pas céder, à des tiers, l'usage des données qui lui ont été confiées ce qui inclut les bureaux d'études à moins que celui-ci ait été mandaté par la collectivité locale signataire de la présente convention et ait signé l'acte d'engagement (Annexe 3).

La publication de ces données, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la mise en relation de ces informations avec d'autres sources à des fins de diffusion, sont soumises à l'accord préalable de la Caf de la Haute-Garonne. En cas d'accord, celui-ci se matérialisera par un avenant à la présente convention.

Mention explicite devra être faite de la source des informations et de leur année de référence sur toute publication ou lors de toute présentation orale que le partenaire serait amené à faire sur la base des données transmises :

- pour les données Caf et MSA, il devra mentionner la source IMAJE (Indicateurs de Mesure de l'Accueil du Jeune Enfant) – Caf de la Haute-Garonne.
- pour les autres données, la mention sera « Caf de la Haute-Garonne ».

Le demandeur s'engage à transmettre, à la Caf de la Haute-Garonne, la publication finale et tout diagnostic se référant au projet d'étude susnommé.

### ***Article 3 – Coût et financement***

---

Les frais engagés par la Caf de 80€ par territoire et par année cités en annexe 1 ne donneront pas lieu à facturation.

### ***Article 4 – Destruction des données***

---

Les données devront être détruites après exploitation.

### ***Article 5 : Durée de la convention***

---

La présente convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter de la date de sa signature par les différentes parties.

Elle peut être dénoncée, avant cette échéance, par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie.

Elle sera résiliée immédiatement et de plein droit en cas d'utilisation abusive ou non autorisée des informations transmises par la Caf de la Haute-Garonne, et plus généralement, de non-respect de l'un ou plusieurs de ses articles.

La cessation de la convention, quelle qu'en soit la cause, entraîne l'interdiction pour le partenaire et les tiers bénéficiaires d'utiliser les informations déjà transmises par la Caf de la Haute-Garonne.

## ANNEXES

---

Annexe 1 : détail des statistiques communiquées et du territoire concerné

Annexe 2 : définition des variables

Annexé 3 : acte d'engagement

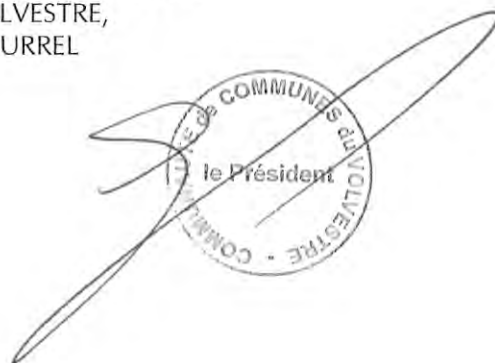
Fait à Toulouse

le 14/11/2022

LE DIRECTEUR DE LA CAF  
DE LA HAUTE-GARONNE,  
Jean-Charles PITEAU



LE PRESIDENT DE LA CC  
DU VOLVESTRE,  
Denis TURREL



# ANNEXE 1

## Zone géographique

CC du Volvestre

## Millésimes

2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025

## Liste des variables

### Démographie

- Naissances de 1er rang
- Nombre d'allocataires CAF et MSA (Imaje)
- Situation familiale des allocataires Caf et MSA : isolés, couple sans enfant, couple avec enfant(s) et monoparents
- Population allocataire Caf
- Taux de couverture CAF
- Nombre de couples sans enfants
- Nombre de couples avec enfants
- Nombre de familles avec enfants
- Part des familles parmi les allocataires
- Nombre de familles nombreuses (3 enfants et plus)
- Part des familles nombreuses parmi les allocataires avec enfants
- Nombre de familles monoparentales CAF
- Part des familles monoparentales parmi les allocataires avec enfants
- Part des familles monoparentales nombreuses parmi les familles nombreuses
- Nombre de messieurs
- Nombre de mesdames
- Nombre de messieurs isolés
- Nombre de mesdames isolées
- Nombre de messieurs et mesdames étudiants
- Nombre messieurs et mesdames 0-19 ans
- Nombre messieurs et mesdames 20-24 ans
- Nombre messieurs et mesdames 25-29 ans
- Nombre messieurs et mesdames 30-39 ans
- Nombre messieurs et mesdames 40-49 ans
- Nombre messieurs et mesdames 50-59 ans
- Nombre messieurs et mesdames 60 ans et +

### Petite Enfance

- Nombre de familles avec enfants 0-2 ans
- Taux d'activité des familles avec enfant(s) 0-2 ans
- Nombre de mon parents chômeurs ou avec emploi avec enfant(s) 0-2 ans
- Nombre d'enfants 0-2 ans révolus
- Nombre d'enfants 0-2 ans d'allocataire à bas revenus
- Nombre d'enfants 0-2 ans de mon parents chômeurs ou avec emploi
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF moins de 400 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 400 à 599,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 600 à 799,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 800 à 1149,99 €



- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 1650 à 1999,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF indéterminé
- Nombre d'enfants 0-2 ans gardés par une assistante maternelle
- Nombre d'enfants 0-2 ans gardés par garde à domicile
- Nombre d'enfants 0-2 ans gardés par structure
- Nombre d'enfants 0-2 ans PREPARE\* taux plein
- Nombre de familles avec enfants 3-5 ans
- Taux d'activité des familles avec enfant(s) 3-5 ans
- Nombre de mon parents chômeurs ou avec emploi avec enfant(s) 3-5 ans
- Nombre d'enfants 3-5 ans révolus
- Nombre d'enfants 3-5 ans d'allocataire à bas revenus
- Nombre d'enfants 3-5 ans de mon parents chômeurs ou avec emploi
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF moins de 400 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 400 à 599,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 600 à 799,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 800 à 1149,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 1650 à 1999,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF indéterminé
- Nombre d'enfants 3-5 ans gardés par une assistante maternelle
- Nombre d'enfants 3-5 ans gardés par garde à domicile
- Nombre d'enfants 3-5 ans gardés par structure
- Nombre d'allocataires avec Complément mode de garde (Cmg)
- Nombre d'assistantes maternelles actives au moins 1 mois dans l'année
- Nombre d'assistantes maternelles actives en novembre
- Nombre d'assistantes maternelles actives selon l'ancienneté de leur agrément (moins d'1 an, de 1 à 4 ans, de 5 à 9 ans, de 10 à 14 ans de 15 ans et plus)
- Nombre d'assistantes maternelles selon le nombre d'enfants gardés (1 enfant, 2 enfants, 3 enfants, 4 enfants, 5 enfants, 6 enfants, 7 à 9 enfants, 10 enfants et plus)
- Nombre de bénéficiaires PAJE

#### Jeunesse

- Nombre de familles avec enfants de 6-11 ans révolus
- Nombre de mon parents chômeurs ou avec emploi avec enfant(s) 6-11 ans
- Taux d'activité des familles avec enfant(s) 6-11 ans
- Nombre d'enfants de 6-11 ans révolus
- Nombre d'enfants 6-11 ans de mon parents chômeurs ou avec emploi
- Nombre d'enfants de 6-11 ans révolus allocataires à bas revenus
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF moins de 400 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 400 à 599,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 600 à 799,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 800 à 1149,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 1650 à 1999,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF indéterminé
- Nombre de familles avec enfants de 12-17 ans révolus
- Nombre de mon parents chômeurs ou avec emploi avec enfant(s) 12-17 ans

- Taux d'activité des familles avec enfant(s) 12-17 ans
- Nombre d'enfants de 12-17 ans révolus
- Nombre d'enfants 12-17 ans de mon parents chômeurs ou avec emploi
- Nombre d'enfants de 12-17 ans révolus allocataires à bas revenus
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF moins de 400 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 400 à 599,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 600 à 799,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 800 à 1149,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 1650 à 1999,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF indéterminé

#### Précarité

- Nombre de bénéficiaires des minima sociaux
- Nombre de bénéficiaires de RSA majoré
- Nombre de familles bénéficiaires de l'AAH
- Nombre de bénéficiaires de RSA Caf
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 100% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 75 à 99% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 50 à 74% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 25 à 49% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent moins de 25% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires qui passent au-dessus du seuil des bas revenus grâce aux prestations
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF moins de 200 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 200 à 399,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 400 à 649,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 650 à 849,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 850 à 1149,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 1650 à 1999,99€
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF indéterminé

#### Parentalité

- Nombre de familles bénéficiaires de l'AF
- Nombre de familles bénéficiaires ASF
- Nombre de familles bénéficiaires l'ARS

#### Logement

- Nombre d'allocataires avec ALF
- Nombre d'allocataires avec ALS
- Nombre d'allocataires avec APL

#### Autres

- Nombre de familles bénéficiaires AEEH
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH 0-2 ans
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH 3-5 ans
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH 6-11 ans
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH 12-17 ans
- Nombre d'heures AEEH dans les EAJE
- Nombre de familles bénéficiaires AJPP
- Nombre d'allocataires avec la Prime d'activité

Poids financier de la Caf : montant prestations versées au titre du mois de décembre N-1

- Montant moyen par habitant de moins de 65 ans
- Montant moyen de PF versées par allocataire
- Montant moyen de PF versées par famille
- Montant des Prestations versées au titre du mois de décembre
- Evolution des montants versés par prestation

Poids financier de la Caf : montants versés pour les prestations de service par année

- Montant droit PS équipement – EAJE
- Montant droit PS équipement – Jeunesse
- Montant droit PS équipement – animation vie sociale
- Montant droit PS équipement – Parentalité

Données SIAS (transmis par votre conseiller technique)

- Equipements d'accueil du jeune enfant - taux d'occupation REEL EAJE
- Equipements d'accueil du jeune enfant - taux d'occupation FINANCIER EAJE
- Equipements d'accueil du jeune enfant - taux d'acte réalisé EAJE
- Equipements d'accueil du jeune enfant - taux d'acte payé EAJE
- Prix de revient par heure et par enfant en EAJE
- Prestations versées EAJE (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Prix de revient annuel RAM par ETP
- Prestations versées RAM (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Nb ETP RAM / Nb AM
- Heures d'accueil des enfants payant moins de 1,25€/h
- Nb crèches AVIP
- Taux d'occupation des EAJE et AM
- Prix de revient par actes Pso ALSH
- Prestations versées ALSH (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Nombre d'actes payés accueil périscolaire déclarées CAF
- Prix de revient par actes Pso périscolaire
- Prestations versées périscolaire (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Nombre de service de médiateur
- Nombre de participant par mesure
- Amplitude ouverture annuelle LAEP
- Prix de revient/h ouverture LAEP
- Prestations versées LAEP (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Nombre de CLAS
- Nombre d'action CLAS
- Nombre d'heures AEEH dans les EAJE
- Extraction des équipements Caf financés
- Nombre de Promeneur Du Net

## ANNEXE 2 - Définitions

### Population couverte

La notion de population couverte par la Caf comprend les allocataires, et éventuellement leur conjoint, leur(s) enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

### Population référence du RUC

Il s'agit de l'ensemble des allocataires, hors étudiants, personnes de plus de 65 ans, allocataires des régimes particuliers et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée.

### Population à bas revenus

Il s'agit de la population de référence dont le RUC est inférieur au seuil de bas revenus.

### RUC

Le Revenu mensuel par Unité de Consommation rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (uc= 1 pour l'allocataire, 0.5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0.3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

### Seuil des bas revenus

Le seuil des bas revenus est égal à 60% de la médiane. La médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes.

En 2021, le seuil des bas revenus (applicable aux ressources 2019) était de 1 135 euros.

## Annexe 3 - Acte d'engagement d'un prestataire de services

Les fichiers désignés ci-après sont la propriété de la Caf de la Haute-Garonne ;  
Ces fichiers sont mis à disposition du prestataire de services :

Raison sociale : PRISM  
Adresse : 16 boulevard de la Marquette, 31000, TOULOUSE  
SIRET : 349708917/00043

Cette mise à disposition est strictement subordonnée à la signature par chaque prestataire du présent acte d'engagement relatif à l'utilisation des fichiers.

Par le présent acte, le prestataire

s'engage à n'exploiter les données de la CAF de la Haute-Garonne sous toute forme et sous tout support, que pour autant que leur utilisation est strictement liée au contrat de prestations qui lui est confié par le commanditaire,

s'interdit toute autre utilisation des fichiers et des données qu'ils contiennent, pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers,

s'engage à détruire les fichiers,

s'engage à détruire tout support de données, y compris les éventuelles copies de sauvegarde constituées pendant l'exécution du contrat de prestation, qu'il n'aurait pas eu à restituer au commanditaire

reconnaît que tout manquement de sa part à ces dispositions engagera sa pleine et entière responsabilité à l'égard de la Caf de la Haute-Garonne,

s'engage à prendre toutes les dispositions utiles, tant en ce qui concerne la sécurité des accès aux données que le respect par les agents des règles de confidentialité, pour assurer la non divulgation desdites données à des tiers non habilités.

Fait à Toulouse, le 22/11/2022

Le prestataire -signature



**P.R.I.S.M.**  
Pour la Recherche et l'Informatique  
Société et Médicale  
16, boulevard de la Marquette  
31000 TOULOUSE  
Tél. : 05 61 55 41 70  
Fax : 05 62 26 51 34  
Siret 349 708 917 00043



Carbonne, jeudi 27 octobre 2022

Monsieur le Directeur  
Jean-Charles PITEAU  
24 rue Riquet  
31 046 Toulouse Cedex 9

[statistiques@caf31.caf.fr](mailto:statistiques@caf31.caf.fr)

**OBJET : DEMANDE DE DONNÉES STATISTIQUES**

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de sa future contractualisation avec la CAF concernant la Convention Territoriale Globale, la Communauté de Communes du Volvestre a fait le choix d'être accompagnée par l'association PRISM.

En effet, celle-ci sera chargée de réaliser un diagnostic préalable, l'élaboration d'un plan d'action ainsi que la rédaction de fiches actions. Ce travail nécessitera la collaboration d'un nombre important d'acteurs du territoire afin de collecter toutes les données indispensables à l'élaboration d'un état des lieux complet et représentatif des 32 communes que comptent la communauté.

Par conséquent, je souhaiterais pouvoir prendre connaissance des données statistiques, correspondantes aux divers champs d'actions de la Caisse d'Allocation Familiale, sur le territoire de la Communauté des Communes du Volvestre, sur les 3 dernières années.

Ces données pourront être transmises à Madame Claire Perroton, Directrice générale des services : [dgs@cc-volvestre.fr](mailto:dgs@cc-volvestre.fr) (05.61.90.80.70).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Denis TURREL

